

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

---

INVENTAIRE GÉNÉRAL  
DES  
RICHESSES D'ART  
DE LA FRANCE

---

PARIS  
MONUMENTS CIVILS

---

TOME TROISIÈME



PARIS  
LIBRAIRIE PLON  
E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 10

—  
1895

*Tous droits réservés*

*1<sup>er</sup> Fascicule.*







Digitized by the Internet Archive  
in 2016

# HOTEL DE VILLE DE PARIS



# HOTEL DE VILLE DE PARIS

---

**HISTOIRE.** — *Déjà sous Tibère, les Nautes, ou bateliers parisiens, étaient maîtres de la navigation de la basse Seine et formaient une association pour l'exploitation du commerce par eau. Le monopole dont ils s'étaient attribué la jouissance et qu'ils défendirent toujours avec un soin jaloux, les enrichit bientôt. Ils devinrent peu à peu propriétaires de la plus grande partie du sol et finirent par constituer une puissante corporation ayant à sa tête un chef ou défenseur élu par eux. Les privilèges et distinctions qui leur furent successivement conférés par les empereurs romains d'abord, et par les rois de France dans la suite, en firent les premiers parmi leurs concitoyens, dont ils purent dès lors se considérer comme les représentants naturels. Leur corporation s'appelle, au douzième siècle, Confrérie des Marchands de l'eau, et leur autorité va toujours croissant, grâce à l'appui, et l'on peut dire même, grâce à la complicité de la royauté, qui a des intérêts communs avec eux, et sait, le cas échéant, se servir de leur influence et de leurs richesses.*

*Les Marchands de l'eau sont désignés, au treizième siècle, sous le nom d'échevins, et leur chef prend le titre de Maître des échevins ou de Prévôt des Marchands. Leur pouvoir n'est plus contesté, et ils deviennent effectivement les représentants de la cité. La municipalité parisienne est, à partir de cette époque, définitivement constituée.*

*Les membres de la Confrérie se réunirent, dès le début, dans une maison située sur les bords de la Seine, à l'ouest du grand Châtelet, et connue sous le nom de Maison de la Marchandise. Ils se transportèrent plus tard dans un local voisin de la chapelle Saint-Leufroy, et que l'on appela le Parlouer aux Bourgeois. De là, ils vinrent s'établir près de l'enclos des Jacobins, entre la place Saint-Michel et la rue Saint-Jacques, dans une tour qui faisait partie du mur d'enceinte de la ville. Mais, par suite de l'accroissement de leurs attributions, la salle qu'ils occupaient en cet endroit était devenue trop petite, et ils résolurent de choisir un emplacement plus convenable pour la réunion de leurs séances. C'est alors que leur prévôt, Étienne Marcel, se rendit acquéreur, en leur nom, d'une des maisons de la place de Grève, là même où s'élève encore aujourd'hui le palais municipal.*

*Cette maison avait appartenu, en 1212, à Philippe Cluin, chanoine de Notre-Dame, qui l'avait cédée à Philippe-Auguste. Philippe de Valois l'abandonna, en 1322, à Clémence de Hongrie, veuve et seconde femme de Louis le Hutin; puis, deux ans plus tard, et malgré cette première donation, à Guignes, dauphin de Viennois, et à ses héritiers et successeurs. Quelques années après, et comme conséquence de la cession du Dauphiné à la France, elle devint la propriété de Charles, fils aîné du roi Jean, dauphin, duc de Normandie et régent du royaume. Celui-ci en fit don, en 1356, à Jean d'Auxerre, receveur des gabelles de la prévôté et vicomté de Paris, en récompense de ses bons services. Et ce fut Jean d'Auxerre qui la vendit à Étienne Marcel, par contrat du 7 juillet 1357, et moyennant la somme de 2,880 livres. On*

*L'appelait alors indifféremment la Maison de Grève ou la Maison au Dauphin, ou la Maison aux Piliers, à cause des gros piliers isolés qui la soutenaient.*

*Mais cette construction à son tour ne suffit bientôt plus à contenir les services de la Prévôté. Aussi, dans l'assemblée générale du 13 novembre 1529, Gaillard Spifame, prévôt des marchands, se faisant l'interprète des échevins et conseillers, exprima-t-il au gouverneur de Paris, présent à la séance, le désir de la voir remplacer par un bâtiment plus vaste et plus digne de la capitale.*

*François I<sup>er</sup>, toujours disposé à favoriser l'embellissement de Paris, accueillit ce désir avec empressement, et, par lettres patentes délivrées le 23 avril 1533, autorisa la construction d'un nouvel Hôtel de ville. Les plans de l'édifice furent fournis par DOMINIQUE DE CORTONE, dit LE BOCCADOR, et la première pierre en fut posée, le 15 juillet 1533, par Pierre Viole, sieur d'Athis, conseiller au Parlement, prévôt des marchands, Gervais Larcher, Jacques Bourcier, Claude Daniel et Jean Barthélemy, échevins.*

*LE BOCCADOR fut aidé dans son entreprise par JEHAN ASSELIN, maître des œuvres de la Ville, commis à la surintendance de la charpente, et PIERRE CHAMBICHES ou CHAMBIGES, maçon, conducteur des travaux. Le premier reçut 250 livres de gages par an, le deuxième 75, et le troisième 25 sous par jour.*

*Les guerres entreprises par François I<sup>er</sup>, et les troubles continuels dont Paris fut le théâtre sous ses successeurs, mirent obstacle à la continuation des travaux, qui ne furent réellement repris et poussés avec activité qu'en 1605, sous la direction de MARIN DE LA VALLÉE, juré du Roi en l'office de maçonnerie. Le palais municipal fut complètement terminé en 1628, sous le règne de Louis XIII.*

*On songea un moment, dans le dix-huitième siècle, à transporter le siège de la Prévôté, d'abord dans l'hôtel Conti, où fut bâti depuis la Monnaie, puis sur le terre-plein du pont Neuf, où se dresse aujourd'hui la statue de Henri IV. Ces deux projets furent successivement abandonnés.*

*Un arrêt du Conseil, en date du 11 janvier 1770, prescrivit alors des travaux d'agrandissement; mais cet arrêt ne put recevoir d'exécution, faute de ressources nécessaires.*

*En 1801, on appropria les bâtiments de l'hospice du Saint-Esprit pour y installer les appartements du Préfet de la Seine; puis on acheta et l'on démolit l'église Saint-Jean en Grève, et, sur l'emplacement de l'une de ses chapelles, on construisit une grande salle qui reçut le nom de Salle Saint-Jean.*

*Napoléon I<sup>er</sup> voulait reconstruire un palais municipal en bordure d'une grande voie qui devait être ouverte dans l'axe de la colonnade du Louvre et aboutir à la barrière du Trône. L'ancien monument devait servir de bibliothèque, et la place de Grève aurait été reliée avec l'église Notre-Dame par un pont triomphal. La chute de l'Empire ne permit pas de réaliser cette vaste conception.*

*Cependant l'Hôtel de ville était devenu insuffisant, surtout depuis 1802, époque à laquelle on y avait installé les services de la Préfecture de la Seine, et l'on dut songer à lui donner de plus grandes proportions. Aussi le Conseil municipal adopta-t-il, dans sa séance du 30 avril 1835, les plans dressés par GODDE et LESUEUR en vue de l'isolement et de l'agrandissement du palais. Une ordonnance royale, datée du 24 août 1836, assigna le périmètre à donner aux nouveaux bâtiments, dont la construction fut commencée en 1837 et terminée en 1846.*

*L'Hôtel de ville fut détruit par l'incendie de mai 1871. Sa reconstruction fut mise au concours en vertu de deux délibérations, en date des 25 mars et 22 juillet*

1872, et l'un des articles du programme imposa, comme condition, la restitution complète de la façade élevée sur les dessins du BOCCADOR.

Soixante-neuf projets furent présentés à ce concours, et le jury chargé de les examiner les classa dans l'ordre suivant : 1<sup>er</sup> prix : MM. BALLU et DEPERTHES ; 1<sup>re</sup> prime, M. ROUGET ; 2<sup>e</sup> prime, M. DAVIoud ; 3<sup>e</sup> prime, M. VAUDREMER ; 4<sup>e</sup> prime, M. MAGNE père ; 5<sup>e</sup> prime, MM. MOYaux et LAFFORGUE ; 6<sup>e</sup> prime, MM. ROUGET et MENJOT DE DAMMARTIN ; 7<sup>e</sup> prime, M. BALTARD.

MM. BALLU (Théodore) et DEPERTHES (Pierre-Joseph-Édouard) furent, en conséquence, chargés de l'exécution du monument.

Les travaux commencèrent en juillet 1873, et le gros œuvre fut terminé pour l'inauguration solennelle qui en fut faite le 13 juillet 1882.

La décoration intérieure du palais n'est pas encore terminée.

BIBLIOGRAPHIE. — *Hôtel de ville de Paris*, par Victor CALLIAT et LE ROUX DE LINCY, Paris, 1844. In-fol.  
*Itinéraire archéologique de Paris*, par DE GUILHERMY, Paris, in-18 Jésus.  
*Histoire municipale de Paris*, par Paul ROBQUET, Paris, 1880. In-8<sup>o</sup>.  
*L'Ancien Hôtel de ville de Paris*, par Marius VACHON, Paris, 1882.

## DESCRIPTION.

Le nouvel édifice occupe un immense quadrilatère formé par la place de l'Hôtel de ville, la rue de Rivoli, la rue Lobau et le quai de Gesvres. Il est presque entièrement entouré d'un saut-de-loup et couvre une surface totale de 14,476 mètres. A ses quatre angles s'élèvent des pavillons qui dominent d'un étage les bâtiments intermédiaires. Les travaux de construction ont entraîné une dépense de 27,722,867 francs.

## EXTÉRIEUR.

### PARVIS

La partie centrale de la façade principale est précédée d'un parvis clos par une balustrade en pierre à jour. Cette balustrade est interrompue par dix piédestaux, entre lesquels s'ouvrent cinq passages dont trois correspondent aux entrées du monument. Sur les deux piédestaux du passage central sont placées des statues représentant, celle de gauche :

*La Science*. — Statue. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. BLANCHARD (JULES).

La Science est symbolisée par une jeune femme nue, assise sur une draperie couvrant un socle et ramenée sur le genou droit du personnage. La Science a un compas dans la main droite, et tient dans la main gauche une planchette sur laquelle elle a les yeux fixés. L'un des côtés de la planchette porte une figure géométrique, l'autre présente un médaillon accompagné de rinceaux et contenant

le profil d'un guerrier. Contre le socle, à gauche, deux livres et un globe terrestre.

Signé à gauche, sur le socle : J. BLANCHARD.

Le modèle a figuré au Salon de 1886 (n<sup>o</sup> 3524).

Celle de droite :

*L'Art*. — Statue. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ).

Elle est personnifiée par une jeune femme nue, assise sur une draperie posée sur un chapiteau ionique et ramenée sur son genou gauche. Sa tête est couronnée de laurier. Elle a un burin dans la main droite, et tient dans la main gauche un cartouche à volutes sur lequel est gravé un cheval ailé. A ses pieds, une palette, des pinces et un marteau de sculpteur.

Signé à gauche, sur le socle : L. MARQUESTE.

Salon de 1887 (n<sup>o</sup> 4266).

Ces statues ont été fondues par M. GRUET.

Les piédestaux des deux passages réservés sur le prolongement des guichets supportent des candélabres en bronze ; les quatre autres sont terminés par des amortissements en bronze composés d'une pomme de pin et de fenilles d'acanthé.

### FAÇADE PRINCIPALE

Elle s'étend sur la place de l'Hôtel de ville, et comprend une partie centrale reliée aux pavillons d'angle par des corps de bâtiments

intermédiaires. La partie centrale est la reproduction de la façade du BOCCADOR; elle présente onze travées et possède un rez-de-chaussée et un étage, à l'exception des deux dernières travées, à droite et à gauche, qui ont été surélevées d'un étage et affectent ainsi, dans leur partie supérieure, la forme d'un pavillon faisant pendant à ceux des angles. Cette partie de l'édifice est flanquée d'échauguettes carrées, et fait saillie sur les constructions voisines.

#### REZ-DE-CHAUSSÉE

Dans l'axe du rez-de-chaussée est percée une baie plein cintre donnant accès dans un grand vestibule installé parallèlement à la façade. À droite et à gauche se développent deux grandes arcades également plein cintre, au fond desquelles sont pratiquées des baies de même forme, ouvertes sur des guichets aboutissant à des cours intérieures. L'arcade de gauche occupe les deux premières travées de la façade, et l'arcade de droite les deux dernières.

La baie centrale est précédée d'un perron de cinq marches établi sur plan pentagonal, et l'intrados de son arc est décoré de salamandres et d'F couronnés. Elle est munie d'une porte en chêne à deux vantaux, et chaque vantail est divisé en trois panneaux. Le panneau inférieur est à caissons et séparé du panneau central par une frise dans laquelle est fixé un heurtoir en bronze formé d'un muse de lion. Le panneau central est chargé d'arabesques; au centre existe un médaillon circulaire contenant une figure demi-ronde bosse représentant :

Vantail de gauche :

*La Force.* — Médaillon. — Bronze. —

Diamètre 0<sup>m</sup>,30. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE). — 1880. — Date de la commande.

Elle est symbolisée par une tête d'homme couronnée de feuilles de chêne.

Vantail de droite :

*La Sagesse.* — Médaillon. — Bronze. —

Diamètre 0<sup>m</sup>,30. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

Elle est personnifiée par une tête de femme dont le front est ceint d'un diadème.

Dans le panneau supérieur est inscrit un arc plein cintre au milieu duquel est sculpté un écusson suspendu par un nœud de ruban à un muse de lion formant clef. L'écusson renferme une étoile. Des rosaces remplissent les écoinçons. Les retombées de l'arc sont soutenues par des pilastres ioniques. Le lin-

teau est orné de rinceaux. L'imposte est pourvue de vitres enchâssées dans des balustres. L'archivolte, qui encadre l'imposte, est couverte d'arabesques; elle s'appuie sur des colonnettes engagées dont la base est ornée de feuilles d'acanthé et repose sur de petits piliers carrés.

Cette porte a été exécutée par M. MAZAROT-RIBALLIER, d'après les dessins de BALLU.

Le tympan de la porte du milieu de l'ancien palais était primitivement occupé par une statue en bronze, demi-bosse, représentant *Henri IV à cheval* et exécutée par PIERRE BIARD le père. Cette statue, détruite pendant la Révolution, fut remplacée, en 1836, par une autre dont le modèle avait été fourni par LEMAIRE, de l'Institut.

Les deux arcades sont flanquées, à droite et à gauche, de deux colonnes, et leurs écoinçons portent des médaillons en attente. Les baies sont surmontées d'archivoltes avec caissons et rosaces. Elles sont fermées par des grilles en fer forgé dont les vantaux sont divisés par un assez large montant en deux parties verticales, comprenant chacune trois panneaux. Le panneau inférieur est composé d'enroulements rivés à quatre barreaux, dont deux se coupent diagonalement et les deux autres à angle droit; au centre se trouve un petit médaillon circulaire avec muse de lion. Le panneau du milieu est formé de montants et de traverses dont la rencontre donne naissance à de petits carrés; à chaque intersection s'épanouit une rosace. Le panneau supérieur présente des montants placés sur le prolongement de ceux du panneau précédent. Ces montants sont renforcés en haut et en bas par des brindilles et portent, de deux en deux, de petits écussons avec branches de laurier. L'imposte est remplie par des rinceaux encadrant un écusson aux armes de la Ville de Paris. Les panneaux sont séparés entre eux par une frise avec anneaux.

Ces grilles ont été exécutées dans les ateliers de M. BAUDRIT, d'après les dessins de BALLU.

Entre les colonnes sont creusées des niches circulaires avec dais et culs-de-lampe.

Les dais affectent assez la forme d'un petit édicule coiffé d'un dôme.

Dans la niche placée à gauche de l'arcade de gauche :

*Molière (Jean-Baptiste Poquelin dit),* 1622-1673, poète comique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. MOREAU-VAUTHIER (AUGUSTIN-JEAN). — 1881.

Il est représenté tête nue, les plis inférieurs

de son manteau ramenés sur le bras gauche, le bras droit replié et soutenu par la main gauche, un style dans une main et un manuscrit roulé dans l'autre. A ses pieds, un masque et des livres empilés.

Dans la niche de droite :

*Turgot (Anne-Robert-Jacques, baron de l'Aulne)*, 1727-1781, économiste et homme d'Etat. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. OLIVA (ALEXANDRE-JOSEPH). — 1881.

Il tient un manuscrit sur lequel est écrit : *Edits de 1776*. Son manteau est rejeté en arrière.

Dans la niche située à gauche de l'arcade de droite :

*Lavoisier (Antoine-Laurent)*, 1743-1794, chimiste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par IDRAC (JEAN-ANTOINE-MARIE). — 1883.

L'illustre chimiste est vêtu d'une longue redingote presque entièrement déboutonnée, et porte au cou un foulard négligemment noué. Il a dans la main droite un crayon et un carnet, et tient de la main gauche un tube qu'il plonge dans un creuset déposé sur un socle. Sa tête est penchée et ses yeux fixés sur le tube. A ses pieds, des livres; près du creuset, une cornue.

Dans la niche de droite :

*Voltaire (François-Marie Arouet de)*, 1694-1778, philosophe. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. COUTAN (JULES-FÉLIX). — 1882.

Il porte une veste, un justaucorps et un manteau dont les plis inférieurs sont ramenés sur son bras gauche. Il tient une plume et un manuscrit, et s'appuie sur une canne. A ses pieds, des livres et une couronne de laurier.

*Signé*, sur la tranche de l'un des livres : COUTAN.

Les six autres travées du rez-de-chaussée sont ajourées de fenêtres rectangulaires à meneaux couronnées de frontons triangulaires et percées dans des arcades aveugles en plein cintre inscrites au-dessus d'un haut soubassement. Dans les tympans des frontons, sont réservés des médaillons en attente. Chaque travée est flanquée de colonnes engagées d'ordre composite dont les dés ont la même hauteur que le soubassement sur lequel ils font une assez forte saillie. Le soubassement et les dés sont ornés de moulures affectant des formes diverses.

#### PREMIER ÉTAGE.

Il est pourvu de onze baies rectangulaires à meneaux. Les fenêtres ouvertes dans les deux premières et les deux dernières travées, au-dessus des arcades du rez-de-chaussée, sont moins hautes que les précédentes, mais elles sont surmontées d'un arc plein cintre formé de boucles et renfermant un œil-de-bœuf circulaire. Le premier étage possède seize niches dont les arcs reposent sur des consoles renversées, décorées de feuilles d'acanthe et de têtes humaines. Ces niches sont couronnées d'un fronton circulaire et soutenues par des espèces de chapiteaux formant cul-de-lampe que supportent des consoles renversées et posées sur la corniche de l'entablement qui fait ressaut en cet endroit, à l'aplomb des colonnes du rez-de-chaussée. Les culs-de-lampe ont été exécutés d'après deux modèles différents et sont la reproduction de culs-de-lampe primitifs. L'un se compose de culots et de feuilles d'acanthe au milieu desquels se trouvent une tête de chérubin et une chute de fruits; l'autre comprend un bouquet de fleurs suspendu par un nœud de ruban à un masque d'homme, et deux petits génies debout sur des cornes d'abondance.

Au-dessus des niches se détache une table d'inscription de forme rectangulaire.

Première niche, en commençant par la gauche :

*Goujon (Jean)*, 1515-1568, sculpteur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. ALLAR (ANDRÉ-JOSEPH). — 1882.

Il est vêtu d'un pourpoint et de hauts-de-chausses à crevés. Sa main gauche est repliée sur sa poitrine et tient un ciseau. Il pose la main droite, dans laquelle se trouve un marteau, sur une statuette inachevée. A ses pieds, un compas.

Deuxième niche :

*Budé (Guillaume)*, 1467-1540, érudit. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. NOEL (EDME-ANTONY-PAUL). — 1882.

Il est représenté en robe doublée d'hermine, une toque sur la tête, un livre dans le bras gauche.

Troisième niche :

*Montreuil (Pierre de, dit aussi Montereau)*, ? -1264, architecte. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ). — 1881.

Il a un compas dans la main droite et appuie la main gauche sur un plan à demi dé-

roulé et posé sur le chapiteau d'une colonnette. Sa tête est couverte d'une toque, et ses épaules sont protégées par une pèlerine jetée sur une courte tunique serrée à la taille.

Quatrième niche :

*Harlay (Achille de)*, 1536-1619, conseiller d'État. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. THABARD (MARTIAL-ADOLPHE).

Tête nue, robe et manteau, le bras droit allongé, la main gauche sur la poitrine.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1882 (n<sup>o</sup> 4864).

Cinquième niche :

*Bullant (Jean)*, 1510-1578, architecte. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. ALLAR (ANDRÉ-JOSEPH). — 1882.

Pourpoint, collerette à fraise, hauts-de-chausses à crevés, un compas dans la main droite, et la main gauche appuyée sur un plan déroulé et posé sur une colonnette.

Signé à droite, sur le socle de la colonnette : A. ALLAR.

Sixième niche :

*Dumoulin ou Dumolin (Charles)*, 1500-1556, jurisconsulte. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. DUPUIS (JEAN-BAPTISTE-DANIEL). — 1881.

Il est représenté en robe, un livre dans la main droite, le bras gauche en avant.

Septième niche :

*Estienne (Henri)*, 1460-1520, imprimeur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. ALLASSEUR (JEAN-JULES). — 1882.

Le célèbre imprimeur est vêtu d'une robe et d'un manteau; sa tête est couverte d'une toque. Il a une plume dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Huitième niche :

*l'iole (Pierre de)*, prévôt des marchands en 1533. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. SCHROEDER (LOUIS). — 1879.

Il a une toque, un manteau bordé de fourrure et une tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend une bourse. Sa main droite tient une truëlle, et sa gauche, une tablette d'inscription.

Neuvième niche :

*Miron (François)*, ? -1609, prévôt des marchands. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. ISELIN (HENRI-FRÉDÉRIC). — 1882.

François Miron a la tête coiffée d'une toque et porte une longue tunique recouverte d'un manteau ouvert. Il a dans la main droite un manuscrit à moitié déroulé sur lequel on lit : *Hôtel de ville*.

Dixième niche :

*Lallier (Michel)*, prévôt des marchands en 1436. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. AUBÉ (JEAN-PAUL).

Tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une bourse, chaperon sur la tête, un manuscrit roulé à la main.

Le modèle en plâtre a été exposé au Salon de 1882 (n<sup>o</sup> 4071).

Onzième niche :

*Molé (Mathieu)*, 1584-1656, homme d'État. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. DUPUIS (JEAN-BAPTISTE-DANIEL). — 1881.

Il est en robe, un manuscrit dans la main gauche.

Douzième niche :

*L'Etoile (Pierre de)*, 1540-1611, historien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. THABARD (MARTIAL-ADOLPHE).

Il porte le manteau rejeté en arrière, des hauts-de-chausses à crevés, une plume dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche.

Le modèle de cette figure a été exposé au Salon de 1882, sous le n<sup>o</sup> 3865.

Treizième niche :

*Boilcau (Étienne)*, prévôt des marchands en 1254. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. ALLOUARD (HENRI-ÉMILE). — 1881.

Vêtu d'une robe, et la tête couverte d'un chaperon, il appuie la main droite à la hanche et tient dans la main gauche le Livre des Métiers, dont il est l'auteur et dans lequel il semble lire.

Quatorzième niche :

*Bocador (Dominique de Cortone, dit Le)*, seizième siècle, architecte. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. BLANCHARD (JULES).

Il est en pourpoint, petit manteau, hauts-de-chausses à crevés, un marteau et un compas dans la main droite, une planchette dans la main gauche.

Le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1882 (n<sup>o</sup> 4118).

Quinzième niche :

*Lescot (Pierre)*, 1510-1578, architecte.

— Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. —

Par M. INJALBERT (JEAN-ANTONIN). — 1882.

Il est représenté en pourpoint et toque, un style dans une main et un plan dans l'autre. A ses pieds, un chapiteau.

Seizième niche.

*Pilon (Germain)*, 1535-1590, sculpteur.

— Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. —

Par M. INJALBERT (JEAN-ANTOINE). — 1882.

Il porte un pourpoint et un manteau dont les pans sont relevés et ramenés sur son bras gauche. Sa tête est coiffée d'une toque, son bras droit est pendant, et sa main gauche tient une statuette.

Au-dessus du premier étage règnent un entablement avec corniche à denticules et une balustrade à jour interrompue par un grand fronton circulaire brisé, derrière lequel se dresse un attique renfermant un cadran d'horloge.

Sur l'intrados du fronton sont couchées, au milieu de roseaux, deux figures allégoriques.

A gauche :

*La Seine*. — Statue. — Pierre. —

H. 1<sup>m</sup>, 70. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. MILLET (AIMÉ). — 1883.

Le fleuve est représenté sous les traits d'un homme à demi nu, couronné de roseaux, appuyé sur une urne et tenant une rame.

A droite :

*La Marne*. — Statue. — Pierre. —

H. 1<sup>m</sup>, 70. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. MILLET (AIMÉ). — 1883.

Elle est symbolisée par une femme appuyée sur une urne, les cheveux dénoués et flottant sur le dos, une draperie roulée autour des reins, un gouvernail dans la main droite.

La balustrade est décorée d'S feuillagés et de balustres.

A droite et à gauche du cadran, sur des piédestaux en saillie, sont placés deux groupes.

A gauche :

*L'Instruction*. — Groupe. — Pierre. —

H. 3<sup>m</sup>. — Par HIOLLE (ERNEST-EUGÈNE). — 1882.

Un homme, à demi nu et debout, tient un compas dans la main droite et un drapeau dans la main gauche. Il pose la pointe de son

compas sur une carte dépliée représentant une mappemonde. A ses pieds, deux petits génies. Celui de gauche est assis et montre un livre ouvert devant lui. L'autre est debout; il a un marteau dans une main et un ciseau dans l'autre.

A droite :

*Le Travail*. — Groupe. — Pierre. —

H. 3<sup>m</sup>. — Par HIOLLE (ERNEST-EUGÈNE). — 1882.

Un homme à demi couvert par une peau de mouton roulée autour des reins serre un marteau dans la main droite et présente une espèce de creuset de la main gauche. A ses pieds, une gerbe de blé. Un petit enfant, debout à sa droite, s'appuie sur le manche d'une charrue; près de lui, des épis de blé et des grappes de raisin. Un second enfant est assis à sa gauche, une équerre à la main.

Signé sur l'équerre : E. HIOLLE.

#### ATTIQUE.

L'attique présente deux parties dominées par un fronton triangulaire entrecoupé, dont le tympan est occupé par un écusson aux armes de la Ville. Il est encadré de pilastres ornés de chutes de fruits et de fleurs. Une petite table d'inscription placée au milieu des fleurs porte le millésime de 1882. Sur chacune des faces latérales se détache un masque accompagné d'une chute de fruits et posé sur une moulure qui sépare les deux parties de l'attique. Ce motif sert à relier la partie supérieure à la partie inférieure dont la largeur est plus grande. Cette dernière partie contient le cadran; dans l'autre est sculptée une figure assise représentant :

*La Ville de Paris*. — Haut relief. —

Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. GAUTHIERIN (JEAN). — 1882.

Elle est assise, de face, sur la proue d'un navire, la tête ceinte d'un diadème, la robe serrée à la taille par une riche ceinture, le manteau rejeté en arrière et flottant, la main droite sur un gouvernail, une branche de laurier dans la main gauche. Ses pieds sont posés sur un socle faisant saillie au-dessus du cadran.

Sur l'extrados du fronton, deux figures assises.

A gauche :

*La Prudence*. — Statue. — Pierre. —

H. 1<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>, 90. — Par M. GAUTHIER (CHARLES). — 1881.

Elle porte une draperie fendue sur le côté

gauche, retenue à la taille par une ceinture et légèrement relevée sous les seins par une courroie passée sur l'épaule droite. Sa main gauche tient une palme, et sa main droite un miroir autour duquel s'enroule un serpent.

A droite :

*La Vigilance.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>,90. — Par M. GAUTHIER (CHARLES). — 1881.

Elle a une palme dans la main droite et un sablier dans la main gauche. Ses pieds sont chaussés de cothurnes; sa draperie est roulée autour de la taille et fendue sur le côté gauche.

#### COMBLE.

L'attique se détache sur un comble très-élevé couronné par une crête à jour et dominé par un campanile. Au bas, et de chaque côté de l'attique, se trouve une lucarne surmontée d'un acrotère couronné par deux consoles renversées en guise de fronton. Chacune de ces lucarnes présente une baie plein cintre dont les pieds-droits sont ornés d'un masque.

Dans les écoinçons de la lucarne de gauche :  
*Renommées.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. VILAIN (VICTOR). — 1881.

Elles présentent une palme d'une main et soutiennent de l'autre les rameaux de laurier qui décorent la clef.

Dans les écoinçons de la lucarne de droite :  
*Renommées.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. LECOINTE (AIMÉ-JOACHIM-LÉON). — 1881.

Elles tiennent une palme et couronnent de lauriers le chiffre sculpté dans la clef.

La crête est interrompue par six piédestaux supportant des statues.

Sur le premier piédestal, à gauche du campanile :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). — 1881.

Il est armé de toutes pièces, serre une oriflamme dans la main droite et présente de la main gauche une épée, la pointe en bas. Son armure est celle du commencement du seizième siècle : bassinot auquel est fixée une visière à la bavère qui s'emboîte sous le gorgerin, colletin articulé; suretot de mailles; cuirasse à brigantine, avec brassards, cubitières, spallières et sautoir; gantelets; cuissots articulés au-dessus des genouillères armées

latéralement de larges gardes; grèves articulées au-dessous des genouillères et couvrant les chevilles; solcrets et talonniers rapportés; mollettes à cinq rais.

Sur le deuxième piédestal :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par PASCAL (FRANÇOIS-MICHEL). — 1881.

Il appuie la main gauche sur le pommeau de son épée; son armure est à peu près semblable à celle du précédent, avec cette différence que la cuirasse est à tassettes et pansière articulées.

Sur le troisième piédestal :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON). — 1881.

Reproduction du premier.

Sur le premier piédestal, à droite du campanile :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. TOURNIER (VICTOR). — 1881.

Il tient une oriflamme dans la main gauche et une épée dégainée dans la main droite. Son costume ne diffère guère de celui des hommes d'armes précédents. La tête est coiffée d'un armet; sa cuirasse est à pansière et tassettes.

Sur le deuxième piédestal :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. TOURNIER (VICTOR). — 1881.

Même costume que ci-dessus. Son épée est au fourreau, et sa main droite est appuyée à la hanche.

Sur le troisième piédestal :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. TOURNIER (VICTOR). — 1881.

Reproduction du premier.

#### CAMPANILE.

Le campanile est construit en bois et recouvert en plomb. Il s'élève sur un double soubassement; le premier de forme carrée, le second de forme octogonale. Le premier soubassement est flanqué à ses quatre angles de pilastres disposés suivant la diagonale et couronné par une corniche ornée d'un câble et soutenue par des consoles. La face principale et la face postérieure sont pourvues cha-

cune d'un œil-de-bœuf entouré d'une guirlande de fruits et surmonté d'un cartouche avec tête humaine formant clef. La corniche fait ressaut au droit des pilastres, et les parties d'angle laissées libres par la différence des plans des deux soubassements sont occupées par des socles supportant :

*Une Chimère.* — Bronze. — H. 1<sup>m</sup>,90.  
— Par M. GAIN (AUGUSTE). — 1881.

L'extrémité de ses ailes est repliée.

Quatre des faces du second soubassement sont percées d'un œil-de-bœuf ménagé dans un cartouche rectangulaire à crossettes accompagné de rameaux, de lauriers, de chutes de fruits et d'une tête de Mercure en guise de clef.

Le campanile proprement dit possède huit arcades plein cintre entre lesquelles viennent s'ajuster des colonnes engagées d'ordre composite dont les fûts sont chargés de guirlandes et de bouquets de fruits. Entre les arcades règne une balustrade à jour. L'entablement fait ressaut à l'aplomb des colonnes et supporte en cet endroit des vases à flammes. Le campanile est coiffé d'un dôme imbriqué et surmonté d'une plate-forme circulaire servant de base à un lanternon composé lui-même d'un dôme et de huit arcades séparées par des pilastres doriques. La plate-forme est close par une balustrade en fer forgé à claire-voie.

#### DEUXIÈME ÉTAGE.

Le deuxième étage, qui correspond aux deux travées de gauche de la partie centrale et forme pavillon, est limité extérieurement par des pilastres d'angle cannelés, d'ordre composite. Il offre, en façade, deux baies plein cintre avec pilastres et archivolte à canaux. Ces baies sont à meneaux, avec allège moulurée. Au-dessus se trouve un cartouche en forme de bouclier portant une couronne urbaine. Dans cet étage sont creusées deux niches dont la partie sphérique est décorée d'une coquille et l'archivolte de piécettes. L'une de ces niches s'ouvre à gauche de la première fenêtre, et la seconde entre les deux fenêtres.

Niche de gauche :

*Mansart (Jules Hardouin dit), 1646-1708,* architecte. — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. ALLOUARD (HENRI-ÉMILE). — 1880.

Il est couvert d'un justaucorps et d'un manteau, tient un compas d'une main et un plan de l'autre. A ses pieds, un chapiteau.

Dans la partie supérieure des pilastres sur

lesquels s'appuie l'archivolte de la niche, sont gravées la date de la naissance et celle de la mort de cet architecte : sur le pilastre de gauche, 1646, et sur celui de droite, 1708.

Niche de droite :

*De Thou (Jacques-Auguste), 1553-1617,* historien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. AMY (JEAN-BARNABÉ). — 1881.

Il est représenté en robe, une plume dans la main droite, un livre ouvert dans la main gauche.

Sur les pilastres sont gravées les deux dates : 1553 et 1616. Cette dernière date est fautive. De Thou est mort le 7 mai 1617.

La partie comprise entre la niche de gauche et la première fenêtre et celle qui se trouve entre la deuxième fenêtre et les pilastres d'angle sont remplies chacune par une pendeloque suspendue par un nœud de ruban à un muse de lion et composée d'un cartouche, d'une table d'inscription et de chutes de fleurs et de fruits. Le cartouche de la première pendeloque contient une gerbe de blé, et le cartouche de la seconde un cep de vigne. On lit sur la table de celle-ci : VIGNE, et sur la table de celle-là : BLÉ. Le même motif est reproduit sur la façade en retour, entre le pilastre d'angle et la fenêtre dont cette façade est ajourée. Dans le cartouche est sculpté un caducée; dans la table d'inscription est gravé : COMMERCE.

Ces pendeloques ont été exécutées d'après les modèles de M. VILLEMOT (LOUIS).

Au-dessus de cet étage règne un entablement avec frise à consoles. A la base de la toiture, et au droit de chaque pilastre d'angle, surplombe une gargouille ornée d'une tête humaine et de feuilles d'acanthe.

Dans l'axe du comble, et à sa partie inférieure, existe une lucarne semblable à celles du comble de la partie centrale.

Dans les écoinçons :

*Renommées.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par VERCY (CAMILLE DE). — 1881.

Elles présentent une palme d'une main et tiennent de l'autre les branches de laurier dont la clef est décorée.

De chaque côté de la crête se dresse un piédestal.

Sur le piédestal de gauche :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre re-

poussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par PERREY (AIMÉ-NAPOLÉON).

Reproduction de celui déjà décrit.

Sur le piédestal de droite :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. TOURNIER (VICTOR).

Reproduction de celui qui est placé sur le piédestal central, à droite du campanile.

De chaque côté du comble s'élève une grande cheminée divisée en deux parties inégales par une frise décorée de postes et soutenue par des triglyphes. La partie inférieure est unic. La partie supérieure est encadrée de pilastres ioniques, et occupée par un cadre à crossettes suspendu à un mufler de lion accompagné de branches de laurier. Ce cadre renferme un cartouche ovale au milieu duquel sont sculptées les deux lettres R et F. La cheminée est terminée par un acrotère supporté par des consoles et orné de médaillons circulaires contenant des S feuillagés. Les médaillons sont séparés par des balustres. Les petits côtés de cette cheminée sont également unis dans leur partie inférieure et n'ont qu'un pilastre pour toute décoration dans leur partie supérieure.

Le deuxième étage qui surmonte les deux travées de droite est semblable à celui de gauche.

Niche de gauche :

*Pasquier (Étienne)*, 1529-1615, avocat et homme d'État. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. GUITTON (GASTON-VICTOR-ÉDOUARD-GUSTAVE). — 1881.

Drapé dans un manteau, le bras droit pendant, le bras gauche replié sur la poitrine.

Sur les pilastres de la niche, les deux dates, 1529-1615.

Niche de droite :

*Le Nostre (André)*, 1613-1700, architecte et dessinateur de jardins. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par MARCELLIN (JEAN-ESPRIT). — 1880.

Il a le bras droit pendant et relève les pans de son manteau de la main gauche, dans laquelle se trouve un manuscrit déroulé.

Sur les pilastres sont gravées les dates : 1612-1700. La date de 1612 est fautive. Le Nostre est né le 12 mars 1613.

Écoinçons de la lucarne.

*Renommées.* — Bas-relief. — Pierre. —

H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. CA-LOT (ÉMILE-EMMANUEL). — 1881.

Celle de gauche tient une trompette d'une main, et de l'autre couronne de lauriers un R sculpté dans la clef. Celle de droite embouche une trompette et montre la couronne de laurier.

Pendeloques.

Le cartouche de la pendeloque de gauche contient un bouquet de fruits ; le cartouche de celle de droite, un bucrâne, et le cartouche de la pendeloque qui décore la façade en retour porte un dauphin et une ancre. On lit sur la table de la première : *Fruits* ; sur la table de la deuxième : *Boucherie*, et sur celle de la troisième : *Navigation*.

Ces motifs ont été exécutés sur les dessins de M. VILLEMENOT (LOUIS).

Comble.

Sur le piédestal de gauche :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par PASCAL (FRANÇOIS-MICHEL).

Reproduction de la statue décrite plus haut.

Sur le piédestal de droite :

*Un Chevalier.* — Statue. — Cuivre repoussé et doré. — H. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. TOURNIER (VICTOR).

Reproduction de la statue qui occupe le premier piédestal, à droite du campanile.

Façades en retour de la partie centrale.

Elles offrent, au rez-de-chaussée, une baie rectangulaire surmontée d'un arc plein cintre ; au premier étage, une petite fenêtre de même forme que la précédente et couronnée d'un fronton triangulaire, et, au deuxième étage, une baie plein cintre à meneaux. Le mur de ce dernier étage est caché en partie par les combles des bâtiments intermédiaires.

#### ÉCHAUGUETTES.

Elles ont la même hauteur que les pavillons, et reposent sur un encorbellement soutenu par un soubassement formant rez-de-chaussée. La partie inférieure des soubassements est ornée de losanges moulurés sur ses quatre faces ; la partie supérieure est ajourée de baies plein cintre. L'encorbellement se compose d'une frise à canneaux supportée par des consoles et de petites arcatures séparées entre elles par des pilastres composites terminés par des culs-de-lampe. Chaque arcature renferme une coquille. L'entablement qui surmonte l'encorbellement se

raccorde à celui de l'étage correspondant de la façade. Le premier étage est éclairé par des baies rectangulaires à meneaux avec pilastres et corniche saillante au-dessus de laquelle existe une mezzanine accostée de consoles renversées formant ailerons et couronnées de deux consoles également renversées en guise de fronton. Le deuxième étage est encadré de pilastres d'angle cannelés d'ordre composite et ajouré de baies semblables à celles du deuxième étage de la partie centrale. La frise de l'entablement est ornée de consoles, et à l'aplomb des pilastres se détachent, en façade, deux gargouilles identiques avec celles décrites précédemment.

BÂTIMENT INTERMÉDIAIRE  
DE GAUCHE.

Il comporte sept travées divisées par des pilastres ioniques au rez-de-chaussée, et par des colonnes engagées au premier étage.

Le rez-de-chaussée offre des baies plein cintre avec allège moulurée, et la partie qui correspond au soubassement est ajourée de baies géminées rectangulaires. Ces dernières ouvertures éclairent le bureau des postes installé à l'Hôtel de ville. Le premier étage est muni de baies également rectangulaires avec chambranle, corniche et écusson en guise de clef. Au-dessus de chacune de ces baies est pratiquée une mezzanine encadrée de pilastres qui soutiennent une corniche à denticules couronnée par un vase à flammes accosté de consoles renversées. Les lignes de la corniche des mezzanines se raccordent à celles de l'architrave de l'entablement du premier étage, de telle sorte que les vases et les consoles se détachent sur la frise dudit entablement. Cet entablement fait ressaut au droit de chaque colonne et sert ainsi de socle à une série de statues symboliques disposées dans l'ordre suivant :

*La Ville d'Amiens.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. PETIT (STÉPHANE). — 1880.

Elle est drapée, serre dans la main droite la poignée d'une épée dont la pointe est à terre, et présente de la main gauche une branche de laurier et un manuscrit roulé.

Cette statue a été exécutée par M. PETIT, d'après une esquisse de CARLIER (François-Emile) décédé avant d'avoir achevé son travail.

*La Ville de Rouen.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. CHRÉTIEN (EUGÈNE-ERNEST). — 1881.

Drapée, des fruits sur le bras droit, la

main gauche sur un écu portant les armes de la Ville.

*La Ville du Havre.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. CHABRIÉ (JEAN-CHARLES). — 1881.

Elle est vêtue d'un corsage à festons et d'une jupe à plis tombants, pose la main droite sur une ancre et tient dans le bras gauche une corne d'abondance d'où tombent des petits barils et des poissons.

*La Ville de Caen.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LE DUC (ARTHUR-JACQUES). — 1881.

Elle est représentée couverte d'une draperie passée sur l'épaule droite, le pied droit sur une gerbe de blé, les mains appuyées sur une rame.

*La Ville du Mans.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. BARRAU (THÉOPHILE).

Elle est protégée par une draperie retenue à la taille par une ceinture, porte un chapon dans le bras droit et place la main gauche sur un écu aux armes de la Ville.

Signé derrière, sur la draperie : BARRAU, 1880.

*La Ville de Rennes.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. DEMAÏLLE (LOUIS). — 1881.

Manteau passé sur l'épaule gauche, gerbe de blé dans la main droite, et main gauche à la hanche.

*La Ville de Brest.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. BAILLY (CHARLES-ÉLIE). — 1881.

La draperie est serrée à la taille par une ceinture; la main droite est posée sur un écu aux armes de la Ville, et la main gauche tient un gouvernail.

*La Ville de Nantes.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LE BOURG (CHARLES-AUGUSTE). — 1881.

Seins nus, draperie roulée autour de la taille, un trident dans la main droite, la main gauche sur un écu aux armes de la Ville.

Ce corps de bâtiment est couvert d'un comble terminé en terrasse. Le comble est percé de trois lucarnes en pierre et de trois autres en bois recouvertes en plomb. Les lucarnes en pierre sont encadrées de pilastres entre lesquels s'ouvre une baie rectangulaire avec clef, frise ornée de postes, corniche et

acrotère accosté d'ailerons et surmonté d'un fronton triangulaire. Dans l'acrotère, un écusson et des branches de laurier. Les autres lucarnes sont couronnées de consoles renversées; leurs baies sont également rectangulaires.

Le membron du comble est limité par deux moulures dont l'une est composée de perles, et l'autre d'un câble. Le talon est orné de feuilles d'acanthe et de palmettes; il offre, de distance en distance, des cartouches accompagnés de rameaux de laurier et de chutes de fruits. Chaque écusson contient un masque. Aux angles se trouvent des écussons portant un R.

BATIMENT INTERMÉDIAIRE  
DE DROITE.

Même disposition que le précédent.

Au-dessus de l'entablement :

*La Ville d'Orléans.* — Statue. — Pierre.  
— Par M. CHAMBARD (LOUIS-LÉOPOLD). — 1880.

Elle appuie la main droite à la hanche et tient dans la main gauche une épée dont la pointe est à terre. Sa robe est retenue à la taille par une ceinture, et son manteau est rejeté en arrière.

*La Ville de Bourges.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MARTIN (AUGUSTE).

Elle porte dans la main droite un modèle de cathédrale et tient dans la main gauche un écu aux armes de la Ville. La pointe de l'écu repose sur un chapiteau supportant une sphère.

*Signé sur la sphère :* MARTIN, 1880.

*La Ville de Tours.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. GODIN (EUGÈNE-LOUIS).

Tunique serrée à la taille par une ceinture, manteau passé sur l'épaule gauche, un livre ouvert dans une main, et dans l'autre un écu aux armes de la Ville. Sous l'écu, une urne renversée sur laquelle est jetée une grappe de raisin.

*Signé sur l'urne :* E. GODIN, 1881.

*La Ville de Poitiers.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. TALUET (FERDINAND). — 1881.

Draperie retenue sous les seins par une ceinture, un plan roulé et un marteau dans la main droite, la main gauche sur un écu aux armes de la Ville.

*La Ville de Limoges.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. SOBRE (HYACINTHE).

Son manteau est roulé autour de la taille et soutenu par une courroie passée sur l'épaule droite. Elle tient un vase dans la main droite et appuie la main gauche sur un écu aux armes de la Ville.

*Signé sur l'écu :* H. SOBRE, 1880.

*La Ville de Bordeaux.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MAILLET (JACQUES-LÉONARD). — 1880.

Drapée, un gouvernail dans une main, une corne d'abondance dans l'autre.

*La Ville de Toulouse.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par PROUHA (PIERRE-BERNARD). — 1880.

Elle a un bouquet de fleurs dans la main droite et pose la main gauche sur un écu aux armes de la Ville. La draperie qui la recouvre est frangée et serrée à la taille par une ceinture à boucle ciselée. Sous l'écu, une urne; derrière l'urne, une branche de laurier sur laquelle est posé un oiseau.

*La Ville de Montpellier.* — Statue. —  
Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par LAVIGNE (HUBERT). — 1880.

Sa main gauche est placée sur un écu, et sa main droite serre un diplôme à demi déroulé d'où pend un seau; ses cheveux flottent sur ses épaules. Elle a un corsage décolleté, une draperie roulée autour des reins et retenue par une riche ceinture.

Toutes ces statues ont la tête ceinte d'une couronne urbaine.

PAVILLON NORD-OUEST.

Côté de la rue de Rivoli.

Il est encadré de deux parties légèrement en saillie occupées par des niches voûtées en cul-de-four et creusées entre des pilastres ioniques au rez-de-chaussée, des pilastres cannelés et rudentés d'ordre composite au premier étage, et des colonnes engagées de même ordre au deuxième étage. La partie supérieure des colonnes est cannelée; la partie inférieure est ornée, soit d'écussons, soit de tables d'inscription suspendus par des nœuds de rubans à des patères auxquelles sont, en outre, accrochées des serviettes ou des guirlandes de fleurs formant festons. Les écussons portent les armes de la ville de Paris, et les tables le millésime 1881.

Le rez-de-chaussée de ce pavillon est ajouré de baies plein cintre avec pilastres ioniques. Le premier étage est éclairé par une baie

rectangulaire surmontée d'une mezzanine identique avec celle du premier étage des bâtiments intermédiaires. Toutefois, le chambranle de la grande baie est orné de boueues, et sa corniche de dentelures. Ces deux ouvertures sont pratiquées entre des colonnes engagées et cannelées d'ordre composite. L'entablement fait ici encore ressaut à l'aplomb des colonnes, et la partie de la frise comprise entre les deux ressauts est décorée de quatre consoles.

Le deuxième étage présente une baie pleine avec archivolte à canneaux et rosaces dans les écoinçons. Cette baie est flanquée de pilastres composites avec cannelures dans la partie supérieure, cartouche et palmette dans la partie inférieure. Elle est précédée d'un balcon en pierre garni de balustres.

Les niches du rez-de-chaussée reposent sur une simple moulure. Au-dessus, existe une table saillante dans laquelle sont gravées les dates de la naissance et de la mort du personnage dont elles abritent la statue. Les niches du premier et du deuxième étage sont ornées de coquilles sculptées au-dessus de la moulure d'imposte, terminées par des culs-de-lampe et surmontées de tables d'inscription présentant les mêmes indications que ci-dessus. Les tables du premier étage sont accrochées à une patère par un nœud de rubans; celles du deuxième étage sont couronnées de consoles renversées. L'entablement a sa frise chargée de consoles. Le chéneau est dissimulé par un aérotyre qui, à l'aplomb des parties en saillie formant encadrement, supporte un écusson accosté de consoles renversées et accompagnées de guirlandes de fruits et de fleurs. Sur l'écusson est posée une couronne urbaine; au centre est sculpté un R.

Dans la niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Bailly (Jean-Sylvain)*, 1736-1793, savant et homme politique, premier maire de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. AIZELIN (EUGÈNE). — 1882.

Il a le bras droit pendant, le bras gauche replié, un papier à moitié déroulé à la main, et semble parler. Sur son habit est passée une écharpe; son manteau est rejeté en arrière. Derrière lui, un petit socle.

*Signé sur le socle* : E. AIZELIN.

Dans la table : 1736-1793.

Niche de droite :

*Ledru-Rollin (Alexandre-Auguste Ledru, dit)*, 1807-1874, orateur et homme

politique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par LONGEPIED (LÉON-EUGÈNE).

Il porte une redingote boutonnée et une écharpe passée sur sa redingote. Son bras droit est pendant, et sa main gauche tient un manuscrit. Derrière lui, une urne sur laquelle on lit : *Scrutin*. Sur l'urne, des livres et une couronne de laurier.

*Signé sur l'une des faces de l'urne* : L. LONGEPIED, 1882.

Dans la table : 1807-1874.

Niche de gauche du premier étage :

*Alembert (Jean le Rond d')*, 1717-1783, géomètre et philosophe. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. RODIN (AUGUSTE). — 1882.

Il est représenté le bras droit replié sur la poitrine, un manuscrit dans la main gauche, l'habit presque entièrement déboutonné. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1717-1783.

Niche de droite :

*Courier de Méré (Paul-Louis)*, 1772-1825, helléniste et écrivain. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. HOUSIN (ÉDOUARD-CHARLES). — 1882.

Il porte une longue redingote boutonnée dont le pan droit se relève légèrement et laisse voir sa jambe. Ses pieds sont chaussés de bottes à revers. Sa main droite tient un crayon, et sa main gauche un papier déroulé sur lequel on lit : *Simple discours*, 1821. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1772-1825.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Richelieu (Armand-Jean Du Plessis de)*, 1585-1642, cardinal-ministre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. TURCAN (JEAN). — 1880.

Il présente un papier de la main droite, et de la main gauche relève les pans d'un manteau doublé d'hermine qui recouvre sa robe.

Dans la table : 1583-1642.

La première de ces dates est fautive; Richelieu est né le 9 septembre 1585.

Niche de droite :

*Le Sueur (Eustache)*, 1616-1655, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. BOURGEOIS (LOUIS-MAXIMILIEN). — 1880.

Il est en pourpoint et eulotte bouffante, un style dans la main droite, un carton dans la gauche.

Dans la table, 1616-1655.

## FACADE EN RETOUR

Chacun des étages de cette façade est occupé par une niche encadrée de colonnes et de pilastres semblables à ceux des étages correspondants de la façade.

Dans la niche du rez-de-chaussée :

*Pigalle (Jean-Baptiste)*, 1714-1785, sculpteur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par LOISON (PIERRE).

Veste et justaucorps, un eiseau dans la main droite, la main gauche appuyée sur son manteau jeté sur un socle.

Dans la table : 1714-1785.

Le modèle en plâtre de cette statue est inscrit sous le n° 3899 du catalogue du Salon de 1883.

Niche du premier étage :

*Fagon (Guy-Rescenne)*, 1638-1718, botaniste et médecin du Roi. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. BARTHÉLEMY (RAYMOND). — 1882.

Il est en robe, manteau et rabat, le bras droit pendant, des branches de chêne dans le bras gauche. A ses pieds, une coupe autour de laquelle s'enroule un petit serpent.

Dans la table : 1638-1718.

Niche du deuxième étage :

*Sauval (Henri)*, 1623-1676, antiquaire, historien de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. BOUCHER (ALFRED). — 1881.

Il a les bras croisés, dans l'attitude de la méditation, un style dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. Un manteau, dont les plis inférieurs sont ramenés sur son bras gauche, découvre un pourpoint et une eulotte bouffante.

Dans la table : 1620-1670.

Ces deux dates sont fautives. Sauval est né en 1623 et décédé en 1676.

Le comble du pavillon est terminé par une terrasse limitée par une balustrade semblable à celle qui couronne le deuxième étage de la partie centrale, avec cette exception que les médaillons sont à jour et que les quatre angles sont marqués par de petits piédestaux supportant des vases d'amortissement. La lucarne comporte une baie plein cintre avec archivolt à canneaux et rosaces, colonnes cannelées d'ordre composite, frise avec grecque et corniche à denticules. Des boucliers et des rameaux de laurier en remplissent les écoinçons. Au-dessus s'élève un acrotère flanqué d'ailerons et dominé par un fronton triangulaire. Cet acro-

tère contient un écusson, et le tympan de son fronton une rosace. Au pied des colonnes, à droite et à gauche de la lucarne, est posé un vase à flammes. Sur la pente du comble, du côté des bâtiments intermédiaires, se dresse une grande cheminée divisée en deux parties par une frise armée de triglyphes. La partie inférieure est tout unie; dans la partie supérieure se détache un cadre rectangulaire renfermant un médaillon avec un R au centre. La cheminée se termine par un acrotère soutenu par des consoles.

## PAVILLON SUD-OUEST.

Côté du quai.

Il a reçu la même disposition que le précédent, à l'exception du premier étage qui possède une baie plein cintre dont la clef est décorée d'un écusson avec branches de laurier et tête de femme ailée, et dont chacun des écoinçons renferme un médaillon en attente.

Niche de gauche du rez-de-chaussée.

*Michelet (Jules)*, 1798-1874, historien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. TURCAN (JEAN). — 1882.

Il porte une redingote, un pardessus replié sur son bras gauche, et tient un livre dans la main droite.

Dans la table : 1798-1874.

Niche de droite :

*Pache (Jean-Nicolas)*, 1746-1823, homme politique, maire de Paris. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par CAILLÉ (JOSEPH-MICHEL). — 1882.

Il est représenté un papier dans la main droite et lisant, le bras gauche pendant, une écharpe passée sur son habit. A ses pieds, à droite, une carte à demi dépliée, et à gauche sur un socle, des volumes.

Signé, sur la base du socle : J. CAILLÉ.

Dans la table : 1746-1823.

Niche de gauche du premier étage :

*Hérold (Louis-Joseph-Ferdinand)*, 1791-1833, musicien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE). — 1882.

Il pose la main droite sur le bout d'un piano et tient dans la main gauche un manuscrit. Sur les côtés du piano sont inscrits les titres de ses principaux ouvrages : *Marie, Zampa, le Pré aux Clercs*. Son manteau est rejeté en arrière et laisse voir l'habit dont il est vêtu.

Signé, sur le socle du piano : CHAPU.

Dans la table : 1791-1833.

Niche de droite :

*David (Jacques-Louis)*, 1748-1825, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par M. BAUJAL (JEAN-BAPTISTE). — 1882.

Il porte un habit, un pantalon collant et des bottes à revers, et se dispose à prendre de la couleur sur sa palette. A ses pieds, des pineaux et des cartons.

Dans la table : 1748-1825.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Tourville (Anne-Hilarion de Cotentin, comte de)*, 1642-1701, marin. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. PEYNOT (ÉMILE-EDMOND). — 1881.

Il étend le bras droit en avant dans l'attitude du commandement, et appuie la main gauche sur une ancre. Sa tête est coiffée d'un chapeau orné de plumes; sa taille est ceinte d'une écharpe, et ses pieds sont chaussés de bottes fort évasées.

Signé, sur l'ancre : E. PEYNOT.

Dans la table : 1642-1701.

Niche de droite :

*Catinat (Nicolas de)*, 1637-1712, maréchal de France. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MASSOULLE (PAUL-ARTHUR). — 1881.

Il est botté, cuirassé et couvert d'un manteau rejeté en arrière. Son bras droit est pendant, et sa main gauche tient un bâton de commandement. A ses pieds, un gabion.

Dans la table : 1637-1712.

#### FAÇADE EN RETOUR.

Niche du rez-de-chaussée :

*Fourcroy (Antoine-François, comte)*, 1755-1809, chimiste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. FRANCESCHI (JULES). — 1882.

Gilet, habit, jabot et culotte collante, les yeux fixés sur une fiole qu'il tient dans la main droite, le bras gauche pendant. A ses pieds, des livres, un fourneau sur lequel se trouvent une cornue et divers instruments de chimie.

Dans la table : 1755-1809.

Niche du premier étage :

*La Bruyère (Jean de)*, 1645-1696, moraliste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par M. BECQUET (JUST). — 1882.

Habit, culotte bouffante, jabot et man-

chettes de dentelles, les bras croisés, le menton appuyé sur la main droite, un livre dans la main gauche. Derrière lui, un manteau jeté sur un socle.

Dans la table : 1645-1696.

Niche du deuxième étage :

*Rollin (Charles)*, 1661-1741, historien et humaniste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. DEBUT (DIDIER). — 1881.

Il est vêtu d'une robe et d'une pèlerine doublée d'hermine, tient un livre dans la main gauche et semble parler.

#### FAÇADE LATÉRALE SUR LA RUE DE RIVOLI.

Entre les deux pavillons d'angle, et sur leur prolongement, est construit un grand hall, élevé d'un rez-de-chaussée seulement, et dont la toiture en verre masque en partie le premier étage du bâtiment intermédiaire. Ce hall est affecté au service des emprunts.

#### PAVILLON NORD-EST

Côté de la rue Lobau.

La façade de ce pavillon, sur la rue de Rivoli, est limitée par deux parties en saillie semblables à celles ci-dessus décrites. Le rez-de-chaussée et le deuxième étage sont éclairés par trois baies identiques avec celles des étages correspondants des pavillons d'angle de la façade. Le premier étage est percé de trois fenêtres plein cintre au-dessus de chacune desquelles est sculpté un bouclier accompagné de rameaux de laurier et contenant une étoile. Des rosaces remplissent les écoinçons de ces trois fenêtres. La lucarne pratiquée à la base du comble est la reproduction de celle de la façade de ce même pavillon, avec cette seule différence que les consoles qui flanquent les acrotères de ces dernières sont remplacées ici par des vases à flammes avec des guirlandes de fruits.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Didot (Firmin)*, 1764-1836, graveur et fondeur de caractères typographiques. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CARLIER (ÉMILE-NESTOR-JOSEPH).

Il a les yeux fixés sur une épreuve qu'il tient à la main, et son pied droit est posé sur le socle d'une presse. Son habit est ouvert, et sa cravate est négligemment nouée. A ses

pieds, des livres. Contre la presse est appuyé un clihé.

*Signé, sur un des montants de la presse :*  
J. CARLIER, 1881.

Dans la table d'inscription : 1764-1836.

Niche de droite :

*Berryer (Pierre-Antoine), 1790-1868,*  
avocat. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>.  
— Par DUMAIGE (ÉTIENNE-HENRI). —  
1882.

Il est représenté en robe et plaidant, le bras droit en avant, un manuscrit dans la main gauche ramenée sur sa poitrine. Sa robe est légèrement entr'ouverte et laisse voir le haut de sa redingote.

Dans la table : 1790-1868.

Niche de gauche du premier étage :

*Foucault (Jean-Bernard-Léon), 1819-1868,*  
physicien. — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. GARNIER (GUSTAVE-ALEXANDRE). — 1882.

Son pardessus est déboutonné, sa main droite est passée dans sa redingote entr'ouverte, et sa main gauche posée sur une planchette sur laquelle est représentée la coupole du Panthéon avec le pendule et les petits monticules de sable dont il se servit pour démontrer le mouvement de rotation de la terre. On lit sur la planchette : 8 janvier 1851, date à laquelle il fit cette expérience. A ses pieds, divers objets de physique, notamment l'œuf électrique de Davy.

Dans la table : 1819-1868.

Niche de droite :

*Perromet (Jean-Rodolphe), 1708-1794,*  
ingénieur. — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. HUGOULIN (ÉMILE).

Il est en habit, eulotte et jabot, un style dans la main droite, une carte dans la main gauche.

*Signé, sur la carte :* E. HUGOULIN, 1882.

Dans la table : 1708-1794.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Boulle (André-Charles), 1642-1732,*  
ébéniste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30.  
— Par M. DAMPT (JEAN). — 1881.

Il porte une veste dont les manches sont retroussées, un tablier et une eulotte bouffante, tient un marteau et un ciseau dans la main droite, et appuie la main gauche sur un petit meuble.

Dans la table : 1642-1732.

Niche de droite :

*Ballin (Claude), 1615-1678,*  
orfèvre et eiseleur. — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par ROSS (ALFRED). —  
1882.

Pourpoint et eulotte bouffante, un compas dans la main droite et une aiguière dans la main gauche. A ses pieds, un plat ovale.

Dans la table : 1615-1678.

#### FAÇADE EN RETOUR.

Le premier et le deuxième étage, qui seuls s'élèvent au-dessus de la salle des Emprunts, ont reçu la même décoration que ceux de la façade précédente. Le premier étage est percé d'une baie rectangulaire et d'une mezzanine; le deuxième étage, d'une baie plein cintre avec archivolte à canneaux et à rosaces. Les ouvertures du premier étage sont pratiquées entre deux pilastres cannelés et rudentés d'ordre composite; l'ouverture du deuxième étage est flanquée de pilastres de même ordre, dont la partie supérieure est cannelée et la partie inférieure encadrée d'une moulure et ornée d'un cartouche suspendu à une patère par un nœud de ruban.

Niche de gauche du premier étage :

*Hérault de Séchelles (Marie-Jean), 1760-1794,*  
avocat général au Châtelet et homme politique. — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. CAPELLARO (CHARLES-ROMAIN).

Il a un habit à larges revers complètement boutonné et une écharpe autour des reins. Son bras droit est pendant, et sa main gauche tient un manuscrit sur lequel on lit : *Constitution de l'an II*. A ses pieds, des livres. Sur la couverture de l'un de ces livres est gravé : *Etat civil*. Derrière lui, un socle assez élevé.

*Signé, sur le socle :* C. CAPELLARO, 1881.

Dans la table : 1760-1794.

La niche de droite est remplacée par une porte donnant accès dans les écheneaux du toit de la salle des Emprunts.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Delaroche (Hippolyte, dit Paul), 1797-1856,*  
peintre. — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. FOURQUET (LÉON-CHARLES). — 1880.

Redingote entr'ouverte, bras droit replié, le menton appuyé sur la main, dans l'attitude de la méditation, une palette et des pinceaux dans la main gauche. A ses pieds, des cartons et un petit bas-relief.

Dans la table : 1797-1856.

Niche de droite :

*Bachelier (Jean-Jacques)*, 1724-1805, peintre d'animaux, fondateur de l'école des Arts décoratifs. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. PARIS (AUGUSTE). — 1881.

Il est représenté en veste, habit et jabot, le bras droit légèrement replié, une palette dans la main gauche.

Dans la table : 1724-1805. Ces deux dates sont fautives. Bachelier est né en 1724 ou 1725, et mort le 14 avril 1806. Sur son acte de décès, il est dit âgé de quatre-vingt-un ans.

#### SALLE DES EMPRUNTS.

Elle se compose de treize travées. Son soubassement est établi sur le prolongement de celui des pavillons, et présente trois baies cintrées surmontées d'un linteau orné de postes, d'une frise dans laquelle est scellée une table de marbre rouge et d'une corniche couronnée de consoles renversées. Ces trois baies sont percées dans l'axe du soubassement et fermées par des portes en fonte à deux vantaux et à panneaux rectangulaires. L'imposte est occupée par un cartouche et des branches de laurier. Les travées sont munies de fenêtres plein cintre pratiquées entre des pilastres ioniques dont la base repose sur des dés en saillie sur le soubassement. L'entablement se développe sur le prolongement de celui du rez-de-chaussée des pavillons. A l'aplomb de chaque pilastre existe un petit amortissement composé de consoles renversées. La salle des Emprunts est recouverte d'un toit vitré.

#### BÂTIMENT INTERMÉDIAIRE

Les deux étages de ce bâtiment comportent également treize travées séparées par des pilastres cannelés d'ordre composite et pourvues chacune d'une baie rectangulaire à chambranles moulurés. L'entablement supérieur possède une corniche à dentelures et fait ressaïnt au droit des pilastres pour supporter de petits piédestaux sur lesquels sont posés des vases à flammes décorés de guirlandes de fleurs. Le comble est éclairé par onze lucarnes, dont six en pierre et cinq en bois et plomb, exécutées sur les modèles de celles des bâtiments intermédiaires de la façade principale.

#### PAVILLON NORD-OUEST

Côté de la place de l'Hôtel de ville.

Il a reçu la même décoration que le pavillon Nord-Est (côté de la rue de Rivoli), sauf

en ce qui concerne le premier étage qui est ajouré de trois baies rectangulaires et de mezzanines semblables à celles déjà décrites.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Cavaignac (Éléonore-Louis-Godefroy)*, 1800-1845. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. DUMILATRE (ALPHONSE-JEAN). — 1882.

Il a une plume dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. Sa redingote est entièrement boutonnée et porte un large collet. A ses pieds, des manuscrits.

Dans la table d'inscription : 1801-1845. La première de ces dates est fautive. Cavaignac est né en 1800.

Niche de droite :

*Viollet-le-Duc (Eugène-Emmanuel)*, 1814-1879, architecte. — Statue. — Pierre. — H. 2 mètres. — Par M. DUMILATRE (ALPHONSE-JEAN). — 1882.

Il a le bras droit replié, la main passée dans sa redingote entr'ouverte; son bras gauche est pendant et son pardessus déboutonné. A ses pieds, des manuscrits et un chapiteau épannelé.

Signé, sur l'abaque du chapiteau : J. DUMILATRE.

Dans la table : 1814-1879.

Niche de gauche du premier étage :

*Vernet (Émile-Jean-Horace)*, 1789-1863. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par OUDINÉ (EUGÈNE-ANDRÉ).

Il est vêtu d'une espèce de veste collante et d'un long manteau frangé, rejeté en arrière et noué sous le menton par une cordelière. Une large ceinture est nouée autour de ses reins. Sa main droite est appuyée à la hanche, et sa main gauche tient une palette.

Dans la table : 1789-1863.

Le modèle en plâtre de cette figure a été exposé au Salon de 1882, sous le n° 4720.

Niche de droite :

*Sue (Marie-Joseph-Eugène)*, 1804-1857. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par M. CHEVALLIER (HYACINTHE). — 1882.

Il a une plume dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. Sa redingote est à moitié cachée sous un manteau dont les plis inférieurs sont relevés et ramenés sur son bras gauche. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1801-1857. La première de ces dates est fautive. Eugène Sue est né le 10 décembre 1804.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Sacy (Antoine-Isaac, baron Sylvestre de)*, 1758-1838, orientaliste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LEROUX (FRÉDÉRIC-ÉTIENNE).

Il ramène de la main droite sur ses genoux un large manteau qui laisse voir ainsi la partie supérieure de sa redingote. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1758-1838.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1881 (n° 4064).

Niche de droite :

*D'Anville (Jean-Baptiste-Bourguignon)*, 1697-1782, géographe. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. GRÉGOIRE (LOUIS). — 1881.

Il est en veste et habit, le bras droit pendant, un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, une sphère.

Dans la table : 1697-1782.

#### FAÇADE EN RETOUR.

La niche de gauche du premier étage est remplacée par une petite fenêtre rectangulaire.

Niche de droite :

*Trouchet (François-Denis)*, 1726-1806, jurisconsulte. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par M. DURRAY (VITAL-GABRIEL). — 1882.

L'illustre jurisconsulte est en Président de la Cour de cassation : robe, manteau d'hermine et pèlerine. A son cou est passé l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur. Son bras droit est pendant, et sa main gauche tient un manuscrit.

*Signé à droite, sur le socle : VITAL DUBRAY.*

Dans la table d'inscription : 1726-1806.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Wilhem (Guillaume-Louis Bocquillon, dit)*, 1781-1842, fondateur des Orphéons. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. RICHARD (FÉLIX). — 1881.

Il porte un habit boutonné et un manteau rejeté en arrière, tient un bâton dans la main droite et un cahier de musique dans la main gauche. A ses pieds, une lyre.

Dans la table : 1781-1842.

Niche de droite :

*Corot (Jean-Baptiste-Camille)*, 1796-1875, peintre. — Statue. — Pierre. —

H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LOMRARD (ÉDOUARD-HENRI). — 1883.

Veston déboutonné, calotte sur la tête, pinceau dans la main droite, palette dans la main gauche.

Dans la table : 1796-1874. La seconde de ces dates est fautive. Corot est décédé le 22 février 1875.

#### FAÇADE LATÉRALE SUR LE QUAI.

Cette façade est précédée d'un petit jardin clos par une balustrade établie sur un haut soubassement. Dans l'axe de la balustrade :

*Marcel (Étienne)*, prévôt des marchands. — Statue. — Bronze. — H. 4<sup>m</sup>,50. — Commencée par IDRAC (JEAN-ANTOINE-MARIE), terminée par M. MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ).

Il est représenté à cheval, en haut-de-chausses et sureot, la tête couverte d'un chaperon. A sa ceinture sont suspendus une amonière et un poignard. Il tient les rênes de son cheval d'une main, et de l'autre présente une épée et un édit royal.

Dans la frise du piédestal se détache l'inscription suivante, sculptée en pleine pierre :

LA VILLE DE PARIS A ÉTIENNE MARCEL, PRÉVÔT DES MARCHANDS, MORT EN 1358.

#### PAVILLON SUD-OUEST.

Côté de la place de l'Hôtel de ville.

Sa disposition, en façade, est identique avec celle du pavillon Nord-Est ci-dessus décrit (côté de la rue de Rivoli). Dans le cartouche qui remplit l'acrotère sont sculptés une rame et un trident attachés par un câble. Au-dessus des fenêtres du premier étage se détachent des cartouches accompagnés de fleurs et renfermant des bas-reliefs.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Rolaud (Marie-Jeanne Phlipou, madame)*, 1754-1793, publiciste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CHATROUSSE (EMILE). — 1882.

Elle porte une robe serrée à la taille par une large ceinture à boucle, un corsage décolleté à larges revers et un fichu. Ses cheveux sont dénoués et tombent sur ses épaules. Son bras droit est pendant, et sa main gauche tient un manuscrit. A son corsage sont piqués deux boutons de rose.

Dans la table d'inscription : 1754-1793.

L'auteur a exposé au Salon de 1882 (n° 4209) une reproduction en bronze de cette statue.

Niche de droite :

*Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de)*, 1626-1696, écrivain. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. AIZELIN (EUGÈNE). — 1882.

Elle est représentée les bras croisés, une plume dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche, en corsage et jupe retroussée et garnie de dentelles. Un collier de perles est passé à son cou.

Dans la table : 1626-1696.

Niche de gauche du premier étage :

*Béranger (Pierre-Jean de)*, 1780-1857, chansonnier. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. MOMBUR (JEAN). — 1882.

Redingote ouverte, un crayon dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1780-1857.

Niche de droite :

*Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de)*, 1732-1799, auteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. BOISSEAU (EMILE-ANDRÉ). — 1882.

Habit et gilet brodés, jabot et manchettes de dentelles, une plume dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, des manuscrits.

Dans la table : 1732-1797. La seconde de ces dates est fautive. Beaumarchais est mort le 19 mai 1799.

Au-dessus de la première fenêtre :

*Le Vent du Nord*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS). — 1882.

Il est symbolisé par une tête d'enfant, aux joues gonflées et aux ailes de chauve-souris.

Au-dessus de la deuxième fenêtre :

*La Nuit*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Elle est représentée par un croissant sur lequel est couchée une tête de femme, les yeux fermés, les cheveux flottants. Au coin et à droite, l'étoile polaire.

Au-dessus de la troisième fenêtre :

*Le Vent de l'Ouest*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Tête d'enfant aux joues gonflées et aux ailes de libellule.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Perrault (Charles)*, 1628-1703, littérateur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. VOYEZ (ÉMILE). — 1881.

Il porte un habit à moitié boutonné, un manteau rejeté en arrière et une eulotte bouffante. Sa main droite tient une plume et sa gauche un manuscrit.

Dans la table : 1628-1703.

Niche de droite :

*Boucher (François)*, 1703-1770, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. LAURENT (EUGÈNE). — 1881.

En veste et habit avec jabot et manchettes de dentelles, les bras croisés, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre.

Dans la table : 1703-1770.

#### FAÇADE EN RETOUR.

Elle est limitée extérieurement par une partie saillante semblable aux autres. La partie comprise entre la précédente et le bâtiment intermédiaire présente, au rez-de-chaussée, une petite fenêtre rectangulaire avec chambranle à crossettes, corniche à dentelles et consoles renversées en guise de fronton; au premier étage, un panneau avec cadre à crossettes, eul-de-lampe et fronton circulaire interrompu par un vase. Le mur du deuxième étage est divisé en deux parties inégales par un pilastre; il est décoré d'une pendeloque pareille à celles ci-dessus mentionnées.

Niche du rez-de-chaussée :

*Sand (Amantine-Lucile-Aurore Dupin, dame Dudevant, dite George)*, 1804-1876, romancier. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par BOURGEOIS (CHARLES-ARTHUR). — 1882.

Robe et corsage très simples mantelet sur les épaules, résille sur la tête, une plume dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche.

Dans la table d'inscription : 1804-1877. La seconde de ces dates est fautive. George Sand est morte le 7 juin 1876.

Niche du premier étage :

*Argenson (René-Louis de Voyer, marquis d')*, 1694-1757, homme d'État et économiste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. MARTIN (LOUIS). — 1882.

Habit richement brodé, jabot et manchettes de dentelles, cordon de Saint-Louis, épée au côté, manuscrit dans la main droite. A ses pieds, des livres et des cartes dépliées.

Dans la table : 1693-1757. La première de ces dates est fautive. D'Argenson est né le 18 octobre 1694.

Niche du deuxième étage :

*Le Brun (Charles)*, 1619-1690, premier peintre du Roi. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. RENAUDOT (JULES). 1881.

Habit à larges parements, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre. A ses pieds, un casque orné d'une plume et des cartons sur lesquels est jeté un manteau.

Dans la table : 1619-1690.

Le cartouche de la pendeloque contient une gerbe de blé dans laquelle est fixée une serpente. La table d'inscription est accompagnée d'une faux et d'un sarcloir.

On lit dans la table : *Agriculture*.

Cette pendeloque a été exécutée d'après le dessin de M. VILLEMENOT (LOUIS).

#### BATIMENT INTERMÉDIAIRE.

Il comprend treize travées ajourées de baies plein cintre et limitées par des pilastres ioniques au rez-de-chaussée et des colonnes cannelées et rudentées d'ordre composite au premier étage. Au-dessus des fenêtres de ce dernier étage existent des cartouches alternativement de forme ovale et rectangulaire, avec fruits, coquilles et branchages, et renfermant des bas-reliefs représentant :

Au-dessus de la première fenêtre :

*Le Verseau*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Un petit Génie ailé plane dans le ciel et tient une amphore d'où s'échappe un flot d'eau.

Au-dessus de la deuxième fenêtre :

*Les Poissons*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la troisième fenêtre :

*Le Bélier*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la quatrième fenêtre :

*Le Taureau*. — Bas-relief. — Pierre. —

H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la cinquième fenêtre :

*Les Gémeaux*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Deux enfants nus entrelacés et se tenant après les rayons d'une étoile.

Au-dessus de la sixième fenêtre :

*L'Erevisse*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la septième fenêtre :

*Janus*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Il est représenté par deux têtes accolées, l'une de Roi couronnée de fer et tournée vers l'Occident, et l'autre de la République, coiffée d'un bonnet phrygien et regardant l'Orient.

Au-dessus de la huitième fenêtre :

*Le Lion*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la neuvième fenêtre :

*La Vierge*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Une jeune femme, vêtue d'une draperie flottante qui lui découvre les bras et le sein gauche, tient un fuseau d'une main et une quenouille de l'autre.

Au-dessus de la dixième fenêtre :

*La Balance*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la onzième fenêtre :

*Le Scorpion*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la douzième fenêtre :

*Le Sagittaire*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Au-dessus de la treizième fenêtre :

*Le Capricorne*. — Bas-relief. — Pierre.

— H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VIL-  
LEMINOT (LOUIS).

L'entablement fait ressaut à l'aplomb de  
chaque pilastre et supporte des statues sym-  
boliques rangées dans l'ordre suivant, en com-  
mençant par la gauche :

*La Science.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LEPÈRE (ALFRED-  
ADOLPHE-ÉDOUARD). — 1882.

Elle élève un flambeau allumé de la main  
droite, tient dans la main gauche un globe et  
un miroir, et pose le pied gauche sur des  
livres. Les plis inférieurs de son manteau sont  
ramenés par devant, ses bras sont nus, et sa  
tête est ceinte d'une couronne de laurier. A  
ses pieds, une pile électrique.

*L'Histoire.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. ROBERT (EUGÈNE).  
— 1882.

Les yeux levés vers le ciel, un style dans  
la main droite et des tablettes dans la main  
gauche. Son manteau est roulé autour de la  
taille ; sa tête est couronnée de laurier.

*La Poésie.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. CAMBOS (JULES).

Draperie roulée autour de la taille, che-  
veux flottants, tête couronnée de roses, bras  
nus, une plume dans la main droite, la main  
gauche appuyée sur une lyre. A ses pieds,  
des livres.

Le modèle en plâtre a figuré au Salon de  
1882 (n° 4075).

*La Musique.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,50. — Par M. BASSET (URBAIN).

Elle est représentée les yeux levés vers le  
ciel, jouant de la lyre, vêtue d'une draperie  
ouverte sur le côté droit et retenue par une  
riche ceinture. A ses pieds, des cahiers de  
musique, un métronome et des livres.

*Signé, sur le métronome :* URBAIN  
BASSET.

Le modèle en plâtre a été exposé au Salon  
de 1883 (n° 3322).

*La Tragédie.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. OTTIN (AUGUSTIN-  
LOUIS-MARIE). — 1882.

Drapée dans un péplum et chaussée de co-  
thurnes, le bras droit pendant, un poignard à  
la main, le bras gauche replié sur la poitrine,  
le poing fermé, la tête baissée et ceinte  
d'une large couronne de chêne.

*La Comédie.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par M. SAINT-JEAN (GUSTAVE).  
— 1882.

Elle tient des verges dans la main droite et  
présente un masque de la main gauche. Les  
plis inférieurs de son manteau sont relevés  
et ramenés sur ses genoux.

*La Sculpture.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par M. MANIGLIER (HENRI-  
CHARLES).

Le torse nu, la partie inférieure du corps  
voilée par une draperie roulée autour de la  
taille et retenue par une courroie passée sur  
l'épaule gauche, un marteau dans la main  
droite et un ciseau dans la main gauche.

*Signé, derrière, sur la draperie :* C.  
MANIGLIER. — 1882.

*L'Architecture.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par M. MANIGLIER (HENRI-  
CHARLES).

Elle a un compas dans la main gauche et  
un plan déroulé dans la main droite. Sa robe  
est serrée au-dessous des seins par une cein-  
ture, et son manteau est roulé autour de la  
taille.

*Signé, sur le plan :* C. MANIGLIER. —  
1882.

*La Gravure.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par MERLEY (LOUIS). —  
1882.

Manteau passé sur l'épaule gauche, un bu-  
rin dans la main droite et une planchette  
dans la main gauche.

*Signé, à gauche, sur le socle :* L.  
MERLEY.

*La Peinture.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par M. LEENHOFF (FERDI-  
NAND). — 1881.

Drapée, un pinceau dans une main et une  
palette dans l'autre.

*Signé, à droite, sur le socle :* F. LEEN-  
HOFF.

*L'Agriculture.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par M. HIOLLE (ERNEST-ÉC-  
GÈNE). — 1881.

Elle appuie la main droite sur une gerbe  
de blé et présente une serpette de la main  
gauche. Sa tête est couronnée d'épis, et son  
manteau est retenu par une ceinture.

*L'Industrie.* — Statue. — Pierre. — H.  
2<sup>m</sup>,30. — Par M. PERREY (LÉON). —  
1882.

Draperie nouée autour de la taille, la tête ceinte d'une couronne de laurier, les bras nus, la main gauche sur la hanche, la main droite sur le manche d'un marteau posé sur une enclume.

*Signé, sur l'enclume* : LÉON PERREY.

Le comble de ce corps de bâtiment, ainsi que les lucarnes dont il est ajouré, sont identiques avec le comble et les lucarnes des bâtiments intermédiaires de la façade principale.

#### PAVILLON SUD-EST.

Côté de la rue Lobau.

Disposition semblable à celle du pavillon précédent.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Staël (Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de)*, 1766-1817, philosophe. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. FERRARY (MAURICE). — 1882.

Elle porte un corsage décolleté, relève les plis de sa robe de la main gauche et tient un éventail dans la main droite. Sur ses épaules est jeté un manteau retenu par une ceinture passée au-dessous des seins. Dans ses cheveux est piqué un peigne en forme de diadème. Ses mains sont gantées.

Dans la table d'inscription : 1766-1817.

Niche de droite :

*Geoffrin (Marie-Thérèse Rodet, dame)*, 1699-1777, écrivain. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. FRANCESCHI (JULES). — 1882.

Elle est vêtue d'un corsage légèrement décolleté et rehaussé de broderies et d'une riche jupe retroussée dont elle repousse les plis de la main gauche. Son bras droit est pendant, sa main ouverte. Elle semble parler.

Dans la table : 1699-1777.

Niche de gauche du premier étage :

*Delaeroix (Ferdinand-Victor-Eugène)*, 1799-1863, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. GUILBERT (ERNEST-CHARLES-DÉMOSTHÈNES). — 1882.

Redingote boutonnée, pinceau dans la main droite et palette dans la main gauche. A ses pieds, des toiles, des pincesaux et un manteau.

Dans la table : 1798-1863. La première de ces dates est fautive. Delaeroix est né le 26 avril 1799.

Niche de droite :

*Musset (Louis-Charles-Alfred de)*, 1810-1857, poète et auteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par IDRAC (JEAN-ANTOINE-MARIE). — 1884.

Redingote boutonnée, manteau rejeté sur l'épaule droite et ramené sur son bras, badine dans la main droite, la main gauche dans la poche de son pantalon et relevant le pan de sa redingote.

Dans la table : 1810-1857.

Au-dessus de la première fenêtre :

*Le Vent du Midi*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Tête d'enfant aux joues gonflées et aux ailes de papillon.

Au-dessus de la deuxième fenêtre :

*Le Jour*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Il est symbolisé par une tête entourée de rayons.

Au-dessus de la troisième fenêtre :

*Le Vent de l'Est*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 2<sup>m</sup>. — Par M. VILLEMENOT (LOUIS).

Tête d'enfant aux joues gonflées et aux ailes d'oiseau.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Marivaux (Pierre Carlet de Chamblain de)*, 1688-1763, auteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. ALBERT-LEFEUVRE (LOUIS-ÉTIENNE-MARIE). — 1881.

Veste, justaucorps, jabot et manchettes de dentelles, une plume dans la main droite, un carnet dans la main gauche. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1688-1763.

Niche de droite :

*La Rochefoucauld (François VI, prince de Mareillae, duc de)*, 1613-1680, moraliste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. DEBUT (DIDIER). — 1881.

L'auteur des *Maximes* est vêtu d'un pourpoint très court et de hauts-de-chausses en forme de cotillon (le rhingrave) garnis de dentelles et laissant voir une partie de sa che-

mise. Sur son pourpoint est passé un riche baudrier auquel est suspendue une épée. Il a un style dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, des livres empilés contre lesquels est posé un écusson à ses armes.

Dans la table : 1613-1680.

#### FAÇADE EN RETOUR.

Niche du rez-de-chaussée :

*Vigée-Lebrun (Élisabeth-Louise, dame)*, 1755-1842, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. PÉPIN (ÉDOUARD-FÉLICIEUX-ALEXIS). — 1882.

Robe et corsage très simples, un léger foulard sur la tête, les bras croisés, une palette et des pinceaux dans la main gauche.

Dans la table : 1755-1842.

Niche du premier étage :

*Lenoir (Alexandre)*, 1751-1839, archéologue, fondateur du Musée des Petits-Augustins. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. LENOIR (ALFRED).

Il porte une redingote ouverte, examine une statuette qu'il tient dans la main gauche et pose la main droite sur un manuscrit déroulé et placé sur un socle. A ses pieds, un chapeau. On lit sur le manuscrit : *Musée des monuments français*.

Dans la table : 1764-1839. La première de ces dates est fautive. Lenoir est né en 1751.

Cette statue a figuré au Salon de 1883 (n° 3872).

Niche du deuxième étage :

*Fréret (Nicolas)*, 1688-1749, érudit. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. GREIL<sup>1</sup>. — 1881.

Il est en veste, justaucorps, jabot et manchettes de dentelles, et présente de la main droite le manuscrit de son *Mémoire sur l'origine des Français*, qu'il montre de la main gauche. A ses pieds, des fragments d'architecture orientale.

Dans la table : 1688-1749.

Le cartouche de la pendeloque contient une ancre et un dauphin. La table d'inscription est accompagnée de deux rames; au milieu est gravée : *Navigation*.

#### FAÇADE SUR LA RUE LOBAU.

Elle offre sept parties : une partie centrale flanquée de deux pavillons, et deux ailes servant à relier les pavillons précédents aux deux qui sont placés aux angles.

<sup>1</sup> Nous n'avons pu découvrir le prénom de cet artiste.

#### PARTIE CENTRALE.

Cette partie se compose de quinze travées encadrées de colonnes engagées, d'ordre ionique au rez-de-chaussée, et d'ordre composite au premier étage. Les premières colonnes reposent sur des dais en saillie sur le soubassement; les secondes sont cannelées et rudentées. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont éclairés par des baies plein cintre. Les clefs des fenêtres du rez-de-chaussée sont ornées de feuilles d'acanthé; celles des fenêtres du premier étage, d'écussons portant une couronne urbaine. Les écoinçons des baies de ce dernier étage sont remplis par des boucliers et des branches de chêne et de laurier. Au-dessus est établi un étage d'attique dont les travées sont séparées par des pilastres doriques et occupées alternativement par des écussons aux armes des principales villes de France, et des œils-de-bœuf circulaires se détachant sur un fond de mosaïque. Les entablements font ressaut à l'aplomb de chaque colonne, et celui du premier étage forme ainsi une série de socles sur lesquels reposent des statues qui sont adossées aux pilastres de l'étage d'attique.

En commençant par la gauche :

*La Ville de Nice*. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. LENOIR (CHARLES). — 1881.

La partie inférieure de sa robe est cachée par un manteau roulé autour de sa taille. Elle appuie la main droite sur une rame et agite un tambour de basque de la main gauche. A ses pieds croît un cactus.

*La Ville de Marseille*. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. SAINT-JOLY (JEAN). — 1880.

Elle pose la main droite sur un écu aux armes de la ville et porte dans le bras gauche une corbeille pleine de fleurs. Son manteau est passé sur l'épaule gauche et ramené en avant sur ses genoux.

*La Ville de Nîmes*. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. POWER (JEAN-BAPTISTE-CHARLES-ÉMILE). — 1881.

Elle s'appuie sur un écu aux armes de la ville. Son manteau est roulé autour de la taille et retenu par une ceinture.

*La Ville de Grenoble*. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. CHAPPUY (VICTOR). — 1881.

Elle est couverte d'une draperie passée

sur l'épaule gauche et présente un écu aux armes de la ville.

*La Ville de Chambéry.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LOUIS-NOËL  
(HUBERT).

Elle a les jambes croisées, la main droite sur la hanche, la main gauche sur un écu aux armes de la ville. Son manteau est ramené sur ses genoux.

Le modèle de cette statue a été exposé au Salon de 1881, sous le n<sup>o</sup> 4081.

*La Ville de Saint-Étienne.* — Statue.  
— Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. DESTREEZ (JULES-CONSTANT). — 1881.

Manteau passé sur l'épaule droite, une navette dans la main droite, et la main gauche sur un écu aux armes de la ville. Derrière elle, des fusils et des paquets de cartouches.

*La Ville de Clermont.* — Statue. — Pierre.  
— Par M. GEOFFROY (ADOLPHE-LOUIS-VICTOR). — 1881.

Tunique boutonnée sur l'épaule droite, manteau passé sur l'épaule gauche et roulé autour de la taille, cothurnes aux pieds, une branche d'abricotier chargée de fruits dans une main, l'autre main posée sur un écu aux armes de la ville.

*La Ville de Lyon.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MARIOTON (CLAUDIUS). — 1881.

Son manteau est noué autour des reins; elle serre dans la main droite la poignée d'une épée dont la pointe est à terre, et pose la main gauche sur un écu aux armes de la ville. A ses pieds, deux urnes.

*La Ville de Besançon.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. RÔGER (FRANÇOIS). — 1881.

Drapée, cuirassée, l'épée au côté, une roue à engrenages dans la main gauche, la main droite sur un bouclier.

*La Ville de Dijon.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. LORMIER (ÉDOUARD). — 1881.

Son manteau est retenu par une ceinture et légèrement relevé; elle porte des grappes de raisin dans le bras droit et appuie la main gauche sur un écu aux armes de la ville.

*La Ville de Troyes.* — Statue. — Pierre.  
— H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. SAMSON (LOUIS-CHARLES). — 1882.

Drapée, un fuseau dans la main gauche,

la main droite sur un médaillon au centre duquel sont sculptées deux têtes de profil représentant Pierre et François Pithou. Sous le médaillon, un fragment de colonne ionique dont le fût est décoré d'un écusson aux armes de la ville.

*La Ville de Naney.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MASSOLLE (PAUL-ARTHUR). — 1881.

La draperie dont elle est enveloppée est serrée à la taille par une ceinture. Elle a un caducée dans la main droite et la main gauche sur un écu aux armes de la ville.

*La Ville de Reims.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. PALLEZ (LUCIEN). — 1881.

Elle pose la main droite sur un écu aux armes de la ville et tient un fuseau dans la main gauche. Sa robe est serrée au-dessous des seins par une riche ceinture, et son manteau est roulé autour de la taille.

*La Ville de Lille.* — Statue. — Pierre. —  
H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MABILLE (JULES-LOUIS). — 1880.

Son manteau est retenu par une courroie passée sur l'épaule gauche. Elle a un manuscrit dans la main droite et un caducée dans la main gauche. A ses pieds, une roue à engrenages.

Toutes ces statues ont la tête ceinte d'une couronne urbaine à créneaux.

Les travées de l'attique, dans lesquelles se trouvent les écussons aux armes des villes de France, sont surmontées d'un entablement; les autres travées sont couronnées par un fronton circulaire dont le tympan est orné d'une tête symbolique, avec attributs et guirlandes formant feston. Dans les écoinçons, des œils-de-bœuf sont incrustées de petites rosaces en mosaïque fond d'or.

Fronton de la deuxième travée :

*Les Arts.* — Bas-relief. — Pierre. —  
H. 1<sup>m</sup>. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. FUGÈRE<sup>1</sup>.

Tête couronnée de laurier; palmes, chapeau, marteau de sculpteur, palette, pin-ceau et équerre.

Fronton de la quatrième travée :

*La Musique champêtre.* — Bas-relief.  
— Pierre. — Par M. CORBOZ (JULES).

Tête ceinte d'une couronne de laurier; hautbois et tambour de basque.

<sup>1</sup> Nous n'avons pu découvrir le prénom de cet artiste.

Fronton de la sixième travée :

*L'Agriculture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. CORBOZ (JULES).

Tête couronnée d'épis de blé et se détachant sur un van; faux, serpette, fléau, râteau et gerbe de blé.

Fronton de la huitième travée :

*La Poésie.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. CORBOZ (JULES).

Tête entourée de rayons; livres, portavoix et branches de laurier.

Fronton de la dixième travée :

*La Guerre.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. CORBOZ (JULES).

Tête coiffée d'un casque ailé; bouclier, carquois rempli de flèches, hache, lances, hallebarde et glaive.

Fronton de la douzième travée :

*La Marine.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. CORBOZ (JULES).

Tête surmontée d'une coquille et couronnée de roseaux; rames croisées, aviron, gouvernail, harpon, sabre d'abordage et cordages.

Fronton de la quatorzième travée :

*Les Sciences.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 3<sup>m</sup>. — Par M. FUGÈRE.

Tête couronnée de laurier et surmontée d'une étoile; instruments de physique et de chimie, sphère, compas et rameaux de laurier.

La décoration en mosaïque a été exécutée par MM. E. Paris et C<sup>ie</sup>, du Bourget.

PAVILLON DE GAUCHE DE LA PARTIE CENTRALE.

Il est limité, comme les autres pavillons, par deux parties légèrement en saillie qui sont flanquées de colonnes engagées, d'ordre dorique au rez-de-chaussée, et d'ordre composite aux étages supérieurs. Les colonnes du premier étage sont cannelées et rudentées, celles du deuxième sont semblables aux colonnes des parties correspondantes des pavillons d'angle ci-dessus décrits.

Dans l'axe du rez-de-chaussée s'ouvre une grande arcade plein cintre donnant accès à un guichet qui vient déboucher sur la cour sud. Le premier et le deuxième étage sont

percés chacun d'une baie plein cintre dont les tympans sont occupés par des bas-reliefs.

L'arcade du rez-de-chaussée est close par une porte en chêne à deux vantaux. Dans les écoinçons sont sculptés des médaillons circulaires en attente, avec des branches de chêne et de laurier. Chaque vantail de la porte est divisé en six panneaux moulurés; les deux panneaux du milieu sont carrés et renferment un mufler de lion. Le linteau est muni d'une petite corniche à denticules, et l'imposte est vitrée.

De chaque côté de la porte se dresse un piédestal sur lequel est posé :

*Un Lion assis.* — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>,20. L. 1<sup>m</sup>,85. — Par M. JACQUEMART (HENRI-ALFRED). — 1883.

Celui de gauche est signé, à gauche, sur le socle : A. JACQUEMART, et, à droite, THIÉBAULT frères, fondeurs. Celui de droite porte la signature de l'artiste à droite et le nom des fondeurs à gauche.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Jacquemont (Victor)*, 1801-1832, naturaliste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. DAMÉ (ERNEST). — 1882.

L'illustre voyageur est vêtu d'une redingote et d'un manteau roulé autour des reins et ramené sur le bras gauche. Il a un crayon dans la main droite et un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, des feuilles de palmier et une sphère posée sur des livres.

*Signé, sur une des feuilles de palmier :*  
DAMÉ.

Dans la table d'inscription : 1801-1832.

Niche de droite :

*Regnault (Alexandre-Georges-Henri)*, 1843-1871, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CHAPLAIN (JULES-CLÉMENT). — 1883.

Le jeune peintre porte l'habit militaire sous lequel il fut tué à Buzenval. Les pans de sa capote sont relevés, le bas de son pantalon est serré au-dessus de la cheville et passé dans des guêtres. Il porte son chassepot en bandoulière, tient un crayon dans la main droite et un album ouvert dans la main gauche. Sa tête est nue, ses yeux sont fixés sur un objet qu'il se dispose à dessiner. Derrière lui, un gabion contre lequel sont posés une palette et des pinceaux.

Dans la table : 1843-1871.

Les tables d'inscription réservées au-dessus des niches sont couronnées de consoles renversées.

Tympan de gauche de la baie du premier étage :

*La Vapeur.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,16. — Par M. ITASSE (ADOLPHE). — 1881.

Elle est symbolisée par une femme assise de trois quarts et accoudée sur l'extrados de l'archivolte, le haut du corps nu, les jambes drapées, les pieds chaussés de sandales. A ses pieds, une chaudière; derrière elle, un régulateur et une roue à engrenages. Au fond, une cheminée d'usine d'où s'échappe une colonne de fumée.

*Signé, sur la chaudière* : A. ITASSE.

Tympan de droite :

*Le Gaz.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,16. — Par M. ITASSE (ADOLPHE).

Il est personnifié par une jeune femme également assise de trois quarts, le torse nu, ramenant de la main gauche sur sa tête une draperie qui flotte derrière son dos et appuyant le bras droit sur un candélabre auquel est fixée une lanterne. Derrière elle, un gazomètre et un épurateur. Au fond, des rayons de lumière.

Niche de gauche :

*Rousseau (Théodore)*, 1812-1867, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par M. GAUDEZ (ADRIEN). — 1882.

Veston, pardessus ouvert, un pineau dans la main droite, une palette dans la main gauche. A ses pieds, une branche de chêne.

Dans la table : 1812-1867.

Niche de droite :

*Halévy (Jacques-François-Fromental-Élie)*, 1799-1862, compositeur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — par M. SANSON (JUSTIN-CHRYSOSTOME).

Il est représenté, la tête légèrement penchée en arrière, dans l'attitude de la méditation, une plume dans la main droite qu'il appuie sur un manuscrit déroulé et posé sur un socle, la main gauche dans sa poche et relevant le pan de sa redingote.

*Signé, sur le socle* : SANSON, 1881.

Dans la table : 1799-1862.

Les tables d'inscription, placées au-dessus des niches de cet étage, sont surmontées de branches de laurier croisées.

Tympan de gauche de la baie du deuxième étage :

*L'Architecture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,16. — Par M. ITASSE (ADOLPHE). — 1881.

Elle est assise, la tête de profil, le corps presque de dos, les genoux à peine couverts par une draperie roulée autour de la taille, un compas dans la main droite et le plan de l'Hôtel de ville dans la main gauche. A ses pieds, un chapiteau.

Tympan de droite :

*La Sculpture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,16. — Par M. ITASSE (ADOLPHE).

Draperie légère passée sur l'épaule gauche, un marteau dans une main, un eiseau dans l'autre, les yeux attachés sur un buste posé sur un chevalet et reproduisant les traits de Ballu.

*Signé sur le buste* : A. ITASSE.

Niche de gauche :

*Lekain (Henri-Louis Caïn, dit)*, 1728-1778, tragédien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. DELHOMME (LÉON-ALEXANDRE). — 1881.

Il est représenté dans le rôle de Mahomet : riche robe brodée et serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendu un poignard, manteau bordé de fourrure, tête coiffée d'un turban orné de plumes, bras droit pendant, main gauche écartant les plis de son manteau.

Dans la table : 1728-1778.

Niche de droite :

*Picard (Louis-Benoît)*, 1769-1829, auteur et acteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. MARTIN (FÉLIX). — 1881.

Longue redingote déboutonnée, une plume dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1769-1828. La dernière de ces dates est fautive. Picard est mort en 1829.

#### FAÇADE EN RETOUR.

Elle est occupée presque entièrement par une partie saillante identique avec celle de la façade.

Niche du rez-de-chaussée :

*Barye (Antoine-Louis)*, 1795-1875, sculpteur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. DECORCHEMONT (LOUIS-ÉMILE). — 1882.

Il est en veston, un marteau dans la main droite et un ciseau dans la main gauche. A ses pieds, la maquette d'un lion couché et un crâne d'animal.

*Signé, sur le socle de la maquette :*  
DECORCHEMONT.

Dans la table d'inscription : 1795-1875.

Niche du premier étage :

*Scribe (Augustin-Eugène), 1791-1861,* auteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. VASSELOT (ANATOLE MARQUET DE). — 1882.

Redingote et pardessus ouvert, une plume dans la main droite et un manuscrit dans la gauche. A ses pieds, des livres empilés.

Dans la table : 1791-1861.

Niche du deuxième étage :

*Cassini de Thury (César-François), 1714-1784,* astronome. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. DUBOIS (HENRI).

Il porte une veste, un habit, un jabot et des manchettes de dentelles, tient un compas dans la main droite, et dans la main gauche une carte céleste qu'il est en train d'examiner. A ses pieds, une boussole.

Dans la table : 1714-1784.

Le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1881 (n° 3832).

La lucarne du comble est semblable à celles des pavillons d'angle, à l'exception du fronton, qui est remplacé ici par des consoles renversées, avec palmette et chute de fruits.

#### PAVILLON DE DROITE DE LA PARTIE CENTRALE.

Même décoration que le précédent.

De chaque côté de l'arcade du rez-de-chaussée :

*Un Lion assis.* — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>, 20. — L. 1<sup>m</sup>, 85. — Par M. CAIN (AUGUSTE).

Le lion de gauche est signé, à gauche, sur le socle : A. CAIN, et à droite : THIÉBAULT frères, fondeurs. Celui de droite porte la signature de l'auteur à droite et le nom des fondeurs à gauche.

Niche de gauche :

*Decamps (Alexandre-Gabriel), 1803-1860,* peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. LENOIR (ALFRED). — 1882.

Il est couvert d'une espèce de robe de chambre, tient un pinceau d'une main et une palette de l'autre. Derrière lui, un socle et des livres.

*Signé, sur le socle :* LENOIR.

Dans la table d'inscription : 1803-1860.

Niche de droite :

*Villemain (Abel-François), 1790-1870,* écrivain. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. LEQUIEN (ALEXANDRE). — 1882.

Habit d'académicien, le bras droit replié, un manuscrit dans la main gauche. Derrière lui, un socle, des livres, une branche de laurier et un portefeuille.

*Signé, sur le socle :* AL. LEQUIEN.

Dans la table : 1790-1870.

Tympan de gauche du premier étage :

*La Photographie.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 40. — L. 2<sup>m</sup>, 16. — Par M. SOLDI (ÉMILE-ARTHUR). — 1882.

Elle est nue, assise de profil, pose la main droite sur un appareil photographique et tire de la main gauche une draperie qui occupe la plus grande partie du tympan. Au fond, le soleil.

Tympan de droite :

*L'Électricité.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 40. — L. 2<sup>m</sup>, 16. — Par M. SOLDI (ÉMILE-ARTHUR).

Vue presque de dos, les cheveux dénoués et tombant sur les épaules, le bras en l'air, une étoile dans chaque main. Ses jambes sont cachées par une draperie flottante. Dans la partie supérieure de la composition, et à gauche, un faisceau de dards; à droite, un éclair.

Niche de gauche :

*Burnouf (Eugène), 1801-1852,* orientaliste. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. LEFÈVRE-DESLONCHAMPS (LOUIS). — 1882.

Redingote boutonnée, manteau rejeté en arrière, le bras gauche pendant, les yeux fixés sur une statuette indoue qu'il tient dans la main droite. Derrière lui, un socle.

*Signé, sur le socle :* L. LEFÈVRE-DESLONCHAMPS.

Dans la table : 1801-1852.

Niche de droite :

*Daubigny (Charles-François), 1817-1878,* peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. PLÉ (HENRI-HONORÉ). — 1881.

Veston déboutonné, la tête coiffée d'un béret, une palette et des pinceaux dans la main gauche.

Dans la table : 1817-1877. La dernière de ces dates est fautive. Daubigny est décédé le 19 février 1878.

Tympan de gauche de la baie du deuxième étage :

*La Peinture et la Sculpture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,16. — Par M. ROTY (LOUIS-OSCAR). — 1881.

Elles sont symbolisées par une jeune femme assise, de profil, un livre dans la main droite, la main gauche appuyée sur ses genoux que recouvre une draperie légère. En face d'elle, un piédestal supportant une statuette de Minerve, et à laquelle sont suspendus une palette et des pinceaux.

Tympan de droite :

*L'Agriculture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,16. — Par M. ROTY (LOUIS-OSCAR).

Jeune femme assise, de profil, une draperie roulée autour de la taille, les cheveux retombant en tresses sur ses épaules. Elle a un panier sur les genoux et tend sa main, pleine de grains, à un oiseau voletant autour d'elle. Au fond, et à droite, un arbuste.

Niche de gauche :

*Chardin (Jean-Baptiste-Simon)*, 1699-1779, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M<sup>me</sup> BERTAUX (LÉON). — 1881.

Veste, habit, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre.

Dans la table : 1699-1779.

Niche de droite :

*Regnard (Jean-François)*, 1655-1709, auteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. HÉBERT (ÉMILE). — 1880.

Le poète est représenté en veste, justaucorps, jabot et manchettes de dentelles, culotte, un style dans une main, un manuscrit dans l'autre. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1655-1709.

#### FAÇADE EN RETOUR

Niche du rez-de-chaussée :

*Cochin (Charles-Nicolas)*, 1715-1790, graveur et écrivain. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. DELOYE (GUSTAVE). — 1882.

Il tient un burin, porte une veste, un jus-

taucorps et un manteau jeté sur l'épaule gauche.

Dans la table : 1715-1790.

Niche du premier étage :

*Sedaine (Michel-Jean)*, 1719-1797, poète et auteur dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,10. — Par M. CAPTIER (ÉTIENNE-FRANÇOIS). — 1881.

Veste, tablier retroussé, une plume dans la main droite, un manuscrit dans la gauche.

Dans la table : 1719-1797.

Niche du deuxième étage :

*Malebranche (Nicolas)*, 1638-1716, philosophe et géomètre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. DEBRIE (GUSTAVE). — 1881.

Robe, manteau ramené sur les genoux, la tête couverte d'une toque, les bras croisés, le menton appuyé sur la main droite.

Dans la table : 1638-1715. La seconde de ces dates est fautive. Malebranche est mort en 1716.

#### BÂTIMENT INTERMÉDIAIRE DE GAUCHE.

Il est bâti en retrait de la façade centrale, et présente quatre travées pourvues de baies plein cintre pratiquées entre des pilastres, ioniques au rez-de-chaussée et composites au premier étage. Ces derniers sont cannelés et rudentés. Dans le soubassement s'ouvrent quatre baies rectangulaires géminées. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont munies d'un allège mouluré. Au-dessus de celles du premier étage sont sculptés des cartouches semblables à ceux qui surmontent les fenêtres de l'étage correspondant sur le quai.

Au-dessus de la première fenêtre :

L'entablement qui règne au-dessus du premier étage fait ressortir au droit de chaque trumeau et supporte, en cet endroit, un cartouche accompagné de chutes de fruits et de fleurs, et flanqué de deux petits génies symboliques à peine couverts par une draperie flottante.

Dans les trumeaux sont sculptés des trophées suspendus à un musle de lion par un anneau et un nœud de ruban. Ces motifs se composent d'une table d'inscription rectangulaire et d'un cartouche avec banderoles ou branches de chêne et de laurier. Au-dessous sont attachés divers attributs.

Premier trumeau :

*Le Droit.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

La table d'inscription est surmontée d'une

corniche; le cartouche est accompagné de deux mains tenant un glaive et contient les tables de la loi. Au-dessous : un bouclier portant une urne placée sur un faisceau de rayons, avec cette inscription : *Suffrage universel*; un miroir autour duquel s'enroule un serpent, avec mains de justice croisées, une toque de juge, deux plumes d'oie, un manuscrit roulé et un encrier.

Deuxième trumeau :

*La Force.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

La table d'inscription est décorée de volutes et de palmettes. Le cartouche est également à volutes; il est surmonté d'une couronne urbaine et porte les armes de la Ville. Au-dessous : un bouclier circulaire, avec tête de Méduse, posé sur deux palmes croisées. Le trophée est terminé par deux glaives et une couronne de laurier.

Troisième trumeau :

*Les Arts.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

Le cartouche renferme une tête de Minerve. Au-dessous, un chapiteau ionique avec rubans flottants; une palette, des pinces, un manuscrit roulé, un hautbois et une clarinette; puis une mandoline, un triangle et des castagnettes.

Sur l'entablement, au-dessus du premier trumeau :

*Cartouche avec génies symbolisant les Beaux-Arts.* — Groupe. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. BECQUET (JUST). — 1881.

L'enfant de gauche tient un marteau de sculpteur dans la main droite et appuie le bras gauche sur le cartouche. A ses pieds, un chapiteau. L'enfant de droite est également accoudé sur le cartouche; il a un pinceau dans la main droite et une palette dans la main gauche. A ses pieds, un vase.

Dans le cartouche, un violon et un hautbois.

Au-dessus du deuxième trumeau :

*Cartouche avec génies symbolisant les Sciences.* — Groupe. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par LAFRANCE (JULES-ISIDORE). — 1881.

Les deux génies retirent le voile dont est couvert un globe placé au-dessus du cartouche. Celui de gauche porte un manuscrit

dans la main droite; celui de droite tient un compas d'une main et une sphère de l'autre. A leurs pieds, des livres.

Dans le cartouche, un télescope et une cornue.

Au-dessus du troisième trumeau :

*Cartouche avec génies symbolisant les Lettres.* — Groupe. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. BLANCHARD (JULES). — 1881.

Les deux enfants sont accoudés sur les volutes du cartouche. Celui de gauche a une lyre dans la main droite; à ses pieds, un masque. Celui de droite tient un style d'une main et des tablettes de l'autre.

Dans le cartouche, la tête de Socrate, de profil.

#### BATIMENT INTERMÉDIAIRE DE DROITE.

Même disposition que le précédent, avec cette différence que le premier étage est ajouré de quatre baies rectangulaires surmontées de mezzanines.

Dans le premier trumeau :

*La Science.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

Le cartouche est orné de volutes et contient une sphère. Au-dessous, un appareil électrique; puis deux télescopes croisés et un livre ouvert, et enfin un compas, un livre fermé et une couronne de laurier.

Deuxième trumeau :

*Le Commerce.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

Cartouche à volutes portant une proue de navire. Au-dessous, un caducée surmonté d'un pétase ailé et accompagné de deux cornes d'abondance renversées d'où tombent des pièces de monnaie; une tête de bœuf supportant un joug auquel sont suspendus deux plateaux de balance. Comme amortissement, une chute de fruits.

Troisième trumeau :

*L'Abondance.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. LEGRAIN (ÉMILE).

Table d'inscription et cartouche à volutes. Dans le cartouche, une gerbe de blé. Au-dessous, deux cornes d'abondance contenant des fruits; puis, un thyrses et une houlette croisés

avec une serpette ; comme chute, une espèce de coupe renversée avec des grappes de raisin.

Sur l'entablement, au-dessus du premier trumeau :

*Cartouche avec enfants symbolisant le Génie civil.* — Groupe. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. MOREAU-VAUTHIER (AUGUSTIN-JEAN). — 1881.

Les deux enfants sont appuyés contre le cartouche. Le premier tient un manuscrit d'une main et une équerre de tailleur de pierres de l'autre. Le second présente un compas et un marteau. Derrière lui, une enclume.

Dans le cartouche, une plume, une équerre à dessiner et un fil à plomb liés ensemble.

Au-dessus du deuxième trumeau :

*Cartouche avec génies symbolisant l'Industrie.* — Groupe. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ). — 1881.

L'enfant de gauche porte un vase, et celui de droite un marteau.

Dans le cartouche, une enclume et deux équerres à coulisse.

Au-dessus du troisième trumeau :

*Cartouche avec génies symbolisant l'Agriculture.* — Groupe. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. NOËL (EDME-ANTONY-PAUL). — 1881.

Les deux enfants sont accoudés contre le cartouche. Celui de gauche appuie la main droite à la hanche et présente une serpette de la main gauche. Le second enfant a la main gauche posée sur un manche de charrue.

Dans le cartouche, une ruche d'abeilles.

#### PAVILLON SUD-OUEST.

Sur la rue Lobau.

Même disposition que la façade élevée sur le quai, avec cette différence que la partie centrale possède une seule travée.

Niche de gauche du rez-de-chaussée.

*Gros (Antoine-Jean, baron), 1771-1835,* peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CHAPLAIN (JULES-CLÉMENT). — 1883.

Habit boutonné, pantalon collant, manteau sur l'épaule gauche, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre.

Dans la table d'inscription : 1771-1835.

Niche de droite :

*Talma (François-Joseph), 1763-1826,* tragédien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. GUGLIELMO (LANGE). — 1882.

Courte tunique serrée à la taille, manteau rejeté sur l'épaule droite, bras et jambes nus, tête couronnée de laurier, le bras droit pendant, le bras gauche ramené sur la poitrine. A ses pieds, un masque.

*Signé sur les plis du manteau :* LANGE GUGLIELMO.

Dans la table : 1763-1826.

Niche de gauche du premier étage :

*Boileau-Despréaux (Nicolas), 1636-1711,* poète satirique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. DELORME (JEAN-ANDRÉ).

Habit à larges parements, manteau ramené sur les genoux, jabot et manchettes de dentelles, culotte bouffante, les bras croisés, une plume à la main. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1636-1711.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1882 sous le n° 4284.

Niche de droite :

*Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de), 1675-1755,* historien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. EUDE (LOUIS-ADOLPHE). — 1889.

Habit, jabot et manchettes de dentelles, manteau rejeté en arrière, les bras croisés, le menton appuyé sur la main gauche, une canne dans la main droite. Derrière lui, un socle.

*Signé sur le socle :* EUDE.

Dans la table : 1675-1755.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Gabriel (Jacques-Ange), 1699-1782,* architecte. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. JOUANDOT (AMÉDÉE). — 1881.

Il porte une veste et un habit sur lequel est passé un riche baudrier, et tient un carton sous le bras gauche.

Dans la niche : 1699-1782.

Niche de droite :

*Arnauld (Antoine, dit le grand), 1612-1694,* théologien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. GAUDRAN (GUSTAVE). — 1880.

Il est revêtu d'une robe et d'un manteau

dont les plis inférieurs sont ramenés en avant et couvrent son genou droit. Il a le bras droit pendant et porte un livre sous le bras gauche.

#### PAVILLON NORD-EST

Même décoration que la façade située sur la rue de Rivoli, à cette exception près, que la partie centrale possède une seule travée.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Camus (Armand-Gaston)*, 1740-1804, érudit, premier garde général des Archives nationales. — Statue. — Pierre. — H. 2 mètres. — Par M. TOURNOIS (JOSEPH). — 1882.

Il est représenté, la tête penchée, la main droite passée dans sa redingote entr'ouverte, un carton sous le bras gauche. A ses pieds, des cartons et des livres.

Dans la table d'inscription : 1740-1804.

Niche de droite :

*Biot (Jean-Baptiste)*, 1774-1862, physicien et érudit. — Statue. — Pierre. — H. 2 mètres. — Par M. CHERVET (LÉON-FRANÇOIS). — 1882.

Redingote boutonnée, une chaîne d'arpenteur dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, une sphère.

Dans la table : 1774-1862.

Niche de gauche du premier étage :

*Lancret (Nicolas)*, 1690-1743, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. TRUPHÈME (FRANÇOIS). — 1881.

Habit à larges parements, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre. A ses pieds, des cartons.

Dans la table : 1690-1743.

Niche de droite :

*Quinault (Philippe)*, 1635-1688, poète dramatique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. GRUYÈRE (THÉODORE-CHARLES). — 1881.

Habit, manteau ramené sur les genoux, jabot et manchettes de dentelles, culotte bouffante, les bras croisés, un livre à la main. A ses pieds, des livres.

Dans la table : 1635-1688.

Niche de gauche du deuxième étage :

*Clairault (Alexis-Claude)*, 1713-1765, géomètre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. MOREAU (HIPPOLYTE).

Veste, habit, jabot et manchettes de dentelle, le bras droit pendant, le gauche replié. A ses pieds, une sphère sur laquelle il a les yeux fixés.

Dans la table : 1713-1765.

Le modèle de cette statue a été exposé au Salon de 1880, sous le n° 6566.

Niche de droite :

*Bougainville (Louis-Antoine de)*, 1729-1811, navigateur. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 30. — Par M. TRUFFOT (ÉMILE-LOUIS).

Le célèbre navigateur porte un gilet, un habit à revers orné de boutons et un manteau rejeté en arrière. Il a un bâton de commandement dans la main droite et pose la main gauche sur une ancre. A ses pieds, une sphère.

Dans la table : 1726-1811. La première de ces deux dates est fautive. Bougainville est né le 17 novembre 1729.

Salon de 1881 (n° 4331).

## INTÉRIEUR.

### GUICHET NORD.

Il est divisé en quatre travées par des pilastres doriques. La première et la troisième travée sont surmontées d'une voûte en berceau renforcée par des arcs doubleaux et percées chacune, et à gauche, d'une porte rectangulaire avec chambranle à crossettes. Dans la partie supérieure, et de chaque côté, sont creusées des niches voûtées en cul-de-four, avec fronton triangulaire et cul-de-lampe. La deuxième travée est recouverte d'une voûte d'arc de dont le centre est marqué par une rosace; elle est plus large que les deux autres et présente, à droite et à gauche, une arcade plein cintre dont la voussure repose sur une moulure d'imposte. Au fond de ces arcades est pratiquée une grande baie rectangulaire avec chambranle décoré de pilastres, frise, corniche à denticules et fronton triangulaire. L'une de ces baies est de plain-pied, l'autre est précédée de neuf marches et conduit dans le grand vestibule, dit salle des Prévôts, déjà mentionné. Toutes deux sont munies d'une porte en chêne à deux vantaux et à panneaux moulurés. Les panneaux du centre de la porte de droite sont ajourés et clos par des vitres enchâssées dans des colonnettes d'ordre ionique.

Niche de gauche de la première travée, au-dessus de la porte de la loge du concierge :

*Archer* (quinzième siècle). — Statue.  
— Bronze. — H. 2 mètres. — Par  
M. CAPTIER (ÉTIENNE-FRANÇOIS). —  
1885.

Il est coiffé d'un bassinet à bavière et porte une cuirasse à pansière articulée, une cotte de mailles, un surcot dont la jupe couvre une partie de ses cuisses, des cuissards, des genouillères et des grèves. Sa main droite est posée sur un arc, et sa gauche appuyée à la hanche.

Niche de droite :

*Archer* (quinzième siècle). — Statue.  
— Bronze. — H. 2 mètres. — Par  
M. AIZELIN (EUGÈNE).

Chapel de fer, cuirasse avec écusson aux armes de la ville, pansière et tassettes articulées ; cotte de mailles et hauts-de-chausses ; un poignard et une épée suspendus au côté ; une arbalète dans la main droite, la main gauche sur la garde de son épée.

*Signé à droite sur le socle* : E. AIZELIN.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1885 (n° 3275).

Niche de gauche de la troisième travée.

*Sergent d'armes en tenue de fête* (seizième siècle). — Statue. — Bronze. — H. 2 mètres. — Par M. CHAPLAIN (JULES-CLÉMENT). — 1886.

Toque à créneaux, cuirasse, gorgerin, surcot et hauts-de-chausses à créneaux, épée au côté, une hallebarde dans la main droite.

Niche de droite :

*Sergent d'armes en armure* (quatorzième siècle). — Statue. — Bronze. — H. 2 mètres. — Par M. COUTAN (JULES-FÉLIX). — 1885.

Chaperon, cuirasse avec écusson aux armes de la ville et brassards ; cotte de mailles, cuissards, genouillères et grèves, épée suspendue à une riche ceinture, une masse dans la main droite et la main gauche appuyée à la hanche.

*Signé à gauche sur le socle* : COUTAN.

Ces quatre statues ont été reproduites en bronze par M. Molz, fondeur.

La quatrième travée s'ouvre sur la cour par une arcade plein cintre et donne accès par des baies rectangulaires, à gauche, à la galerie conduisant au grand escalier des bureaux, et à droite, à l'escalier desservant les locaux du Conseil municipal. Cette travée est recouverte d'un plafond plat.

#### COUR DU NORD.

Elle forme un rectangle dont un des coins est coupé par un escalier circulaire établi au fond et à droite. La façade parallèle à la place de l'Hôtel de ville comprend quatre travées séparées, au rez-de-chaussée, par des pilastres doriques cannelés et rudentés, au premier étage par des colonnes ioniques, également cannelées et rudentées, et au deuxième étage par des pilastres composites. Les pilastres du rez-de-chaussée reposent sur des dés assez élevés.

Chaque travée du rez-de-chaussée est occupée par une arcade en plein cintre, avec clef et rosaces dans les écoinçons. La première arcade s'ouvre sur le guichet, les trois autres sur la galerie ci-dessus mentionnée. Le mur de cette galerie est ajouré de trois baies géminées, de forme rectangulaire, dont deux éclairent le bureau des postes. Ces ouvertures sont encadrées de pilastres ioniques soutenant un entablement dont la frise est ornée d'entrelacs et la corniche de denticules ; elles sont couronnées de consoles renversées qui viennent s'amortir contre des vases placés au droit des pilastres. Au-dessus est réservé un œil-de-bœuf circulaire. La galerie est recouverte de voûtes d'arête avec arcs doubleaux.

L'entablement qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage fait ressaut à l'aplomb des pilastres et possède une corniche à denticules.

Chacune des travées du premier étage offre deux baies plein cintre dont les archivoltes viennent s'appuyer intérieurement sur une colonne composite. Ces baies éclairent une des parties de la galerie du Conseil ; elles sont closes par des vitraux et surmontées de médaillons circulaires. Leurs tympans sont encadrés d'une bordure formée de boucles.

Au-dessus de la première baie :

*Poinsot (Louis)*, 1777-1859, géomètre.  
— Médaillon. — Pierre. — Diam  
0<sup>m</sup>,50. — Par M. AUBÉ (JEAN-PAUL).  
1882.

Au-dessus de la deuxième baie :

*Duperrey (Louis-Isidore)*, 1786-1865,  
navigateur. — Médaillon. — Pierre.  
— Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. AUBÉ (JEAN-  
PAUL).

Au-dessus de la troisième baie :

*Percier (Charles)*, 1764-1838, architecte.  
— Médaillon. — Pierre. — Diam.  
0<sup>m</sup>,50. — Par M. AUBÉ (JEAN-PAUL)

Au-dessus de la quatrième baie :

*Bronquiart (Alexandre-Théodore)*, 1739-1813, architecte. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. AUBÉ (JEAN-PAUL).

Au-dessus de la cinquième baie :

*Lassus (Jean-Baptiste-Antoine)*, 1807-1857, architecte. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. AUBÉ (JEAN-PAUL).

Au-dessus de la sixième baie :

*Labrousse (Pierre-François-Henri)*, 1801-1875, architecte. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. MATHIEU-MEUSNIER (ROLLAND). — 1882.

Au-dessus de la septième baie :

*Thouin (André)*, 1747-1824, botaniste. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. MATHIEU-MEUSNIER (ROLLAND).

Au-dessus de la huitième baie :

*Coppel (Noël)*, 1628-1707, peintre et graveur. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. MATHIEU-MEUSNIER (ROLLAND).

L'entablement est semblable à celui du rez-de-chaussée.

Le deuxième étage est moins élevé que le précédent; chacune de ses travées est percée de deux baies rectangulaires avec allège moulurée et chambranle orné de boucles. Ces ouvertures sont flanquées extérieurement de pilastres composites et séparées intérieurement l'une de l'autre par une colonne engagée de même ordre. La frise de l'entablement est décorée d'oves. Le toit est légèrement en pente; au-dessus s'élève le comble du pavillon gauche de la partie centrale de la façade. Ce comble est ajouré, sur la cour, d'une lucarne identique avec celles de la façade.

Dans le tympan :

*Renommées*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. DESPREY (ANTONIN). — 1881.

Elles présentent une palme d'une main, et de l'autre tiennent la couronne de laurier qui décore la clef.

La façade de gauche, parallèle à la rue de Rivoli, comporte neuf travées divisées par des pilastres et des colonnes semblables à ceux de la façade précédente. Au rez-de-chaussée s'ouvrent neuf baies géminées de forme rectangulaire surmontées de baies

en plein cintre. Chaque travée du premier étage est pourvue de deux baies rectangulaires superposées, la première avec chambranle, frise et corniche, et la seconde avec pilastres doriques. Les baies supérieures sont beaucoup plus petites que les autres. Leurs pilastres soutiennent l'entablement, dont la frise fait, à leur aplomb, une légère saillie et forme ainsi leur couronnement. Le deuxième étage est éclairé par des baies semblables à celles du deuxième étage de la façade précédente.

La façade de droite se compose de sept travées seulement. Les deux dernières sont occupées par l'escalier. Le rez-de-chaussée et le premier étage des deux premières travées, qui correspondent à l'escalier Henri II, ont reçu une décoration spéciale. Leur rez-de-chaussée est occupé par une arcade aveugle en plein cintre encadrée de pilastres cannelés et rudentés d'ordre dorique. Au centre, existe une petite ouverture rectangulaire, et dans la partie supérieure se détache un bas-relief représentant :

Première travée :

*L'Automne*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. CROISY (ARISTIDE). — 1883.

Une femme agenouillée, et de profil, les cheveux dénoués et retombant dans le dos, le torse nu, une draperie roulée autour des reins, est occupée à cueillir du raisin, aidée par un jeune enfant nu, debout devant elle. A ses pieds, est déposée une corbeille remplie de grappes. On aperçoit un second enfant assis, à gauche de la composition, et cueillant également du raisin.

Deuxième travée :

*L'Hiver*. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,30. — Par M. CROISY (ARISTIDE). — 1883.

Une femme assise de profil, drapée et voilée, étend les mains au-dessus d'un brasier allumé à ses pieds. Un petit enfant nu apporte un fagot; un autre, à genoux, casse du bois. Au fond, une montagne.

Le premier étage présente également deux baies plein cintre pratiquées entre des pilastres doriques cannelés et rudentés. Au-dessus, se trouvent une rosace et une table saillante avec branches de laurier. Les deux baies de l'étage supérieur sont semblables à celles de l'étage correspondant de la façade de gauche. Les cinq autres travées ont reçu la même disposition que les travées de cette même façade.

La façade du fond comprend trois parties. La partie centrale présente un encadrement qui n'est que la reproduction de celui des pavillons extérieurs. Toutefois, les niches du deuxième étage sont remplacées par des écussons aux armes de la Ville de Paris. Au rez-de-chaussée s'ouvre, sur un guichet aboutissant à la rue Lobau, une grande arcade plein cintre semblable à celles du rez-de-chaussée de la façade opposée. Le premier étage possède deux baies plein cintre identiques avec celles du premier étage de cette même façade. Le deuxième étage est ajouré de deux grandes ouvertures rectangulaires séparées par une colonne d'ordre composite.

Niche de gauche du rez-de-chaussée :

*Legendre (Adrien-Marie)*, 1752-1833, géomètre. — Statue. — Pierre. — H. 2 mètres. — Par M. LANSON (ALFRED-DÉSIRÉ), 1882.

Il porte un habit, un gilet éroisé et une eolotte, tient une plume dans la main droite et fixe les yeux sur un petit cube qu'il présente de la main gauche. A sa droite un socle sur lequel est posée une feuille de papier.

*Signé, sur le socle* : LANSON.

Dans la table d'inscription : 1752-1833.

La présence de cette statue dans la décoration de l'Hôtel de ville constitue une exception à la règle posée. Le personnage représenté est né à Toulouse. La ville de Paris a vu naître Gilbert-Charles Legendre, auteur du *Traité de l'opinion* (1735) ; mais cet historien n'a rien de commun avec le géomètre languedocien.

Niche de droite :

*Lemoine (François)*, 1688-1737, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2 mètres. — Par M. BAYARD DE LA VINGTRIE (PAUL-EDMOND). — 1882.

Veste, justaucorps, jabot et mauchettes de dentelle, un manteau sur le bras gauche, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre.

Dans la table : 1688-1737.

Niche de gauche du premier étage :

*Hotman (François)*, 1524-1590, jurisconsulte et antiquaire. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. COUGNY (LOUIS-EDMOND). — 1882.

Robe garnie de fourrure, eollette à fraise, un manuscrit dans chaque main.

Dans la table : 1524-1590.

Niche de droite :

*Charron (Pierre)*, 1541-1603, moraliste et théologien. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. HERCULE (BENOÎT-LUCIEN). — 1882.

Il a une robe et un manteau dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux. Sa tête est coiffée d'une toque ; sa main droite tient une plume, et sa main gauche un manuscrit.

Dans la table : 1541-1603.

Au-dessus de la fenêtre de gauche :

*Adam (Adolphe-Charles)*, 1808-1856, compositeur. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>, 50. — Par M. MATHEU-MEUSNIER (ROLLAND), 1882.

Au-dessus de la fenêtre de droite :

*Cogniet (Léon)*, 1794-1880, peintre. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>, 50. — Par M. MATHEU-MEUSNIER (ROLLAND).

Les parties latérales sont pourvues, au rez-de-chaussée, d'une baie rectangulaire donnant accès sur des galeries desservant, celle de gauche la caisse municipale, et celle de droite la salle Saint-Jean. Le premier étage est éclairé, à droite et à gauche, par une fenêtre semblable à celles du même étage des autres façades, mais le médaillon qui les surmonte contient une rosace.

#### TOURELLE

Elle présente, sur la cour, trois travées limitées au rez-de-chaussée et au premier étage par des pilastres et des colonnes semblables à ceux des étages correspondants des autres façades, et au deuxième étage par des cariatides supportant un entablement au-dessus duquel se dresse un dôme imbriqué. La tourelle est dominée par un lanternon élevé sur plan circulaire avec arcades plein cintre séparées par des pilastres composites et dôme terminé par quatre consoles renversées formant piédroche et soutenant un vase d'amortissement.

Le soubassement est encadré de moulures et d'entrelacs. Dans l'axe est réservée une baie cintrée close par une porte de chêne dont l'imposte est occupée par une table d'inscription accompagnée de branches de laurier et décorée d'une tête de femme couverte d'une couronne urbaine.

Chaque travée comporte, entre le soubassement et le deuxième étage, trois fenêtres superposées et munies de vitraux. Les deux premières sont entourées d'un chambranle mouluré et pourvues d'un arc rampant. La troi-

sième est en plein cintre ; son arc est à la même hauteur que celui des ouvertures du premier étage des façades voisines, et sa décoration est identique. Au milieu du médaillon qui la surmonte est sculptée une rosace. Toutes ces fenêtres sont munies d'une balustrade à claire-voie composée d'S feuillagés et de petits piliers carrés.

Le deuxième étage est ajouré de trois œils-de-bœuf de forme ovale encadrés de godrons et placés dans un cadre rectangulaire à croisettes avec clef supportant un vase accosté de consoles renversées. A la partie inférieure du cadre est fixé un cartouche d'où pendent une serviette et un bouquet de fruits. Les extrémités de la serviette sont relevées et accrochées à des patères par un nœud de rubans. Les cariatides sont au nombre de quatre ; elles ont été exécutées d'après deux modèles différents représentant :

*Figure d'homme.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>75. — Par M. ROUBAUD (LOUIS-AUGUSTE). — 1883.

Il porte une espèce de maillot collant ; derrière son dos retombe une peau de lion dont la partie supérieure recouvre sa tête, tandis que les pattes sont ramenées en avant et nouées au-dessous du ventre.

*Figure de femme.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,75. — Par M. ROUBAUD (LOUIS-AUGUSTE).

Elle est couverte d'une tunique collante, relevée sur l'épaule gauche et serrée au-dessous des seins par une riche ceinture. Sa tête est ceinte d'une couronne de fleurs posée sur un grand voile dont les plis inférieurs sont ramenés en avant et noués sous le ventre.

La face principale des gaines est couverte d'écaillés.

GUICHET ABOUTISSANT A LA RUE LOBAU.

Il se compose de six travées. La deuxième est recouverte d'une voûte d'arête, et les autres d'une voûte en berceau avec arcs doubleaux descendant sur des pilastres et des colonnes doriques cannelées et rudentées. Les trois travées centrales communiquent avec les galeries latérales par des arcades en plein cintre. La première et la dernière travée des galeries sont surmontées d'un plafond plat ; les autres sont coiffées d'une voûte en calotte.

#### GUICHET SUD

Reproduction du guichet nord, mais disposition inverse.

Niche de gauche de la première travée :

*Héraut d'armes* (seizième siècle). — Statue. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CORDONNIER (ALPHONSE-AMÉDÉE). — 1885.

Vêtu d'une cuirasse fleurdelisée avec armes de la ville et de hauts-de-chausses à crevés, il tient dans la main droite une trompette qu'il appuie sur sa hanche et serre de la gauche un poignard suspendu à sa ceinture.

*Signé, à droite, sur le socle :* CORDONNIER.

Niche de droite :

*Sergent du Parloir aux bourgeois* (seizième siècle). — Statue. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. MORICE (LÉOPOLD). — 1885.

Chaperon, surcot serré à la taille par une ceinture, collerette, manteau ouvert, chaîne au cou, hauts-de-chausses, le bras gauche replié, une verge terminée par une couronne murale dans la main droite.

Niche de gauche de la troisième travée :

*Héraut d'armes* (seizième siècle). — Statue. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. GUILBERT (ERNEST-CHARLES-DEMOSTHÈNES).

Toque à plumes, cotte d'armes fleurdelisée aux armes de la Ville, pourpoint à crevés, collerette rabattue, hauts-de-chausses garnis de dentelles, épée au côté, bottes à larges revers, un manuscrit roulé dans la main gauche.

*Signé, à droite, sur le socle :* GUILBERT.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1885 (n° 3793).

Niche de droite :

*Officier de ville* (dix-septième siècle). — Statue. — Bronze — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CARLÈS (ANTONIN). — 1886.

Même costume que le précédent, mais plus riche, une verge fleurdelisée dans la main droite, un manuscrit roulé dans la main gauche, l'épée au côté.

*Signé, à gauche, sur le socle :* CARLÈS. Ces quatre statues ont été coulées en bronze dans les ateliers de M. Tassel (Edmond).

#### COUR DU SUD

Même disposition que la cour du Nord, mais en sens contraire.

Façade parallèle à la place de l'Hôtel de ville :

La galerie sur laquelle s'ouvrent les trois

dernières arcades du rez-de-chaussée aboutit à un grand escalier, dit escalier d'Honneur, conduisant aux salons de réception; chaque travée est surmontée d'une voûte d'arête avec rosace au centre. Dans celle du milieu est percée une porte rectangulaire avec frise et fronton triangulaire reposant sur des consoles. Les deux autres travées sont semblables à celles de la galerie située dans la cour du Nord. Au fond est pratiquée une grande baie rectangulaire ouverte sur le vestibule de l'escalier ci-dessus mentionné. Cette baie est précédée de six marches et couronnée par un entablement dont la frise est coupée par des consoles soutenant une corniche à denticules.

Au-dessus :

*La Peinture et la Sculpture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Reproduction d'un bas-relief ancien placé antérieurement dans le tympan de la porte centrale de la façade à l'ancien Hôtel de ville. — Par M. PETIT (STÉPHANE).

Deux femmes personnifiant la peinture et la sculpture sont assises de chaque côté d'une espèce de socle au-dessus duquel elles tiennent un médaillon circulaire entouré d'une guirlande de fruits et de fleurs. Toutes deux ont la tête ceinte d'un diadème, la poitrine nue et les genoux cachés par une draperie roulée autour des reins. Au pied de celle de gauche, une palette, des pinceaux, un vase et des livres. Aux pieds de celle de droite, un chapiteau, un compas, un marteau et des eiseaux.

Au dessus de la première baie du premier étage :

*Dufresny (Charles, sieur de La Rivière)*, 1654-1724, auteur dramatique et dessinateur des jardins du Roi. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT). — 1882.

Au-dessus de la deuxième baie :

*Lemercier (Louis-Jean-Népomucène)*, 1771-1840, écrivain. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Au-dessus de la troisième baie :

*Quatremère de Quincy (Antoine-Chrysostome)*, 1755-1849, archéologue. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Au-dessus de la quatrième baie :

*Berton (Henri-Montan)*, 1766-1844, compositeur. — Médaillon. — Pierre.

— Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Au-dessus de la cinquième baie :

*Lebas (Louis-Hippolyte)*, 1782-1867, architecte. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Au-dessus de la sixième baie :

*Guérin (Pierre-Narcisse, baron)*, 1774-1833, peintre. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Au-dessus de la septième baie :

*Cauchy (Augustin-Louis)*, 1789-1857, géomètre. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Au-dessus de la huitième baie :

*La Condamine (Charles-Marie de)*, 1701-1774, voyageur et mathématicien. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

Tympan de la lucarne du comble :

*Renommées.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. MEUNIER (LOUIS). — 1881.

Elles présentent une palme et couronnent de lauriers l'FR sculpté dans la clef.

Tympan de l'arcade de la première travée de la façade de gauche :

*L'Été.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,30. Par LONGPIED (LÉON-EUGÈNE). — 1884.

L'Été est personnifié par une femme assise sur une brouette, une serpente dans la main droite et remplissant à un ruisseau une cruche qu'elle tient dans la main gauche. Elle est vêtue d'une jupe et d'un corsage lacé dans le dos; sa tête est protégée par un chapeau de paille. Sur la brouette sont déposées des gerbes de blé que vient y porter un petit enfant. Un second enfant s'approche, une gerbe de blé sur l'épaule. Au fond, croît un petit arbuste.

*Signé sur la brouette :* LONGPIED.

Tympan de l'arcade de la deuxième travée :

*Le Printemps.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,30. — Par LONGPIED (LÉON-EUGÈNE).

Une jeune fille, assise sur une draperie qui lui recouvre la jambe gauche, est en train de

piquer dans ses cheveux des fleurs que lui apporte un petit enfant. Un second enfant lui présente un miroir. Ces deux enfants sont ailés ; le premier porte un carquois rempli de flèches. Derrière la jeune fille, une branche de lilas couverte de fleurs.

Niche de gauche du rez-de-chaussée de la façade du fond :

*Trudaine (Daniel-Charles)*, 1703-1769, intendant des finances et directeur des ponts et chaussées. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. MARTIN (FÉLIX). — 1882.

Il est habillé d'une veste et d'un justaucorps, et montre de la main gauche un manuscrit qu'il tient dans la droite. Sur le manuscrit est gravé : *Ecole des Ponts et Chaussées*. A ses pieds, des livres.

Dans la table d'inscription : 1703-1769.

Niche de droite :

*Favart (Charles-Simon)*, 1710-1792, auteur dramatique et fondateur de l'Opéra-Comique. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. PARIS (AUGUSTE). — 1882.

Il est enveloppé dans un manteau qui couvre presque entièrement son habit, et porte un jabot et des manchettes de dentelle. Dans sa main droite se trouve une plume, et dans sa gauche un manuscrit. A ses pieds, un masque et des livres empilés.

Dans la table : 1710-1792.

Niche de gauche du premier étage :

*Largillière (Nicolas de)*, 1656-1746, peintre. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>, 10. — Par M. DURAND (LUDOVIC).

Veste, justaucorps, manteau rejeté en arrière, un pinceau dans une main et une palette dans l'autre. Derrière lui, un petit meuble. A ses pieds, une tête de femme.

Dans la table : 1656-1746.

Niche de droite :

*Patru (Olivier)*, 1604-1681, avocat. — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>. — Par M. CORDIER (CHARLES). — 1882.

Robe et rabat, le bras droit replié, un manuscrit dans la main gauche.

Dans la table : 1604-1681.

Au-dessus de la première baie :

*Samson (Joseph-Isidore)*, 1793-1871, acteur et auteur dramatique. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>, 50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT). — 1882.

Nous ferons observer ici que Samson n'est pas né à Paris, mais à Saint-Denis.

Au-dessus de la deuxième baie :

*M<sup>lle</sup> Mars (Anne-Françoise-Hippolyte Boutet, dite)*, 1779-1847, comédienne. — Médaillon. — Pierre. — Diam. 0<sup>m</sup>, 50. — Par M. ROUGELET (BÉNÉDICT).

#### GRAND VESTIBULE

##### SALLE DES PRÉVÔTS

Ce vestibule occupe toute la largeur de la partie centrale de la façade principale et affecte la forme d'un rectangle dont l'un des côtés mesure 30<sup>m</sup>,66 et l'autre 13<sup>m</sup>,86. Il possède sept travées dans le sens de la longueur et trois dans celui de la largeur. Chaque travée est recouverte d'une voûte d'arête dont les arcs doubleaux et les nervures retombent, du côté des murs, sur des pilastres composites, et au centre, sur deux rangées de colonnes de même ordre. Au centre de chaque voûte se trouve une rosace à quatre lobes contenant un caisson carré d'où se détache un cul-de-lampe flanqué de consoles feuillagées formant pendentif. Les fûts des colonnes sont en pierre d'Hauteville ; ils se composent de deux moreaux réunis par une bague ornée d'entrelacs. Les chapiteaux sont en Echaillon blanc. Les baies pratiquées dans le mur de la façade principale sont encadrées d'un chambranle à crossettes avec écusson accompagné de rubans en guise de clef. Chaque écusson renferme une étoile. Les tympans des arcades, au-dessus de la moulure d'imposte, sont remplis par un médaillon circulaire avec branches de chêne et de laurier alternées. Les baies ouvertes sur les guichets sont munies d'un chambranle avec moulures et entrelacs ; elles sont couronnées par un entablement avec corniches à oves et denticules et frise couverte d'arabesques. Ces arabesques sont formées d'S feuillagés, de culots et de chutes de fruits. Au-dessus, dans le tympan de l'arcade, est sculpté un écusson aux armes de la ville de Paris, flanqué de deux figures symboliques d'enfants.

Tympan au-dessus de la porte donnant sur le guichet Nord :

*Écusson avec deux enfants personnifiant le Commerce et l'Industrie*. — Haut relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 40. — L. 2<sup>m</sup>, 65. — Par M. DUBOIS (ALPHÉE). — 1884.

Les deux enfants sont assis sur une draperie. Celui de gauche tient un caducée dans la main droite et appuie la main gauche à la hanche ; sa tête est coiffée d'un pétase ;

son pied droit est posé sur une corne d'abondance remplie de fruits. L'enfant de droite a les jambes croisées, la main droite sur le manche d'un marteau, ou compas dans la main gauche, le coude sur une enclume. La draperie est retenue à la taille par une ceinture. A ses pieds, des tenailles, des fers à cheval et un petit étau. Derrière lui, une roue à engrenages.

*Signé sur l'enclume* : ALPHÉE DUBOIS.

Tympan, au-dessus de la porte donnant sur le guichet Sud :

*Ecusson avec deux enfants personnifiant la Sculpture et la Peinture.* — Haut relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,65. — Par M. FERVILLE-SUAN (CHARLES-GEORGES). — 1884.

Les deux enfants sont également assis sur une draperie. Le premier a la jambe gauche repliée sur la droite; il tient un marteau d'une main et un ciseau de l'autre. Derrière lui, un buste ébauché. Le second enfant a les jambes croisées, un crayon dans la main droite, une palette et des pinceaux dans la main gauche. Derrière lui, un album.

Chacune des deux autres travées, à droite et à gauche des portes, comprend un motif décoratif renfermant un cadre à crosettes dans lequel est scellée une plaque de marbre rouge. Ce motif est limité par deux pilastres et surmonté d'un entablement et d'un fronton triangulaire. Les pilastres reposent sur une moulure soutenue par deux consoles. Le cadre est orné d'oves et la moulure de postes. Dans le fût des pilastres, la frise de l'entablement et le tympan du fronton, sont incrustées des plaques de marbre de formes diverses et de couleurs différentes. Entre les consoles est sculpté un cul-de-lampe formant amortissement.

Le mur opposé à celui de la façade est percé de trois arcades plein cintre pratiquées dans les travées paires. Ces arcades sont précédées de neuf marches et s'ouvrent : celle du milieu sur une galerie qui dessert le vestibule des escaliers Henri II ainsi que les paliers desdits escaliers; les deux autres sur les paliers eux-mêmes. Les travées impaires contiennent chacune une plaque de marbre scellée dans un motif semblable à ceux que nous avons décrits plus haut. Sur ces plaques sont gravées, en lettres d'or, les noms des prévôts des marchands, ceux des maires de Paris et des préfets de la Seine qui se sont succédé depuis l'institution de la municipalité parisienne jusqu'à nos jours.

Première plaque; à gauche de la porte donnant sur le guichet Nord :

*Prévôts des Marchands.*

JEAN AUGIER 1268	JEAN DESMARETS 1359
GUILLAUME PISDOÉ 1276	JEAN FLEURY 1371
GUIL <sup>me</sup> BOURDON 1280	ANDONVN CHAUVRON 1380
JEAN ARRODÉ 1289	J <sup>n</sup> DE FOLLEVILLE 1388
JEAN POPIN 1289	J <sup>n</sup> JUVENAL DES URSINS * * * *
GUIL <sup>me</sup> BOURDON 1296	CHARLES CULDOÉ 1404
ESTIENNE BARBETTE 1298	PIERRE GENTIEU 1411
JEAN GENTIEU 1321	ANDRÉ DESPERNON 1411
ESTIENNE MARCEL 1355	PIERRE GENTIEU 1413
JEAN CULDOÉ 1355	PHIL <sup>pe</sup> DE BREBANT 1415

Deuxième plaque; à droite de la porte :

*Prévôts des Marchands.*

GUIL <sup>me</sup> CIRIASSE 1417	M <sup>cl</sup> DE LA GRANGE 1466
NOEL PRÉVOST 1418	NICOLAS DE LOUVIERS 1468
HUGUES LE COQ 1419	DENIS HESSELIN 1470
GUIL <sup>me</sup> SANGUIN 1420	GUIL <sup>me</sup> LE COMTE 1474
HUGUES RAPIOULT 1421	..... DE LIVRES 1476
MICHEL LAILLIER 1436	GUIL <sup>me</sup> DE LA HAVE 1484
PIERRE DES LANDES 1438	J <sup>n</sup> DU DRAC VIC <sup>le</sup> D'AY 1486
JEAN BAILLET 1444	PIERRE POIGNANT 1490
JEAN BURREAU 1450	JACQUES PIEDEFER 1490
JEAN DE NANTERRE 1456	NICOLE VIOLE 1494

Troisième plaque; dans la première travée du mur de fond :

*Prévôts des Marchands.*

JEAN DE MOUTIRAL 1496	DREUX RAGUIER 1506
JACQUES PIEDEFER 1498	PIERRE LE GENDRE 1508
NICOLAS POTIER 1500	ROBERT TURQUANT 1510
GERMAIN DE MARLE 1502	ROGER BARMÉ 1512
EUSTACHE LUILLIER 1506	JEAN BOULART 1514

PIERRE CLUTIN 1516	GERMAIN DE MARLE 1526	CLAUDE LE PELETIER 1668	NICOLAS LAMBERT 1729
PIERRE LESCOT 1518	GAILLARD SPIFAME 1528	ROBERT DE POMMEREU 1676	MICHEL ET <sup>ne</sup> TURGOT 1729
ANTOINE LE VISTE 1520	JEAN LUILLIER 1530	HENRY DE FOURCY 1684	FÉLIX AUBERV 1740
G <sup>ne</sup> BUDÉ DE MARLY 1522	PIERRE VIOLLE 1532	CLAUDE BOSC 1692	BASILE DE BERNAGE 1743
JEAN MORIN 1524	JEAN TRONÇON 1534	CH <sup>les</sup> BOUCHER D'ORSAY 1700	GAMUS DE PONTCARRÉ 1758

Quatrième plaque; dans la troisième travée :

*Prévôts des Marchands.*

AUGUSTIN DE THOU 1538	GUIL <sup>me</sup> DE MARLE 1560
ET <sup>ne</sup> DE MONTMIRAL 1540	GUIL <sup>me</sup> GUYOT 1564
ANDRÉ GUILLARD 1542	NICOLAS LE GENDRE 1566
JEAN MORIN 1544	CLAUDE MARCEL 1570
LOUIS GAVANT 1546	JEAN LE CHARRON 1572
CLAUDE GUYOT 1548	NICOLAS LUILLIER 1576
CHRISTOPHE DE THOU 1552	CLAUDE DAUBRAY 1578
NICOLE DE LIVRES 1554	AUGUSTIN DE THOU 1580
NICOLAS PERROT * * * *	ET <sup>ne</sup> DE NEULLY 1582
M <sup>n</sup> DE BRAGELONGNE 1558	NICOLAS HECTOR 1586

Cinquième plaque; dans la cinquième travée :

*Prévôts des Marchands.*

MICHEL MARTEAU 1588	ROBERT MIRON 1614
CHARLES BOUCHER 1590	BOUCHET DE BOUVILLE * * * *
JEAN LUILLIER 1592	HENRI DE MESMES 1618
MARTIN LANGLOIS 1594	NICOLAS DE BAILLEUL 1622
JACQUES DANÈS 1598	CHRISTOPHE SANGUIN 1628
ANTOINE GUYOT 1600	MICHEL MAUREAU 1632
MARTIN DE BRAGELONGNE 1602	OUDART LE FERON 1638
FRANÇOIS MIRON 1604	CHRISTOPHE PERROT 1641
JACQUES SANGUIN 1606	MACÉ LE BOULANGER 1641
GASTON DE GRIEU 1612	JEAN SCARRON 1644

Sixième plaque; septième travée :

*Prévôts des Marchands.*

HÉROME LE FERON 1646	ALEXANDRE DE SÉVE 1654
ANTOINE LE FEBVRE 1650	DAN <sup>i</sup> VOISIN DE SERIZAY 1662

CLAUDE LE PELETIER 1668	NICOLAS LAMBERT 1729
ROBERT DE POMMEREU 1676	MICHEL ET <sup>ne</sup> TURGOT 1729
HENRY DE FOURCY 1684	FÉLIX AUBERV 1740
CLAUDE BOSC 1692	BASILE DE BERNAGE 1743
CH <sup>les</sup> BOUCHER D'ORSAY 1700	GAMUS DE PONTCARRÉ 1758
JÉROME BIGNON 1708	A. JÉROME BIGNON 1764
CHARLES TRUDAINE 1716	DELAMICHODIÈRE 1772
Pr <sup>e</sup> ANT <sup>no</sup> DE CASTAGNÈRE 1720	LE FEBVRE DE CAUMARTIN 1773

Septième plaque; à gauche de la porte donnant sur le guichet sud :

*Prévôts des Marchands.*

LOUIS LE PELETIER 1784	JACQUES DE FLESSELLES 1789
---------------------------	-------------------------------

*Maires de Paris.*

SYLVAIN BAILLY 1789	NICOLAS CHAMBON 1792
JÉROME PÉTION 1791	JEAN NICOLAS PACHE 1793
JEAN-BAPTISTE FLEURIOT LESCOT 1794	

*Préfets de la Seine.*

NICOLAS FROCHOT 1800	ODILON BARROT 1831
C <sup>e</sup> DE CHABROL DE VOLVIC 1812	COMTE DE BONDY 1831
ALEXANDRE DE LABORDE 1830	COMTE DE RAMBUTEAU 1833

*Maires de Paris.*

GARNIER-PAGÈS 1848	ARMAND MARRAST 1848
-----------------------	------------------------

Huitième plaque; à droite de la porte :

*Préfets de la Seine.*

TROUVÉ-CHAUVÉL 1848	JOSEPH BERGER 1848
ADRIEN RECURT 1848	BARON HAUSSMANN 1853
HENRI CHEVREAU 1870	

*Maires de Paris.*

ÉTIENNE ARAGO 1870	JULES FERRY 1870
-----------------------	---------------------

*Préfets de la Seine.*

LÉON SAY 1871	CHARLES FLOQUET 1882
MARC ANT <sup>e</sup> CALMON 1873	LOUIS OUSTRY. 1882
FERDINAND DUVAL 1873	EUGÈNE R <sup>s</sup> POUBELLE 1883
FERD <sup>and</sup> HEROLD 1879	

## GALERIE DESSERVANT LE VESTIBULE

## ET LES PALIERS DES ESCALIERS HENRI II.

Elle comporte trois travées établies parallèlement à la salle des Prévôts, et communique par des arcades plein cintre avec une espèce de salle des pas perdus, dite *vestibule des escaliers Henri II*, dont il sera parlé ci-après, ainsi qu'avec les paliers desdits escaliers. Les travées sont recouvertes de voûtes d'arête renforcées par des arcs doubleaux et décorées à la rencontre des nervures par une rosace sculptée dans un caisson rectangulaire. A chacun des coins de ce caisson est fixé un culot formant clef pendante.

Les deux arcades situées à droite et à gauche de celle par laquelle on descend dans la salle des Prévôts sont aveugles, et leur tympan est occupé par un bas-relief composé d'un écusson accompagné de rameaux de laurier et de deux figures d'enfants symboliques.

Tympan de l'arcade de gauche :

*Écusson avec enfants personnifiant les Arts et les Sciences.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,45. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. SANZEL (FÉLIX). — 1884.

Les deux enfants sont accoudés sur un écusson aux armes de la ville de Sceaux. Le premier est assis sur un chapiteau, la jambe gauche repliée sur la droite, et joue de la flûte. A ses pieds, un niveau de charpentier, une sphère et un encrier dans lequel est trempée une plume. Le second enfant est assis sur une pile de livres, un crayon dans la main droite, une tablette dans la main gauche. A ses pieds, une palette, un compas et un marteau de sculpteur. Contre les livres est appuyé un masque.

*Signé, au fond et à droite :* FÉLIX SANZEL.

Tympan de l'arcade de droite :

*Écusson avec enfants symbolisant l'Industrie et le Commerce.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,45. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. STEINER (CLÉMENT-LÉOPOLD). — 1884.

Les deux enfants sont accoudés sur un écusson aux armes de la ville de Saint-Denis. Le premier tient dans la main droite un marteau qu'il appuie sur une enclume et relève de la main gauche les plis d'une draperie retenue à la taille par une ceinture. A ses pieds, une cornue, un creuset et un entonnoir. Le second enfant a le bras gauche replié sur la poitrine et présente un caducée de la main droite. Une ceinture passée sur son épaule gauche retient une draperie flot-

tante. A ses pieds, un ballot de marchandises, une roue à engrenages et un plat.

*Signé, au fond et à droite :* L. STEINER.

## VESTIBULE DES ESCALIERS HENRI II.

Le vestibule est de forme rectangulaire ; il est situé entre la galerie précédente et la cour du centre, sur chacune desquelles il s'ouvre par trois arcades séparées par des colonnes engagées d'ordre ionique. Deux autres arcades, percées à droite et à gauche, la mettent également en communication avec les paliers des escaliers. Dans les écoinçons des arcades se trouvent des médaillons circulaires. Le plafond est plat, soutenu par des soffites et divisé en caissons de formes diverses. Les intrados des arcades, les soffites et les caissons sont ornés de rosaces.

Sous la première arcade du côté de la galerie :

*Le Paradis perdu.* — Groupe. — Plâtre. — H. 1<sup>m</sup>,80. — Par M. GAUTHERIN (JEAN).

Le marbre est placé sur l'une des pelouses du parc Monceau.

*Signé, à droite :* JEAN GAUTHERIN. — 1878.

Le modèle en plâtre a été exposé au Salon de 1878 (n° 4280), et le marbre au Salon de 1881 (n° 3915).

Sous la troisième arcade :

*Les premières Funérailles.* — Groupe. — Marbre. — H. 2<sup>m</sup>,20. — Par M. BARRIAS (LOUIS-ERNEST).

Adam emporte dans ses bras le cadavre de son fils Abel, dont Ève soulève la tête et baise le front.

*Signé, à droite, sur le socle :* E. BARRIAS. — 1883.

Le plâtre a figuré au Salon de 1878 (n° 4027), et le marbre au Salon de 1883 (n° 3316).

## PALIERS DES ESCALIERS HENRI II.

Ces paliers ont trois travées limitées par des arcs en plein cintre. La première travée est semblable à celles de la galerie, mais un peu plus longue qu'elles. Les deux autres sont recouvertes d'un plafond plat à caissons supporté par une armature formée d'arcs en plein cintre, avec culots en guise de clefs pendantes. Les retombées des arcs reposent sur des consoles, et chacun de leurs écoinçons contient un médaillon circulaire à jour.

## COUR DU CENTRE.

Cette cour affecte la forme d'un rectangle

dont les angles sont arrondis en forme de tourelle. Les bâtiments qui l'encadrent présentent cinq travées dans le sens le plus large et trois dans l'autre. Au rez-de-chaussée se développent des arcades plein cintre limitées par des colonnes engagées, d'ordre ionique. Le premier étage possède des baies plein cintre flanquées de colonnes engagées, d'ordre composite. Le faite des combles est recouvert en plomb et décoré de cordages en festons avec nœuds, patères et clutes de fruits. Huit des lucarnes qui éclairent les combles sont en pierre. Chacune d'elles offre une baie géminée en plein cintre, et comporte deux pilastres composites soutenant un entablement au-dessus duquel se dresse un attique terminé par un fronton circulaire. Les pilastres et la frise de l'entablement sont couverts d'arabesques. L'attique est ajouré d'une baie rectangulaire et accosté d'ailerons en forme d'S feuillagés contre lesquels s'appuient de petits génies ailés. Ces petits génies sont au nombre de quatre par lucarne, deux placés au-dessus l'un de l'autre et de chaque côté de l'attique. Ils ont été sculptés d'après huit modèles différents exécutés par M. LEGRAIN sur les dessins de BALLU. Le premier tient une plume, le second une flèche, le troisième joue de la mandoline, le quatrième donne à manger à une colombe, le cinquième présente une coquille d'huître vers laquelle le sixième tend les bras. Les deux autres grimpent après le montant de l'attique. Le tympan du fronton porte une coquille. Les lucarnes sont flanquées d'espèces de portiques limités par des pilastres surmontés d'un entablement. A l'aplomb des pilastres de la lucarne, des montants et de l'attique, et au sommet du fronton, sont posés des vases d'amortissement. La cour est dallée au centre. Sur un piédestal circulaire :

*Gloria vietis.* — Groupe. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>,20. — Par M. MERCIÉ (MARIUS-JEAN-ANTOINE).

Ce groupe décorait primitivement le square Montholon. (Voir *Inventaire des richesses d'art. Paris, monuments civils*, t. II, p. 42.)

C'est dans la cour centrale de l'ancien Hôtel de ville qu'était érigée la statue en bronze de Louis XIV, exécutée d'après le modèle fourni par COYZEVOX. Cette statue avait été déplacée en 1855, lors de la construction de l'escalier d'honneur; elle est aujourd'hui dans la cour qui précède le Musée des Esquisses établi à Auteuil par la Ville de Paris.

Voir au sujet de cette statue érigée le 14 juillet 1689, à la place d'un bronze de GILLES GUÉRIN, *Antoine Coyzevox, etc.*, par M. Henry Jouin (Paris, Didier, 1883, in-12, p. 215 et 269-271).

#### PORTIQUES.

Ils s'étendent de chaque côté de la cour et partent des paliers des escaliers Henri II pour aboutir à deux vestibules qui desservent à la fois une salle de Commission, dont nous parlerons ci-après, et le vestibule des grands escaliers conduisant à la salle des Fêtes.

#### PORTIQUE DE GAUCHE.

Il compte cinq travées recouvertes de plafonds plats, avec caissons et rosaces. Le plafond central est orné de cerceaux entrelacés et feuillagés. A droite et à gauche se développent des arcades en plein cintre entre lesquelles s'adaptent des pilastres doriques. Les arcades de droite s'ouvrent sur la cour, celles de gauche sont aveugles et percées de baies rectangulaires; dans leur tympan est ménagé un œil-de-bœuf flanqué de deux figures symboliques d'enfants.

Tympan de la première arcade :

*La Chasse et la Pêche.* — Bas-relief.

— Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,10. — L. 2<sup>m</sup>,80.

— Par M. FARAILL (GABRIEL). — 1883.

L'enfant de gauche serre dans ses bras un canard sauvage qu'il vient d'attraper avec un collet dissimulé au milieu des roseaux. L'enfant de droite tient un poisson. A ses pieds, une épuisette. Au fond, des joncs. Tous deux portent une draperie flottante qui les couvre à peine.

Tympan de la deuxième arcade :

*La Sculpture et la Peinture.* — Bas-relief.

— Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,10. — L. 2<sup>m</sup>,80.

— Par M. BOGINO (FRÉDÉRIC-LOUIS). — 1883.

Les deux enfants sont assis sur une draperie dont la partie supérieure flotte derrière leur dos. Le premier a la jambe droite repliée et la gauche allongée, la tête appuyée sur sa main droite, un marteau et un ciseau dans les mains. A ses pieds, un chapiteau.

L'autre enfant a les jambes croisées, un crayon à la main, les yeux fixés sur une espièce de phylactère déroulé. A ses pieds, une palette, des pinceaux et des livres.

Tympan de la troisième arcade :

*L'Eau et la Terre.* — Bas-relief. — Pierre.

— H. 1<sup>m</sup>,10. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par

M. CORDIER (LOUIS-HENRI). — 1883.

Le premier enfant a le coude gauche posé sur la moulure de l'œil-de-bœuf, la tête appuyée sur sa main, et il retient de la main droite les plis d'une draperie flottante qui vient s'enrouler autour de sa jambe gauche. A ses pieds, des proues de navire.

Le second enfant a le bras gauche replié derrière la tête et la main droite cachée sous une draperie qui lui recouvre une partie des genoux. A ses pieds, un cactus. Tous deux sont ailés.

Tympan de la quatrième arcade :

*La Sécurité et la Vigilance.* — Bas-relief.

— Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80.

— Par M. GEORGE (ALFRED). — 1883.

L'enfant de gauche est assis sur une enclume et mesure avec un compas les degrés d'une sphère placée près de lui. A ses pieds, une palette et des pinceaux. L'enfant de droite est assis sur un gabion, la main droite appuyée sur la poignée d'un glaive. A ses pieds, des sacs à terre.

Tympan de la cinquième arcade :

*Le Printemps et l'Automne.* — Bas-relief.

— Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80.

— Par M. MOLIÈRE-JETOT (ERNEST-C.). — 1884.

Les deux enfants sont représentés de profil, la tête tournée du côté de l'œil-de-bœuf. Celui de gauche tient une guirlande de fleurs, et celui de droite une guirlande de fruits.

*Signé, au fond :* E. C. MOLIÈRE-JETOT.

#### PORTIQUE DE DROITE.

Même disposition que le précédent, mais dans le sens contraire.

Tympan de la première arcade :

*L'Atelier et l'École.* — Bas-relief. —

Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80. —

Par M. CLÈRE (GEORGES). — 1883.

Les deux enfants sont assis sur un banc. L'un est accoudé sur une enclume, la tête appuyée sur sa main gauche, un compas dans la main droite, et semble chercher la solution d'un problème. L'autre est en train de lire. A ses pieds, des livres.

Tympan de la deuxième arcade :

*Le Jour et la Nuit.* — Bas-relief. — Pierre.

H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80. — Par

M. COULON (JEAN). — 1883.

L'un des enfants s'avance, un flambeau dans la main gauche, et retient de la main droite les plis d'une draperie flottante. L'autre enfant, une petite fille, est à demi

agenouillée et couvre sa tête d'une longue draperie. Au-dessus de sa tête, une étoile.

Tympan de la troisième arcade :

*La Guerre et la Paix.* — Bas-relief. —

Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80. —

Par M. FRÈRE (JEAN-JULES). — 1883.

L'enfant de gauche est assis sur une peau de lion déposée sur un socle, la main droite appuyée sur la garde d'une épée et la tête couronnée de lauriers. Il étend le bras gauche en avant et semble appeler aux armes.

L'enfant de droite est assis sur un quartier de rocher, des épis de blé dans une main et une faucille dans l'autre. A ses pieds, une corne d'abondance.

*Signé, à gauche :* FRÈRE.

Tympan de la quatrième arcade :

*La Moisson et la Vendange.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80.

— Par M. DAVID (ADOLPHE). — 1883.

L'enfant de gauche s'avance de profil, une gerbe de blé dans une main et une faucille dans l'autre. Celui de droite est de face ; il est couvert d'une peau et porte un panier d'osier rempli de raisins.

*Signé, à droite et au fond :* A. DAVID.

Tympan de la cinquième arcade :

*La Récolte.* — Bas-relief. — Pierre. —

H. 1<sup>m</sup>, 10. — L. 2<sup>m</sup>, 80. — Par M. CORNU

(VITAL). — 1883.

Les deux enfants sont ailés et assis sur une corne d'abondance. L'une des cornes contient des grenades et des grappes de raisin, l'autre des poires et des pommes.

*Signé, à droite :* V. CORNU.

#### SALLE DE COMMISSION.

Cette pièce est située derrière la cour du centre, sur laquelle elle s'ouvre directement. Elle fait pendant au vestibule des escaliers Henri II, dont elle a les dimensions. La partie inférieure de ses murs est revêtue d'un lambris en chêne à panneaux moulurés. Son plafond est plat et divisé en trois compartiments par des poutres ornées d'un tore de feuilles de chêne. Chaque compartiment est occupé par des caissons carrés à rosaces. Deux baies rectangulaires réservées à droite et à gauche la mettent en communication avec des vestibules dont la disposition rappelle celle des paliers des escaliers Henri II. Dans l'axe du mur opposé à la cour s'ouvre une arcade plein cintre par laquelle on descend sur le vestibule des grands escaliers d'honneur.

## ESCALIERS HENRI II.

Ces escaliers sont établis derrière la salle des Prévôts, et l'on y accède, comme nous l'avons dit plus haut, par les guichets nord et sud. Ils desservent la cour du centre, les locaux du Conseil municipal et les bureaux installés aux étages supérieurs. Leurs voûtes, en anse de panier, offrent une série de caissons moulurés de formes diverses, avec rosaces au centre. Les paliers sont surmontés d'un plafond plat occupé presque entièrement par une rosace finement fouillée.

Ces escaliers sont en pierre, ils ont été reproduits d'après les dessins de ceux de l'ancien édifice.

## GALERIE DU CONSEIL.

Cette galerie longe les locaux du Conseil et se divise en trois parties correspondant aux trois cours. La première et la troisième partie sont semblables; elles sont éclairées par les baies plein cintre munies de vitraux, dont nous avons parlé dans la description des cours. Chaque vitrail présente huit écussons contenus dans quatre grands cartouches accompagnés de câbles et de branches de laurier. Ces écussons portent les armes des prévôts des marchands; ils ont été exécutés par M. OUDINOT (Eugène-Stanislas), d'après les dessins de BALLU. La partie centrale de la galerie est séparée de la cour du centre par les paliers des escaliers et par la salle d'attente du Conseil. Les deux premières parties comportent quatre travées recouvertes de plafonds plats et séparées entre elles par des arcades dont les retombées viennent s'appuyer sur des pilastres doriques. Les portes par lesquelles on y accède offrent chacune intérieurement un chambranle mouluré, une frise avec table de marbre acostée de consoles renversées, une corniche à canneaux et un fronton circulaire avec médaillon dans le tympan et vases de fleurs en forme d'amortissement.

Entre les pilastres qui séparent les travées des murs opposés aux fenêtres sont de grandes arcades plein cintre percées chacune d'une baie rectangulaire, avec chambranle, frise, corniche, fronton brisé et acrotère. Au centre de l'écusson se détachent un R et un F. Dans le tympan du fronton se trouve une couronne urbaine. La moulure d'imposte des galeries est établie sur le prolongement de la frise; elle est décorée de postes. Chaque plafond comprend une grande rosace entourée de six petits caissons rectangulaires.

La partie centrale de la galerie est divisée en huit compartiments inégaux par des arcs en anse de panier, dont les naissances retom-

bent sur des euls-de-lampe ornés de godrons. Le plafond est plat et d'une décoration très sobre. Les écoinçons des arcs contiennent des médaillons circulaires ajourés.

CABINET DU PRÉSIDENT DU  
CONSEIL MUNICIPAL.

Cette pièce est installée dans le bâtiment intermédiaire de gauche, sur la façade principale.

Mur de gauche :

*Un coin de Bercy pendant les inondations.* — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,35. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. LOIR (LUIGI).

Le quai est en partie recouvert par les eaux. Sur les trottoirs, des passants et des curieux. Un de ces derniers, placé à gauche et appuyé sur une canne, la main gauche dans sa poche, est représenté sous les traits de Coquelin cadet. On remarque, à droite, André Gill prenant un croquis. Au fond, la barrière, et au milieu de la chaussée deux voitures de roulage et un fiacre.

*Signé, à droite : LOIR (LUIGI).* — 1879.

Salon de 1879 (n° 1944).

Mur de droite, à gauche de la cheminée :

*Un Échevin.* — Toile. — H. 0<sup>m</sup>,90. — L. 0<sup>m</sup>,72. — École française. — Dix-huitième siècle.

A mi-corps et presque de face, perruque blanche, rabat, robe noire, manteau rouge, le bras droit tombant, le gauche replié, l'index de la main tendu.

A droite :

*Un Échevin.* — Toile. — H. 0<sup>m</sup>,94. — L. 0<sup>m</sup>,71. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est représenté à mi-corps, et assis dans un fauteuil de cuir, de face, en perruque noire, rabat, robe et manteau rouges, les mains gantées. Derrière lui, une jeune femme debout, tête nue, cheveux blond vénitien, drapée de bleu, poitrine et bras nus.

Entre les deux fenêtres :

*Hauteurs de Bougival.* — Dessin. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 0<sup>m</sup>,59. — Par PARENT (ULYSSE).

A gauche, un taillis et un arbre abritant une jeune fille assise, près de laquelle se trouve un agneau. Au fond, les hauteurs de Bougival.

*Signé, à droite : ULYSSE PARENT.*

## CABINET DU SYNDIC.

Il est situé dans le pavillon de gauche de la façade centrale et s'ouvre sur une petite pièce installée dans l'échauguette.

Mur de gauche :

*Le Quai de l'Horloge.* — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,50. — L. 1<sup>m</sup>,19. — Par M. LÉCOMTE (PAUL).

A gauche, la porte de la Conciergerie et deux tours du Palais de justice. Près de la porte, une guérite et un garde de Paris en faction. En arrière-plan, le pont Neuf. A droite, le Louvre.

*Signé, à droite :* PAUL LÉCOMTE.

Salon de 1882 (n° 1599).

Mur du fond :

*Pour la France.* — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,38. — L. 2<sup>m</sup>,05. — Par M. GEOFFROY (JEAN).

Défilé d'un bataillon scolaire. Au fond, la façade de l'Hôtel de ville, au pied duquel sont rangés les tambours, les clairons et les fifres du bataillon. A gauche, une estrade, où sont groupés les représentants de la Cité.

*Signé, à droite :* GEO. — 1885.

Salon de 1885 (n° 1079).

Dans la pièce du fond :

*Portrait de Chauvin, échevin.* — Toile ovale. — H. 0<sup>m</sup>,80. — L. 0<sup>m</sup>,63. — École française. — Dix-huitième siècle.

A mi-corps, de trois quarts, cravate en dentelle et manteau rouge.

Cette toile a été léguée à la Ville par M<sup>lle</sup> Chauvin.

*Portrait de La Michodière, prévôt des Marchands.* — Toile. — 0<sup>m</sup>,80. — L. 0<sup>m</sup>,64. — Par DUPLESSIS (J. S.).

A mi-corps, de trois quarts, jabot de dentelle, robe et manteau noirs.

*Signé, à droite :* J. S. DUPLESSIS, pinx<sup>t</sup>. — 1771.

## BUVETTE.

Cette pièce se trouve près de la salle des délibérations du Conseil. Elle contient deux dessins représentant :

*Faust au combat.* — Dessin. — H. 0<sup>m</sup>,62. — L. 1<sup>m</sup>,84. — Par M. CHIFFLART (FRANÇOIS-NICOLAS).

Faust, l'épée à la main, est monté sur un cheval dont la longue crinière est soulevée

par le vent. Méphistophélès, placé à sa gauche, est debout sur ses étriers; il lève son épée en l'air et semble encourager les compagnons de Faust qui surviennent, au grand galop de leur monture. Autour d'eux, sont pêle-mêle des soldats s'entr'égorgeant et des cavaliers désarçonnés. Un groupe de guerriers s'oppose au passage de Faust et de Méphistophélès. L'un d'eux cherche à percer de sa lance le poitrail de la monture de Méphistophélès; un autre brandit son épée, un troisième lance une flèche, un quatrième est en train de bander son arc. Au fond, un lac bordé de rochers à pic. Au delà, une troupe nombreuse de guerriers portés sur des nuées et s'entre-tuant.

*Signé à gauche :* F. CHIFFLART.

Salon de 1859 (n° 607).

*Faust au Sabbat.* — Dessin. — H. 0<sup>m</sup>,62. — L. 1<sup>m</sup>,84. — Par CHIFFLART (FRANÇOIS-NICOLAS).

Faust, à moitié couché sur la pente d'un rocher, semble surpris et terrifié à la vue de Marguerite que poussent vers lui des monstres à visage humain. La jeune fille est vêtue d'une robe traînante; elle a les yeux pudiquement baissés; ses longs cheveux flottent au vent.

Près de Faust se tient Méphistophélès, debout et ricanant, le bras droit replié derrière son dos, la main gauche appuyée sur la poignée de son épée dont la pointe relève le pan de son manteau. Autour d'eux, debout, couchés et assis, des monstres aux mille formes. On aperçoit au loin une longue file d'êtres hideux portés par des animaux fantastiques et éclairés par les rayons de la lune.

*Signé à gauche :* F. CHIFFLART.

Salon de 1859 (n° 606).

## SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Cette salle est située au-dessus du grand vestibule du rez-de-chaussée. Elle est éclairée par les cinq fenêtres centrales de la façade principale et mesure 21<sup>m</sup>,60 de longueur sur 14<sup>m</sup> de largeur. Le mur opposé aux fenêtres, ainsi que les murs de droite et de gauche, sont percés chacun de deux baies rectangulaires pratiquées à leurs extrémités et par lesquelles on débouche sur la galerie, la buvette et le vestiaire. Ces baies sont fermées par des portes en chêne à deux vantaux. Dans l'axe du premier mur est établie une fausse baie semblable aux précédentes. Ces ouvertures sont munies d'un chambranle à crossettes, d'une frise et d'un fronton circulaire. Les crossettes reposent sur des pilastres qui supportent en outre les deux consoles à tête

de femme dont la frise et la corniche sont flanquées. La frise est ornée de rinceaux et de palmettes, et le tympan du fronton est occupé par un écusson accompagné de branches de laurier. Au centre de l'écusson se détachent un R et un F.

Chaque vantail emporte trois panneaux superposés d'inégale grandeur. Le panneau du milieu est coupé par un médaillon circulaire. Le médaillon et les deux tronçons du panneau sont entourés d'entrelacs formés de boucles. Les deux autres panneaux sont simplement moulurés. Les serrures sont en cuivre nickelé et présentent une Chimère ciselée au milieu de rinceaux. La poignée est aux armes de la Ville.

La partie inférieure des murs est revêtue d'un lambris en chêne de 2<sup>m</sup>,50 de haut, à panneaux très simples. La partie supérieure est tendue d'une étoffe d'un ton rouge brique éteint sur laquelle sont appliqués des R et des F accolés avec des rameaux de laurier entrelacés. Les lettres sont en or, les lauriers sont en étoffe bleue. La bordure est en étoffe bleue avec application d'arabesques or et argent.

A droite et à gauche sont installées des tribunes réservées au public. Ces tribunes sont limitées par des pilastres ioniques et closes par une balustrade interrompue par deux colonnes de même ordre. Les pilastres et les colonnes sont cannelés dans leur partie supérieure. La partie inférieure des pilastres présente une petite table d'inscription suspendue à une patère par un nœud de ruban, terminée par une chute de fruits et portant le millésime 1882. Dans la partie inférieure des colonnes sont sculptées des serviettes disposées en festons et des chutes de fruits. Entre les tribunes et le lambris se trouve une boiserie en chêne séparée en trois parties par des consoles pen saillantes, sur lesquelles s'appuient les pilastres et les colonnes. La partie centrale est occupée par un cadre orné d'oves et de volutes. La volute supérieure encadre une branche de laurier; au-dessus se détachent un R et un F.

Dans le cadre est scellée une plaque de marbre noir portant, gravées en lettres d'or, les inscriptions suivantes :

Mur de droite :

M. LÉON SAY ÉTANT PRÉFET DE LA SEINE,			
LE 22 MAI 1872, LA MISE AU CONCOURS DE LA RECONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE			
A ÉTÉ VOTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,			
COMPOSÉ DE MM. VAUTRAIN, PRÉSIDENT; HÉRISSON, CH. LOISEAU, VICE-PRÉSIDENTS			
ADAM	DEHAYNIN (FÉLIX)	LECLERC	PRETET
ALLAIN-TARGÉ	DELZANT	LELEUX	PUFEAUX
ARRAULT	DENIZOT	LEVEILLÉ	RANC
BAUDOIN	DEPAUL	LOCKROY	RAYNAL
BERNARD (MARTIAL).	DESOUCHES (aîné)	LOISEAU-PINSON	RIANT
BEUDANT	DUBIEF	LOUVET	RICHARD
BINDER	DUMAS	MALLET	RIGAUT
BONVALET	DUPUY	MARMOTTAN	RONDELET
BOURUET-AUBERTOT	FÉROT	MAUBLANC	SAGLIER
BOUVERV	FERRÉ	MÉTIUIER	SÉRAPHIN
BRALERET	FLOQUET	MEUNIER	THOMAS (LÉON)
CADET	FRÉBAULT	MURAT	THOREL
CALLON	FRÉMYN	NADAUD	THULIÉ
CANTAGREL	GARREL	OHNET	TOPART
CHEVALIER	GILLE	PAYMAL	TRANCHANT
CHRISTOFLE	GOUIN	PERRIN	TRÉLAT
CLÉMENCEAU	JACQUES	PERRINELLE	VAUTHIER
COLLIN	JOBÉ-DUVAL	PIAT	WATEL
COMBES (FRANÇOIS)	JOUBERT	PRESTAT	
DEHAYNIN (ALBERT)	LAVOCAT		

Mur de gauche :

CETTE PLAQUE A ÉTÉ POSÉE POUR RAPPELER LE SOUVENIR DE L'INAUGURATION DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE, QUI A EU LIEU LE 13 JUILLET 1882, EN PRÉSENCE DE MM.

JULES GRÉVY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

DE FREYCINET, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, CHARLES FLOQUET, PRÉFET DE LA SEINE,

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS COMPOSÉ DE MM. SONGEON, PRÉSIDENT,

DE BOUTEILLER, YVES GUYOT, VICE-PRÉSIDENTS,

DESMOULINS, MARIUS POULET, GUICHARD, DESPATYS, SECRÉTAIRES,

MESUREUR, SYNDIC.

AMOUROUX	DEPASSE	LACROIX	MONTEIL
BARTHOLOMI	DUBOIS	LAINÉ	MURAT
BINDER	DUJARRIER	LAMOUREUX	PRÉTET
BOLL	DUPONT	LEVEL (EMILE-ALFRED)	RABAGNY
BOUÉ	ENGELHARD	LEVEL (JULES)	RÉTY
BOURNEVILLE	FIAUX	LEVEN (NARCISSE)	REV
BRALERET	FOREST	LEVRAUD	REYGEAL
CATTIAUX	FRÈRE	LOISEAU	RIANT
CERNESSON	GAMARD	LYON-ALEMAND	ROBIET
COCHIN	GERMER-BAILLIÈRE	MAILLARD	ROUSSELLE
COLLIN	GRIMAUD	MANIER	ROUZÉ
COMBES	HAMEL (ERNEST)	MARSOULAN	ROYER
CURÉ	HATTAT	MARTIN (le colonel)	THOREL
CUSSET	HERVÉ	MARTIN (GEORGES)	THULIÉ
DARLOT	HOVELACQUE	MARTIN (MARIUS)	VAUTHIER
DELABROUSSE	JACQUES	MATHÉ	VILLARD
DELHOMME	JOBÉ-DUVAL	MÉNORVAL (DE)	VOISIN
DELIGNY	JOFFRIN	MICHELIN	WATTEL

M. ALPHAND, DIRECTEUR DES TRAVAUX DE PARIS,

M. BALLU, ARCHITECTE EN CHEF } DEL'HÔTEL  
M. DEPERTHES, ARCHITECTE } DE VILLE.

Chacune des deux autres parties renferme un panneau au milieu duquel est sculpté un écusson avec branches de chêne et de laurier.

Les colonnes, les pilastres et la balustrade des tribunes sont en chêne.

Le plafond est divisé en cinq parties correspondant aux fenêtres par des poutres que soutiennent de grandes consoles décorées de masques. Chaque partie comprend cinq compartiments. Trois de ces compartiments sont remplis ou par des rosaces circulaires ou par des caissons rectangulaires disposés en diagonale. Les deux autres compartiments contiennent des écussons aux armes des principales villes de France. Dans les écoinçons formés par les caissons et les rosaces sont peints des R et des F ou des couronnes urbaines en or avec rinceaux en grisaille sur fond d'azur. Les moulures des compartiments contenant les écussons aux armes des villes sont chargées d'entrelacs. Les écussons se détachent sur un fond marron. Le plafond est recouvert d'un ton ocre foncé; les ornements sont en or. Les poutres offrent chacune trois panneaux circonscrits par une moulure plate peinte en bleu et trois rosaces avec arabesques blanches et or sur fond grenat.

Ce plafond a été exécuté par M. GUIFARD (DOMINIQUE-HENRI). Les dessins en ont figuré au Salon de 1884 (n° 4084).

#### SALLE DU BUDGET.

Cette pièce est tendue d'une étoffe d'un ton rouge brique éteint; le lambris qui revêt la partie inférieure de ses murs est semblable à celui de la salle du Conseil. Elle communique avec la galerie, le vestiaire et le vestibule qui précède le cabinet du président du

Conseil général par quatre portes en chêne d'un dessin fort simple.

Le plafond est soutenu par des consoles. La partie centrale, de forme rectangulaire, est destinée à recevoir des peintures; elle est encadrée de caissons de formes diverses avec arabesques or et argent, les unes sur fond d'azur, les autres sur fond marron rouge. Les moulures des caissons sont peintes en ocre foncé.

L'architecture de ce plafond est de M. CORBOZ (Jules), la peinture est de M. GUIFARD.

Au-dessus de la porte donnant sur la galerie :

*Écusson aux armes de la Ville de Paris.*

Tapisserie de la Manufacture d'Aubusson. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,25. — Exécuté par M. SALLANDROUZE DE LAMORNAIX, d'après le carton de MM. RUBÉ et CHAPERON.

L'écusson est entouré de rinceaux et placé sur un bouclier circulaire se détachant sur fond vert. Le tout est limité par une bordure imitant un cadre. Les angles supérieurs de la tapisserie sont remplis par des bouquets de fleurs.

A gauche de la porte :

*Un Paysage.* — Fusain. — H. 0<sup>m</sup>,80. — L. 1<sup>m</sup>,30. — Par M. ALLONGÉ (AUGUSTE).

Un étang bordé de saules dont les branches sont à peine couvertes de feuilles. Au premier plan, des roseaux. Au fond, un rideau d'arbres.

*Signé à gauche :* ALLONGÉ, 1886.

Exposition du Blanc et Noir, 1886 (n° 516).

A droite :

*Un Paysage.* — Fusain. — H. 0<sup>m</sup>,72. —  
L. 0<sup>m</sup>,99. — Par M. APPIAN (ADOLPHE).

Une mare au-dessus de laquelle s'étendent les branches d'un arbre presque dénudé. Au fond, des plantes aquatiques.

*Signé à gauche :* APPIAN.

Mur de gauche.

A gauche de la porte :

*La Prise de l'Hôtel de ville, le 28 juillet 1830.* — Toile. — H. 4<sup>m</sup>. — L. 4<sup>m</sup>,38.  
Par SCHNETZ (JEAN-VICTOR).

Au fond et à gauche, la façade de l'Hôtel de ville. — Au pied du monument, des grenadiers, les uns faisant le coup de feu, d'autres entrant par la porte centrale. Deux soldats emportent un officier qu'une balle vient de frapper. Au milieu de la toile se dresse une barricade faite de pavés, de poutres et de tonneaux. Un étudiant, debout sur la barricade, semble diriger l'attaque et soutient un petit apprenti blessé à mort qui soulève un drapeau tricolore. L'étudiant est tête nue, en redingote marron et en pantalon blanc à raies noires; à sa ceinture est passé un pistolet; il a une carrossière en bandoulière et brandit un fusil de chasse. L'apprenti est en manches de chemise et porte un tablier. A côté, et battant du tambour, un enfant, en casquette noire, gilet gris déboutonné et épaulettes rouges.

A gauche, et au premier plan, un ouvrier dont une balle a fracturé le poignet, se penche en avant, et passe des cartouches à un de ses compagnons, agenouillé à l'extrémité de la barricade, et auquel un enfant présente une giberne. Le premier est vêtu d'un pantalon rouge et d'une chemise dont les manches sont retroussées; sa tête est coiffée d'un bonnet de police; il a un sabre et une giberne en bandoulière. Le second est également en manches de chemise; son pantalon est bleu, et sa tête est couverte d'un foulard rouge; il serre un fusil dans la main droite, tend la main gauche pour prendre les cartouches et a les yeux fixés sur l'Hôtel de ville. Ces deux hommes sont vus de dos. L'enfant est placé en avant de la barricade; il a une veste marron et une culotte rouge. A gauche de ce groupe, et les yeux attachés sur les personnages qui le composent, se trouve un combattant qu'une blessure empêche de prendre part à la lutte; il est assis et adossé contre un tonneau, un fusil à la main. Son front est entouré d'un foulard rouge.

Au pied de la barricade gît le cadavre d'un

soldat dont le bras droit est allongé et la main gauche placée sur son sac ouvert.

A droite de la composition, et au premier plan, deux ouvriers. L'un tient un fusil dans la main gauche et de la main droite prend une cartouche dans sa giberne. L'autre recharge son arme. Le premier a une blouse bleue entr'ouverte, un tablier, un pantalon noir à raies rouges et un chapeau de paille. Le second a un bourgeron, une ceinture rouge et un pantalon marron; il est coiffé d'une casquette.

Au fond, des combattants, parmi lesquels on distingue un homme, en redingote et chapeau à haute forme, agitant un sabre. Au-dessus d'eux flotte un drapeau rouge.

M. Étienne Arago, ancien maire de Paris, actuellement conservateur du Musée du Luxembourg, a posé pour l'étudiant debout sur la barricade.

Cette toile a figuré au Salon de 1834 sous le n<sup>o</sup> 1759.

Au-dessus de la porte :

*La République.* — Toile. — H. 4<sup>m</sup>,20.  
L. 2<sup>m</sup>,15. — Par M. GÉRÔME (JEAN-LÉON).

Elle est représentée de face et debout sur un gradin tendu d'étoffe grenat, la tête couronnée de laurier, les cheveux retenus par un bandeau rouge, en tunique blanche serrée à la taille par une ceinture tricolore, les manches retroussées, une épée dans la main droite, un rameau de laurier dans la main gauche. Au-dessus de son front brille une étoile. Derrière elle est couché un lion vu de profil. Le ciel est coupé par un arc-en-ciel.

Cette toile a été primée à la suite d'un concours ouvert en 1848.

A droite de la porte :

*Les vainqueurs de la Bastille à l'Hôtel de ville, le 14 juillet 1789.* — Toile.  
— H. 4<sup>m</sup>. — L. 4<sup>m</sup>,38. — Par DELAROCHE (HIPPOLYTE, dit PAUL).

Au fond se développe la façade de l'Hôtel de ville où entrent les vainqueurs, dont l'un porte un grand coffret rempli de vaisselle et un autre le livre d'érou de la Bastille.

A gauche, au premier plan, marche péniblement, et soutenu par deux hommes, un grenadier blessé, en habit noir à revers blancs et parements rouges, dont la tête est ceinte d'une couronne de laurier. L'un des deux hommes qui l'accompagnent traîne un drapeau fleurdelisé; il a une culotte foncée, et sa chemise est en lambeaux. L'autre est vêtu d'une culotte bleu pâle et d'un gilet gris rayé

de noir. Derrière eux vient un enfant dont la chemise et la culotte déchirées laissent voir une partie de sa poitrine et de ses jambes ; il porte une longue chaîne, une giberne et un fusil brisé. En avant de ce groupe, se trouve une barrière peinte en vert sur laquelle sont appuyés un homme et une femme s'embrassant. L'homme a un bonnet jaune ; sa chemise est déchirée. La femme a un bonnet blanc, un corsage et une jupe rouges. Sous la barrière est placée une caisse remplie de paille et de chiffons. Sur l'un de ses côtés est inscrit : *Manufacture royale de poudres, caisse n° 17*. Derrière, apparaît la tête d'un chien.

Le milieu de la composition est occupé par un jeune officier porté en triomphe et assis sur les épaules de deux hommes aux cheveux grisonnants. L'officier, la tête couronnée de laurier, lève son épée en l'air et présente des clefs et un manuscrit ; il a un habit blanc à revers violets, une culotte et un gilet blancs, une cravate noire et des souliers à boucles. L'un des deux hommes qui le portent est à peine visible ; il est vêtu d'un habit rouge. L'autre est en veste grise, culotte grenat et bas bleus. Il a un fusil dans la main gauche et regarde sa fille qui marche à côté de lui, la tête penchée sur son épaule, le bras gauche en écharpe, la main entourée d'une banderlette teinte de sang. Cette jeune fille a un corsage blanc décolleté, à petits dessins rouges, un jupon blanc à raies et un tablier bleu relevé sur le côté.

A droite de la toile, un soldat débraillé danse en élevant en l'air son habit piqué au bout de son épée. Il a son chapeau de travers et le poing gauche sur la hanche. Derrière lui s'avancent des gardes-françaises, dont l'un bat du tambour.

*Signé à gauche, sur le montant de la barrière : PAUL DELAROCHE, 1830.*

L'architecture que comporte cette toile a été dessinée par SÉCHAN, peintre décorateur, et M. ROBERT FLEURY a aidé DELAROCHE dans l'achèvement de son œuvre.

Mur de droite.

Aux deux extrémités sont placés des piédestaux de forme rectangulaire.

Sur le piédestal de gauche :

*Saint-Just (Louis-Antoine de), 1768-1794, conventionnel. — Buste. — Marbre. — H. 0<sup>m</sup>,65. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).*

Habit bouffonné à haut col rabattu et large cravate nouée sous le menton.

*Signé à droite : P. J. DAVID D'ANGERS, 1848.*

Salon de 1849 (n° 2162).

Sur le piédestal de droite :

*Garibaldi (Joseph), 1807-1882, général italien. — Buste. — Plâtre. — H. 0<sup>m</sup>,80. — Par M. BAILLY (CHARLES-ÉLIE).*

Drapé dans un manteau laissant voir la partie supérieure de sa veste ; la tête coiffée d'une calotte.

*Signé à gauche : E. BAILLY, 1882.*

Au-dessus de la porte de gauche :

*Écusson aux armes de la Ville de Paris. — Tapisserie. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,25.*

Même dessin que la tapisserie ci-dessus déerite.

Au-dessus du lambris :

*Souvenir de fête. — Toile. — H. 3<sup>m</sup>,25. — L. 2<sup>m</sup>,60. — Par M. CAZIN (JEAN-CHARLES).*

A droite s'élève une maison en construction terminée par une terrasse. Sur cette terrasse est assise, au premier plan, sur une pierre, une jeune femme personnifiant la Science. Elle est vêtue de blanc, couronnée de laurier, et tient un livre ouvert sur ses genoux. A ses pieds, une règle en forme de T et un bouquet de fleurs tricolore ; contre la pierre, un compas. A sa gauche, et debout, se trouve une seconde femme symbolisant le Travail. Celle-ci est drapée de rouge, et sa tête est couverte d'une sorte de pétase ; elle tend une branche de laurier à une troisième femme représentant le Courage. Cette dernière est de profil, la tête coiffée d'un casque avec crinière, le corps à moitié couvert par une draperie bleue. Contre la construction se dresse un échafaudage auquel sont suspendus des ballons de couleur. Au deuxième plan, des arbres. A l'horizon, Paris. De chaque côté de la toile retombe une guirlande de feuilles de laurier.

*Signé à droite : C. CAZIN.*

Salon de 1881 (n° 33).

*Un Paysage. — Fusain. — H. 0<sup>m</sup>,70. — L. 1<sup>m</sup>. — Par M. DUCARUGE (LÉON-PIERRE).*

Un petit torrent encaissé entre deux rochers. Sur le bord du torrent, quelques arbres.

*Signé à gauche : DUCARUGE.*

Exposition du Blanc et Noir, 1886 (n° 601).

*Le Pont des Arts.* — Toile. — H. 0<sup>m</sup>,80.  
— L. 1<sup>m</sup>,55. — Par M. LÉPINE (STANISLAS).

La Seine. Au fond, le pont des Arts; au-delà, Notre-Dame. A droite, le palais de l'Institut.

*Signé à gauche :* S. LÉPINE.

Salon de 1884 (n° 1508).

*Un jour de fête.* — Toile. — H. 2<sup>m</sup>,95.  
L. 2<sup>m</sup>,35. — Par M. JEANNIN (GEORGES).

Un buste en bronze de la République est posé sur un piédestal en velours grenat placé sur un socle recouvert d'un tapis d'Orient. Sur le socle, trois vases remplis de pavots et de pivoines. A droite et à gauche, des bouquets de fleurs. Le tout se détache sur un fond de verdure.

*Signé à gauche :* GEORGES JEANNIN, 1882.

Salon de 1882 (n° 1443).

Au-dessus de la porte de droite :

*Écusson aux armes de la Ville de Paris.*  
— Tapisserie. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 2<sup>m</sup>,25

Même dessin que les tapisseries précédentes.

Les trois tapisseries ci-dessus avaient été commandées, en 1866, pour la décoration des panneaux, au-dessus des portes de la salle du Trône, à l'ancien Hôtel de ville.

Entre les deux fenêtres du fond :

*La République.* — Buste. — Marbre. — H. 1<sup>m</sup>,15. — Par M. GAUTHERIN (JEAN).

Corsage lacé sur le devant, draperie passée sur l'épaule droite et retenue par une courroie ornée d'un musle de lion, tête coiffée d'un bonnet phrygien, cheveux flottants.

*Signé à droite :* JEAN GAUTHERIN, 1880.

Salon de 1880 (n° 6355).

#### SALON DU SYNDIC.

Cette pièce fait pendant au cabinet du syndic; elle est installée dans le pavillon de droite de la partie centrale de la façade principale.

A gauche de la cheminée :

*Vénus de Médicis.* — Toile. — H. 2<sup>m</sup>,80.  
— L. 1<sup>m</sup>,29. — Par ROBERT (HUBERT). (Fin du dix-huitième siècle.)

La statue de la Vénus de Médicis se dresse à gauche de la composition, sur un piédestal circulaire orné de bas-reliefs et ombragé par un cèdre, placé sur un fond de verdure, au bord d'une pièce d'eau. Derrière s'élèvent quatre colonnes ioniques supportant un enta-

blement à moitié brisé. Un batelier conduit vers le rivage deux jeunes amants qui s'embrassent. A droite, au deuxième plan, un peuplier. Au fond, une prairie coupée par un sentier tortueux; à l'horizon, une montagne.

*Mur de droite :*

*Hercule Farnèse.* — Toile. — H. 2<sup>m</sup>,80.  
— L. 1<sup>m</sup>,29. — Par ROBERT (HUBERT).

La statue d'Hercule est posée sur un piédestal dont la corniche est à moitié brisée. Derrière s'élève un grand arbre dont la plupart des branches sont cassées. A terre, des fragments de colonnes et d'entablements. Un homme s'efforce de soulever une pierre qui masque l'entrée d'un caveau. Deux femmes, l'une debout et l'autre à demi agenouillée, désignent cette ouverture. Leurs traits marquent l'étonnement. On aperçoit en arrière-plan une jeune femme, un panier sur la tête, qui se dispose à gravir un escalier. Au fond, un groupe de peupliers et des montagnes.

*Apollon.* — Toile. — H. 2<sup>m</sup>,80. — L. 1<sup>m</sup>,29. — Par ROBERT (HUBERT).

La statue d'Apollon est située au milieu d'un temple circulaire de style corinthien, en ruine, et dont l'entablement supporte encore un fragment d'une coupole à caissons. Des hommes, habillés à l'antique, des cartons sur les genoux, sont en train de copier la statue. Trois de ces hommes sont assis sur les gradins du temple; deux autres sont sur un bloc de pierre placé à gauche de la composition et au premier plan. Près de ce bloc, un fragment de chapiteau et un panier rempli de fleurs. A droite, deux fûts de colonnes brisées. Au fond, un rideau d'arbres. A l'horizon, une montagne.

*Le pont d'Areole.* — Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,33. — L. 0<sup>m</sup>,50. — Par M. DEBON (EDMOND).

A droite, le quai avec la maison du poste et les pontons des bateaux. En arrière-plan, le pont. Au delà, à gauche, l'Hôtel-Dieu, le Tribunal de commerce et le Palais de justice; à droite, le Louvre et les Tuileries.

*Signé à droite :* EDMOND DEBON.

*Le Canal Saint-Martin.* — Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,38. — Par M. DEBON (EDMOND).

Des bateaux amarrés de chaque côté. A droite et à gauche, le quai.

*Signé à gauche :* EDMOND DEBON.

Ces deux aquarelles ont été achetées par la Ville de Paris, en 1887, à la vente des œuvres de l'auteur.

*Flore.* — Toile. — H. 2<sup>m</sup>,80. — L. 1<sup>m</sup>,29.

Par ROBERT (HUBERT).

La déesse est debout sur un piédestal orné de patères et de guirlandes supportées par des têtes humaines. Derrière elle, un bouquet de laurier et des sapins. A terre, des fragments de chapiteaux et de corniches. En avant, trois femmes, dont deux agenouillées et jouant aux dés, et la troisième debout et portant sur sa tête une corbeille de fleurs. Près de cette dernière femme deux petites filles, l'une tendant les bras vers la corbeille, l'autre tenant un bouquet. A gauche, deux peupliers. A droite, les ruines d'un temple circulaire de style dorique. Au fond, une pièce d'eau bordée de peupliers.

Les quatre paysages d'HUBERT ROBERT proviennent de l'ancien hôtel Beaumarchais. Ils ont été achetés par la Ville de Paris, en 1818, lors des travaux du canal Saint-Martin. Les appartements du préfet, au pavillon de Flore, en renferment quatre autres ayant la même provenance et représentant :

*Laocoon, Marc-Aurèle, le Gladiateur et la Nymphe au bain.*

La cheminée est ornée d'une pendule et de deux candélabres de style gothique en acier forgé et eisclé, exécutés par M. Dupin-Varenne.

Dans la seconde pièce établie dans l'échauquette :

*Un coin de forêt.* — Fusain. — H. 0<sup>m</sup>,70.

— L. 0<sup>m</sup>,75. — Par M. RIGOLOT (A. G.).

A gauche, deux chênes dont on ne voit que le tronc et les premières branches; au pied de ces arbres, des quartiers de rocher. A droite, une clairière où s'avancent plusieurs cerfs.

*Signé à droite :* A. RIGOLOT, 1886.

Exposition du Blanc et Noir, 1886 (n° 1214).

#### CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Cette pièce est éclairée par trois des fenêtres du bâtiment intermédiaire de droite. Deux portes la mettent en communication avec la galerie et avec le vestibule ci-dessus mentionné.

Sur le mur opposé aux fenêtres :

*Paris vu du pont Neuf, en 1878.* —

Toile. — H. 1<sup>m</sup>,68. — L. 3<sup>m</sup>. — Par HERPIN (LÉON).

A gauche, au premier plan, la terrasse installée à l'extrémité de l'île de la Cité, et derrière, sur la pointe, le café-concert, aujourd'hui démoli, du *Vert-Galant*. En arrière-plan, le pont des Arts. Au delà, et à droite, le Louvre et les Tuileries. Sur la Seine, deux chalands, un bateau-omnibus et une barque montée par deux pêcheurs.

*Signé à gauche :* HERPIN.

Salon de 1879 (n° 1549).

Sur le mur de gauche, à gauche de la cheminée :

*Tanneries au bord de la Bièvre.* —

Toile. — H. 1<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,62. —

Par M. MAYER (GEORGES).

Des séchoirs sont établis sur les bords de la rivière. Sous l'un d'eux, et à droite, se trouvent trois cuves, dans l'une desquelles un ouvrier est en train de plonger des cuirs. Un second ouvrier lave des cuirs dans la Bièvre.

Salon de 1883 (n° 1698).

Mur de droite :

*Le port Saint-Bernard.* — Toile. — H.

1<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>,40. — Par M. VAU-

THIER (PIERRE-LOUIS-LÉGER).

A droite, la pointe de l'ancienne île Louviers avec la maison du garde-éclusier. Au pied, la berge de la Seine sur laquelle sont jetés des poutres, des cordages et une ancre. A gauche, en arrière-plan, le quai Saint-Bernard. Au fond, le dôme du Panthéon et la tour de l'église Saint-Étienne du Mont.

*Signé à droite :* PIERRE VAUTHIER.

Salon de 1882 (n° 2589).

Mur du fond.

Entre la première et la deuxième fenêtre :

*Un Paysage.* — Dessin. — H. 0<sup>m</sup>,42. —

L. 0<sup>m</sup>,30. — Par PARENT (ULYSSE).

Un coin de forêt. A gauche, au premier plan, des rochers.

*Signé à droite :* ULYSSE PARENT.

Entre la deuxième et la troisième fenêtre :

*Bois de Cernay.* — Dessin. — H. 0<sup>m</sup>,39.

— L. 0<sup>m</sup>,25. — Par PARENT (ULYSSE).

Taillis au bord d'un chemin en partie envahi par des herbes et des plantes. On aperçoit à gauche, en arrière-plan, un peintre installé sous un parasol et peignant.

*Signé à droite :* ULYSSE PARENT.

Ces deux dessins ont été achetés par la Ville de Paris, en 1880, à la vente des œuvres de l'auteur.

## SALLE DU BUREAU DU CONSEIL.

Elle est placée au-dessus de la salle de Commission dont nous avons parlé dans la description du rez-de-chaussée, entre le salon des Cariatides et la cour du Centre. On y arrive de la galerie du Conseil par deux couloirs situés au-dessus des portiques de cette cour. Cette pièce est de forme rectangulaire. Son plafond est soutenu par une corniche à denticules et divisé en trois compartiments par des poutres ornées d'un tore de feuilles de chêne. Dans chaque compartiment sont inscrits des caissons carrés encadrés d'une moulure couverte d'arabesques. En face de la cheminée est accrochée une toile représentant :

*Les membres du Bureau du Conseil municipal, lors de l'inauguration de l'Hôtel de ville. — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,45. — L. 2<sup>m</sup>,60. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).*

Tous les membres du Bureau sont réunis dans le cabinet du président du Conseil. M. Mathé, président, est assis devant sa table, ayant à sa droite M. Dreyfus et à sa gauche M. Michelin, secrétaires. Derrière lui, et debout, se tiennent MM. Mesureur, syndic, Darlot et Leven, vice-présidents, Jobbé-Duval et Amouroux, secrétaires.

*Signé à gauche et en haut : FÉLIX JOBBÉ-DUVAL, 1885.*

Salon de 1885 (n° 1349).

La salle de réunion du Bureau est éclairée par les trois fenêtres du premier étage de la façade élevé au fond de la cour du Centre.

## VESTIBULES.

Ils sont installés de chaque côté de la salle précédente et affectent exactement la forme de ceux de la salle de Commission située au rez-de-chaussée, et au-dessus desquels ils se trouvent. Le plafond qui les recouvre est plat et repose sur des soffites et des ares en anse de panier. Dans le mur du fond sont creusées deux niches voûtées en cul-de-four. Les murs de droite et de gauche représentent chacun un grand motif décoratif contenant une plaque de marbre blanc. Ce motif est soutenu par quatre consoles; il est encadré de deux pilastres et couronné d'une frise surmontée d'un bouclier avec branches de laurier et consoles renversées en guise de fronton. A l'aplomb des pilastres est placé un vase à flammes. Le bouclier renferme un mufle de lion.

## Vestibule nord :

Seule, la plaque de gauche a reçu une inscription :

## PRÉSIDENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

JOSEPH VAUTRAIN 1871-1874	ERNEST THOREL 1881-1882
JEAN-PIERRE OUTIN 1875	BARTHÉLEMY FOREST 1882-1883
JULES LÉVEILLÉ 1875-1876	ERNEST THOREL 1884
ERNEST LEFÈVRE 1876-1877	GEORGES MARTIN 1884
MAURICE ENGELHARD 1878	ERNEST ROUSSELLE 1885-1886
HENRI MATHÉ 1878-1879	ALPHONSE DARLOT 1886-1887
LÉON RÉTY 1879-1880	ÉDOUARD JACQUES

## Vestibule sud :

Plaque de droite :

## PRÉSIDENTS DU CONSEIL MUNICIPAL.

JOSEPH VAUTRAIN 1871-1874	HENRI THULLIÉ 1880
HENRI THULLIÉ 1875	LÉOPOLD CERNESSEON 1880-1881
CHARLES FLOQUET 1875	SIGISMOND LACROIX 1881
GEORGES CLÉMENTEAU 1875-1876	MAURICE ENGELHARD 1881-1882
HENRI HARANT 1876	JACQUES SONGEON 1882
BARTHÉLEMY FOREST 1876	JEHAN DE BOUTEILLER 1882-1883
CHARLES HÉRISSEON 1876-1877	HENRI MATHÉ 1883-1884
ÉDARD BONNET-DUVERDIER 1877	LUCIEN BOUÉ 1884-1885
JEAN-PIERRE OUTIN 1877-1878	HENRI MICHELIN 1885
CHARLES HÉRISSEON 1878	GUILLAUME MAILLARD 1885
HENRI THULLIÉ 1878-1879	ABEL HOVELACQUE 1886
JULES CASTAGNARY 1879	GUSTAVE MESUREUR 1886-1887
SEVERIANO DE HEREDIA 1879-1880	ABEL HOVELACQUE 1887-1888
LÉOPOLD CERNESSEON 1880	ALPHONSE DARLOT

Plaque de gauche :

*Syndics du Conseil municipal.*

LÉON OHNET 1871-1873	HENRI ROUZÉ 1881
LOUIS WATEL 1873-1874	JOSEPH CUSSET 1881-1882
ERNEST DELIGNY 1875-1878	GUSTAVE MESUREUR 1882-1884
MAURICE BIXIO 1878-1880	HENRI ROUZÉ 1884-1886
FRÉDÉRIC HATTAT 1880-1881	GUSTAVE MAYER

## SALLE SAINT-JEAN

La salle Saint-Jean est située au rez-de-chaussée et occupe toute la partie centrale de la façade sur la rue Lobau. Elle s'ouvre sur deux galeries qui s'étendent à droite et à gauche, par onze arcades plein cintre dont les pieds-droits sont flanqués de pilastres et de colonnes dégagées placées sur des piédestaux disposés perpendiculairement à leur axe. Les pilastres et les colonnes sont d'ordre dorique et soutiennent une corniche architravée qui reçoit la retombée d'une voûte surbaissée formant pénétration dans la grande voûte dont la salle est recouverte. Cette dernière voûte est divisée en compartiments par des tores de feuilles de laurier ; chaque compartiment renferme des caissons rectangulaires à rosaces ; les trois travées centrales de droite sont précédées de sept marches par lesquelles on arrive au vestibule des grands escaliers de la salle des Fêtes. La salle Saint-Jean communique avec les guichets qui débouchent sur la rue de Lobau par deux grandes baies de forme rectangulaire pratiquées à ses extrémités. Chacune de ces baies est encadrée d'un chambranle orné d'un tore de feuilles de laurier. De chaque côté se dresse une cariatide sur laquelle s'appuie un entablement couronné par un acrotère accosté de consoles renversées et terminé par un fronton brisé. L'acrotère contient un écusson accompagné de rameaux de laurier et portant un R et un F. Au droit des cariatides est posé un vase à flammes. Ces figures sont élevées sur des piédestaux circulaires décorés de canneaux et placés sur des socles rectangulaires.

Baie ouverte sur le guichet nord :

A gauche :

*Le Suffrage universel.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. GAUTHIER (CHARLES). — 1883.

Il est symbolisé par une femme vêtue d'un corsage et d'un manteau retenu par une riche ceinture et ramené sur sa tête en guise de voile. Sa main droite tient un bulletin de vote et sa main gauche une urne.

A droite :

*L'Éducation.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. GAUTHIER (CHARLES).

Elle porte un corsage festonné et un manteau retenu par une chaîne, et présente de la main droite une veilleuse et un livre qu'elle montre de la main gauche.

*Signé à gauche sur le socle :* CHARLES GAUTHIER.

Baie ouverte sur le guichet sud :

A gauche :

*La Guerre.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. GAUTHIER (JEAN). — 1883.

Elle est drapée et couronnée de laurier, tient dans la main droite une veilleuse ornée d'une tête de bélier et serre dans la main gauche la poignée d'une épée dont la pointe est à terre.

*Signé à gauche, sur le socle :* J. GAUTHIER.

A droite :

*La Paix.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. GAUTHIER (JEAN).

Elle est drapée, couronnée de laurier, et porte une corne d'abondance.

## GALERIES

Ces deux galeries sont surmontées de voûtes d'arête. Celle de gauche est éclairée par les baies de la partie centrale de la façade qui s'étend sur la rue de Lobau ; celle de droite est séparée en deux parties par le vestibule des Fêtes. Les voûtes de la première sont jusqu'à ce jour dépourvues de tout ornement.

## VESTIBULE DES FÊTES

Il est établi entre la salle Saint-Jean et la salle de Commission ci-dessus décrite, et donne accès par deux grandes arcades plein cintre aux escaliers qui conduisent à la salle des Fêtes. Les arcades sont entourées d'un chambranle chargé de feuilles d'acanthé. Le vestibule est recouvert de neuf voûtes d'arête avec arcs doubleaux, nervures et clefs pendants. L'entablement repose sur des pilastres doriques ; sa frise est armée de triglyphes, sa corniche est ornée d'oves et d'entrelacs. Au centre s'élèvent quatre colonnes de même ordre que les pilastres, et dont les fûts sont en marbre rouge royal. Les travées placées à droite et à gauche des escaliers présentent chacune une arcade aveugle percée d'une baie rectangulaire, ouverte, d'un côté, sur la galerie de droite de la salle Saint-Jean et, de l'autre, sur des vestibules desservant la salle de la Commission. Au-dessus de ces portes, dans le tympan de l'arcade, est creusée une petite niche circulaire en forme d'œil-de-bœuf abritant le buste d'un personnage célèbre, et de chaque côté sont sculptés de petits Génies symbolisant l'art dans lequel s'est distingué ce personnage.

Au-dessus de la porte de gauche donnant sur la galerie :

*Puget (Pierre), 1622-1694, sculpteur,*

peintre, architecte et ingénieur. — Buste. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,45. — Par M. DELHOMME (LÉON-ALEXANDRE). — 1884.

Il est couvert d'un manteau laissant voir la partie supérieure de son justaucorps et porte une large cravate.

Dans un écusson qui vient s'accrocher à la partie inférieure de l'œil-de-bœuf sont gravées la date de la naissance et celle du décès de Puget : 1622-1694.

De chaque côté :

*Génies personnifiant la Sculpture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,65. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. OGÉ (PIERRE-MARIE-FRANÇOIS). — 1883.

Le Génie de gauche est à moitié agenouillé, un marteau dans une main, un ciseau dans l'autre, et en train d'exécuter un buste de femme. Celui de droite est assis sur un tabouret, un crayon dans une main et une feuille de papier dans l'autre. A ses pieds, un chapiteau. Tous les deux sont à demi couverts par une draperie flottante.

Au-dessus de la porte de droite.

Dans l'œil-de-bœuf :

*Poussin (Nicolas), 1594-1665, peintre.* — Buste. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,45. — Par M. DELHOMME (LÉON-ALEXANDRE). — 1884.

Il est drapé dans un manteau.

Dans l'écusson : 1594-1665.

De chaque côté :

*Génies symbolisant la peinture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,65. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. MILLET DE MARCILLY (EDOUARD). — 1883.

Celui de gauche est assis sur un chapiteau, un carton dans une main et un crayon dans l'autre. Celui de droite est assis sur un banc et tient un pinceau et une palette. A ses pieds, des cartons.

*Signé à droite : DE MARCILLY.*

Au-dessus de la porte de gauche conduisant à l'un des vestibules de la salle de Commission.

Dans l'œil-de-bœuf :

*Rameau (Jean-Philippe), 1683-1764, compositeur.* — Buste. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,45. — Par M. DELHOMME (LÉON-ALEXANDRE). — 1884.

Sur son habit retombe un jabot de dentelle.

Dans l'écusson : 1683-1764.

De chaque côté :

*Génies symbolisant la Musique.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,65. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. PETER (VICTOR). — 1883.

L'un est assis sur un lion et joue de la harpe. A ses pieds, un rameau de laurier. L'autre est assis sur une pierre; il tient une mandoline dans la main gauche et appuie la main droite sur un manuscrit déroulé. Sur ce manuscrit sont gravés les noms de Méhul, Hérold et Berlioz. A ses pieds, un violon, des archets et un cur. Les deux Génies sont ailés.

*Signé, à droite : V. PETER.*

Au-dessus de la porte de droite :

*Delorme (Philibert), 1518?-1577, architecte.* — Buste. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,45. — Par M. DELHOMME (LÉON-ALEXANDRE). — 1884.

Collerette à fraise, justaucorps et manteau. Dans l'écusson : 1518-1577.

De chaque côté :

*Génies personnifiant l'Architecture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,65. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. ROLARD (FRANÇOIS-LAURENT). — 1883.

Le premier est assis sur un fragment de balustrade, un plan dans la main droite, le coude gauche appuyé sur son genou, la tête sur sa main, dans l'attitude du travail. Derrière lui, un chapiteau sur lequel est placée une veilleuse. A ses pieds, des livres. Le second est assis sur une pierre, un fil à plomb à la main. Derrière lui, des branches de laurier. Ces deux Génies sont ailés.

*Signé, à gauche : F. ROLARD.*

On monte du vestibule à la salle des Commissions par six marches disposées en avant de l'arcade pratiquée dans la travée centrale du mur du fond. Les arcades comprises dans les deux autres travées de ce mur sont aveugles et remplies par des glaces.

#### GRANDS ESCALIERS DES FÊTES

Ces escaliers sont à rampe droite. Leurs marches, monolithes en marbre blanc veiné d'Italie, sont coupées par un large palier de repos et se développent entre deux murs en pierre de Corgoloin cirée, avec panneaux en saillie formant assises en jaspé rouge. Les panneaux de frise sont en marbre de différentes couleurs : rouge antique, vert d'eau, etc.; à

leur centre est fixée une rosace en bronze. Les murs sont limités, en haut et en bas, par deux grandes arcades légèrement en saillie. Les pieds-droits de l'arcade placée au bas des escaliers sont encadrés de pilastres et divisés en deux parties horizontales par une moulure dont les lignes se raccordent à celles de la corniche qui couronne les murs. La partie inférieure est, comme les murs eux-mêmes, en pierre de Corgoloin cirée; dans son axe est réservée une niche plein cintre avec cul-de-lampe composée d'une frise et de deux consoles renversées. A la frise vient s'accrocher un écusson accompagné de rameaux de laurier. Le fond de cette niche est en marbre rouge antique. Au-dessus existe une table saillante de marbre semblable portant un R et un F en bronze avec branches de laurier de même métal. Dans les pilastres sont incrustées des plaques de marbres de différents couleurs. La partie supérieure des pieds-droits est tout unie.

Les niches de l'escalier de gauche renferment :

A gauche :

*La Musique.* — Statue. — Marbre. — H. 1<sup>m</sup>,80. — Par M. BARRIAS (LOUIS-ERNEST).

La Musique est personnifiée par une jeune femme jouant du violoncelle. Sa tête est tournée à droite, et ses yeux sont légèrement levés vers le ciel, dans l'attitude de l'inspiration. Elle porte un corsage décolleté que retiennent deux espèces de bretelles ornées de dessins et un manteau roulé autour de la taille. Ses cheveux sont ramenés en chignon sur le sommet de la tête, son pied gauche est posé sur un tabouret.

*Signé à gauche sur le socle :* E. BARRIAS.  
Salon de 1888 (n° 3766).

A droite :

*Le Chant.* — Statue. — Marbre. — H. 1<sup>m</sup>,80. — Par M. BARRIAS (LOUIS-ERNEST).

Le Chant est également symbolisé par une jeune femme. Celle-ci tient dans la main droite une viole qu'elle appuie sur son genou et chante, un cahier de musique dans la main gauche. Son corsage est décolleté, les manches de sa robe sont fendues, et son manteau s'enroule autour de ses reins. Ses cheveux sont nattés et relevés derrière la tête.

*Signé à droite sur le socle :* E. BARRIAS.  
Salon de 1888 (n° 3765).

Le costume de ces deux femmes est celui du seizième siècle.

A la hauteur du palier, et de chaque côté, est ménagée une baie rectangulaire avec chambranle mouluré et montants ornés d'un câble suspendu à un muscle de lion, et auquel sont attachés des bouquets de fleurs. Ces ornements sont en bronze. Les baies sont fermées par des portes en chêne très simples.

Le pied-droit de l'arcade située au sommet des escaliers est établi à la même hauteur que la deuxième partie des pieds-droits de l'arcade précédente, et a reçu la même disposition. Entre les pieds-droits s'étend une balustrade en marbre rouge, interrompue par quatre piédestaux supportant des colonnes ioniques en marbre semblable. Ces colonnes reçoivent les arcs doubleaux d'une voûte en berceau dans laquelle les voûtes d'arête des galeries en retour viennent faire pénétration. La voûte des escaliers est ajourée de trois ouvertures rectangulaires. Les intrados des arcades sont ornés de caissons octogonaux. Les arcs doubleaux sont couverts d'arabesques, et les moulures des pénétrations sont formées de rubans tournés et de perles.

Au-dessus de chacune des arcades par lesquelles on accède aux escaliers, se développe une seconde arcade, ouverte sur le salon des Gariatides et close par une balustrade identique avec les précédentes. Ces arcades se trouvent ainsi à la même hauteur que celles des paliers principaux dont nous parlons ci-après.

#### PALIER NORD.

Ce palier possède trois travées établies sur le prolongement des escaliers et des galeries en retour. La travée centrale présente une baie rectangulaire percée sur un salon d'attente. Cette baie est flanquée de deux colonnes engagées, d'ordre ionique, et couronnée d'un entablement complet. Le chambranle est orné d'un chapelet d'olives et de pirouettes fixé par de petites patères; la partie inférieure des colonnes porte une baguette avec entrelacs et une table d'inscription avec serviettes et chutes de fleurs; la corniche de l'entablement est chargée d'oves, et dans la frise se détachent un bouclier et des branches de laurier.

Dans le tympan, au-dessus de l'entablement :

*La Musique.* — Haut relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,95. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. EXDERLIN (JOSEPH-LOUIS). — 1885.

Elle est symbolisée par deux petits Génies assis de chaque côté d'un écusson aux armes de la Ville et jouant de la flûte et du violon.

De chaque côté, à l'aplomb des colonnes, se trouve un vase à flammes.

Cette travée centrale est coiffée d'une calotte de forme ovale ajourée dans sa partie supérieure. L'ouverture est circonscrite par un tore de fruits et de fleurs.

Les deux autres travées communiquent avec la précédente par des arcs plein cintre qui viennent en pénétration dans la voûte en berceau dont chacune d'elles est recouverte. Les arcades situées de chaque côté de la baie donnant accès au salon d'attente renferment une glace, et leur tympan est occupé par un écusson avec rameaux de laurier et cornes d'abondance. Dans l'écusson est sculptée une couronne urbaine. Au centre de la voûte existe un caisson octogonal entouré d'une moulure d'oves et inscrit dans un grand cadre rectangulaire.

#### PALIER SUD.

Il a reçu la même disposition que le palier nord et s'ouvre également sur un salon d'attente.

Dans le tympan de l'arcade centrale, au-dessus de l'entablement de la baie :

*Le Commerce et l'Industrie.* — Haut relief. — Pierre. — H. 0<sup>m</sup>,95. — L. 2<sup>m</sup>,80. — Par M. LEMAIRE (HECTOR). — 1880.

Ils sont personnifiés par deux petits Génies assis sur des guirlandes de fruits. Celui de gauche tient un caducée, et celui de droite un marteau et des tenailles. Près de ce dernier, une enclume; à ses pieds, une roue à engrenages.

#### GALERIES EN RETOUR.

Elles sont installées de chaque côté des escaliers, et comptent chacune cinq travées. La première et la cinquième travée correspondent aux arcades qui limitent les escaliers et sont surmontées de voûtes en berceau avec caissons. Les trois travées centrales sont recouvertes de voûtes d'arête et soutenues, d'un côté, par des pilastres en marbre rouge royal, et de l'autre, par les colonnes ci-dessus mentionnées. Entre les pilastres se trouvent des arcades plein cintre dont les unes sont aveugles et servent d'encadrement à des glaces, tandis que les autres donnent, ou sur la salle des Fêtes, ou sur des couloirs de dégagement.

#### SALON DES CARIATIDES.

Ce salon est situé au-dessus du vestibule des Fêtes. Il s'ouvre sur les escaliers par les

deux arcades dont nous avons parlé plus haut et débouche sur les galeries par des baies rectangulaires pratiquées de chaque côté de ces mêmes arcades. Les quatre baies sont munies d'un chambranle et surmontées d'un entablement complet. Le chambranle est décoré de rubans tressés, la frise de l'entablement d'un tore de feuilles de chêne, et la corniche de denticules. La corniche déborde légèrement de chaque côté de la frise, et ses extrémités reposent sur deux consoles. Au-dessus, existe un couronnement composé d'un écusson accosté de consoles renversées et terminées par des têtes de dauphin. L'écusson contient un muse de lion qui est relié aux têtes de dauphin par des guirlandes de fruits.

Le salon des Cariatides communique également avec la salle des Fêtes par trois arcades plein cintre et avec la salle du bureau du Conseil par trois baies identiques avec celles ci-dessus décrites. Des colonnes engagées et accouplées, d'ordre corinthien, et des colonnes entonnées dans les quatre coins de la pièce supportent un entablement sur lequel descendent des voûtes en pendentifs couronnées par une balustrade en bois sculpté. Les colonnes sont cannelées et rudentées; la corniche de l'entablement est ornée d'oves; la balustrade comprend dix-huit piédestaux soutenant des cariatides exécutées d'après deux modèles différents et représentant :

*Une jeune fille.* — Statue. — Plâtre. — H. 2<sup>m</sup>,20. — Par M. CUGNOT (LOUIS-LÉON).

Vêtue d'une longue robe serrée à la taille par une riche ceinture et portant au cou un collier de piastres, elle soulève légèrement les plis de sa robe de la main droite, et de la main gauche semble ajuster ses bracelets.

*Une jeune femme.* — Statue. — Plâtre. — H. 2<sup>m</sup>,20. — Par M. CUGNOT (LOUIS-LÉON).

Elle a une cuirasse à lambrequins et une jupe traînante. Ses bras sont croisés; sa tête est couverte d'un long voile qui retombe sur son dos; à son cou est passé un collier de perles.

Les modèles de ces statues ont été exposés au Salon de 1884 sous le n° 3426.

Les cariatides soutiennent une frise architravée sur laquelle s'appuie un plafond plat à caissons ajouré à son centre. Dans la frise se développe un tore de feuilles d'églantier et d'oranger.

#### SALONS D'ATTENTE.

Ils ont la même largeur que les paliers sur

lesquels ils s'ouvrent directement. Leurs lambris sont en chêne et présentent deux rangées de panneaux d'inégale grandeur. Les panneaux du haut forment frise et sont remplis d'entrelacs. Au-dessus sont sculptés, en pleine pierre, des panneaux rectangulaires terminés en haut et en bas par des parties circulaires et séparés entre eux par des entrelacs de bandes. Ces panneaux sont au nombre de douze et doivent contenir des bas-reliefs en bronze représentant les signes du zodiaque. Des rameaux de laurier et de chêne remplissent les écoinçons. La partie supérieure des murs n'a encore reçu aucune décoration. Le plafond est divisé en caissons par des soffites ornés de postes doublées et feuillagées. Les extrémités des soffites reposent sur des consoles.

#### SALONS D'ANNONCE.

Ils sont disposés de chaque côté de la salle des Fêtes dont un étroit portique les sépare, et communiquent avec la galerie placée en arrière de cette salle, ainsi qu'avec les salons d'attente, par des arcades pratiquées dans leur axe.

#### SALON D'ANNONCE NORD.

Le mur de gauche comporte trois travées, dont une, celle du centre, est percée d'une baie rectangulaire conduisant à un petit vestibule qui aboutit à la galerie des bureaux, tandis que les deux autres sont remplies par des glaces. Trois arcades s'ouvrent à droite sur le portique. Le plafond est supporté par des consoles. Au centre est réservé un grand compartiment encadré d'une moulure d'oves et limité par une assez large frise divisée en caissons carrés par des poutres ornées d'une grecque.

#### SALON D'ANNONCE SUD.

Même disposition, mais en sens inverse. Les trois arcades de droite le mettent en communication avec la salle à manger. Les poutres qui séparent les caissons du plafond de cette pièce sont unies, et leur intersection est marquée par une clef pendante.

#### PORTIQUES.

Ils se composent de trois arcades et sont recouverts de voûtes en berceau dont les arcs doubleaux descendent sur un entablement soutenu par des pilastres composites. À droite et à gauche se trouve une partie en hémicycle avec voûte en cul-de-four.

#### SALLE DES FÊTES.

La salle des Fêtes est située au-dessus de la salle Saint-Jean et mesure 50<sup>m</sup>,35 de long sur 12<sup>m</sup>,80 de large. Elle comporte trois travées dans un sens et treize dans l'autre. Chaque travée comprend une arcade plein cintre dont la clef est décorée d'un écusson avec étoile au centre. Entre les arcades sont ajustés des pilastres cannelés et rudentés d'ordre composite, sur lesquels s'appuie un entablement dont la corniche est soutenue par des consoles. Au-dessus règne une balustrade à jour interrompue par des piliers peu élevés qui reçoivent les retombées de petites arcades plein cintre ouvertes sur des galeries qui surmontent et pourtournent la salle des Fêtes. Ces arcades forment pénétration dans la voûte en anse de panier de ladite salle, dont la décoration n'est pas encore achevée. La balustrade est en campan du Doubs.

#### GALERIE LONGEANT LA SALLE DES FÊTES.

Cette galerie possède dix-sept travées, dont treize s'ouvrent sur la salle des Fêtes et deux sur les salons d'annonce; les deux autres correspondent aux portiques. Elle est éclairée par les fenêtres de la partie centrale de la façade, rue de Lobau, et par celles des pavillons qui limitent cette façade. Ses travées sont semblables à celles des portiques, et à ses deux extrémités sont ménagées deux parties en hémicycle voûtées en cul-de-four.

#### ESCALIER D'HONNEUR.

Comme nous l'avons dit précédemment, on arrive à cet escalier par la galerie située au bout du guichet sud. La cage qui le renferme a la forme d'un rectangle avec pans coupés dans les angles de droite. Le mur de gauche est percé, au rez-de-chaussée, de trois arcades plein cintre. La première de ces arcades s'ouvre sur un escalier conduisant aux appartements privés du préfet, la deuxième donne sur un vestibule desservant les locaux affectés au service du matériel; la troisième est coupée par le premier palier de l'escalier et renferme une grande niche voûtée en cul-de-four, abritant un groupe posé sur un piédestal assez élevé.

*La Justice.* — Groupe. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,80. — Par M. MERCIÉ (MARIUS-JEAN-ANTONIN). — 1884.

Elle est personnifiée par une jeune femme assise, tenant dans la main gauche une épée et les tables de la loi, et posant la main droite

sur l'épaule d'un enfant agenouillé devant elle, le poignet droit lié, les mains jointes. La jeune femme porte une robe brochée que recouvre une espèce de dalmatique; ses cheveux sont dénoués. L'enfant est vêtu d'une simple culotte. A ses pieds, quelques fruits.

Entre chaque arcade est creusée une niche, avec cul-de-lampe orné d'une palmette et d'une pomme de pin en forme d'amortissement. Au-dessus, existe une petite table saillante en marbre scellée dans un cadre à crossettes et couronnée de deux consoles renversées. Ces niches n'ont pas encore reçu de statues; elles sont flanquées de cariatides dont les gaines reposent sur des consoles terminées par des chutes de fruits.

A gauche de la première niche et à droite de la deuxième :

*Une figure d'homme.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,50. — CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST). — 1885.

Il a le torse nu et porte une draperie largement roulée autour des reins. Son front est ceint d'un bandeau qui retombe sur ses épaules.

A droite de la première niche et à gauche de la deuxième :

*Une figure de femme.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,50. — Par CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST).

Sa poitrine est nue. Autour de ses reins est roulée une draperie retenue par une riche ceinture. Ses cheveux sont nattés et ramenés en avant.

Ces quatre cariatides sont adossées à des pilastres et supportent un entablement au-dessus duquel se développe un attique divisé par des gaines décorées de têtes de bélier et de chutes de fruits. Ces gaines sont placées à l'aplomb des cariatides et reçoivent les soffites d'une galerie en encorbellement soutenue également à ses extrémités par des arcs doubleaux dont les retombées s'appuient sur d'autres cariatides représentant :

*Une figure de jeune fille.* — Statue. — Pierre. — H. 2<sup>m</sup>,50. — Par CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST).

Elle porte une draperie roulée autour de la taille. Sa tête est couverte d'un voile et légèrement tournée de côté.

Dans l'écoinçon de droite de l'arc doubleau :

*Renommée.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,90. — L. 2<sup>m</sup>,95. — Par M. FÉLON (JOSEPH). — 1885.

Elle est représentée drapée, les ailes dé-

ployées, embouchant une trompette qu'elle tient dans la main droite et présentant de la main gauche un écusson aux armes de la Ville.

*Signé à droite :* J. FÉLON.

Le plafond de cette galerie est divisé en caissons carrés formés par l'entre-croisement de moulures composées de faisceaux de baguettes avec rubans croisés. A l'intersection des moulures est piquée une petite rosace.

Dans l'attique.

Au-dessus de la porte d'entrée :

*La Gravure.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. CARLIER (ÉMILE-NESTOR-JOSEPH).

Une femme assise sur un coussin, la poitrine nue, tient dans la main un burin, et se penche sur une planche posée sur une espèce de pupitre. Derrière elle, des cartons et des fioles. Devant elle, deux enfants nus : une petite fille et un petit garçon. La première est assise devant une table et semble examiner une épreuve. Le petit garçon est debout, un marteau dans une main et un ciseau dans l'autre; il est en train de disposer une draperie. A ses pieds, un étau et une pierre.

*Signé, sur la pierre :* CARLIER, 1885.

Au-dessus de la première arcade :

*La Sculpture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. PETER (VICTOR).

La Sculpture est personnifiée par une femme assise, la poitrine nue, le coude droit appuyé sur un chapiteau, un marteau dans une main et un ciseau dans l'autre. Devant elle, deux enfants, l'un ailé, debout et vérifiant, à l'aide d'un compas, les proportions de la tête d'une statuette de Minerve, à laquelle travaille le second enfant agenouillé et courbé.

*Signé, en haut et à droite :* V. PETER, 1885.

Au-dessus de la première niche, entre les deux premières gaines, est sculpté un trophée composé d'un chapiteau, d'une lyre, de pinceaux, d'une palette, d'un marteau de sculpteur, d'un fil à plomb et de branches de laurier.

Au-dessus de la deuxième arcade :

*L'Architecture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 2<sup>m</sup>,70. — Par M. DUPUIS (JEAN-BAPTISTE-DANIEL). — 1885.

Une jeune femme assise sur un soubassement de pierre, la poitrine découverte, est en action de décrire une courbe sur une plan-

chette que lui présente un enfant. Elle tient dans la main gauche une règle en forme de T. Un second enfant, à demi agenouillé sur le même soubassement, mesure un pan de mur. A ses pieds, une équerre.

Au-dessus de la deuxième niche, un trophée : mandoline, flûte, hautbois, biniou, tambours, triangles, castagnettes et rameaux de laurier.

Au-dessus de la troisième arcade :

*La Peinture.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 2<sup>m</sup>, 70. — Par M. MARTIN (LOUIS-ALEXANDRE-MARIUS). — 1884.

Une femme assise, les seins nus, est occupée à peindre sur une grande toile posée sur un chevalet. Devant elle, deux enfants; l'un, assis, dessine une tête de Minerve, tandis que l'autre le regarde, la main droite appuyée sur des cartons.

*Signé, sur l'un des cartons :* LOUIS MARTIN, 1884.

Mur du fond.

*La Musique.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 2<sup>m</sup>, 70. — Commencé par M. FÉLON (JOSEPH) et terminé par M. GREBER (HENRI). — 1885.

La Musique est symbolisée par une femme assise et drapée, la tête voilée et couronnée de laurier, le coude gauche posé sur un fragment d'orgues, une mandoline dans la main gauche; elle bat la mesure avec un archet. Devant elle, deux jeunes enfants tenant un cahier de musique et chantant. A leurs pieds, des partitions empilées.

Au-dessous de ce bas-relief, et dans l'axe du premier palier, existe une niche semblable à celle qui occupe la troisième travée du mur de gauche.

Dans cette niche :

*La Sécurité.* — Groupe. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>, 80. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE).

Elle est assise sur un tronc de chêne, la poitrine protégée par une cuirasse, la tête couronnée de laurier, une peau de lion jetée sur les épaules, un petit enfant endormi sur ses genoux.

Salon de 1884 (n° 3448).

Au pied de l'escalier :

*Porte-falot à cheval* (quinzième siècle).

— Statue. — Bronze. — H. 2<sup>m</sup>, 85. —

Par M. FRÉMIET (EMMANUEL).

Sa tête est coiffée d'une toque, et il porte un surcot tailladé et des houseaux. Sa main droite tient un falot, et sa main gauche est appuyée à la hanche.

*Signé à droite, sur le socle :* E. FRÉMIET; *à gauche :* THIÉBAULT frères, fondeurs.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1883, sous le n° 3652.

L'escalier est à rampe droite et possède trois paliers. Au départ de la rampe, le giron présente un pilastre dans lequel est engagée une grande console renversée, dont le dessus est orné d'un masque et de feuilles d'acanthé, et les côtés, de rinceaux et de petites figures d'enfants. Le pilastre porte un candélabre en bronze. Dans le limon sont sculptées des postes au-dessus desquelles règne un tore de feuilles de laurier. L'escalier est limité par une grille en fer forgé composée de panneaux remplis de rinceaux, avec guirlandes de fleurs et de feuilles de chêne alternées. Dans chaque panneau est posé en applique un écusson renfermant soit un R et un P, soit le vaisseau héraldique de la Ville.

Cette grille a été exécutée dans les ateliers de M. TRIOLLIER, d'après les dessins de l'architecte BALLU.

Le rampant est soutenu par un pendentif ayant la forme d'une demi-voûte en berceau avec arcs doubleaux, dont les points de jonction sont marqués par une clef pendante. Ce pendentif est orné de caissons et s'appuie sur une moulure supportée par quatre consoles terminées par des chutes de fruits et reliées entre elles par des serviettes formant festons.

Dans le pan coupé, à hauteur du deuxième palier, est ménagée une baie rectangulaire avec chambranle à crossettes et à fronton triangulaire. Cette baie est fermée par une porte en chêne.

Le mur de montée est décoré de tablettes saillantes moulurées et couronné par un tore de feuilles de laurier. Au-dessus se dressent des colonnes composites limitant cinq arcades en plein cintre. Trois de ces arcades s'ouvrent sur une petite galerie établie à la hauteur de la galerie en encorbellement et parallèlement à elle. Les deux autres sont disposées à droite et à gauche, et perpendiculairement aux précédentes; elles sont aveugles et servent d'encadrement à une grande glace. Ces arcades, ainsi que la galerie en encorbellement, sont closes par des grilles semblables à la précédente. Dans chacun des pans coupés est

creusée une niche voûtée en cul-de-four avec elef ornée d'un écusson accompagné de branches de laurier.

Dans la niche de gauche, au-dessus de la porte ci-dessus mentionnée :

*L'Instruction.* — Groupe. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,80. — Par SCHOENEWERCK (ALEXANDRE). — 1885.

Elle est personnifiée par une femme assise dans un fauteuil, en corsage légèrement échancre et laissant voir le haut de sa chemise, et portant un manteau rejeté en arrière, ramené sur ses genoux; elle a la tête voilée, la main droite sur un livre ouvert que tient une petite fille debout à sa gauche et elle est vêtue d'une robe courte.

Dans la niche de droite :

*L'Assistance publique.* — Groupe. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,80. — Par M. MOREAU (MATHURIN).

Assise, la tête voilée, le corsage lacé sur le devant, elle porte un manteau rejeté en arrière et ramené en avant pour protéger un jeune enfant qui se blottit contre elle; un nouveau-né nu est sur les genoux. A terre, des chaussures, un paquet de linge et une gerbe de blé.

*Signé à droite :* MOREAU MATH., 1884.

Ces deux statues sont placées sur un socle.

Au sommet de l'escalier, de chaque côté et en dehors de la galerie en encorbellement, sont réservées deux petites niches voûtées en cul-de-four avec coquilles et table d'inscription suspendue à une patère par un nœud de ruban.

Dans la niche de gauche :

*Les Sciences.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,72. — Par M. MOREAU (MATHURIN). — 1881.

Une jeune femme mesure, à l'aide d'un compas, les degrés d'une sphère qu'elle tient dans la main gauche. Sa poitrine est nue, la partie inférieure de son corps est couverte d'une draperie roulée autour de la taille et fendue sur le côté. A ses pieds, une pile électrique et un rameau de laurier.

Dans la niche de droite :

*Les Lettres.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,72. — Par SCHOENEWERCK (ALEXANDRE). — 1885.

Elles sont personnifiées par une jeune femme drapée, couronnée de laurier et appuyée sur une pile de livres posés sur une colonnette, un style dans la main droite, un manuscrit dans la gauche, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux levés vers le ciel, dans l'attitude de la méditation.

Sur la galerie s'ouvrent cinq baies rectangulaires pratiquées dans des arcades plein cintre et donnant accès, celle de gauche à la galerie du Conseil municipal, celle de droite, au salon des réceptions officielles du préfet, et les trois autres à la galerie des Fêtes et aux salons de réception. Ces baies sont munies de portes en chêne à deux vantaux; elles sont encadrées d'un chambranle à crosettes et surmontées d'un acrotère accosté de consoles renversées. Dans l'acrotère est scellée une plaque de marbre. Chaque vantail offre trois panneaux superposés. Le panneau central est circonscrit par un chapelet de perles et de pirouettes et coupé en deux par un médaillon circulaire entouré d'oves et portant au centre une rosace. Tous ces ornements sont en cuivre ciselé et doré.

De chaque côté de la porte centrale par laquelle on pénètre dans les salons de réception, se trouve une niche semblable aux deux précédentes.

Dans la première niche :

*Les Arts.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,72. — Par M. MERCIÉ (MARIUS-JEAN-ANTONIN). — 1884.

Une jeune femme nue, la tête ceinte d'une couronne de laurier, est adossée contre le tronc d'un arbre, le bras droit replié, un manuscrit dans la main gauche. A ses pieds, une palette, des pinceaux et un compas.

Dans la deuxième niche :

*Le Commerce.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,72. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE). — 1884.

Le Commerce est personnifié par Mercure. Celui-ci est coiffé d'un pétase ailé et chaussé de talonnières. Derrière son dos est suspendu un caducée. Il relève le pan d'une draperie roulée autour de sa taille et y jette des pièces de monnaie qu'il est occupé à compter.

Les cinq arcades précédentes sont, comme les autres, flanquées de colonnes composites, et ces colonnes supportent un entablement sur lequel s'appuie une voûte en demi-berceau avec pénétration au droit de chaque arcade. Les arêtes de pénétration sont ornées d'un boudin formé de rubans tressés. Au-dessus, s'étend un plafond plat destiné à recevoir ultérieurement une peinture.

#### GALERIE EN RETOUR.

Cette galerie fait pendant à la galerie en encorbellement et met en communication le salon des réceptions officielles du préfet avec le cabinet du président du Conseil général. Elle est éclairée par trois des baies du bâti-

ment intermédiaire droit de la façade principale et recouverte de voûtes en berceau avec caissons et rosaces.

SALON DES RÉCEPTIONS OFFICIELLES DU PRÉFET.

Il occupe tout le premier étage du pavillon d'angle de droite de la façade principale ; on y accède par trois portes ouvertes sur le palier et la galerie en retour ci-dessus décrits et sur un petit vestibule qui les sépare des salons de réception. La partie inférieure des murs est dissimulée sous un haut lambris à panneaux moulurés, et leur partie supérieure est tendue d'une étoffe rouge brique éteint. Le plafond est soutenu par une corniche à modillons ; il est décoré de caissons carrés également espacés et reliés entre eux par des moulures disposées perpendiculairement à leurs quatre côtés, de manière à composer, dans les intervalles, d'autres caissons affectant la forme d'une croix dont les bras sont égaux. Les caissons carrés portent une rosace couleur bois de chêne rehaussée d'or sur fond marron rouge ; les autres sont remplis par des arabesques grisaille et or sur fond bleu ; leurs moulures sont peintes en couleur bois de chêne, avec plates-bandes noires et filets d'or. Ce plafond est encadré d'une frise limitée par de fortes moulures dont les entre-croisements sont masqués par une clef pendante et donnent naissance à des caissons carrés placés aux quatre angles. Dans la frise courent des arabesques en grisaille sur fond marron rouge. Les quatre caissons d'angle présentent un R et un F avec couronne urbaine. Le plafond est de M. GUIFARD (DOMINIQUE-HENRI).

Mur de gauche :

*Bailly proclamé maire de Paris.* — Toile. — H. 4<sup>m</sup>. — L. 4<sup>m</sup>,38. — Par COGMET (LÉON). — 1830. — Date de la commande.

Bailly, portant un habit et un gilet noirs, est debout devant une table couverte d'un tapis vert. Un personnage placé derrière lui pose sur sa tête une couronne de fleurs, un deuxième lui serre la main droite, un troisième le désigne à la foule, et un quatrième pose les mains sur ses épaules. Du premier et du dernier, le haut du corps seul est visible ; le deuxième porte un habit gris à larges revers, le troisième un habit noir. La salle est envahie par la foule qui acclame le premier maire de Paris. A gauche de la composition, un homme en habit foncé, culotte noire et chapeau sous le bras gauche, tend la main droite vers lui. Un autre, en habit marron à revers et à pare-

ments rouges, portant culotte grise et un gilet blanc à raies roses, étend également la main droite dans laquelle il tient une canne. Un troisième est assis au centre, les pieds sur un registre, un chapeau à cocarde tricolore dans la main droite. Ce dernier est vêtu d'un habit marron, d'un gilet vert et d'une culotte noire. A côté du registre, des clefs et une corbeille d'osier pleine de vaisselle d'argent.

Un vieux moine, debout devant la table, semble attacher sur Bailly des yeux remplis d'admiration.

A droite de la toile, un officier vu de dos, en habit blanc à revers et à parements bleus, l'épée au côté, le bras gauche pendant, son chapeau dans la main gauche, lève la main droite en l'air comme s'il voulait témoigner de son dévouement. Près de lui, et à demi agenouillé sur un fanteuil, se tient un ouvrier, le bras droit en écharpe et la main gauche appuyée sur l'épaule d'un enfant qui tend les bras en l'air. L'ouvrier porte une culotte marron et une chemise dont les manches sont retroussées. L'enfant a une culotte bleu foncé et un gilet gris rayé de rouge.

Au deuxième plan se presse la foule, à laquelle se sont mêlés un prêtre et des soldats. Au fond, derrière Bailly, une cheminée monumentale avec fronton brisé et statues couchées.

Mur de droite.

A gauche de la cheminée :

*Le Port Henri IV à Paris.* — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,40. — L. 2<sup>m</sup>,50. — Par M. VAUTHIER (PIERRE-LOUIS-LÉGER).

A gauche, au premier plan, l'estacade. En arrière-plan, le pont National. On aperçoit au loin les toits de la gare d'Orléans. Des bateaux sont amarrés sur la Seine.

*Signé à droite :* PIERRE VAUTHIER, 1883. Salon de 1883 (n° 2358).

A droite.

*L'Usine à gaz de Coureelles.* — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,90. — Par M. DELAHAYE (ERNEST-JEAN).

A gauche s'étendent les bâtiments de l'usine en partie masqués par la fumée. Au centre, un ouvrier, à la poitrine nue, est occupé à puiser de l'eau dans une grande cuve près de laquelle se tient un de ses compagnons, les mains croisées sur le manche d'une pelle. D'autres ouvriers, placés en arrière-plan, amènent et déchargent du coke incandescent qu'ils éteignent en jetant de l'eau dessus. A droite sont rangées trois voitures

attelées; un des conducteurs regarde les ouvriers.

*Signé à droite* : E. J. DELAHAYE, 1884.  
Salon de 1884 (n° 699).

A gauche de la fenêtre ouverte sur la façade principale :

*La Place Glichy*. — Toile. — H. 1<sup>m</sup>,80.  
— L. 3<sup>m</sup>. — Par M. DUMOULIN (LOUIS).

A gauche, et en arrière-plan, la statue du maréchal Moncey. A droite, la pointe de la contre-allée du boulevard. Au premier plan s'avancent deux femmes, dont l'une porte un panier et l'autre un paquet de linge. Une jeune fille vient de descendre du refuge établi à droite de la statue. Près de ce refuge, deux chevaux de relais des tramways, dont l'un est monté par son conducteur et l'autre tenu par la bride. Au fond, des omnibus, des voitures, des passants et des marchands des quatre saisons.

*Signé à gauche* : LOUIS DUMOULIN, 1884.  
Salon de 1884 (n° 844).

A droite :

*La Sieste*. — Toile. — H. 2<sup>m</sup>,20. —  
L. 2<sup>m</sup>,70. — Par COURBET (GUSTAVE).

Quatre bœufs, réunis deux à deux par un joug, sont placés à l'ombre d'un bouquet d'arbres. L'un des bœufs est couché. Sur l'herbe sont posés un petit tonneau, un chapeau de paille, un sac et un râteau. En arrière-plan, au pied des arbres, sont couchés, d'un côté une jeune femme, et de l'autre deux hommes. Au fond, la campagne.

*Signé à droite* : G. COURBET 68.

Cette toile a été achetée, en 1881, à la vente des œuvres de l'auteur.

#### SALON DE RÉCEPTION.

Ce salon mesure 31<sup>m</sup>,50 de longueur sur 14<sup>m</sup>,90 de largeur; il est éclairé, à droite, par les neuf baies centrales de la façade élevée sur le quai, et à gauche, par neuf arcades plein cintre ouvertes sur une galerie qui part du palier de l'escalier d'honneur pour aboutir à la salle à manger. Deux murs de refend, établis perpendiculairement au quai et percés chacun de trois arcades, le séparent en trois parties égales.

La première partie comporte trois travées dans chaque sens. Les arcades opposées au mur de refend sont aveugles et occupées, celle du milieu par une cheminée monumentale, les deux autres par des portes donnant accès à de petits vestibules dont nous parlerons ci-après. Les archivoltes des arcades sont couvertes de rinceaux, la corniche d'imposte de bandes entrelacées avec palmettes et rais

de cœur, et les pieds-droits d'arabesques. La clef de l'arcade centrale affecte la forme d'un bouelcier avec rameaux de laurier; au centre est inscrit un P. Les clefs des deux autres arcades offrent un écusson contenant un R. Les piliers sont dissimulés, dans leur partie inférieure, par un lambris en chêne avec panneaux de formes diverses encadrés de moulures rehaussées de filets d'or. La partie comprise entre le lambris et l'entablement qui est placé à la hauteur de la naissance des arcs, renferme un panneau rectangulaire destiné à recevoir une peinture et entouré d'une moulure avec culots et palmettes. La frise de l'entablement est ornée de boucles, et la corniche, de rais de cœur. Au-dessus, entre deux pilastres composites, se trouve un médaillon ovale inscrit dans un cartouche attaché à un muse de lion. Tous les ornements se détachent en or sur fond gris.

La cheminée est en pierre de Tercé. Sa tablette est soutenue par quatre gaines à têtes de faune avec guirlandes de fruits, feuilles d'acanthé et piastres enfilées. Ces gaines ont été sculptées d'après les modèles exécutés par MM. GAUTHIER (Charles) et LEGRAIN (Émile), sur les dessins de BALLU; deux sont disposées en avant, et les deux autres à droite et à gauche. Dans la frise est scellée une plaque de marbre noir interrompue par une table saillante encadrant une seconde plaque de marbre rouge. La tablette est couronnée par un fronton brisé dont l'intrados supporte deux figures couchées représentant :

Celle de gauche :

*La Poésie*. — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>.  
— L. 1<sup>m</sup>,30. — Par M. THOMAS (GABRIEL-JULÉS).

La Poésie est symbolisée par une jeune femme à demi couchée sur une draperie dont l'extrémité est retenue dans ses cheveux et recouvre son dos. Sa tête est ceinte d'une couronne de laurier. Son regard est tourné vers le ciel. Elle appuie sa main gauche sur le fronton et tient une lyre dans la main droite. Près d'elle se trouve une colombe perchée sur une branche coupée, les ailes ouvertes.

A droite :

*La Philosophie*. — Statue. — Pierre. —  
H. 1<sup>m</sup>. — L. 1<sup>m</sup>,30. — Par M. THOMAS  
(GABRIEL-JULÉS).

La Philosophie est personnifiée par un jeune homme, représenté la tête légèrement baissée, dans une attitude méditative, à demi

couché sur une draperie, les jambes croisées, le coude droit posé sur un livre, un style à la main, la main gauche sur son genou droit. A ses pieds, une sphère.

*Signé à droite* : G. J. THOMAS, 1885.

En arrière du fronton se dresse un attique limité par un double pilastre d'ordre ionique, surmonté d'un fronton brisé et flanqué de deux petits Génies qui soutiennent l'extrémité de l'entablement.

A gauche :

*La Guerre.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — Exécutée par MM. DIMOFF et EVRARD sur les dessins de BALLU.

Elle est représentée sous les traits d'un petit garçon, les jambes croisées, la main droite posée sur sa tête, une trompette de forme antique dans la main droite. Sur son dos retombe une draperie ramenée sur sa tête en guise de voile et retenue à la taille par une courroie. A ses pieds, un glaive, un faisceau et des branches de chêne.

A droite :

*La Paix.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — Par MM. DIMOFF et EVRARD sur les dessins de BALLU.

La Paix est personnifiée par une petite fille dont l'attitude est la même que celle de la statue précédente. Elle a un rameau de laurier chargé de baies à la main. A ses pieds, des épis de blé.

Entre les deux pilastres existe un médaillon circulaire suspendu à un musle de lion par un nœud de ruban et terminé par une chute de fruits.

Dans l'attique :

*La Marne.* — Faïence. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 1<sup>m</sup>,35. — Reproduite par M. LOEBNITZ (JULES), d'après le modèle de M. THOMAS (GABRIEL-JULES).

La jeune femme qui symbolise la Marne est assise sur un quartier de rocher, au bord d'une source, les jambes croisées, la tête couronnée de roseaux, un aviron dans la main droite, la main gauche sur une urne d'où s'échappe un filet d'eau. On aperçoit à droite une tête d'enfant sortant de l'eau. A sa gauche se tient un second enfant, un long roseau dans la main; et en arrière-plan s'éloigne, en courant, un troisième enfant qui gonfle de son souffle la voile d'un navire.

*Signé à droite* : G. J. THOMAS, 1886, et au-dessous : JULES LOEBNITZ, faïencier.

L'attique est dominé par un fronton brisé et couronné lui-même par un second attique de petites dimensions flanqué de quatre gaines à têtes de faune et terminé par un fronton circulaire. Au centre de ce second attique est fixé un cadran d'horloge en faïence dorée, et dans le tympan du fronton sont sculptées une couronne urbaine et des branches de laurier.

L'intérieur de la cheminée est recouvert de carreaux de faïence avec encadrement de postes. La plaque est aux armes de la Ville.

Le fond de l'arcade occupée par la cheminée est peint en gris avec rameaux de laurier d'or.

Les portes qui closent les baies pratiquées dans les arcades de droite et de gauche sont la reproduction de celles des paliers de l'escalier d'honneur.

Les archivoltes des arcades du mur de refend, les piliers et l'entablement de ce mur ont reçu une décoration identique avec celle ci-dessus décrite.

Chacun des piliers des murs de droite et de gauche présente, entre le lambris et l'entablement, un panneau entouré d'une moulure avec oves et d'une bordure avec arabesques. Au-dessous est réservée une table d'inscriptions, fond bleu, contenue dans un cartouche à volutes accompagné de rinceaux. La frise de l'entablement est décorée de canneaux. Les archivoltes des arcades possèdent une moulure intérieure avec chapelet de perles et de pirouettes, et une moulure extérieure avec oves.

Les moulures qui comportent ces deux derniers murs sont simulées.

Comme les panneaux des piliers, les tympans des arcades doivent être ultérieurement revêtus de peintures.

Le plafond repose sur une corniche à oves et denticules. Il est divisé en trois parties inégales. La partie centrale occupe toute sa largeur et les deux tiers de sa longueur; elle est isolée par une large frise et limitée par un triple encadrement composé intérieurement de deux bordures et extérieurement d'un tore de feuilles de laurier attaché par des rubans croisés. L'une des bordures est ornée de postes et l'autre de consoles entre lesquelles s'épanouissent de petites rosaces. Dans la frise courent des rinceaux formés d'enfants tenant des cornes d'abondance, de vases et de têtes humaines; à chaque angle se trouve un écusson avec un R et un F entrelacés. Ces ornements sont en grisaille, et le fond est grenat. Les deux autres parties offrent chacune trois compartiments encadrés d'un tore sem-

blable à celui de la partie centrale et séparés entre eux par une frise fond bleu sur laquelle s'enroulent des rinceaux grisaille et or. Le compartiment du centre renferme un caisson rectangulaire entouré d'un tore de fruits; les deux autres compartiments sont ajourés d'une ouverture circulaire munie d'une grille de ventilation avec boucles et rinceaux.

La décoration des quatre murs de la deuxième partie du salon est la reproduction de celle du mur de refend de la première partie. Les voussures et les pieds-droits des arcades sont chargés d'arabesques en grisaille sur fond grenat. La partie centrale du plafond affecte la forme circulaire; la frise qui la sépare des deux autres parties est ornée de petits génies ailés terminés en rinceaux et tenant des cartouches dans lesquels sont inscrits en lettres d'or sur fond noir : Peinture, Sculpture, Architecture et Musique. Cette frise est peinte en bleu; à ses quatre angles existent des médaillons avec rosaces en grisaille sur fond grenat. Les écoinçons contiennent des cartouches accostés de cornes d'abondance; ils sont également circonscrits par un tore de feuilles de laurier se détachant en noir sur fond marron et portent un rameau de laurier chargée de baies.

La troisième partie du salon est semblable à la première.

Sur l'intrados du fronton de la cheminée.

A gauche :

*Le Travail.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 1<sup>m</sup>,30. — Par M. CAVELIER (JULES-PIERRE). 1885.

Le travail est symbolisé par un homme à demi couché, la jambe droite repliée, la gauche allongée, le coude droit appuyé sur des plans dépliés sur un fragment de colonne ionique; il tient un compas à la main; le coude gauche pose sur des livres empilés sur un cofret, le personnage lit. Une draperie est roulée autour de ses reins. Aux angles des cofrets sont rivées des figures de sphinx.

A droite :

*La Fortune.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 1<sup>m</sup>,30. — Par M. CAVELIER (JULES-PIERRE).

Elle est à demi couchée sur une draperie flottante, la jambe droite allongée, la gauche repliée et posée sur une corne d'abondance; la tête est ceinte d'un diadème; une chaîne brisée est dans la main droite, et la main gauche appuie sur une roue.

A gauche de l'attique :

*Un Génie.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — Par MM. VINCENT et ROSSEL sur les dessins de BALLU.

Il est représenté les yeux fermés, les bras repliés derrière sa tête qu'il incline légèrement à droite. Sur son dos retombe une draperie retenue à la taille par une ceinture.

A droite :

*Un Génie.* — Statue. — Pierre. — H. 1<sup>m</sup>,20. — Par MM. VINCENT et ROSSEL sur les dessins de BALLU.

Même attitude que la figure précédente.

Dans l'attique :

*La Seine.* — Faïence. — H. 1<sup>m</sup>. — L. 1<sup>m</sup>,35. — Reproduite par M. LOERNITZ (JULES) d'après le modèle de M. CAVELIER (JULES-PIERRE).

Elle est symbolisée par une jeune femme assise, de face, sur un soubassement de pierre; le coude droit pose sur une urne; un aviron est dans la main gauche; une draperie flotte derrière le personnage. De chaque côté est assis un petit Génie personnifiant, celui de gauche, les Arts, et celui de droite, les Sciences. Le premier tient une tablette; à ses pieds, un marteau de sculpteur, une palette et des pinceaux. Le second présente un phylactère; à ses pieds, une cornue, un creuset, un livre ouvert et un caducée. On aperçoit au fond les tours de Notre-Dame et le dôme du Panthéon.

Les plafonds de ce salon ont été exécutés par M. CORBOZ (JULES), à l'exception de la frise qui est de M. GUIFARD.

#### GALERIE DES FÊTES.

Cette galerie se compose de treize travées recouvertes de voûtes en berceau dont les arcs doubleaux viennent s'appuyer sur un entablement à ressaut soutenu par des pilastres d'ordre ionique. Elle est éclairée par les baies ouvertes sur la cour du sud, et percée à droite d'arcades donnant accès, les deux premières et les deux dernières aux vestibules déjà mentionnés, et les neuf autres au salon précédent. Les pilastres sont divisés en deux parties par une moulure ornée d'oves et placée à hauteur de la corniche du lambris de ce salon. La partie supérieure est cannelée et la partie inférieure rudentée. La décoration de cette galerie est en cours d'exécution. Les deux baies mettant cette partie de l'édifice en communication avec le palier de l'escalier d'honneur et la salle à

manger sont encadrées intérieurement d'un chambranle avec arabesques et surmontées d'une frise chargée d'S feuillagés, de palmettes et de chutes de fruits. La corniche est décorée de rais de cœur; elle déborde le chambranle en largeur et repose sur deux consoles. Au-dessus, se dresse un attique accosté de dauphins et de rinceaux formant ailerons et limité par des pilastres couronnés par un fronton circulaire. Cet attique contient un écusson au centre duquel sont sculptés un R et des rameaux de laurier entrelacés.

La galerie a 46<sup>m</sup>,84 de long sur 5<sup>m</sup> de large.

#### VESTIBULES.

Aux quatre angles du salon sont disposés quatre vestibules rectangulaires de mêmes dimensions. L'un de ces vestibules précède le salon des réceptions officielles du Préfet, le deuxième s'ouvre sur le palier de l'escalier d'honneur, le troisième sur la salle à manger et le quatrième sur un salon servant de fumoir, installé à côté de cette salle, dans le pavillon qui s'élève à l'angle du quai et de la rue Lobau.

#### PREMIER VESTIBULE.

Ce vestibule possède un haut lambris en chêne, à panneaux moulurés; il est recouvert d'un plafond à caissons octogonaux et carrés avec moulures blanches rehaussées de filets d'or. Les caissons octogonaux sont décorés alternativement de rosaces avec entrelacs de branches de laurier sur fond vert, et d'arabesques sur fond rouge. Dans les caissons carrés s'enroulent des rinceaux en grisaille sur fond marron foncé.

Ce plafond a été exécuté par M. FRÉCHOU pour la peinture et par M. CORBOZ pour l'architecture.

Sur le mur opposé à la fenêtre :

*L'Eau.* — Tapisserie de la Manufacture des Gobelins. — H. 4<sup>m</sup>,18. — L. 6<sup>m</sup>,34.

— D'après LE BRUN.

Cette tapisserie a été donnée, en 1882, par l'État à la ville de Paris. Elle avait été commencée sous le règne de Napoléon III et terminée vers 1880, à l'aide de la composition de LE BRUN et des gravures qui en furent faites à la même époque. Le carton primitif peint par YVART le père a été repeint par ABEL LUCAS, et les bordures par GODEFROY. M. DURAND a substitué les armes de la Ville de Paris à l'aigle impériale qui elle-même avait, dans le carton de LUCAS, remplacé les armes de Louis XIV.

Cette tapisserie a été exécutée par MM. FÉLIX pour les figures de Neptune et d'Amphitrite, E. FLAMENT pour les Tritons, MARGARITA, A. DURUY, COCHERY, BOITOU, SCHAEBLÉ, MICHEL, MEUNIER, L. HUPÉ, LAVAUX, L. DURAND et SCARONI pour le fond et la bordure.

#### DEUXIÈME VESTIBULE.

Il est surmonté d'un plafond à caissons dont les uns sont carrés et les autres circulaires. Les premiers sont couverts d'arabesques en grisaille et or sur fond grenat. Au centre des autres est fixée une rosace d'or sur fond bleu. Ces différents caissons se relient entre eux par des moulures qui donnent ainsi naissance à d'autres caissons de formes diverses dans lesquels sont peints des rinceaux bruns sur fond vert foncé.

L'architecture de ce plafond est de M. CORBOZ et la peinture de M. FRÉCHOU.

Les murs sont dissimulés, au-dessus des lambris, par des tentures artistiques.

Au-dessus de la porte d'entrée :

*Paysage.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 4<sup>m</sup>,20.

Mur de gauche :

*Enfant cueillant des fleurs.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,90.

Mur de droite :

*Enfants jardinant et vue du bassin de Latoué, du Tapis vert et du Char embourbé.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 7<sup>m</sup>.

Au-dessus de la porte donnant sur le salon :

*Paysage.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30.

Ces peintures sont des copies et des interprétations de la série des tapisseries, dite des *Enfants jardiniers*, exécutées aux Gobelins, sous Louis XIV, d'après la décoration dont Charles LE BRUN avait orné le pavillon de l'Aurore, dans le château de Colbert à Sceaux. Le troisième panneau est la reproduction de deux entre-deux de cette série réunis par une vue composée d'après une esquisse prise sur nature, à Versailles. Il y a lieu toutefois de remarquer que l'un des Enfants de cette tenture a été emprunté à une tapisserie italienne.

Cette décoration a été exécutée sous la direction de M. Henry CHAMAGNE, dans les ateliers de tentures artistiques de Cliehy. Les figures sont de M. GAMBONI, le paysage, les

fleurs et les bordures de MM. SCHAEPS et DURRANT.

#### TROISIÈME VESTIBULE.

Son plafond est semblable à celui du premier vestibule.

Mur opposé à la fenêtre :

*La Terre.* — Tapisserie de la manufacture des Gobelins. — H. 4<sup>m</sup>,14. — L. 6<sup>m</sup>,31. — D'après LE BRUN.

Cette tapisserie a été commencée et terminée vers la même époque que celle qui décore le premier vestibule. Elle a été exécutée par M. E. FLAMENT pour les figures, MM. Ed. FLAMENT, DURAND, PRUD'HOMME, ROUSSEAU, BOITOU et SOLLIER pour le sujet, MM. SOLLIER, ROUSSEAU, MALOISEL, DURUY, VERNET, G. DESROY, MUNIER, MARIE et BRANCAS pour la bordure.

#### QUATRIÈME VESTIBULE.

Son plafond a reçu la même ornementation que celui du deuxième vestibule.

Au-dessus de la porte donnant accès au salon :

*Paysage.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 4<sup>m</sup>,20.

Mur de gauche :

*Enfant portant une hotte pleine de fruits.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,90.

Mur de droite :

*Enfants jardinant.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 7<sup>m</sup>.

Au-dessus de la porte ouverte sur la salle à manger :

*Paysage.* — Peinture sur tissu. — H. 4<sup>m</sup>,30. — L. 4<sup>m</sup>,20.

Copies et interprétations de la série des *Enfants jardiniers*. Le troisième panneau est la reproduction fidèle de la plus grande des tapisseries de cette série, à laquelle on a ajouté deux trumeaux camaïeux sur fond bleu formé d'un thym avec feuilles de vigne et de houblon. Ces tentures ont été exécutées par les artistes nommés ci-dessus. Les tapisseries des *Enfants jardiniers* appartiennent au mobilier national. La plus grande a été prêtée à l'Administration des Postes et Télégraphes. Elle décore actuellement le péristyle du grand escalier de l'Hôtel des Postes.

#### SALON D'ANGLE.

(FUMOIR.)

Ce salon, qui n'est pas encore terminé et dont le plafond seul est décoré, communique avec le deuxième vestibule ci-dessus décrit et avec la salle à manger sur laquelle il s'ouvre par deux portes rectangulaires à deux vantaux très simples.

A part la tonalité générale qui diffère et la décoration de l'encadrement de la frise qui se compose d'un tore de fruits, le plafond de cette pièce est identique avec celui du salon des réceptions officielles du Préfet. Les rosaces des caissons carrés se détachent en grisaille sur un fond vert émeraude, le fond des autres caissons est peint en rouge, et celui de la frise en bleu. Les moulures sont blanches avec plates-blandes lilas pâle. L'architecture de ce plafond est l'œuvre de M. GUIFARD (DOMINIQUE-HENRI).

Le projet de ce plafond a été exposé au Salon de 1884 (n° 4085).

#### SALLE A MANGER.

La salle à manger est éclairée par les quatre fenêtres du bâtiment intermédiaire de gauche de la façade postérieure, et mesure 20<sup>m</sup>,03 de long sur 11<sup>m</sup>,88 de large. Elle comporte quatre travées dans le sens parallèle à la rue de Lobau et trois dans l'autre sens. Chaque travée présente une arcade plein cintre, avec archivolte composée d'un tore de feuilles de laurier se développant entre deux baguettes de perles et de rubans roulés et d'écoinçons remplis par des branches chargées de fruits variés, en or sur fond brun. Entre les arcades des faces parallèles à la rue de Lobau sont adaptées des colonnes engagées d'ordre composite placées sur un soubassement décoré de caissons de différentes formes. La partie supérieure des colonnes est cannelée, la partie inférieure est unie et enrichie de deux guirlandes de fruits et d'une petite table d'inscription suspendue à une patère par un nœud de ruban. Cette patère est fixée au centre d'une bague formée d'une tresse qui sépare les deux parties de la colonne. La voussure des arcades est ajourée et décorée d'arabesques sculptées. Entre les colonnes sont creusées des niches voûtées en cul-de-four, avec coquilles, panneaux moulurés et écusson en guise de clef. Au-dessus des niches existe un cartouche attaché à un mufler de lion par des câbles entrelacés; ce cartouche contient des branches de laurier au milieu desquelles se détache une proue de na-

vire représentée de face et faisant une assez forte saillie.

Dans chacune des arcades opposées aux fenêtres est ménagée une baie rectangulaire dont le chambranle est couvert de postes doublées avec culots et ornements. Ces baies sont munies de portes en chêne à deux vantaux avec panneaux simplement moulurés.

Les travées de droite et de gauche sont limitées par des pilastres dont la décoration est semblable à celle des colonnes, avec cette seule différence que la partie inférieure est cannelée et rudentée au lieu d'être ronde. La travée centrale du côté droit est occupée par une glace, les deux autres donnent accès au salon d'angle ci-dessus décrit. Par les trois arcades du côté gauche on débouche dans des salons d'introduction qui précèdent la grande salle des Fêtes. Les baies pratiquées dans ces différentes arcades sont identiques avec celles dont nous avons parlé plus haut. Les moulures d'imposte sont ornées de piécettes, de feuilles d'acanthé et de canneaux.

Sur les colonnes et les pilastres s'appuie un entablement dont l'architrave est chargée de feuilles d'acanthé, et la frise de médaillons et de rinceaux sur fond d'or; la corniche est à modillons. La frise est en mosaïque: elle a été exécutée par M. PARIS. Le plafond est soutenu par des consoles à têtes humaines qui sont placées au droit des colonnes et des pilastres et descendent jusque sur l'architrave. Les parties de la frise comprises entre ces consoles portent des guirlandes de fruits en plâtre simulant la faïence. Ce plafond est encadré par une double frise et offre trois compartiments dont la décoration picturale sera prochainement entreprise. Le compartiment central est de forme circulaire et entouré d'une bordure de feuilles d'acanthé; chacun de ses écoinçons renferme un bouclier avec branches de laurier. Les deux autres compartiments sont encadrés de deux moulures, d'une plate-bande et d'un tore de fruits. La première moulure est formée d'olives et de pirouettes et la deuxième d'oves; la plate-bande est couverte d'une grecque en grisaille sur fond brun. La première frise, la plus large des deux, est divisée en caissons. Les caissons inscrits dans les deux parties de la frise, qui s'étendent dans le sens de la longueur, contiennent chacun une tête d'animal (sauglier, cerf, biche et bélier) accompagnée de feuillages de natures diverses et entourée d'instruments de chasse tels que cors, trompes, lances et épieux. De chaque

côté s'enroulent des rinceaux que traversent des chiens d'espèces différentes. Les rinceaux qui remplissent les caissons des deux autres parties de la frise sont traversés par des renards et des lièvres. Les animaux et les divers instruments sont peints en ton ivoire chaud, modelés et sertis. Les feuillages sont modelés en salis d'or; les rinceaux sont en grisaille et salis d'or. Dans la petite frise courent des entrelacs en grisaille sur fond grenat.

La salle à manger tout entière est en chêne sculpté avec des ornements dorés. La sculpture du plafond a été exécutée par M. MAZAROT-RIBALIER d'après les modèles de M. CORBOZ et les dessins de BALLU. La décoration picturale de la frise est de M. COMPAN (HENRI-EUGÈNE).

L'Administration a fait frapper, en 1883, une médaille commémorative de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, dont les coins ont été fournis par M. CHAPLAIN (JULES-CLÉMENT).

Avers :

La Ville de Paris, symbolisée par une femme, est assise sur une proue de vaisseau, la tête de face, le corps de trois quarts. Elle porte une couronne urbaine, une robe sans manches et un manteau dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux. Sa main gauche tient un compas et un plan à demi déroulé de l'Hôtel de Ville; de la main droite, elle montre le palais municipal représenté en perspective à l'arrière-plan.

*Signé en bas* : J. C. CHAPLAIN.

Revers :

En exergue : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au sommet, un écusson aux armes de la Ville de Paris.

Suit une inscription ainsi conçue, dont une partie est placée à droite de l'écusson et l'autre partie en dessous :

LA  
VILLE  
DE  
PARIS  
RÉÉDIFIE SON HÔTEL DE VILLE  
DE 1874 . A . 1882  
TH. BALLU . ET . ED. DEPERTHES  
ARCHITECTES.

Au-dessous se trouve une petite table d'inscription qui doit recevoir le nom du destinataire de la médaille. Cette table est accompagnée d'une branche de feuilles de chêne composée de deux rameaux d'inégale grandeur.

LÉON MICHAUX.

Paris, le 15 juillet 1889.

## TABLE

### DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *cis.*, ciseleur; *comp.*, compositeur; *cons.*, conseiller; *dess.*, dessinateur; *éb.*, ébéniste; *gén.*, général; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *march.*, marchand; *mun.*, municipal; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *prés.*, président; *prév.*, prévôt; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur; *tap.*, tapissier.

- ABEL, 42.  
 ADAM, 42.  
 ADAM (Adolphe-Charles), comp., 36.  
 ADAM, cons. mun. de Paris, 47.  
 AIZELIN (Eugène), se., 15, 21, 34.  
 ALBERT-LEFEUVRE (Louis-Étienne-Marie), sc., 24.  
 ALEMBERT (Jean le Rond d'), géomètre, 15.  
 ALLAIN-TARGÉ, cons. mun. de Paris, 47.  
 ALLAIN (André-Joseph), se., 7, 8.  
 ALLASSEUR (Jean-Jules), se., 8.  
 ALLONGÉ (Auguste), dcss., 48.  
 ALLOUARD (Henri-Émile), se., 8, 11.  
 ALPHAND, directeur des Travaux de Paris, 48.  
 AMOUROUX, cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 AMPHITRITE, 66.  
 AMY (Jean-Barnabé), se., 11.  
 APOLLON, 51.  
 APPIAN (Adolphe), p., 49.  
 ARAGO (Étienne), maire de Paris, 41, 49.  
 ARGENSON (René-Louis DE VOYER, marquis d'), 21.  
 ARNAULD (Antoine), théologien, 32.  
 ARRAULT, cons. mun. de Paris, 47.  
 ARRODÉ (Jean), prév. des march., 40.  
 ASSELIN (Jehan), maître d'œuvre, 4.  
 AUBÉ (Jean-Paul), se., 8, 34, 35.  
 AUBERY (Félix), prév. des march., 41.  
 AUGIER (Jean), prév. des march., 40.  
 AY (J. DU DRAC, vicomte d'), prév. des march., 40.  
 BACHELIER (Jean-Jacques), p., 19.  
 BAILLET (Jean), prév. des march., 40.  
 BAILLEUL (Nicolas de), prév. des march., 41.  
 BAILLY (Charles-Élie), se., 13, 50.  
 BAILLY (Jean-Sylvain), maire de Paris, 15, 41, 62.  
 BALLIN (Claude), orf., 18.  
 BALLU (Théodore), arch., 5, 6, 43, 45, 48, 60, 63, 64, 65, 68.  
 BALTARD, arch., 5.  
 BARBETTE (Estienne), prév. des march., 40.  
 BARNÉ (Roger), prév. des march., 40.  
 BARRAU (Théophile), se., 13.  
 BARRIAS (Louis-Ernest), se., 42, 56.  
 BARROT (Odilon), préfet de la Seine, 41.  
 BARTHÉLEMY (Jean), échevin de Paris, 4.  
 BARTHÉLEMY (Raymond), se., 16.  
 BARTHOLOMI, cons. mun. de Paris, 48.  
 BARYE (Antoine-Louis), se., 28.  
 BASSET (Urbain), se., 23.  
 BAUDOUIN, cons. mun. de Paris, 47.  
 BAUDRIT, serrurier, 6.  
 BAUJALU (Jean-Baptiste), se., 17.  
 BAVARD DE LA VINGTRIE (Paul-Edmond), se., 36.  
 BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON DE), 21.  
 BECQUET (Just), se., 17, 31.  
 BÉRANGER (Pierre-Jean DE), chansonnier, 21.  
 BERGER (Joseph), préfet de la Seine, 41.  
 BERNAGE (Basile DE), prév. des march., 41.  
 BERNARD (Martial), cons. mun. de Paris, 47.  
 BERRYER (Pierre-Antoine), avocat, 18.  
 BERTAUX (Madame Léou), se., 30.  
 BERTON (Henri-Montan), comp., 38.  
 BEUDANT, cons. mun. de Paris, 47.  
 BIARD père (Pierre), se., 6.  
 BIGNON (Jérôme), prév. des march., 41.  
 BINDER, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 BIOT (Jean-Baptiste), physicien, 33.  
 BINIO (Maurice), prés. du conseil mun. de Paris, 53.  
 BLANCHARD (Jules), se., 5, 8, 31.  
 BOCCADOR (Dominique DE CORTONE, dit LE), arch., 4, 6, 8.  
 BOGINO (Frédéric-Louis), se., 43.

- BOILEAU (Étienne), prév. des march., 8.  
 BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), poète, 32.  
 BOISSEAU (Émile-André), sc., 21.  
 BOITOU, tap., 66, 67.  
 BOLL, cons. mun. de Paris, 48.  
 BONDY (comte DE), préfet de la Seine, 41.  
 BONNET-DUVERDIER (Édouard), prés. du conseil mun. de Paris, 53.  
 BONVALET, cons. mun. de Paris, 47.  
 BOSCH (Claude), prév. des march., 41.  
 BOUCHER (Alfred), sc., 16.  
 BOUCHER D'ORSAY (Charles), prév. des march., 41.  
 BOUCHER (François), p., 21.  
 BOUCHET DE BOUVILLE, prév. des march., 41.  
 BOUÉ (Lucien), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 BOUGAINVILLE (Louis-Autoine DE), navigateur, 33.  
 BOULART (Jean), prév. des march., 40.  
 BOULLE (André-Charles),éb., 18.  
 BOURCIER (Jacques), échevin de Paris, 4.  
 BOURDON (Guillaume), prév. des march., 40.  
 BOURGEOIS (Charles-Arthur), sc., 21.  
 BOURGEOIS (Louis-Maximilien), sc., 15.  
 BOURNEVILLE, cons. mun. de Paris, 48.  
 BOURUET-AURERTOT, cons. mun. de Paris, 47.  
 BOUTELLER (Jehan DE), vice-prés., puis prés. du conseil mun. de Paris, 47, 53.  
 BOUVERY, cons. mun. de Paris, 47.  
 BRAGELONGNE (Martin DE), prév. des march., 41.  
 BRALERET, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 BRANCAS, tap., 67.  
 BREBANT (Philippe DE), prév. des march., 40.  
 BRONGNIART (Alexandre-Théodore), arch., 35.  
 BUDÉ DE MARLY (Guillaume), prév. des march., 7, 41.  
 BULLANT (Jean), arch., 8.  
 BURNOUF (Eugène), orientaliste, 29.  
 BURREAU (Jean), prév. des march., 40.  
 CADET, cons. mun. de Paris, 47.  
 CAILLÉ (Joseph-Michel), sc., 16.  
 CAIN (Auguste), sc., 11, 29.  
 CALLIAT (Pierre-Victor), arch., 5.  
 CALLON, cons. mun. de Paris, 47.  
 CALMON (Marc-Antoine), préfet de la Seine, 41.  
 CALOT (Émile-Emmanuel), sc., 12.  
 CAMBOS (Jules), sc., 23.  
 CAMUS (Arnaud-Gaston), 33.  
 CANTAGREL, cons. mun. de Paris, 47.  
 CAPELLARO (Charles-Romain), sc., 18.  
 CAPTIER (Étienne-François), sc., 30, 37.  
 CARLÈS (Antonin), sc., 37.  
 CARLIER (Émile-Nestor-Joseph), sc., 17, 59.  
 CARLIER (François-Émile), sc., 13.  
 CARRIER-BELLEUSE (Albert-Ernest), sc., 59.  
 CASSINI DE THURY (César-François), astronome, 29.  
 CASTAGNARY (Jules), prés. du conseil mun. de Paris, 53.  
 CASTAGNÈRE (Pierre-Antoine DE), prév. des march., 41.  
 CATINAT (Nicolas DE), maréchal de France, 17.  
 CATTIAUX, cons. mun. de Paris, 48.  
 CAUCHY (Augustin-Louis), géomètre, 38.  
 CAUMARTIN (LE FEBVRE), prév. des march., 41.  
 CAVAIGNAC (Éléonore-Louis-Godefroy), 19.  
 CAVELIER (Jules-Pierre), sc., 65.  
 CAZIN (Jean-Charles), p., 50.  
 CERNESSON (Léopold), prés. du conseil mun. de Paris, 48, 53.  
 CHABRIÉ (Jean-Charles), sc., 13.  
 CHARROL DE VOLVIC (comte DE), préfet de la Seine, 41.  
 CHAMAGNE (Henry), p., 66.  
 CHAMBARD (Louis-Léopold), sc., 14.  
 CHAMBICHES OU CHAMBIGES (Pierre), arch., 4.  
 CHAMBON (Nicolas), maire de Paris, 41.  
 CHAPERON, dess., 48.  
 CHAPLAIN (Jules-Clément), sc., 27, 32, 34, 68.  
 CHAPPUY (Victor), sc., 25.  
 CHAPU (Henri-Michel-Antoine), sc., 16.  
 CHARDIN (Jean-Baptiste-Simon), p., 30.  
 CHARLES, duc de NORMANDIE, 3.  
 CHARRON (Pierre), moraliste, 36.  
 CHATROUSSE (Émile), sc., 20.  
 CHAUVIN, échevin, 46.  
 CHAUVIN (M<sup>lle</sup>), 46.  
 CHAUVRON (Andonyn), prév. des march., 40.  
 CHEVALIER, cons. mun. de Paris, 47.  
 CHEVALLIER (Hyacinthe), sc., 19.  
 CHERVET (Léon-François), sc., 33.  
 CHEVREAU (Henri), préfet de la Seine, 41.  
 CHIFFLART (François-Nicolas), dess., 46.  
 CHRÉTIEN (Eugène-Ernest), sc., 13.  
 CHRISTOFLE, cons. mun. de Paris, 47.  
 CIRIASSE (Guillaume DE), prév. des march., 40.  
 CLAIRAULT (Alexis-Claude), sc., 33.  
 CLÉMENTINE DE HONGRIE, 3.  
 CLÉMENTINEAU (Georges), cons. mun. de Paris, 47, 53.  
 CLÈRE (Georges), sc., 47.  
 CLUIN (Philippe), chanoine, 3.  
 CLUTIN (Pierre), prév. des march., 41.  
 COCHERY, tap., 66.  
 COCHIN, cons. mun. de Paris, 48.  
 COCHIN (Charles-Nicolas), gr., 30.  
 COGNIET (Léon), p., 36, 62.  
 COLLIN, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 COMBES (François), cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 COMPAN (Henri-Eugène), p., 68.  
 COQUELIN cadet, 45.  
 CORBOZ (Jules), sc., 26, 27, 48, 65, 66, 68.  
 CORDIER (Charles), sc., 39.  
 CORDIER (Louis-Henri), sc., 43.  
 CORDONNIER (Alphonse-Amédée), sc., 37.

- CORNU (Vital), se., 44.  
 COROT (Jean-Baptiste-Camille), p., 20.  
 CORTONE. Voy. BOCCADOR.  
 COUGNY (Louis-Edmond), se., 36.  
 COLON (Jean), se., 44.  
 COURBET (Gustave), p., 63.  
 COURRIER DE MÉRÉ (Paul-Louis), helléniste, 15.  
 COUTAN (Jules-Félix), se., 7, 34.  
 COYPEL (Noël), p., 35.  
 COYZEVOX (Antoine), se., 43.  
 CROISY (Aristide), se., 35.  
 CUGNOT (Louis-Léon), se., 57.  
 CULDOÉ (Charles), prév. des march., 40.  
 CULDOÉ (Jean), prév. des march., 40.  
 CURÉ, cons. mun. de Paris, 48.  
 CUSSET (Joseph), prés. du conseil mun. de Paris, 48, 53.  
 DAMÉ (Ernest), se., 27.  
 DAMMARTIN (MENJOT DE), arch., 5.  
 DAMPT (Jean), se., 18.  
 DANÈS (Jacques), prév. des march., 41.  
 DANIEL (Claude), échevin de Paris, 4.  
 D'ANVILLE (Jean-Baptiste-Bourguignon), géographe, 20.  
 DARLOT (Alphonse), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 DAUBIGNY (Charles-François), p., 29.  
 DAUBRAY (Claude), prév. des march., 41.  
 DAVID (Adolphe), se., 44.  
 DAVID (Jacques-Louis), p., 17.  
 DAVID D'ANGERS (Pierre-Jean), se., 50.  
 DAVIOUD, arch., 5.  
 DEBON (Edmond), p., 51.  
 DEBRIE (Gustave), se., 30.  
 DEBUT (Didier), se., 17, 24.  
 DECAMPS (Alexandre-Gabriel), p., 29.  
 DECORCHEMONT (Louis-Émile), se., 28, 29.  
 DEHAYNIN (Albert), cons. mun. de Paris, 47.  
 DEHAYNIN (Félix), cons. mun. de Paris, 47.  
 DELABROUSSE, cons. mun. de Paris, 48.  
 DELACROIX (Eugène), p., 24.  
 DELAHAYE (Ernest-Jean), p., 62, 63.  
 DELAMICHODIÈRE ou LA MICHODIÈRE, prév. des march., 41, 46.  
 DELAPLANCHE (Eugène), se., 60, 61.  
 DELAROCHE (Hippolyte, dit Paul), p., 18, 49, 50.  
 DELHOMME, cons. mun. de Paris, 48.  
 DELHOMME (Léon-Alexandre), se., 28, 55.  
 DELIGNY (Ernest), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 DELORME (Jean-André), se., 32.  
 DELORME (Philibert), arch., 55.  
 DELOYÉ (Gustave), se., 30.  
 DELZANT, cons. mun. de Paris, 47.  
 DEMAILLE (Louis), se., 13.  
 DENIZOT, cons. mun. de Paris, 47.  
 DEPASSE, cons. mun. de Paris, 48.  
 DEPAUL, cons. mun. de Paris, 47.  
 DEPERTHES (Pierre-Joseph-Édouard), arch., 5, 48.  
 DESMARETS (Jean), prév. des march., 40.  
 DESMOULINS, secrétaire du conseil mun. de Paris, 47.  
 DESOUCHES aîné, cons. mun. de Paris, 47.  
 DESPATYS, secrétaire du conseil mun. de Paris, 47.  
 DESPERNON (André), prév. des march., 40.  
 DESPREY (Antoine), se., 35.  
 DESROY (G.), tap., 67.  
 DESTREEZ (Jules-Constant), se., 26.  
 DE THOU (Augustin), prév. des march., 41.  
 DE THOU (Christophe), prév. des march., 41.  
 DE THOU (Jacques-Auguste), historien, 11.  
 DIDOT (Firmin), gr. et fond. de caractères typographiques, 17.  
 DIMOFF, se., 64.  
 DREYFUS, secrétaire du conseil mun. de Paris, 53.  
 DUBIEF, cons. mun. de Paris, 47.  
 DUBOIS, cons. mun. de Paris, 48.  
 DUBOIS (Alphée), se., 39, 40.  
 DUBOIS (Henri), se., 29.  
 DUBRAY (Vital-Gabriel), se., 20.  
 DUCARUGE (Léon-Pierre), dess., 50.  
 DUFRESNY (Charles, sieur DE LA RIVIÈRE), auteur dramatique et dessinateur des jardins du Roi, 38.  
 DUJARRIER, cons. mun. de Paris, 48.  
 DUMAIGE (Étienne-Henri), se., 18.  
 DUMAS, cons. mun. de Paris, 47.  
 DUMILATRE (Alphonse-Jean), se., 19.  
 DUMOULIN ou DUMOLIN (Charles), juriseconsulte, 8.  
 DUMOULIN (Louis), p., 63.  
 DUPIN-VARENNE, eis., 52.  
 DUPLESSIS (J.-S.), p., 46.  
 DUPONT, cons. mun. de Paris, 48.  
 DUPUIS (Jean-Baptiste-Daniel), se., 8, 59.  
 DUPUY, cons. mun. de Paris, 47.  
 DURAND (L.), tap., 66, 67.  
 DURAND (Ludovic), se., 39.  
 DURANT, p., 67.  
 DURUY (A.), tap., 66, 67.  
 DUVAL (Ferdinand), préfet de la Seine, 41.  
 ENDERLIN (Joseph-Louis), se., 56.  
 ENGELHARD (Maurice), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 ESTIENNE (Henri), imprimeur, 8.  
 EUDE (Louis-Adolphe), se., 32.  
 EVE, 42.  
 EVRARD, se., 64.  
 FAGON (Guy-Crescence), botaniste, 16.  
 FARAIL (Gabriel), se., 43.  
 FAVART (Charles-Simon), auteur dramatique, 39.  
 FÉLIX, tap., 66.  
 FÉLON (Joseph), se., 59, 60.  
 FEROT, cons. mun. de Paris, 47.  
 FERRARY (Maurice), se., 24.

- FERRÉ, cons. mun. de Paris, 47.  
 FERRY (Jules), maire de Paris, 41.  
 FERVILLE-SUAN (Charles-Georges), sc., 40.  
 FIAUX, cons. mun. de Paris, 48.  
 FLAMENT (E.), tap., 66, 67.  
 FLESSELLES (Jacques DE), prév. des march., 41.  
 FLEURIOT-LESCOT (Jean-Baptiste), maire de Paris, 41.  
 FLEURY (Jean), prév. des march., 40.  
 FLEURY (Robert), p., 50.  
 FLOQUET (Charles), cons. mun. de Paris, 41, 47, 53.  
 FOLLEVILLE (J. DE), prév. des march., 40.  
 FOREST (Barthélemy), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 FOUCAULT (Jean-Bernard-Léon), physicien, 48.  
 FOURCROY (Antoine-François, comte), chimiste, 17.  
 FOURCY (Henry DE), prév. des march., 41.  
 FOURQUET (Léon-Charles), sc., 18.  
 FRANCESCHI (Jules), sc., 17, 24.  
 FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, 4.  
 FRÉBAULT, cons. mun. de Paris, 47.  
 FRÉCHOU, p., 66.  
 FRÉMIET (Emmanuel), sc., 60.  
 FRÉMYN, cons. mun. de Paris, 47.  
 FRÈRE, cons. mun. de Paris, 48.  
 FRÈRE (Jean-Jules), sc., 44.  
 FRÉRET (Nicolas), 25.  
 FRÉVIGNET (DE), 47.  
 FROCHOT (Nicolas), préfet de la Seine, 41.  
 FUGÈRE, sc., 26, 27.  
 GABRIEL (Jacques-Angé), arch., 32.  
 GAMARD, cons. mun. de Paris, 48.  
 GAMBONI, p., 66.  
 GARIBALDI (Joseph), général italien, 50.  
 GARNIER (Gustave-Alexandre), sc., 18.  
 GARNIER-PAGÈS, maire de Paris, 41.  
 GARREL, cons. mun. de Paris, 47.  
 GAUDEZ (Adrien), sc., 28.  
 GAUDRAN (Gustave), sc., 32.  
 GAUTHERIN (Jean), sc., 9, 42, 51, 54.  
 GAUTHIER (Charles), sc., 9, 10, 54, 63.  
 GAYANT (Louis), prév. des march., 41.  
 GENTEN (Jean), prév. des march., 40.  
 GENTEN (Pierre), prév. des march., 40.  
 GEOFFRIN (Marie-Thérèse RODET, dame), 24.  
 GEOFFROY (Adolphe-Louis-Victor), sc., 26.  
 GEOFFROY (Jean), p., 46.  
 GEORGE (Alfred), sc., 44.  
 GERMER-BAILLIÈRE, cons. mun. de Paris, 48.  
 GÉRÔME (Jean-Léon), p., 49.  
 GILL (André), carie., 45.  
 GILLE, cons. mun. de Paris, 47.  
 GODDE, arch., 4.  
 GODEFROY, p., 66.  
 GODIN (Eugène-Louis), sc., 14.  
 GOUJON (Jean), sc., 7.  
 GOUIN, cons. mun. de Paris, 47.  
 GREBER (Henri), sc., 60.  
 GRÉGOIRE (Louis), sc., 20.  
 GREIL, sc., 25.  
 GRÉVY (Jules), 47.  
 GRIEU (Gaston DE), prév. des march., 41.  
 GRIMAUD, cons. mun. de Paris, 48.  
 GROS (Antoine-Jean, baron), p., 32.  
 GRUET, fond., 5.  
 GRUVÈRE (Théodore-Charles), sc., 33.  
 GUÉRIN (Gilles), sc., 43.  
 GUÉRIN (Pierre-Narcisse, baron), p., 38.  
 GUGLIELMO (Lange), sc., 32.  
 GUICHARD, secrétaire du conseil mun. de Paris, 47.  
 GUIFARD (Dominique-Henri), p., 48, 65, 67.  
 GUIGUES, dauphin de Viennois, 3.  
 GUILBERT (Ernest-Charles-Démosthènes), sc., 24, 37.  
 GUILHERMY (DE), 5.  
 GUILLARD (André), prév. des march., 41.  
 GUITTON (Gaston-Victor-Édouard-Gustave), sc., 12.  
 GUYOT (Antoine), prév. des march., 41.  
 GUYOT (Claude), prév. des march., 41.  
 GUYOT (Guillaume), prév. des march., 41.  
 GUYOT (Yves), cons. mun. de Paris, 47.  
 HALÉVY (Jacques-François-Fromental-Élie), comp., 28.  
 HAMEL (Ernest), cons. mun. de Paris, 48.  
 HARANT (Henri), prés. du conseil mun. de Paris, 53.  
 HARLAY (Achille DE), conseiller d'État, 8.  
 HATTAT (Frédéric), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 HAUSSMANN (Baron), préfet de la Seine, 41.  
 HÉBERT (Emile), sc., 30.  
 HÉCTOR (Nicolas), prév. des march., 41.  
 HENRI IV, 4, 6, 62.  
 HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), avocat général, 18.  
 HERCULE (Benoît-Lucien), sc., 36.  
 HEREDIA (Severiano DE), prés. du conseil mun. de Paris, 53.  
 HÉRISSE (Charles), cons. mun. de Paris, 47, 53.  
 HÉROLD (Ferdinand), préfet de la Seine, 41.  
 HÉROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), comp., 16.  
 HERPIN (Léon), p., 52.  
 HERVÉ, cons. mun. de Paris, 48.  
 HESSELIN (Denis), prév. des march., 40.  
 HIOLLE (Ernest-Eugène), sc., 9, 23.  
 HOTMAN (François), antiquaire, 36.  
 HOUSSIN (Édouard-Charles), sc., 15.  
 HOVELACQUE (Abel), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 HUGOULIN (Emile), sc., 18.  
 HUPÉ (L.), tap., 66.  
 IORAC (Jean-Antoine-Marie), sc., 7, 20, 24.  
 INJALBERT (Jean-Antoine), sc., 9.

- ISELIN (Henri-Frédéric), sc., 8.  
 ITASSE (Adolphe), sc., 28.  
 JACQUEMART (Henri-Alfred), sc., 27.  
 JACQUEMONT (Victor), naturaliste, 27.  
 JACQUES, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 JACQUES (Édouard), prés. du conseil gén. de la Seine, 53.  
 JEAN (le roi), 3.  
 JEAN D'AUXERRE, 3.  
 JEANNIN (Georges), p., 50.  
 JOBBÉ-DUVAL (Félix), p., 47, 48, 53.  
 JOFFRIN, cons. mun. de Paris, 48.  
 JOUANDOT (Amédée), sc., 32.  
 JOUBERT, cons. mun. de Paris, 47.  
 JOUIN (Henry), 43.  
 JUVÉNAL. Voy. URSINS.  
 LABORDE (Alexandre DE), préfet de la Seine, 41.  
 LABROUSTE (Pierre-François-Henri), arch., 35.  
 LA BRUYÈRE (Jean DE), moraliste, 17.  
 LA CONDAMINE (Charles-Marie DE), mathématicien, 38.  
 LACROIX (Sigismond), cons. muu. de Paris, 48, 53.  
 LAFFORGUE, arch., 5.  
 LAFRANCE (Jules-Isidore), sc., 31.  
 LA GRANGE (Michel DE), prév. des march., 40.  
 LA HAYE (Guillaume DE), prév. des march., 40.  
 LAILLIER OU LALLIER (Michel), prév. des march., 8, 40.  
 LAIVÉ, cons. muu. de Paris, 48.  
 LAMBERT (Nicolas), prév. des march., 41.  
 LAMICHODIÈRE. Voy. DELAMICHODIÈRE.  
 LAMOUREUX, cons. mun. de Paris, 48.  
 LANCRET (Nicolas), p., 33.  
 LANDES (Pierre DES), prév. des march., 40.  
 LANGLOIS (Martin), prév. des march., 41.  
 LANSON (Alfred-Désiré), p., 36.  
 LARCHER (Gervais), échevin de Paris, 4.  
 LARGILLIÈRE (Nicolas DE), p., 39.  
 LA ROCHEFOUCAULD (François VI, prince DE MARCILLAC, duc DE), moraliste, 24.  
 LASSUS (Jean-Baptiste-Antoine), arch., 35.  
 LAURENT (Eugène), sc., 21.  
 LAVAUX, tap., 66.  
 LAVOCAT, cons. mun. de Paris, 47.  
 LAVIGNE (Hubert), sc., 14.  
 LAVOISIER (Antoine-Laurent), chimiste, 7.  
 LEBAS (Louis-Hippolyte), arch., 38.  
 LE BOLLANGER (Macé), prév. des march., 41.  
 LE BOURG (Charles-Auguste), sc., 13.  
 LE BRUN (Charles), p., 22, 66, 67.  
 LE CHARROX (Jean), prév. des march., 41.  
 LECLERC, cons. mun. de Paris, 47.  
 LECOINTE (Aimé-Joachim-Léon), sc., 10.  
 LE COMTE (Guillaume), prév. des march., 40.  
 LECOMTE (Paul), p., 46.  
 LE COQ (Hugues), prév. des march., 40.  
 LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste LEDRU, dit), 15.  
 LE DUC (Arthur-Jacques), sc., 13.  
 LEENHOFF (Ferdinand), sc., 23.  
 LE FEBURE (Antoine), prév. des march., 41.  
 LE FERON (Hiérome), prév. des march., 41.  
 LE FERON (Oudart), prév. des march., 41.  
 LEFÈVRE (Ernest), prés. du conseil géu. de la Seine, 53.  
 LEFÈVRE-DESLONCHAMPS (Louis), sc., 29.  
 LEGENDRE (Adricu-Marie), géomètre, 36.  
 LEGENDRE (Gilbert-Charles), hist., 36.  
 LE GENDRE (Nicolas), prév. des march., 41.  
 LE GENDRE (Pierre), prév. des march., 40.  
 LEGRAIN (Émile), sc., 6, 30, 31, 43, 63.  
 LEKAIN (Henri-Louis CAÏN, dit), tragédien, 28.  
 LELEUX, cons. mun. de Paris, 47.  
 LEMAIRE (Hector), sc., 6, 57.  
 LEMERCIER (Lonis-Jean-Népomucène), hist., 38.  
 LEMOINE (François), p., 36.  
 LENOIR (Alexandre), archéologue, 25.  
 LENOIR (Alfred), sc., 25, 29.  
 LENOIR (Charles), sc., 25.  
 LE NOSTRE (André), arch., 12.  
 LE PELETIER (Claude), prév. des march., 41.  
 LE PELETIER (Louis), prév. des march., 41.  
 LEPÈRE (Alfred-Adolphe-Édouard), sc., 23.  
 LÉPINE (Stanislas), p., 51.  
 LEQUIEN (Alexandre), sc., 29.  
 LEROUX (Frédéric-Etienne), sc., 20.  
 LE ROUX DE LINCY, 5.  
 LESCOT (Pierre), arch., 9.  
 LESCOT (Pierre), prév. des march., 41.  
 LESUEUR, arch., 4.  
 LE SUEUR (Eustache), p., 15.  
 L'ÉTOILLE (Pierre DE), historien, 8.  
 LEVEILLÉ, cons. mun. de Paris, 47.  
 LÉVEILLÉ (Jules), prés. du conseil géu. de la Seine, 53.  
 LEVELLE (Émile-Alfred), cons. mun. de Paris, 48.  
 LEVEN (Narcisse), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 LE VISTE (Antoine), prév. des march., 41.  
 LEVRAUD, cons. mun. de Paris, 48.  
 LIVRES (Nicole DE), prév. des march., 40, 41.  
 LOCKROY, cons. mun. de Paris, 47.  
 LÖBNITZ (Jules), faïencier, 64, 65.  
 LOIR (Luigi), p., 45.  
 LOISEAU (Ch.), vice-prés. du conseil mun. de Paris, 47, 48.  
 LOISEAU-PINSON, cons. mun. de Paris, 47.  
 LOISON (Pierre), sc., 16.  
 LOMBARD (Édouard-Henri), sc., 20.  
 LONGPIED (Léon-Eugène), sc., 15, 38.  
 LORMIER (Édouard), sc., 26.  
 LOUIS-NOEL (Hubert), sc., 26.  
 LOUIS LE HUTIN, 3.  
 LOUIS XIV, 43, 66.  
 LOUVET, cons. mun. de Paris, 47.

- LOUVIERS (Nicolas DE), prév. des march., 40.  
 LUCAS (Abel), p., 66.  
 LUILLIER (Eustache), prév. des march., 40.  
 LUILLIER (Jean), prév. des march., 41.  
 LUILLIER (Nicolas), prév. des march., 41.  
 LYON-ALEMANT, cons. mun. de Paris, 48.  
 MABILLE (Jules-Louis), sc., 25.  
 MAGNE, arch., 5.  
 MAILLARD (Guillaume), cons. mun. de Paris, 48, 53.  
 MAILLET (Jacques-Léonard), sc., 14.  
 MALEBRANCHE (Nicolas), géomètre, 30.  
 MALLET, cons. mun. de Paris, 47.  
 MALOISEL, tap., 67.  
 MANIER, cons. mun. de Paris, 48.  
 MANIGLIER (Henri-Charles), sc., 23.  
 MANSART (Jules Hardouin, dit), arch., 11.  
 MARC-AURÈLE, 52.  
 MARCEL (Claude), prév. des march., 41.  
 MARCEL (Étienne), prév. des march., 3, 20, 40.  
 MARCELLIN (Jean-Esprit), sc., 12.  
 MARGARITA, tap., 66.  
 MARIE, tap., 67.  
 MARIN DE LA VALLÉE, arch., 4.  
 MARIOTON (Claudius), sc., 26.  
 MARIVAUX (Pierre Carlet de Chamblain DE), 24.  
 MARLE (Germain DE), prév. des march., 40, 41.  
 MARLE (Guillaume DE), prév. des march., 41.  
 MARMOTTAN, cons. mun. de Paris, 47.  
 MARQUESTE (Laurent-Honoré), sc., 5, 7, 20, 32.  
 MARRAST (Armand), maire de Paris, 41.  
 MARS (Anne-Françoise-Hippolyte Boutet, dite M<sup>lle</sup>), comédienne, 39.  
 MARSOULAN, cons. mun. de Paris, 48.  
 MARTEAU (Michel), prév. des march., 41.  
 MARTIN (le colonel), cons. mun. de Paris, 48.  
 MARTIN (Auguste), sc., 14.  
 MARTIN (Félix), sc., 28, 39.  
 MARTIN (Georges), cons. mun. de Paris et prés. du conseil gén. de la Seine, 48, 53.  
 MARTIN (Louis), sc., 21.  
 MARTIN (Louis-Alexandre-Marius), sc., 60.  
 MARTIN (Marius), cons. mun. de Paris, 48.  
 MASSOULLE (Paul-Arthur), sc., 17, 26.  
 MATHÉ (Henri), prés. du conseil mun. de Paris et cons. gén. de la Seine, 48, 53.  
 MATHIEU-MEUSNIER (Rolland), sc., 35, 36.  
 MAUBLANC, cons. mun. de Paris, 47.  
 MAUREAU (Michel), prév. des march., 41.  
 MAYER (Georges), p., 52.  
 MAYER (Gustave), syndic du conseil mun. de Paris, 53.  
 MAZAROS-RIBALIER, menuisier, 6, 68.  
 MÉNORVAL (DE), cons. mun. de Paris, 48.  
 MERCIÉ (Marius-Jean-Antoine), sc., 43, 53, 61.  
 MERLEY (Louis), sc., 23.  
 MESMES (Henri DE), prév. des march., 41.  
 MESUREUR (Gustave), syndic, puis prés. du conseil mun. de Paris, 47, 53.  
 MÉTIVIER, cons. mun. de Paris, 47.  
 MEUNIER, tap., 66.  
 MEUNIER, cons. mun. de Paris, 47.  
 MEUNIER (Louis), sc., 33.  
 MICHAUX (Léon), 1-68.  
 MICHEL, tap., 66.  
 MICHELET (Jules), historien, 16.  
 MICHELIN (Heuri), prés. du conseil mun. de Paris, 48, 53.  
 MILLET (Aimé), sc., 9.  
 MILLET DE MARCHILLY (Édouard), sc., 55.  
 Minerve, 31.  
 MIRON (François), prév. des march., 8, 41.  
 MIRON (Robert), prév. des march., 41.  
 MOLÉ (Mathieu), 8.  
 MOLIÈRE (Jean-Baptiste Poquelin, dit), poète, 6.  
 MOLIÈRE-JETOT (Ernest-C.), sc., 44.  
 MOLZ, fond., 34.  
 MOMBUR (Jean), sc., 21.  
 MONCEY (le maréchal), 63.  
 MONTEIL, cons. mun. de Paris, 48.  
 MONTMIRAL (Étienne DE), prév. des march., 41.  
 MONTMIRAL (Jean DE), prév. des march., 40.  
 MONTREUIL (Pierre DE), arch., 7.  
 MOREAU (Hippolyte), sc., 33.  
 MOREAU (Mathurin), sc., 61.  
 MOREAU-VAUTHIER (Augustin-Jean), sc., 6, 32.  
 MORICE (Léopold), sc., 37.  
 MORIN (Jean), prév. des march., 41.  
 MOYEAUX, arch., 5.  
 MUNIER, tap., 67.  
 MURAT, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 MUSSET (Louis-Charles-Alfred DE), poète, 24.  
 NADAUD, cons. mun. de Paris, 47.  
 NANTERRE (Jean DE), prév. des march., 40.  
 NAPOLEON I<sup>er</sup>, 4.  
 NEUILLY (Étienne DE), prév. des march., 41.  
 NOEL (Edme-Antony-Paul), sc., 7, 32.  
 OGÉ (Pierre-Marie-François), sc., 55.  
 OHNET (Léon), cons. mun. de Paris, 47, 53.  
 OLIVA (Alexandre-Joseph), sc., 7.  
 OTTIN (Augustin-Louis-Marie), sc., 23.  
 OUDINÉ (Eugène-André), sc., 19.  
 OUDINOT (Eugène-Stanislas), sc., 45.  
 OUTIN (Jean-Pierre), prés. du conseil mun. de Paris et prés. du conseil gén. de la Seine, 53.  
 PACHE (Jean-Nicolas), maire de Paris, 16, 41.  
 PALLEZ (Lucien), sc., 26.  
 PARENT (Ulysse), p., 45, 52.

- PARIS (Auguste), sc., 19, 39.  
 PARIS (E.), mosaïste, 27, 68.  
 PASCAL (François-Michel), sc., 10, 12.  
 PASQUIER (Étienne), avocat, 12.  
 PATRU (Olivier), avocat, 39.  
 PAYMAL, cons. mun. de Paris, 47.  
 PÉPIN (Édouard-Félicien-Alexis), sc., 25.  
 PERCIER (Charles), arch., 34.  
 PERRAULT (Charles), littérateur, 21.  
 PERREY (Aimé-Napoléon), sc., 10, 12.  
 PERREY (Léon), sc., 23.  
 PERRIN, cons. mun. de Paris, 47.  
 PERRINELLE, cons. mun. de Paris, 47.  
 PERRONNET (Jean-Rodolphe), ingénieur, 18.  
 PERROT (Christophe), prév. des march., 41.  
 PERROT (Nicolas), prév. des march., 41.  
 PETER (Victor), sc., 55, 59.  
 PÉTION (Jérôme), maire de Paris, 41.  
 PETIT (Stéphane), sc., 13, 38.  
 PEYNOT (Émile-Edmond), sc., 17.  
 PHILIPPE-AUGESTE, 3.  
 PHILIPPE DE VALOIS, 3.  
 PIAT, cons. mun. de Paris, 47.  
 PICARD (Louis-Benoît), acteur, 28.  
 PIEDEFER (Jacques), prév. des march., 40.  
 PIGALLE (Jean-Baptiste), sc., 16.  
 PISDOË (Guillaume), prév. des march., 40.  
 PLÉ (Henri-Honoré), sc., 29, 30.  
 POIGNANT (Pierre), prév. des march., 40.  
 POINSOT (Louis), géomètre, 34.  
 POMMEREU (Robert DE), prév. des march., 41.  
 PONTCARRÉ (Camus DE), prév. des march., 41.  
 POPIN (Jean), prév. des march., 40.  
 POTIER (Nicolas), prév. des march., 40.  
 POUBELLE (Eugène-René), préfet de la Seine, 41.  
 POULET (Marius), secrétaire du conseil mun. de Paris, 47.  
 POUSSIN (Nicolas), p., 55.  
 POWER (Jean-Baptiste-Charles-Émile), sc., 25.  
 PUGET (Pierre), sc., 54.  
 PUTEAUX, cons. mun. de Paris, 47.  
 PRESTAT, cons. mun. de Paris, 47.  
 PRÉTET, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 PRÉVOST (Noël), prév. des march., 40.  
 PROUHA (Pierre-Bernard), sc., 14.  
 PRUDHOMME, tap., 67.  
 QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome), archéologue, 38.  
 QUINAULT (Philippe), poète, 33.  
 RABAGNY, cons. mun. de Paris, 48.  
 RAGUIER (Drcux), prév. des march., 40.  
 RAMBUTEAU (comte DE), préfet de la Seine, 41.  
 RAMEAU (Jean-Philippe), comp., 55.  
 RANC, cons. mun. de Paris.  
 RAPIOULT (Hugues), prév. des march., 40.  
 RAYNAL, cons. mun. de Paris, 47.  
 RECURT (Adrien), préfet de la Seine, 41.  
 REGNARD (Jean-François), 30.  
 REGNAULT (Alexandre-Georges-Henri), p., 27.  
 REAUDOT (Jules), sc., 22.  
 RÉTY, cons. mun. de Paris, 48.  
 RÉTY (Léon), prés. du conseil géu. de la Seine, 53.  
 REY, cons. muu. de Paris, 48.  
 REYGEAL, cons. mun. de Paris, 48.  
 RIAANT, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 RICHARD, cons. mun. de Paris, 47.  
 RICHARD (Félix), sc., 20.  
 RICHELIEU (le cardinal Armand-Jean du Plessis DE), 15.  
 RIGAUT, cons. mun. de Paris, 47.  
 RIGOLOT (A. G.), dess., 52.  
 ROBERT (Eugène), sc., 23.  
 ROBERT (Hubert), p., 51, 52.  
 ROBINET, cons. mun. de Paris, 48.  
 ROBQUET (Paul), 5.  
 RODIN (Auguste), sc., 15.  
 ROGER (François), sc., 26.  
 ROGUET, arch., 5.  
 ROLAND (Marie-Jeanne Phlipon, madame), publiciste, 20.  
 ROLARD (François-Laurent), sc., 55.  
 ROLLIN (Charles), historien, 17.  
 RONDELET, cons. mun. de Paris, 47.  
 ROSS (Alfred), sc., 18.  
 ROSSEL, sc., 65.  
 ROTY (Louis-Oscar), sc., 30.  
 ROUBAUD (Louis-Auguste), sc., 37.  
 ROUGELET (Bénédict), sc., 37, 39.  
 ROUGET, arch., 5.  
 ROUSSEAU, tap., 67.  
 ROUSSEAU (Théodore), p., 28.  
 ROUSSELLE, cons. muu. de Paris, 48.  
 ROUSSELLE (Ernest), prés. du conseil gén. de la Seine, 53.  
 ROUVROY. Voy. SAINT-SIMON.  
 ROUZÉ, cons. muu. de Paris, 48, 53.  
 ROYER, cons. mun. de Paris, 48.  
 RUBÉ, dess., 48.  
 SACY (Antoine-Isaac, baron Sylvestre DE, orientaliste, 20.  
 SAGLIER, cons. mun. de Paris, 47.  
 SAINT-JEAN (Gustave), sc., 23.  
 SAINT-JOLY (Jean), sc., 25.  
 SAINT-JUST (Louis-Autoiue DE), conventionnel, 50.  
 SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc DE), historien, 32.  
 SALLANDROUZE DE LAMORNAIX, tap., 48.  
 SAMSON (Joseph-Isidore), acteur, 39.  
 SAMSON (Louis-Charles), sc., 26.  
 SAND (Amantine-Lucile-Aurore Dupiu, dame Dudevaut, dite George), romancier, 21.  
 SANGUIN (Christophe), prév. des march., 41.

- SANGUIN (Guillaume), prév. des march., 40.  
 SANGUIN (Jacques), prév. des march., 41.  
 SANSON (Justin-Chrysostome), sc., 28.  
 SANZEL (Félix), se., 42.  
 SAUVAL (Henri), antiquaire, 16.  
 SAY (Léon), préfet de la Seine, 41, 47.  
 SCARONI, tap., 66.  
 SCARRON (Jean), prév. des march., 41.  
 SCHAEBLÉ, tap., 66.  
 SCHAEPS, p., 67.  
 SCHNETZ (Jean-Victor), p., 49.  
 SCHOENEUERCK (Alexandre), sc., 61.  
 SCHROEDER (Louis), se., 8.  
 SCRIBE (Augustin-Eugène), 29.  
 SÉCHAN, p., 50.  
 SEDAINÉ (Michel-Jean), poète, 30.  
 SÉRAPHIN, cons. muu. de Paris, 47.  
 SERIZAY (D. Voisin DE), prév. des march., 41.  
 SÉVE (Alexandre DE), prév. des march., 41.  
 SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise DE), 21.  
 SOBRE (Hyacinthe), se., 14.  
 SOLDI (Émile-Arthur), se., 29.  
 SOLLIER, tap., 67.  
 SONGEON (Jacques), prés. du conseil mun. de Paris, 47, 53.  
 SPIFAME (Gaillard), prév. des march., 4, 41.  
 STAEL (Anne-Louise-Germaine Necker, baronne DE), philosophe, 24.  
 STEINER (Clément-Léopold), se., 42.  
 SUE (Marie-Joseph-Eugène), 19.  
 TALMA (François-Joseph), tragédien, 32.  
 TALUET (Ferdinand), se., 14.  
 TASSEL (Edmond), fond., 37.  
 THABARD (Martial-Adolphe), se., 8.  
 THIÉBAULT, fond., 26.  
 THOMAS (Léon), cons. mun. de Paris, 47.  
 THOMAS (Gabriel-Jules), se., 63, 64.  
 THOREL, cons. mun. de Paris, 47, 48.  
 THOREL (Ernest), prés. du conseil gén. de la Seine, 53.  
 THOU. Voy. DE THOU.  
 THOUIN (André), botaniste, 35.  
 THULIÉ (Henri), prés. du conseil mun. de Paris, 47, 48, 53.  
 THURY. Voy. CASSINI.  
 TIRÈRE, 3.  
 TOPART, cons. mun. de Paris, 47.  
 TOURNIER (Victor), se., 10, 12.  
 TOURNOIS (Joseph), se., 33.  
 TOURVILLE (Anne-Hilarion de Cotentin, comte DE), marin, 17.  
 TRANCHANT, cons. mun. de Paris, 47.  
 TRÉLAT, cons. muu. de Paris, 47.  
 TRIOULLIER, serrurier, 60.  
 TRONCHET (François-Denis), jurisconsulte, 20.  
 TRONÇON (Jean), prév. des march., 41.  
 TROUVÉ-CHAUVÉL, préfet de la Seine, 41.  
 TRUDAINE (Daniel-Charles), intendant des finances, 39.  
 TRUDAINE (Charles), prév. des march., 41.  
 TREFFOT (Émile-Louis), se., 33.  
 TRUPHÈME (François), se., 33.  
 TURCAN (Jean), se., 15, 16.  
 TURGOT (Anne-Robert-Jacques), baron de l'Aulne, 7.  
 TURGOT (Michel-Étienne), prév. des march., 41.  
 TURQUANT (Robert), prév. des march., 40.  
 URSINS (Juvénal des), prév. des march., 40.  
 VACHON (Marius), 5.  
 VALLÉE. Voy. MARIN.  
 VASSELOT (Anatole Marquet DE), se., 29.  
 VAUDREMER, arch., 5.  
 VAUTHIER, cons. muu. de Paris, 47, 48.  
 VAUTHIER (Pierre-Louis-Léger), p., 52, 62.  
 VAUTRAIN (Joseph), prés. du conseil mun. de Paris et prés. du conseil gén. de la Seine, 47, 53.  
 VÉNUS DE MÉDICIS, 51.  
 VERCY (Camille DE), se., 11.  
 VERNET, tap., 67.  
 VERNET (Émile-Jean-Horace), p., 19.  
 VIGÉE-LEBRUN (Élisabeth-Louise, dame), p., 25.  
 VILAIN (Victor), se., 10.  
 VILLARD, cons. mun. de Paris, 48.  
 VILLEMÉAIN (Abel-François), 29.  
 VILLEMÉNOT (Louis), se., 11, 12, 21, 22, 24.  
 VINCENT, se., 65.  
 VINGTRIE. Voy. BAYARD.  
 VIOLE (Nicole), prév. des march., 40.  
 VIOLE ou VIOLLE (Pierre DE), prév. des march., 4, 8, 41.  
 VIOLLET-LE-DUC (Eugène-Emmanuel), arch., 19.  
 VISTE. Voy. LE VISTE.  
 VOISIN, cons. mun. de Paris, 48.  
 VOISIN. Voy. SERIZAY.  
 VOLTAIRE (François-Marie Arouet DE), philosophe, 7.  
 VOLVIC. Voy. CHABROL.  
 VOYEZ (Émile), se., 21.  
 WATEL (Louis), cons. mun. de Paris, 47, 48, 53.  
 WILHEM (Guillaume-Louis Bocquillon, dit), comp., 20.  
 YVART père, p., 66.

MANUFACTURE NATIONALE  
DES  
GOBELINS



# MANUFACTURE NATIONALE

DES

## GOBELINS

---

*HISTOIRE. — Ce n'est point ici le lieu d'écrire l'histoire de la Manufacture nationale des Gobelins à propos de son Musée. Il suffira de rappeler les phases principales de l'existence de cet établissement.*

*On sait que, dès l'année 1603, Henri IV établit des tapissiers flamands, en les favorisant de quelques privilèges, dans les ateliers auxquels les teinturiers, appelés GOBELIN, avaient donné leur nom, et que ces tapissiers y travaillèrent pendant plus d'un demi-siècle ; qu'en 1663, Louis XIV organisa la fabrique de tapisserie à laquelle il adjoignit des ateliers de broderie, d'orfèvrerie, de mosaïque à la façon florentine, et d'ébénisterie, de sorte que les Gobelins prirent le titre de Manufacture royale des meubles de la Couronne.*

*Comme les tapisseries qu'on fabriquait exclusivement pour le service du Roi dans cette Manufacture étaient presque toutes immédiatement livrées au Garde-meuble, il ne restait guère aux Gobelins que les pièces des tentures en cours d'exécution, avec quelques séries sans emploi. Nous savons, par une gravure de SÉBASTIEN LEGLERC et par les Comptes des Bâtimens du Roi, qu'un salon était réservé pour exposer celles-ci, lors des visites que des personnes de marque pouvaient faire à la Manufacture.*

*La gravure en question représente la galerie dans laquelle des ouvriers suspendent les tapisseries en présence de Colbert de Villaeerf; les Comptes mentionnent les sommes payées au garde-magasin pour cette opération.*

*Il n'y avait donc point aux Gobelins d'exposition permanente. Mais les cérémonies de la Fête-Dieu, pendant lesquelles on garnissait les cours de la Manufacture d'un certain nombre de tapisseries, dont des listes imprimées et manuscrites nous ont été conservées, étaient une occasion de montrer au public les tentures nouvellement fabriquées.*

*Ces exhibitions, pendant les fêtes de la Cour et celles de l'Église, durent former à la Manufacture un certain fonds de tapisseries défraîchies, comme on disait en style d'inventaire. Ce fut le premier noyau du Musée des Gobelins. Celui-ci fut constitué en principe pendant les dernières années de la Révolution où l'on fit une exposition de tapisseries dans la cour du Louvre. Mais l'idée d'une exposition permanente ne fut réalisée qu'en l'an VIII, date à laquelle nous trouvons le premier catalogue de ce Musée rudimentaire à la suite de la notice de Guillaumot.*

*Les souverains qui se sont succédé en France depuis la Révolution n'ont pas fait usage de tapisseries comme l'avaient fait les rois de l'ancien régime. La fabrication pour les besoins de la Couronne se ralentit. La mode vint de copier des tableaux, et ces tapisseries sans emploi restèrent dans les magasins de la Manufacture où on les exposa successivement, suivant les variations de la politique et des révolutions.*

*Aux anciennes tentures réservées et que l'on prêtait aux établissements publics du quartier, lors des fêtes et des distributions de prix, aux copies de tableaux dont on n'avait point fait des cadeaux diplomatiques, vinrent s'ajouter, dans le Musée, sous le règne de Louis-Philippe, les tapisseries représentant des faits du premier*

*Empire, que la Restauration avait fait interrompre, puis, au commencement du second Empire, toutes les pièces qui, à un titre quelconque, se trouvaient aux Gobelins.*

*Ce fonds assez considérable, dont une partie était exposée, fut presque entièrement anéanti avec les bâtiments où il était conservé, lors de l'incendie allumé par les derniers défenseurs de la Commune en 1871.*

*Lors de la réouverture de la Manufacture on s'était hâté d'étaler ce qui avait été épargné sur les murs des salles en ruines.*

*Lorsque, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, sur la proposition de M. Bardoux, alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, on construisit une galerie provisoire en même temps que l'on restaurait l'ancienne entrée des salons qui s'effondraient dans les catacombes, il fallut recourir au Mobilier national pour suppléer à ce que l'incendie avait dévoré. En empruntant une pièce de chacune des tentures principales fabriquées aux Gobelins depuis leur institution sous Louis XIV, on essaya de montrer l'histoire de la Manufacture depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours.*

*Mais, le Garde-meuble ne possédant, sauf de rares exceptions, que des tapisseries des Gobelins, et la Manufacture ne renfermant presque plus rien, il était devenu nécessaire de reconstituer les éléments d'un Musée qui appartient à la maison des Gobelins et qui pût offrir des spécimens de l'industrie de la tapisserie à toutes les époques et dans tous les pays. Comme l'exposition provisoire, faite en grande partie avec l'aide du Garde-meuble, pouvait se prolonger, et, comme on était persuadé que cette aide ne faillirait jamais, nulle inquiétude pour l'avenir ne pouvant exister de ce côté, on s'efforça d'acquiescer tout ce qui manque au Mobilier national.*

*Des tapisseries allemandes, espagnoles, italiennes et françaises entrèrent ainsi successivement, et un peu au hasard des occasions, dans les magasins de la Manufacture, en attendant qu'une reconstruction générale mais toujours différée, et aujourd'hui plus incertaine que jamais, permit de les exposer et de placer ainsi sous les yeux du public un spécimen de l'histoire générale de la tapisserie.*

*De plus, il fallut songer à pourvoir de modèles l'école de tapisserie qui en était absolument privée. C'est dans ce but que des fragments d'anciennes tapisseries, dont le Mobilier national n'avait pas l'emploi, furent concédés à la Manufacture. On régularisa en même temps la possession de pièces qui s'y trouvaient antérieurement pour un motif quelconque, et qui ne font pas partie de séries complètes. Des acquisitions permirent d'en ajouter d'autres qui présentent de l'intérêt par leur exécution ou par leur style.*

*Puis des études d'élèves, d'après des parties de tapisseries anciennes, et jusqu'ici uniques, ont été conservées pour tenir lieu, autant que possible, des originaux eux-mêmes.*

*Enfin des dons et des legs sont venus ajouter des exemplaires rares et précieux aux acquisitions modestes que l'exiguïté du chapitre du budget consacré aux modèles permettait de faire.*

*Pendant tout le temps que la Manufacture des Gobelins a été une dépendance de la Couronne, le souverain, en usant avec elle comme de son bien propre, lui a fourni les modèles qui lui ont convenu et qui, étant sa propriété, ont été repris par lui après qu'ils avaient servi dans les ateliers. Il en a été de même des copies multiples que l'on faisait exécuter et couper ensuite par bandes pour servir simultanément sur plusieurs métiers. Ces bandes, en fort mauvais état d'ailleurs, sont entrées pour la plupart dans les réserves du Musée du Louvre à une époque que l'on ne saurait préciser.*

*Ainsi s'explique l'absence de tout modèle-tableau à la Manufacture, sauf quelques-uns de FRANÇOIS BOUCHER. La presque totalité des modèles conservés aux Gobelins sont ceux de meubles ou des bordures dont on n'a pu tirer parti dans quelque palais relevant de la Couronne.*

*Ce n'est qu'aux époques où la Manufacture appartenant à l'État eut un budget distinct, qu'il a été possible d'en spécialiser une partie en vue de créer des modèles. Aussi ce n'est guère que depuis l'avènement de la seconde République, que la Manufacture possède des modèles exécutés pour cet établissement, en vue d'une destination précise.*

*Mais plusieurs de ces modèles ayant été payés par le budget des Bâtiments civils ou celui du ministère des Beaux-Arts, ont été repris par leurs propriétaires.*

*Quant aux dessins en assez grand nombre que possède la Manufacture, ils proviennent pour la plupart de l'atelier de VAN DER MEULEN, qui mourut aux Gobelins. L'inventaire qui en fut fait après son décès vise la plupart des dessins qui se trouvent encore aujourd'hui dans l'établissement.*

*Par suite de quelles circonstances les études de BOEL et celles de CHARLES LE BRUN, envers les héritiers duquel le Roi se montra d'une âpreté si grande, sont-elles allées au Musée du Louvre au lieu de rester aux Gobelins? Nous l'ignorons.*

*A ce fonds sont venus s'ajouter quelques maquettes et une série de relevés d'après des tapisseries existantes, choisies parmi celles qui présentent un caractère exclusivement décoratif, c'est-à-dire celles où la figure humaine, lorsqu'elle intervient, n'est qu'un accessoire souvent secondaire. Les tapisseries originales avaient été prêtées dans ce but à la Manufacture.*

*L'inventaire qui va suivre comporte cinq grandes divisions : 1° TAPISSERIES. — 2° DESSINS ANCIENS. — 3° MODÈLES PEINTS. — 4° AQUARELLES MODERNES D'APRÈS DES TAPISSERIES. — 5° PEINTURES DIVERSES.*

*Nous n'avons pas cru devoir mentionner dans la première partie diverses pièces de tapisseries appartenant au Mobilier national et actuellement déposés à titre de prêt au Musée de la Manufacture. La monographie du Garde-meuble comprendra naturellement la description de ces pièces.*

**BIBLIOGRAPHIE.** — GUILLAUMOT (C. A.). *Notice sur l'origine et les travaux de la Manufacture impériale des tapisseries des Gobelins*, 2<sup>e</sup> édition, suivie du catalogue des tapisseries qui décorent l'appartement et la galerie d'exposition (1<sup>er</sup> trimestre an XIII). In-8° de 32 pages. Marchant, imprimeur-libraire. Collège d'Harcourt, rue de la Harpe, sans date.

LACORDAIRE (A. L.). *Notice historique sur les Manufactures impériales des tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, suivie du catalogue des tapisseries exposées et en cours d'exécution*. Paris, 1853. In-8° de 196 p., plus la tablo. (Nota. — Il y a une édition antérieure.)

CHEVREUL (EUGÈNE). *Rapport sur les tapisseries et les tapis des Manufactures nationales fait à la commission française du jury international de l'Exposition universelle de Londres*. Paris, Impr. impériale, 1854, in-8°.

ANONYME. (A. DARCEL.) *Notice historique sur les Manufactures impériales des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, précédée du catalogue des tapisseries qui y sont exposées*. Paris, 1861, in-8° de 88 pages.

CHEVREUL (EUGÈNE). *Des arts qui parlent aux yeux, au moyen de solides colorés d'une étendue sensible, et en particulier des arts du tapisier des Gobelins et du tapisier de la Savonnerie*. Extrait du *Journal des savants* (1866). Paris, Impr. impériale, 1867, in-4°.

ANONYME. *Notice historique sur les Manufactures nationales des tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, Catalogue des tapisseries exposées et de celles qui ont été brûlées dans l'incendie du 25 mai 1871*. Paris, imp. Moquet, 1872, in-8°.

ANONYME. (A. DARCEL.) *Notice historique sur les Manufactures nationales des tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, Catalogue des tapisseries exposées et de celles qui ont été brûlées dans l'incendie du 25 mai 1871*. Paris, 1873, in-8° de 1x-60 pages.

DENUËLLE. *Rapport adressé à M. le ministre, au nom de la commission de la Manufacture nationale des Gobelins*. Paris, Impr. nationale, 1877, in-4°. Une deuxième édition de ce Rapport a paru en 1879.

- ANONYME. (A. DARCEL.) *Manufacture nationale des Gobelins. Catalogue des tapisseries exposées dans les galeries.* Paris, 1878. Petit in-8° de 30 pages.
- ANONYME. *The national manufacture of the Gobelins. Catalogue of the tapestries exhibited in the galleries.* Paris, 1878. Petit in-8° de 30 pages.
- ANONYME. Réimpression de la précédente traduction avec quelques numéros de plus. Paris, 1880.
- DENUËLLE. *Rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur les tapisseries et les tapis modernes qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1878.* Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, 1879, in-4°.
- GUIFFREY (JULES). *Histoire générale de la Tapisserie.* Texte de la partie française par M. J. GUIFFREY. Illustration exécutée sous la direction de M. LÉON VIDAL. Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1881, in-fol.
- GUIFFREY (JULES). *Comptes des Bâtimens du Roi sous le règne de Louis XIV.* Paris, Impr. nationale, 1881-1887, 2 vol. in-4° (en cours de publication).
- DARCEL et GUIFFREY (J.). *La Stomatourgie de Pierre Dupont.* Paris, Société de l'Histoire de l'Art français, 1882, in-8°.
- GUIFFREY (JULES). *Les origines de la tapisserie de haute et basse lice à Paris.* Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. VIII. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupley-Gouverneur, 1882, in-8°.
- ANONYME (A. DARCEL). *Manufacture nationale des Gobelins. Catalogue des tapisseries exposées dans les galeries et fabriquées dans les ateliers.* Paris, 1883. Petit in-8° de 29 pages.
- ANONYME. (A. DARCEL.) *Manufacture nationale des Gobelins. Catalogue des tapisseries exposées dans ses galeries et fabriquées dans ses ateliers.* Paris, 1884, petit in-8° de 31 pages. Imp. de Ed. Duruy et C<sup>ie</sup>.
- DARCEL (ALFRED). *Les Manufactures nationales de tapisserie des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, et Catalogue des tapisseries et des tapis.* Petit in-8° de 96 pages. Paris, imprimeurs réunis, 1885.
- GUIFFREY (JULES). *Notice sur la Manufacture royale de tapisserie établie au faubourg Saint-Germain, par François et Raphaël de La Planche.* Extrait du *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, n° 1 de 1885. Paris, Impr. nationale, 1885, in-8°.
- GUIFFREY (JULES). *Inventaire général du mobilier de la Couronne sous Louis XIV (1663-1715).* Paris, J. Rouam, 1885-1886, 2 vol. gr. in-8°.
- GUIFFREY (JULES). *Histoire de la Tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.* Tours, imp. Mame, 1886, in-4°.
- MUNTZ (E.). *La tapisserie.* Paris, A. Quantin, in-8°, sans date.
- GUIFFREY (JULES). *La Tapisserie en France et ses applications à la décoration des appartements.* Conférence faite au siège de la Société centrale des architectes, le 28 avril 1887. Paris, impr. Chaix, 1887, in-8°.
- GUIFFREY (JULES). *Destruction des plus belles tentures du mobilier de la Couronne en 1797.* Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XIV. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupley-Gouverneur, 1887, in-8°.
- JOUIN (HENRY). *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV, Le Premier Peintre, sa vie, son œuvre, ses écrits, ses contemporains, son influence,* d'après le manuscrit de Nivelon et de nombreuses pièces inédites, avec un portrait gravé par Burney, Paris, H. Laurens, 1889, in-4°.
- GRASPACH. *Les Tapisseries coptes.* Paris, 1890, album in-4° de 160 planches.

## DESCRIPTION.

### I. — TAPISSERIES.

#### TAPISSERIES COPTES

DU PREMIER AU SIXIÈME SIÈCLE.

Les tapisseries que nous allons décrire ont été trouvées à Akhmim, dans la Haute-Egypte. Elles proviennent de tombeaux dont plusieurs sont chrétiens. Ces pièces décorent des tuniques et des écharpes de lin tissées. Les unes ont été fabriquées au moment du tissage et font corps avec les tuniques ou les écharpes dont elles constituent l'ornement. Les autres sont simplement cousues sur le tissu.

L'ornementation de ces pièces consiste généralement en bandes verticales ou claves descendant de chaque épaule, en pectoraux,

en plaques d'épaule ou en galons décorant les manches ou le bas des tuniques.

Les plus anciennes semblent monochromes et violettes. Les plus récentes, ou du moins les plus barbares, sont polychromes.

On peut reconnaître trois influences dans le dessin des ornements : une grecque ou gréco-romaine, une orientale, probablement persane, et une byzantine.

Les peintures du deuxième siècle, découvertes à Rome au siècle dernier, nous révèlent que les tissus coptes étaient portés par

des esclaves, et de quelle façon le décor y était distribué.

### *Pectoral et Clave.*

Pectoral. — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 0<sup>m</sup>,27.  
(N<sup>o</sup> 203<sup>1</sup>.)

Carré violet, brodé, pendant l'exécution, de lignes blanches, dessinant sur chaque angle quatre compartiments autour d'un disque central. Chaque compartiment est subdivisé par des lignes parallèles à celles de son contour en une bordure à entrelacs et un centre couvert de même.

Bordure générale de rinceaux.

Clave. — H. 0<sup>m</sup>,64. — L. 0<sup>m</sup>,06.

Bande violette, brodée, pendant l'exécution, de lignes blanches dessinant des carrés alternativement remplis par un disque encadrant un entrelacs à quatre cercles et une rosace à quatre pétales.

Le bord est festonné.

Ces deux ornements sont exécutés sur la chaîne d'un grand morceau de toile de lin qui devait être le devant d'une tunique.

### *Galon de bordure, avec clave montante à son extrémité, et partie de l'autre clave.*

Galon. — L. 0,08. — Clave. — H. 0<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,25. (N<sup>o</sup> 207.)

Bandes violettes, brodées, pendant leur exécution, de lignes blanches combinées avec le fond qui est blanc.

Le galon est décoré d'un entrelacs feuillu formant des médaillons, qui remontent à droite sur la partie inférieure de la clave et encadrent des feuillages à formes variées; dans le dernier médaillon supérieur, un buste humain. La bordure est décorée d'un galon natté brodé. La partie supérieure de la clave se divise en trois lanières terminées en pointes et amorties par un long fleuron en forme de feuille de vigne. La lanière intérieure est brodée d'entrelacs symétriques formés par deux S opposés. Les deux galons latéraux sont décorés chacun de quatre amphores superposées, d'où sortent trois tiges feuillagées, en violet sur fond blanc.

Fragment de la clave de gauche. — H. 0<sup>m</sup>,12. — L. 0<sup>m</sup>,08. (N<sup>o</sup> 217.)

Extrémité supérieure de la partie infé-

rieure de la bande montante de gauche, ne comprenant que deux disques dont l'un enveloppe un buste humain, la main gauche levée.

Le dessin montant de la bande verticale indique que la bande transversale devait garnir le bas d'une tunique.

*Orfroi étoilé.* — Côté : H. 0<sup>m</sup>,16. — L. 0<sup>m</sup>,10. (N<sup>o</sup> 225.)

Étoile à huit pointes, encadrant dans chacun de ses angles un anneau qui enveloppe un buste alternant avec un animal. Au centre des huit disques, un oiseau à bec et à pattes rouges, becquetant une feuille verte. Tout le reste est violet foncé.

*Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,15. — L. 0<sup>m</sup>,15. (N<sup>o</sup> 204.)

Carré subdivisé par un filet carré posé obliquement, encadrant quatre feuilles de vigne opposées, partant deux à deux de la même tige. Les tiges se croisent au centre entouré d'un anneau. Chaque écoinçon, en dehors du carré intérieur, est occupé par une grande feuille de vigne, accompagnée de deux petites. Violet foncé.

*Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,13. — L. 0<sup>m</sup>,14. (N<sup>o</sup> 209.)

Carré violet encadrant un disque blanc à points carrés, dans lequel un lièvre à longues oreilles court à droite.

Bordure de rinceaux violets à rosaces alternativement rouges et vertes, dans un encadrement violet. Une partie est détruite.

*Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,09. — L. 0<sup>m</sup>,10. (N<sup>o</sup> 218.)

Contour carré formé de deux rubans d'entrelacs brodés, encadrant une étoile à huit pointes, dont une seconde étoile semblable occupe le centre : quatre équerres encadrent l'étoile extérieure. La broderie du contour extérieur et de l'intervalle entre les deux étoiles est orangé jaune; celle des contours des carrés et des équerres est blanche.

Orfroi cousu sur le fond.

*Deux Claves.* — Première : H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 0<sup>m</sup>,13. — Deuxième : H. 0<sup>m</sup>,13. — L. 0<sup>m</sup>,07. (N<sup>o</sup> 205.)

Première bande, à gauche, composée de cinq galons parallèles : galon central violet,

<sup>1</sup> Les numéros inscrits entre parenthèses à la suite des dimensions de chaque ouvrage sont ceux de l'inventaire manuscrit de la Manufacture.

brodé d'entrelacs blancs à pois orangés, accompagné par deux galons latéraux orangés, décorés de lignes sinueuses accostées de disques violets; galons de bordure décorés d'une ligne sinueuse orangée accompagnée de feuilles lobées violettes sur fond blanc.

Deuxième bande, à droite, formée de trois galons parallèles. Galon central décoré d'une ligne sinueuse verte, à feuillages d'un orangé plus clair que le précédent, sur fond violet. Galons de bordure violets brodés de lignes sinueuses orangées accompagnées de larges feuilles lobées.

Les deux bandes ont été exécutées sur la chaîne d'un même tissu de lin.

*Orfroi étoilé.* — Côté : 0<sup>m</sup>,16. (N<sup>o</sup> 206.)

Étoile à huit pointes, dont le centre est occupé par un anneau qui encadre un animal moucheté (Panthère). Une feuille de vigne s'étale dans l'angle de chaque pointe portée sur deux tiges symétriques, chacune étant commune à deux feuilles, qui forment une étoile intérieure autour de l'anneau.

Traces du tissu de lin dont la chaîne a servi pour la tapisserie.

*Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,19. — L. 0<sup>m</sup>,20. (N<sup>o</sup> 196.)

Carré intérieur bordant un anneau, feuillage extérieurement, qui encadre un centaure et une perdrix. Le carré est entouré par douze anneaux encadrant alternativement une tige à trois feuilles et un canard nageant. Violet sur fond blanc avec quelques broderies filiformes faites pendant l'exécution.

Traces de l'étoffe de lin.

*Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,20. (N<sup>o</sup> 195.)

Un lion courant à gauche, dans un disque encadré par un carré qui lui est tangent et bordé par une marqueterie de pièces carrées à contours dentés posées diagonalement, qu'entoure un autre carré à dents extérieures.

Motifs violets sur fond blanc.

Traces du tissu de lin dont la chaîne a servi pour la tapisserie.

*Ornement de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,15. — L. 0<sup>m</sup>,25. (N<sup>o</sup> 215.)

Deux bandes violettes parallèles, à dessin blanc; chacune est terminée à gauche par deux pointes qui prolongent leur bord, encadrant un fleuron symétrique. Le champ est orné d'une frise d'animaux, lions, oiseaux, etc.

Bordure de postes.

Le côté droit est déchiré.

*Ornement d'épaule.* — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 0<sup>m</sup>,12 et 0<sup>m</sup>,04. (N<sup>o</sup> 211.)

Orfroi carré au-dessus de deux bandes, l'une horizontale, l'autre verticale.

Le carré est subdivisé par un carré intérieur, qui encadre un anneau rempli par une rosace à quatre motifs; entre le contour du carré intérieur et le contour extérieur suite de petits carrés, posés alternativement sur le côté ou sur l'angle. La bordure est garnie de grandes dents extérieures.

Le galon horizontal est formé de deux filets dentelés extérieurement, encadrant une suite de carrés alternativement disposés sur la diagonale et sur le côté.

Le galon vertical présente les mêmes dispositions, mais il n'est bordé de dents qu'à gauche seulement.

Dessin violet sur fond blanc.

Cet orfroi était destiné à être cousu.

*Fragment d'Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,11. — L. 0<sup>m</sup>,25. (N<sup>o</sup> 225.)

Partie supérieure d'un orfroi composé de disques, formés par des rinceaux violets sur fond blanc. Deux disques sont restés à peu près entiers, et encadrent un animal couché, au milieu de branchages. D'un médaillon central il n'existe qu'une partie du contour. Le fond général est semé de fleurs polychromes. Large filet de bordure.

*Orfroi circulaire.* — Diam. 0<sup>m</sup>,36. (N<sup>o</sup> 202.)

Grand disque violet, brodé, pendant l'exécution, de lignes blanches, dessinant une rosace dont les huit rayons se terminaient en carrés jointifs; les intervalles au-dessous et au-dessus sont remplis de petites rosaces, accompagnées de demi-feuilles cordiformes. Le disque est bordé de postes et circonscrit par un anneau également violet.

*Clave et Orfroi carré.*

Clave. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 0<sup>m</sup>,03. (N<sup>o</sup> 197.)

Bande violette à rosaces blanches, terminée en pointe, d'où descend un galon qui se renfle à son extrémité.

La bande est divisée en deux parties par un champ rectangulaire encadrant un poisson en réserve. Au-dessus, la bande est divisée en deux longs médaillons par un double filet, accompagné de postes extérieurement, et encadrant deux lions couchés. Au-dessous, deux enfants nus, debout, superposés et séparés par un lion courant.

Orfroi carré. *Persée délivrant Andromède?* — Côté : 0<sup>m</sup>,13.

Au centre un guerrier casqué, armé d'un bouclier ovale, frappe un homme vêtu d'une longue robe et coiffé d'un bonnet sur ses longs cheveux. Cet homme est assis et semble avoir les mains liées derrière le dos. Un anneau dont une bande sinucuse occupe le milieu encadre le sujet. Les angles sont garnis de rinceaux de vignes enveloppant un félin couché.

Bordure de postes.

Motif violet sur fond blanc.

Le tissu de lin est bouclé à la partie intérieure.

*Galon.* — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 0<sup>m</sup>,08. (N<sup>o</sup> 210.)

Il est noir et bordé de rouge.

Sur le galon des cartels hexagones, allongés et rouges, encadrant des animaux blancs, sont reliés par des tiges d'où naissent des ornements latéraux géométriques. La bordure est chargée de petits losanges orangés et verts, alternés.

Fond de toile, portant de chaque côté du galon un fleuron polychrome.

*Orfroi carré.* — H. 0<sup>m</sup>,07. — L. 0<sup>m</sup>,07. (N<sup>o</sup> 220.)

Orfroi bleu foncé, chargé d'une étoile centrale formée par l'enchevêtrement de deux carrés, l'un blanc, l'autre jaune, portant à chaque angle un fleuron symétrique, jaune orangé, blanc, bleu clair et vert jaune. Une rosace remplit chaque angle.

Bordure d'un filet bleu, accompagné de petites croix de même couleur, sur fond blanc.

Ce qui reste du tissu de lin sur un côté est rouge, et sa chaîne rouge a servi pour exécuter la tapisserie.

*Clave.* — H. 0<sup>m</sup>,7. — L. 0<sup>m</sup>,04. (N<sup>o</sup> 214.)

Bande à fond rouge semée d'animaux courant, orangés bordés de noir et mouchetés de vert, séparés par des branches d'arbre.

Fond de lin, brodé avec le même lin de deux galons formés de deux filets encadrant un zigzag; une palmette, alternativement orangée et bleue, occupe chaque angle du zigzag.

*Bande.* — H. 0<sup>m</sup>,14. — L. 0<sup>m</sup>,09. (N<sup>o</sup> 221.)

Bande blanche divisée en losanges par deux suites de lignes sinucuses formées d'S couchés, rouges de deux tons. Chaque losange encadre un fleuron symétrique. Le compartiment triangulaire, entre les losanges et la

bordure, est rempli par un ornement répété alternativement rouge et vert.

Bordure rouge, chargée de longs rinceaux orangés.

*Fragment de bande.* — H. 0<sup>m</sup>,11. — H. 0<sup>m</sup>,10. (N<sup>o</sup> 201.)

Suite de palmettes cordiformes, dont le centre, de deux couleurs, est bordé par un limbe d'une autre couleur semée de grands pois d'une couleur différente; filet de bordure rouge semé d'imitations de pierreries bleues, serties d'orangé.

Rouge, orangé, vert foncé, bleu.

*Clave.* — H. 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,04. — (N<sup>o</sup> 213.)

Clave ornée de disques rouges, chargés d'une figure ou d'un fleuron, séparés par trois colonnes de fleurons rouges et verts, bordés de filets rouges engrêlés sur les bords.

Fond de toile bise, ornée de linceaux de même couleur.

*Bande accompagnée de deux Orfroids carrés.* — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 0<sup>m</sup>,05. (N<sup>o</sup> 194.)

Bande rouge ornée de dessins géométriques blancs chevauchés, bordés de grecques blanches, rouges, vertes et brunes, séparées alternativement par une ligne droite et par une ligne brisée noire.

Les carrés sont rouges, à dessins blancs, entourés de même.

Fond de toile blanche.

*Orfroi.* — H. 0<sup>m</sup>,52. — L. 0<sup>m</sup>,32. — (N<sup>o</sup> 200.)

Au centre, deux anneaux superposés, faits de rinceaux, encadrent chacun un taureau rouge; encadrés eux-mêmes par deux filets rouges, d'où naissent des feuilles entablées; seconde bordure de rinceaux rouges et verts qu'enveloppe un filet où s'appuient des fleurons.

La laine de la tapisserie est détruite dans le bas à droite, où le tissu du fond est déchiré.

*Bande.* — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,06. (N<sup>o</sup> 219.)

Fond rouge, semé de palmettes géométriques blanches et vertes.

Le fond de toile blanche apparaît sur un seul côté.

*Deux Ornements d'épaule.* — H. 0<sup>m</sup>,10. — L. 0<sup>m</sup>,40. (N<sup>o</sup> 223.)

Fond rouge, orné de canards séparés par des bandes transversales obliques, qui divisent le fond en triangles et portent chacune trois petits canards verts et jaunes.

*Deux Ornaments de manche.* (N° 192.)

Premier. H. 0<sup>m</sup>,10. — L. 0<sup>m</sup>,22. —  
Deuxième. H. 0<sup>m</sup>,04. — L. 0<sup>m</sup>,18.

Rectangle rouge, à ornements blancs formés de petits rinceaux, dessinant des losanges, qui encadrent une rosace blanche, bordée de lignes brisées polychromes, séparé par un fond de toile d'un second rectangle rouge orné de palmettes blanches géométriques qui est cousu sur le premier.

*Ornement de manche?* — H. 0<sup>m</sup>,09. —  
L. 0<sup>m</sup>,23. (N° 216.)

Rectangle rouge orné de rinceaux blancs à fleurons verts et jaunes, dessinant des losanges qui encadrent des rosaces polychromes.

Fond de toile, sur lequel est cousu un fragment bleu bordé de rouge.

*Garniture de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,25. —  
L. 0<sup>m</sup>,12. (N° 208.)

Deux apôtres nimbés, pieds nus, en robe bleue et manteau jaune, superposés sur un fond rouge orné de légers rinceaux montants; un palmier (?) dépasse leur épaule à droite. Bordure formée de deux galons; un plus large, vert-bleu semé de palmettes blanches; le second plus étroit, à équerres polychromes.

Fond de toile, portant des fragments d'une tapisserie bleue à dessins rouges.

*Ornement de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,25. —  
L. 0<sup>m</sup>,17. (N° 228.)

Bande formée d'un semis de palmettes et de deux grenades, alternées rouges et vertes, entre deux galons orangés, semés de bâtons obliques et bordés de noir.

Fond de tissu blanc sur lequel est cousu un galon tissé violet et bleu. Un boutou sphérique en passementerie y est attaché par une queue de fil.

*Ornement de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,31. —  
L. 0<sup>m</sup>,09. (N° 199.)

Colonne de palmettes cordiformes obtuses, alternativement polychromes et rouges à cœur orangé chargé d'une palmette verte, sur fond orangé et vert, bordée de deux galons rouges chargés de demi-disques, orangés ou jaunes à cœur vert, chevauchés.

Fond de toile cousu d'un petit galon bleu à palmettes claires, bordé d'un filet rouge à pois blancs. Ce galon mesure : H. 0<sup>m</sup>,13. — L. 0<sup>m</sup>,03.

*Galon.* — H. 0<sup>m</sup>,15. — L. 0<sup>m</sup>,10.  
(N° 224.)

Galon noir orné d'un anneau orangé-rouge

à pois noirs, encadrant deux dromadaires adossés. Il est accompagné de champs géométriques orangé-rouge à dessins noirs symétriques et filiformes, appuyés d'un filet blanc. Un filet semblable limite la bordure orangé-jaune, chargée de cônes embagués polychromes.

*Galon.* — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 0<sup>m</sup>,15. (N° 191.)

Au centre, le Christ à nimbe crucifère, en buste, tenant l'Évangile de la main gauche, entre deux A, dans un anneau à dessins géométriques, accompagné de quatre palmes extérieures. Deux chaînes verticales de zigzags blancs évidés limitent la partie centrale. De l'anneau partent deux bandes à dessins indéfinis, parallèles aux bordures, et divisant le champ de chaque côté en deux parties ornées chacune d'un oiseau (?) et d'un fleuron.

Fond rouge. Galon de bordure noir, à perles enfilées orangées, séparées par de petits anneaux blancs.

*Ornement de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,15. —  
L. 0<sup>m</sup>,25. (N° 213.)

Bande ornée de deux feuilles dentelées formant palmettes vertes à dessins orangés, accompagnés et séparés par deux fruits cordiformes rouges sur fond de toile, bordée par deux galons rouges à croix gammées blanches, séparées par deux points.

Fond de toile, cousu d'un galon rouge à arêtes blanches.

*Ornement de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,25. —  
L. 0<sup>m</sup>,11. (N° 193.)

Bande rouge chargée de trois disques orangé brun, entourés par un anneau bleu à motifs polychromes. Une palmette, formée de deux feuilles lobées opposées, garnit l'intervalle des disques. Chacun de ceux-ci encadre une figure d'homme nu. Le supérieur représente Hercule, vêtu de la peau du lion, tuant les oiseaux stymphaliens; l'inférieur semble Hercule vêtu de la peau du lion, chargé du sanglier d'Erymanthe. L'homme du disque intermédiaire porte un éléphant. Six faisans, adossés deux à deux, accompagnent et séparent les disques.

Fond de toile sur lequel est cousu un galon noir, semé de disques rouges à ornements noirs filiformes et symétriques. Ce galon mesure : H. 0<sup>m</sup>,21. — L. 0<sup>m</sup>,06.

*Orfroi rectangulaire : Saint Georges (?)*  
— H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 0<sup>m</sup>,25. (N° 198.)

Cavalier nimbé, vêtu de jaune à pois blancs et noirs, sur un cheval blanc ombré de bleu,

galopant à droite. La figure, entourée de trois lions jaunes, bordés de noir sur fond rouge et de quatre canards, est circonscrite par un anneau noir bordé de blanc à perles jaunes, à cœur blanc entouré de noir. Les angles sont occupés par une figure d'homme assis, blanc, bordé de noir. Accessoires jaunes, difficiles à définir.

*Bande.* — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 0<sup>m</sup>,06.  
(N° 227.)

Motif d'animaux rouges sur fond blanc.

La laine disparue presque partout a transformé la tapisserie en une dentelle.

*Extrémité inférieure d'une Clave.* —  
H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,05. (N° 222.)

Bande rectangulaire arrondie à son extré-

mité, d'où part un galon étroit qui se termine par un renflement cordiforme.

Sur la partie supérieure de la bande un oiseau bleu et jaune sur fond blanc. Sur la partie inférieure des ornements géométriques sur fond tanné. Le galon est noir à pois blancs. Le renflement terminal est rouge à palmette blanche et noire, bordé de tanné et de noir.

*Palmette.* — H. 0<sup>m</sup>,12. — L. 0<sup>m</sup>,06.  
(N° 229.)

Palmette cordiforme portée par une tige sortant d'un vase à godrons. La palmette est bordée de rouge festonné de postes, entourant une zone verte.

Sur le fond brun jaune de la palmette, un fleuron composé de disques verts à feuilles rouges.

## TAPISSERIES FRANÇAISES.

### XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Les Bergers.* — Verdure. — H. 2<sup>m</sup>,10. —  
L. 3<sup>m</sup>,15. (N° 175.)

Semis de plantes fleuries sur fond bleu, sur lequel se détache, dans le haut à droite, un berger debout, tenant sa houlette, tourné vers la gauche, et accompagné de moutons.

Derrière le berger l'inscription suivante :

LE PESCHIE MEN PESCHE !  
CAR TANT PLUS Y PESCHE  
ET MAINS Y PROFITE.

A gauche, une bergère agenouillée, sa houlette en main, tournée vers la droite, accompagnée de deux moutons; devant elle une inscription ci-après, très altérée et réparée.

...NT GRINGOTIER SUR UNG POINT  
... PENSEZ QUE IE ME LASSE  
AVEZ LE ... NTRÉ CE [TRACÀ]SSE  
NY SCET FAIRE [AUL]TREMMENT.

Entre eux un arbre portant un écu écartelé d'argent et d'azur.

Laine et soie.

Acquis en 1884.

*Fragment de Verdure.* — H. 0<sup>m</sup>,62. —  
L. 0<sup>m</sup>,95. (N° 133.)

Semis de plantes fleuries : œillets, pensées, digitales, campanules, coquelicots, etc., interprétées arbitrairement.

Couleurs : bleu clair, vert-jaune, rouge de deux tons, jaune et jaune-orangé sur fond bleu foncé.

Acquis en 1880.

*Fragment de Verdure.* — H. 0<sup>m</sup>,44. —  
L. 0<sup>m</sup>,50. (N° 101.)

Semis de plantes fleuries conventionnelles, avec deux oiseaux et un lapin.

Couleurs : deux bleus, deux verts, un jaune, trois rouges, deux gris, sur fond bleu foncé.

Laine.

Acquis en 1877.

*Fragment de Verdure.* — H. 0<sup>m</sup>,85. —  
L. 0<sup>m</sup>,69. (N° 102.)

Semis de plantes fleuries : marguerites, œillets, pensées, fraisiers, etc., interprétés conventionnellement.

Couleurs : bleu, vert, rouge et violet, sur fond jaune-orangé.

Acquis en 1877.

### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Un Concert.* — H. 2<sup>m</sup>,90. — L. 3<sup>m</sup>,70  
(N° 273). — Commencement du seizième siècle.

Au centre, mais un peu vers la droite, la vasque circulaire d'une fontaine, du centre de laquelle s'élève une haute tige qui porte une seconde vasque, et se prolonge au-dessus. Un musle de lion déverse l'eau de la vasque inférieure dans un bassin qui occupe le premier plan.

A gauche, une jeune femme touche d'un petit orgue posé sur le rebord de la fontaine en arrière de laquelle un vieillard fait mouvoir les soufflets de l'instrument. Au fond, et au-dessus, un jeune garçon agace un faucon, et au-dessous une jeune fille, à califour-

<sup>1</sup> M'empêche.

chion sur un bâton à tête de cheval, tient un moulinet.

A droite, un jeune homme appuyé à la fontaine joue de la mandoline, à côté d'une jeune fille, de proportions beaucoup moindres, qui joue du violon. Derrière le premier une jeune femme, debout, emplit une écuelle à l'un des filets d'eau qui tombent de la vasque supérieure, et tient par le pan de sa houppelande un jeune homme qui se retourne vers elle en se dirigeant vers la droite. Costumes du temps de Louis XII. Terrain et fond de fleurettes avec quelques animaux, sur fond bleu.

Acquis en 1889.

*L'Hostie miraculeuse de l'église Saint-Gervais.* — H. 1<sup>m</sup>,80. — L. 1<sup>m</sup>,24. (N<sup>o</sup> 257.) — Commencement du seizième siècle.

A gauche l'évêque de Paris mitré, chapé et crossé, est agenouillé en face d'un prêtre chapé, agenouillé comme lui, qui tient de ses deux mains un corporalier, marqué du monogramme I. H. S., sur lequel plane une hostie.

Un enfant de chœur en tunique blanche, portant un cierge allumé dans un chandelier, est à genoux entre les deux.

L'abbé de Saint-Denis, crossé, et quatre prêtres portant la chape, se tiennent debout et regardent le miracle. Église, maisons et château dans le fond, terrain vert orné de fleurettes : encadrement latéral formé par deux colonnes de marbre précieux.

Dans le bas, un grand phylactère rouge porte en lettres blanches l'inscription explicative du sujet.

« A SAINT GERVAIS UNG LARRON PRINT L'HOSTIE  
« QUE AU LENDIT MIST. OU S'EN ALLA LEVESQUE  
« DE PARIS L'ABBE SAINT DENYS AVECQUES  
« MAIS AU CURÉ DU DIT LIEU EST SORTIE. »

Laine.

Provient de l'ancienne abbaye du Ronceray, à Angers. — Vente du château du Plessis-Macé.

Acquis en 1888.

*L'Hostie renversant une idole.* — H. 1<sup>m</sup>,90. — L. 1<sup>m</sup>,40. (N<sup>o</sup> 258.) — Commencement du seizième siècle.

A gauche, un Cordelier nimbé, radié, tient un calice de la main gauche et une hostie de la droite, suivi d'un novice en froc bleu tenant une torche. A droite, un vieillard, les deux mains ouvertes, regarde en l'air. Il est suivi

par deux jeunes hommes en arrière-plan. Au fond, un autel protégé par un dais d'étoffe, sur lequel tombe l'idole, figurée par un homme vêtu et couronné, sceptre en main. Intérieur d'église pavé sur le sol. Encadrement latéral formé par deux pilastres, ornés de grotesques dans le style italien.

Dans le bas, couvrant tout le terrain en avant, planté de fleurettes, un grand phylactère rouge porte en lettres blanches l'inscription explicative du sujet :

« UNG IDOLATRE QUI LA FOI REGNIA  
« AVOIT UNG FILS SAINT ANTOINE CORDELIER  
« DEVANT L'YDOLE LOSTIE SACRÉE PORTA  
« SOUDAINEMENT ON LA VIT TRERUCHER. »

Laine.

Provient de l'ancienne abbaye du Ronceray, à Angers. — Vente du château du Plessis-Macé. Acquis en 1888.

*Le Baiser de Judas.* — Fragment d'une pièce de la tenture de *La Passion*, d'après LERAMBERT. — H. 0<sup>m</sup>,70. — L. 1<sup>m</sup>,25. (N<sup>o</sup> 100.) — Atelier de MAURICE DUBOUT, à l'hôpital de la Trinité, de 1584 à 1589.

Le Christ, à nimbe radié, de profil à gauche, est accompagné de neuf Apôtres, les têtes de cinq étant seules visibles; figures coupées à mi-corps. Dans l'angle supérieur à droite, la date de 1589 rapportée, mais provenant d'un autre fragment.

Laine et peu de soie.

Fragment de la tenture ayant appartenu à l'église Saint-Merry, de Paris, où il fut recueilli par Achille Jubinal.

Comparer avec le dessin conservé au Cabinet des Estampes.

Acquis en 1877.

*Cérès, avec alentour.* — D'après un maître de l'école du Rosso.

Deux Fragments. — Premier Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,50. — L. 2<sup>m</sup>,71. — Deuxième Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,50. — L. 1<sup>m</sup>,18. (N<sup>os</sup> 154 et 156.) — Atelier de Fontainebleau.

Dans un cartouche ovale central Cérès est assise à terre, tenant des épis de ses deux mains. Au second plan, un Satyre accroupi.

Le cartouche est formé par un grand cuir à lanières enroulées, combiné avec des coquilles à chaque extrémité. Le champ du fond est divisé en deux parties, horizontalement, par un galon qui part de l'extrémité du cartouche et rejoint la bordure en se brisant à ses extrémités et au centre, où il s'arrondit en demi-cercle descendant. Ce cercle sert de

centre à un motif montant qui commence par un croissant, d'où naît une tige mince qui se développe en un large enlot accosté de deux Chimères et portant deux Satyres, mâle et femelle, adossés et accroupis au milieu de l'évidement d'un fronton courbe porté par des sphinx. Deux Chimères adossées garnissent l'intérieur du fronton. Des volutes qui naissent du culot et encadrent le champ où sont placés les deux Satyres, en supportant l'extrémité du fronton, pendent deux cornes d'abondance, croisées au-dessus d'un bouquet de fruits.

Au-dessous du demi-cercle une tête de bélier porte les liens de deux guirlandes de fruits qui s'attachent, l'une au cartouche central, l'autre à l'extrémité du galon horizontal.

Tout au bas, posant sur la bordure, deux oiseaux adossés sont placés sur des enroulements, au-dessous d'un cartel représentant un paysage. Ce cartel est surmonté par un mascarou, et accosté par deux consoles qui encadrent le champ des oiseaux, et sont amorties par deux bustes de chimères à ailes de papillon. Des rinceaux menus les enveloppent, amortis par des bouquets d'épis et un croissant.

Tout ce motif est encadré par un galon brisé qui, arrondi en demi-cercle descendant au milieu, porte une aiguière ovoïde à chacune des extrémités de cet arc.

Ce motif latéral se relie avec le motif placé sous le cartouche central, par des lignes brisées.

Au-dessous de ce cartouche, une Chimère ailée, sans bras, est accroupie de face, sous une ombelle surmontée d'épis, accompagnée par deux enfants, tenant une corne d'abondance d'une main, et de l'autre un fleuron que termine une volute accompagnant les épis. Ils sont assis sur de minces enroulements terminant la queue de monstres à tête de chien, posés sur des lignes brisées qui se raccordent avec les motifs extrêmes, portant encore un oiseau sans pattes et au long con.

Dans le haut, au-dessus du cartouche, des rinceaux symétriques portent un Satyre accroupi sous une corbeille au milieu d'une combinaison de galons brisés, de grotesques, etc., portant des lambrequins chargés d'un croissant; motif qui se raccorde par une draperie au grand motif latéral.

La partie supérieure manque sur une hauteur de 0<sup>m</sup>,50 environ.

Fond vert, bleu et, dans certaines parties du motif latéral, vert clair et brun.

Bordure étroite formée de croissants adossés, réunis par un joyau, manquant dans le haut et dans le bas.

Ainsi que nous l'indiquons plus haut, cette tapisserie comporte deux fragments, l'un comprenant toute la partie droite de la pièce jusqu'à l'extrémité gauche du sujet central; l'autre une bande de l'extrémité gauche, séparée du reste par un vide de 0<sup>m</sup>,60 environ.

Laine et soie.

Acquis dans la Charente en 1882.

*Cybèle, avec alentour*, d'après un maître de l'école du Rosso. — H. 2<sup>m</sup>,42. — L. 4<sup>m</sup>,52. (N<sup>o</sup> 155.) — Atelier de Fontainebleau.

Dans un cartouche ovale central, Cybèle assise à terre, accompagnée de quatre enfants et d'animaux, dont une licorne. Le cartouche est formé à sa partie inférieure par un galon orné de pierreries qui se prolonge horizontalement à chaque extrémité du grand diamètre de l'ovale, et à sa partie supérieure par une dentelure formée de volutes accouplées qui portent à leur rencontre alternativement un croissant et une fleur de lis. Un mascarou l'amortit, portant un grand croissant qui enferme un H, entre deux tablettes portant un autre H. Sur ces tablettes sont assis deux hommes vus de dos et adossés, soutenant une petite lampe. Du croissant central partent deux longues volutes dont l'extrémité supporte un char sans roues, chargé de trophées d'armes et de drapeaux.

À droite et à gauche, un cartel accompagné de volutes et de draperies enferme l'H combiné avec deux D adossés.

Les deux prolongements horizontaux de la bordure inférieure du cartouche central portent à leur milieu un masque suspendu à deux volutes affrontées, dont l'amortissement se combine en s'infléchissant avec le cartel supérieur. À leur extrémité repose un sphinx. Au-dessous d'eux pend une draperie à lambrequins où une corbeille de fruits est suspendue. Une volute posée sous la patte de chaque sphinx sert d'attache à une guirlande de fruits, dont l'autre extrémité s'agrafe à une autre volute portée sur une barre horizontale sortant de la bordure et portée sur une console en forme de masque qui y est appuyée. Sur cette barre pose un vase enflammé. Un oiseau est perché sur la première volute, et la seconde s'amortit dans un prolongement qui monte pour se combiner avec l'extrémité gauche du cartel.

Le cartouche central est porté sur une succession de fleurons feuillagés, qui s'épanouissent en une grande ombelle terminale et donnent naissance à des volutes latérales, des-

quelles partent les jambes de deux satyres affrontés qui soulèvent une draperie suspendue au cartouche. Un arc de feuillages traverse ce motif.

Une lampe, ayant pour anse un dauphin, est placée à l'aplomb de la corbeille de fruits suspendue aux lambrequins, et portée à l'extrémité d'enroulements déliés qui se combinent avec un motif symétrique; celui-ci monte à l'aplomb des sphinx et se compose d'une tige mince ornée d'épis, que mangent des oiseaux sous un miroir. Un croissant est placé sur les deux consoles qui lui donnent naissance. A chaque extrémité inférieure, un massif orné d'un masque à draperies porte une femme assise et drapée ayant sur ses genoux un enfant qui, à gauche, fait voler un oiseau et, à droite, a peur d'un chien.

Les ornements s'enlèvent en jaune, en bleu clair et en vert clair, sur un fond vert qui a viré au bleu.

La partie supérieure manque sur une hauteur moyenne de 0<sup>m</sup>,40.

Bordure étroite formée d'un galon jaune chargé de croissants adossés réunis par un joyau.

Laine et soie.

Gravé dans *l'Histoire de la Tapisserie*, de M. J. J. GUIFFREY. (1886, p. 213.)

Acquis dans la Charente en 1882.

*La mort de Joab, avec alcotour*, d'après

ANDROUET DU CERCEAU, ou d'après un élève de l'École de Fontainebleau. —

H. 4<sup>m</sup>,05. — L. 5<sup>m</sup>,20. (N<sup>o</sup> 138.) —

Atelier de Fontainebleau.

Au centre, un cartouche ovale décoré de trois mascarons à draperie, un au sommet vu de face et deux de profil sur les côtés, encadrant le sujet de la *Mort de Joab*. (Un guerrier tue d'un coup de lance un autre guerrier agenouillé devant le tabernacle.)

Au-dessous du cartouche, un aigle posé sur la bordure tenant la foudre, porte sur son dos un vase d'où s'échappent des feuillages qui se combinent avec lui.

Deux thyrses horizontaux, partant du col du vase, amortis chacun par deux volutes opposées, portent un caducée debout à chaque extrémité, et soutiennent de petites draperies auxquelles un gros bouquet de fruits est suspendu de chaque côté de l'aigle.

A chaque extrémité, un édifice, formé par des colonnes grêles sur un soubassement, et portant un lourd entablement, abrite une statue de Minerve sur un autel. Le cartouche central et chaque entablement sont réunis par une guirlande de fruits portant un autel

enflammé et par un Terme guerrier, un étendard sur l'épaule, à gaine en fuseau. Au-dessus du cartouche, une corbeille de fruits est accompagnée de deux oiseaux, puis de guirlandes de fruits, de palmes et de draperies suspendues en éventail, qui couvrent la partie supérieure de la pièce. Fond rouge.

Bordure à fond jaune, composée, dans le haut et le bas : au centre d'un dauphin blanc bleu, sur fond noir dans un cartouche rectangulaire, accompagné de deux guirlandes de fruits portant chacune un oiseau, et de deux dais de draperies abritant un autel.

Dans les angles supérieurs, deux écus rentrés à la place de motifs antérieurs dont on aperçoit les traces : Le premier à gauche, « Ecartelé au premier et quatrième de gueules aux trois têtes de loup lampassées d'argent, au deuxième et troisième de gueules, à la croix ancrée vairée d'argent et d'azur », entouré du collier de Saint-Michel; à droite le deuxième écu en losange « d'or aux trois barbeaux (?) deux et une gueules sous une étoile de même, entouré d'une cordelière ». Dans les angles inférieurs : à gauche les deux écus ci-dessus mi-partie, à droite le même écu que dans le haut à gauche.

Les deux bordures montantes sont ornées : dans le bas d'un gros vase à griffe portant un Amour; au-dessus d'une draperie, combinée avec des masques et des guirlandes de fruits, qui porte une Chimère, chevauchant un dauphin à deux queues et tenant de chaque main une bannière terminée par une croix, et à la partie supérieure d'un vase ovoïde d'où part un caducée au milieu d'un bouquet de fruits.

Cette bordure est limitée de chaque côté par un filet bleu, semé de rosaces et de miroirs alternés, se croisant de façon à encadrer dans un carré les armoiries d'angle.

Gravé dans la *Gazette des Beaux-Arts* (2<sup>e</sup> période, t. XIV, p. 415) et dans *l'Histoire de la tapisserie*, de M. J.-J. GUIFFREY, p. 208.

Laine et soie.

Trouvé à Fontainebleau.

Acquis de M. Maillet du Boullay, en 1881.

*Élymas frappé de cécité*, d'après une réduction du carton de RAPHAËL, conservé au Musée de South-Kensington. — Pièce de la tenture des *Actes des Apôtres*. — H. 2<sup>m</sup>,03. — L. 2<sup>m</sup>,65. (N<sup>o</sup> 16.) — Atelier parisien. — Fin du seizième siècle.

Bordure formée d'une première torsade intérieure de fleurs et de feuilles naturelles, et d'une seconde torsade extérieure, plus

grosse, de feuilles de chêne en camaïeu jaune rehaussé d'or, bordées et séparées par un fond rouge.

Lisière bleue.

Ancienne collection du surintendant Fouquet. — Ancienne collection du Mobilier royal. *L'Inventaire général du mobilier de la Couronne* (t. I, p. 300, n° 37, édit. Guiffroy) l'attribue à un atelier parisien.

*La Mort d'Ananie*, d'après une réduction du carton de RAPHAËL conservé au Musée de South-Kensington. — Pièce de la tenture des *Actes des Apôtres*. — H. 2<sup>m</sup>,05. — L. 2<sup>m</sup>,70. (N° 18.) — Atelier parisien. — Fin du seizième siècle.

Même bordure et même origine que le numéro précédent.

Ancienne collection du surintendant Fouquet. *Inventaire du mobilier de la Couronne*. (N° 37.)

*Guérison du Paralytique*, d'après une réduction du carton de RAPHAËL conservé au Musée de South-Kensington. — Pièce de la tenture des *Actes des Apôtres*. — H. 2<sup>m</sup>,06. — L. 2<sup>m</sup>,57. (N° 17.) — Atelier parisien. — Fin du seizième siècle.

Bordure semblable à celle du numéro précédent.

Ancienne collection du surintendant Fouquet. *Inventaire du mobilier de la Couronne*. (N° 37.)

*Saint Paul et saint Barnabé à Lystre*, d'après une réduction du carton de RAPHAËL conservé au Musée de South-Kensington. — Pièce de la tenture des *Actes des Apôtres*. — H. 2<sup>m</sup>,04. — L. 2<sup>m</sup>,70. (N° 19.) — Atelier parisien. — Fin du seizième siècle.

Même bordure que le numéro précédent.

Ancienne collection du surintendant Fouquet. *Inventaire du mobilier de la Couronne*. (N° 37.)

#### XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Légende de saint Crépin et de saint Crépinien*. — Pièce de la tenture qui déco-

rait la chapelle de la corporation des cordonniers dans l'église Notre-Dame de Paris, d'après LERAMBERT (HENRI). — H. 4 mètres. — L. 5<sup>m</sup>,25. (N° 5.) — Atelier de l'hôpital de la Trinité, en 1635<sup>1</sup>.

A gauche, saint Crépin et saint Crépinien font l'aumône aux pauvres. Vers le centre, saint Crépin, dans sa boutique, coupe une peau, et saint Crépinien coud un soulier. En arrière-plan, ils marchent, à droite, vers les murs d'une ville, poussés par un ange. Au centre, les deux saints, s'avancant de la droite, comparaissent devant deux empereurs, assis sur un trône abrité par une draperie, entre deux personnages coiffés de turbans. A droite, les deux saints, nus, sont martyrisés au moyen d'alènes enfoncées entre leurs doigts. Au-dessus, ils sont pendus sous les bras à un gibet et flagellés, en présence des deux empereurs. Sous le pied du personnage en turban placé au centre on lit l'inscription tracée à l'encre : *Par M. Lucel*.

Bordure horizontale supérieure formée d'un grand cartouche accosté de guirlandes de fruits, se rattachant à des cartouches d'angle qui encadrent des figures en camaïeu. Le cartouche porte l'inscription :

« REGNANT LOUIS LE JUSTE XIII DE CE NOM, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, CES QUATRE PIÈSES DE TAPISSERIE REPRÉSENTANT LA VIE ET MARTIRE DE SAINT CRESPIN ET CRESPINIEN, ONT ESTÉ FAICTES ANNÉES 1634 ET 35 DES BIENFAISTS DES MAISTRES CORDONNIERS POUR SERVIR A DECORER LEUR CHAPELLE, FONDÉE EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS. »

Bordure horizontale inférieure : Trois cartouches, séparés entre eux par des bouquets de fruits, et agrafes d'angle composées d'un masque dans un écusson.

Les cartouches portent les inscriptions :

A gauche :

« SAINT CRESPIN ET SAINT CRESPINIEN, ENFANS D'UN SÉNATEUR ROMAIN, APRÈS AVOIR VENDU ET DISTIBUÉ LEURS BIENS AUX PAUVRES, VIENNENT EN FRANCE. »

Au milieu :

« ARRIVEZ QU'ILS SONT A SOISSONS, LA NÉCESSITÉ LES CONTRAINT D'EMPLOYER LE TRAVAIL DE LEURS MAINS ET D'APPRENDRE D'EUX-MESMES A FAIRE DES SOULIERS. »

<sup>1</sup> Une inscription, tissée dans la bordure de l'une des trois pièces incendiées en 1871, portait l'indication que cette tenture avait été fabriquée à la Trinité en 1635. Ce renseignement a été fourni par M. LANBOIS, chef de l'atelier de rentrature aux Gobelins. Ce serait, avec les fragments de la tapisserie de Saint-Merry conservés aux Gobelins et au Musée de Cluny, les seuls spécimens connus de la fabrication de l'atelier de la Trinité.

A droite :

« LES EMPEREURS ENTENDANT QU'ILS ESTOIENT CRÉTIENS LES DONNES AU PROVOST QUI LES FAIT POUILLER PAR-DESSOUS LES ESCELLES ET FOUETTER CRUELLEMENT. »

Bordures montantes, garnies de chutes de légumes, de fruits et de fleurs, interrompues par un cartouche central encadrant un camaïeu de bronze représentant, à droite et à gauche, saint Crépin et saint Crépinien dans leur boutique.

Lisière bleue.

Laine et soie.

Ancien fonds.

*Le Sacrifice d'Abraham*, d'après SIMON VOUET. — H. 4<sup>m</sup>,10. — L. 3<sup>m</sup>,80. (N° 70.) — Gobelins. — Atelier des COMANS (vers 1630).

A droite, Isaac, chargé d'un fagot et portant un vase d'or, est suivi d'Abraham, marchant vers la gauche, où Dieu, dans les nuées, apparaît accompagné de chérubins. Fond de forêt. Plantes au premier plan à gauche.

Bordure horizontale supérieure : un grand écu central bleu, porté par deux anges au milieu de trophées débordant sur le sujet; aux angles, un médaillon circulaire sur lequel s'appuie un ange portant une guirlande de fruits attachée au motif central. Bordure horizontale inférieure : au centre, un trophée d'armes accompagné d'enfants; aux angles, un médaillon circulaire, accosté d'un enfant qui porte une guirlande attachée au motif central. Bordures verticales : la guirlande de fleurs attachée à l'écu central passe par-dessus les médaillons d'angle, tombe de chaque côté, soutenue par un génie qui vole, est interrompue au milieu par deux autres génies portant des faisceaux et des armes, pour retomber sur le médaillon inférieur, sur lequel un génie est assis et la soutient. Elle continue pour être encore soutenue par le génie de la bordure horizontale. Cette bordure est encadrée par de grosses moulures imitant le bois sculpté. Grisaille sur fond jaune.

Les médaillons d'angle représentent : Abraham; Melchisédech; Abraham adorant les anges; le Sacrifice d'Abraham.

Lisière brune portant dans son montant droit le monogramme d'ALEXANDRE COMANS et celui de deux tapissiers inconnus.



Laine, soie et argent.

Acquis en 1874.

*Élie montant au ciel*, d'après SIMON VOUET.

— H. 3<sup>m</sup>,85. — L. 4 mètres. (N° 69.)

— Gobelins. — Atelier des COMANS (vers 1630).

La composition semble former deux scènes.

A gauche, un vieillard assis à terre, son manteau sur la tête, parle à deux hommes, également assis derrière lui. Deux autres vieillards se tiennent debout à l'extrême gauche; l'un tient un volume.

Au centre, deux vieillards sont agenouillés vers la droite; le plus éloigné tend les mains vers le manteau d'Élie qui flotte dans les airs, au-dessous du char de feu qui emporte le



prophète dans le sommet à droite.

Un groupe d'arbres au centre et fond de paysage; une grue au premier plan à droite.

Bordure semblable à celle de la tapisserie précédente.



Lisière brune, portant dans le montant droit une fleur de lis et

la lettre A disposés verticalement.

Acquis en 1874.

*Le Sanglier de Calydon*, d'après un maître du dix-septième siècle. — H. 3<sup>m</sup>,15. — L. 3<sup>m</sup>,88. (N° 87.) — Gobelins. — Atelier des COMANS.

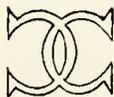
Au centre, Actéon, vêtu d'une cuirasse et accompagné d'un chien, menace d'une hallebarde le sanglier, coiffé par un chien qui sort de la bordure à gauche. Derrière lui, Diane, vêtue d'une robe relevée sur une jupe, tient son arc et une flèche. Fond de paysage boisé.

Bordure formée d'abord d'une large moulure en perspective, rentrant aux angles; puis, dans les angles, de quatre écussons obliques, en cuirs découpés, dont le champ bleu porte un arc, un carquois et une torche. Au milieu de la bordure horizontale inférieure, un cartouche avec les mêmes attributs plus développés, et, entre lui et chacun de ceux des angles, un autre cartouche accosté de deux chimères encadrant des corbeilles de fleurs. Des guirlandes d'ornements et de fruits réunissent tous ces cartouches entre eux. La bordure horizontale supérieure est composée des mêmes éléments, sauf que le cartouche central est accosté de deux génies et surmonte deux guirlandes de fruits qui empiètent sur le sujet.

Au milieu de chaque montant, un cartouche dont le centre jaune porte un Amour; une corbeille de fleurs y est suspendue au-dessus d'une gerbe de fleurs posée sur l'angle, et un Amour assis au-dessus soutient sur sa

tête un vase plein de fleurs. Ornements en camaïeu et fleurs polychromes sur fond bleu bordé d'un filet jaune.

Lisière bleue portant un monogramme, qui doit être celui de CHARLES COMANS.



Laine et soie.

Acquis en 1876.

*Sept Fragments.* — Premier Fragment.

— Partie droite d'un *Moïse sauvé des eaux*; d'après SIMON VOUET? — H. 3<sup>m</sup>,40. — L. 1<sup>m</sup>,58. (N<sup>o</sup> 97.) — Gobelins. — Atelier des galeries du Louvre. — Atelier de DUROUT. — Commencement du dix-septième siècle.

Une dame, tête nue, vêtue à l'antique, se dirige vers la droite en s'inclinant, suivie d'une autre femme qui regarde dans la même direction, ainsi qu'un enfant accroché à la robe de la première. En avant, une autre femme, dont la tête manque, se penche aussi en avant. On aperçoit, à gauche, le front incliné d'une femme, dont la main tient un linge. Au fond, une colonne en ruine au milieu de verdure.

Bordures formées de deux moulures imitant la pierre sculptée et dorée, encadrant des colonnes de feuillages et de fleurs, sur fond brun, interrompues : au sommet, par un écusson, accompagné de fleurs, qui débordent considérablement sur le sujet, et par un enfant assis sur un ressaut; dans le bas, par un enfant accosté à un cartouche central, et un second enfant agenouillé; dans le montant, par un autre, qui, comme les précédents, soutient les rubans où sont accrochées les fleurs. Au milieu, deux génies portent un faisceau, un carquois et des armes.

Dans l'angle inférieur, une agrafe formée par une tête de femme dans un cartouche.

Lisière blanc.

Inventaire manuscrit des tapisseries de la Couronne, vers 1725.

J.-J. Guiffrey. *Inventaire général du mobilier de la Couronne* (t. I, p. 370, n<sup>o</sup> 20).

Deuxième Fragment. — Partie d'une composition de la même suite que le n<sup>o</sup> précédent. — Angle supérieur droit. — H. 1<sup>m</sup>,50. — L. 1<sup>m</sup>,30 (97<sup>2</sup>).

Tête d'un guerrier casqué, chevelure d'une femme et deux têtes de cheval sur un fond de ciel.

Bordure. — Même composition que la précédente.

Troisième Fragment. — Partie d'une composition de la même suite que le n<sup>o</sup> précédent, et peut-être son angle inférieur droit. — H. 1<sup>m</sup>,44. — L. 1<sup>m</sup>,32. (N<sup>o</sup> 97<sup>3</sup>.)

Tête d'un nègre attachant un dogue avec une draperie, et jambe nue chaussée d'une sandale.

Bordure. — Même composition que la précédente.

Quatrième Fragment. — Partie supérieure d'une composition de la même suite, vers le centre. — H. 1<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,75. (N<sup>o</sup> 97<sup>4</sup>.)

Un cavalier regardant à terre et tenant un étendard de la main droite; tête de cheval.

Bordure. — Partie droite de l'écusson central, avec cette variante qu'un aigle l'avosine.

Cinquième Fragment. — Partie supérieure de la bordure montante de gauche. — H. 1<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,45. (N<sup>o</sup> 97<sup>4</sup>.)

Sixième Fragment. — Partie d'une composition de la même suite, peut-être sa partie inférieure vers le centre. — H. 1<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,75. (N<sup>o</sup> 97<sup>5</sup>.)

Jambe d'homme chaussé d'un cothurne, et draperie rouge. Jambes d'un cheval noir.

Bordure semblable aux précédentes, sauf l'adjonction d'un aigle.

Septième Fragment. — Partie inférieure de la bordure montante de gauche. — H. 1<sup>m</sup>,26. — L. 0<sup>m</sup>,45. (N<sup>o</sup> 97<sup>5</sup>.)

Ces sept fragments ont été concédés par le Mobilier national en 1877.

*Les Joueurs de Tiquet*, première pièce de la tenture de *Gombaut et Macée*. — H. 4<sup>m</sup>,14. — L. 4<sup>m</sup>,25. (N<sup>o</sup> 147). — Gobelins. — Atelier des COMANS. — Commencement du dix-septième siècle.

Au premier plan, sur l'aire du jeu de tiquet limitée par un clayonnage, à droite, deux femmes armées de leur « billiard »; à gauche, un homme posant le tiquet et armé de son billard. Entre eux, au fond, en arrière d'un troupeau de moutons, un berger et une bergère debout auprès d'un arbre, et à l'extrême droite un berger et une bergère se tenant embrassés. Moulin à eau et moulin à vent dans un fond de paysage.

Des cartouches expliquent l'action des personnages. Sous les deux premières femmes :

IE TE PRIE, MON AMY IACQUET :  
FAY TRÈS BIEN DRESSER LE TICQUET  
AVANT QUE FRAPPER DES BILLETES.

Sous l'homme :

PASSER DEUX PAS N'ES PAS AQUEST,  
MAIS POUR VOUS... NACQUET  
IE LE VOUS... FILLETES.

Sous le berger et la bergère qui s'embrassent :

TANDIS QUE IE TROUVE A MON AISE,  
IL EST FORCE QUE IE TE BAISE  
MARGOT A L'OMBRE DU BUISSON.

Dans l'arbre au-dessus :

IL N'EST CHOSE QUI TANT ME PLAISE  
CAR VN BAISER GRAND DOEUIL APPAISE  
QUAND C'EST D'VN BEAV IOEVNE GARÇON.

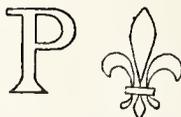
Bordure formée d'une grosse moulure sculptée, puis de deux galons rouges réunis de place en place pour former les encadrements de groupes de fleurs. Fond noir.

Partie horizontale supérieure : Au centre, un cartouche encadrant une batteuse de beurre, en camaïeu jaune, accosté de deux groupes de fleurs et de fruits sortant de deux eulots faits de lanières nouées. Dans l'angle, un grand chien posant ses pattes de devant sur une des divisions de la bordure montante.

Partie inférieure : cartouche central sommé d'une tête de bélier, accosté de deux consoles encadrant deux femmes assises, dont une fileuse, accompagné de deux groupes de fruits comme les précédents.

Dans l'angle, un grand chien assis, qui commence la bordure montante. Celle-ci est interrompue au milieu par un grand cartouche encadrant une tête de bélier, et surmonté par une quenouille, un fuseau et des forces entre deux houlettes en sautoir. Des pentes de fleurs et de fruits garnissent les fonds.

Lisière bleue portant, dans le bas à gauche, la marque



en jaune, et, dans les montants, à gauche, le monogramme :



Laine et soie.

Inventaire manuscrit de la Couronne vers 1725, où elle est attribuée aux vieux Gobelins.

Voy. J.-J. Guiffrey. *Inventaire général du mobilier de la Couronne* (t. I, p. 334, n° 11).

Cette pièce a été reproduite en héliogravure dans la monographie de M. Jules Guiffrey, sur les *Amours de Gombaut et de Macée* (Paris, Charavay, 1883, in-4°).

Aquis en 1881.

*Personnage de profil.* — Fragment de la tenture de *saint Gervais et saint Protas*, d'après E. LE SUEUR, et de la pièce représentant *saint Gervais et saint Protas refusant de sacrifier aux idoles.*

— Personnages de l'extrémité gauche.

— H. 1<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,76. (N° 145.)

— Atelier parisien. — Première moitié du dix-septième siècle.

Personnage de profil, drapé d'un manteau bleu, la main gauche sur la poitrine, la droite abaissée portant un rouleau. Un autre personnage, coiffé d'un turban, appuie son bras droit sur son épaule. A droite, au delà d'un soubassement de porphyre qui sert de fond aux deux personnages, on aperçoit un jeune garçon couronné de roses.

Laine et soie.

Aquis en 1881.

*Jeux d'enfants*, d'après FOUQUIÈRES? —

Quatre Fragments. — Atelier parisien.

— Première moitié du dix-septième siècle. (N° 98.)

Premier Fragment. — H. 1 mètre. — L. 0<sup>m</sup>,66.

Un jeune garçon vêtu d'une cuirasse est assis tenant en main un chapeau à plumes, et regardant à gauche ce que lui désigne un autre jeune garçon debout derrière lui; au deuxième plan un rosier.

Laine et soie.

Deuxième Fragment. — H. 1<sup>m</sup>,10. — L. 0<sup>m</sup>,43.

Bordure : Colonne formée d'une tige de feuillages, portant deux torehes en sautoir renversées, au-dessous d'un eulot qui soutient un vase fond gris bordé de jaune.

Laine et soie.

Troisième Fragment. — H. de la partie montante 1<sup>m</sup>,25. — L. 0<sup>m</sup>,45. — H. de la partie horizontale 0<sup>m</sup>,43. — L. 1<sup>m</sup>,39.

Bordure : Angle inférieur de droite.

La partie montante, l'angle compris, se compose d'une coquille accompagnée de la-

nières, surmontée d'un carquois, d'ornements et de fleurs.

La partie horizontale est formée de rinceaux où perche un perroquet, combinés avec un carquois.

Quatrième Fragment. — Partie montante, H. 1<sup>m</sup>,31. — L. 0<sup>m</sup>,45. — Partie horizontale, H. 0<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,93.

Réplique du n° précédent.

Lisière brune.

M. J.-J. Guiffrey, dans l'*Inventaire général du mobilier de la Couronne* (t. I, p. 343, n° 67), vise une tenture : *Jeux d'enfants*, d'après CORNELLE et sortant des ateliers de LA PLANCHE.

Ces quatre fragments ont été concédés par le Mobilier national en 1877.

*Le Baptême de Constantin*, d'après la composition de P. P. RUBENS. — H. 4<sup>m</sup>,72. — L. 5<sup>m</sup>,61. (N° 95.) — Paris. — Atelier de RAPHAEL DE LA PLANCHE.

Au centre, Constantin, nu, agenouillé devant une vasque pédiculée, reçoit le baptême du Pape, chapé et coiffé de la tiare.

Derrière le Pape deux évêques mitrés, et en arrière-plan un diacre portant un sacramentaire.

Un diacre debout derrière Constantin enlève le manteau qui couvre ses épaules; un personnage portant un eierge est debout en arrière, laissant apercevoir les têtes de deux personnages; en avant, une couronne ouverte posée sur un coussin. Cette partie centrale est encadrée par quatre grosses colonnes ornées de cannelures courbes, interrompues par des parties sculptées d'enfants grimant sur des pampres. Une porte ornée s'ouvre au fond. Une lampe est suspendue au-dessus des fonts baptismaux.

À gauche, au delà de la colonne, un personnage drapé, debout, puis un nain tenant un grand chien. Colonnes et draperies.

À droite, devant la colonne, un personnage debout, s'inclinant, suivi d'un guerrier tenant une hallebarde et appuyé sur un bouclier; deux têtes derrière lui, au fond.

Bordure composée d'un entrelacs formant des médaillons circulaires encadrant alternativement une fleur de lis et une rosace; une branche de laurier brochant sur le tout de trois en trois.

Dans les angles, une grande fleur de lis de feuillage soutenue par deux petits anges.

Au centre de la bordure horizontale supérieure, un soleil, et de la bordure horizontale inférieure, un écusson aux armes de France

sous la couronne fermée, accompagné de palmes et entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

Lisière bleue.

Tissu de laine, soie, or et argent, dans le sujet et les bordures.

M. J.-J. Guiffrey, dans l'*Inventaire général du mobilier de la Couronne* (t. I, pp. 295, n° 11-298, n° 28, et 302, n° 46), vise trois tentures de CONSTANTIN, d'après RUBENS, attribué à un atelier de Paris, à l'atelier des Gobelins, à l'atelier de LA PLANCHE.

Concédé par le Mobilier national en 1877.

*Le sacre d'une Abbesse*. — H. 3<sup>m</sup>,52. — L. 3<sup>m</sup>,16. (N° 148.) — Atelier de DANIEL PEPERSAC, à Charleville.

Une religieuse dominicaine, agenouillée, tenant une crosse, reçoit un livre d'un évêque assis à droite devant un autel. Un diacre est agenouillé au premier plan, et le clergé l'accompagne au fond. Au premier plan, à gauche, un homme à cheveux relevés, portant la barbe et les moustaches, en avant de deux religieuses. Musiciens dans une tribune au fond, au milieu d'architectures.

Bordure formée de deux grosses moulures d'encadrement comprenant, dans la partie horizontale supérieure, un écu central « d'azur à la tour d'or sous un lambel d'argent », accosté de deux hommes nus couchés; dans la partie horizontale inférieure, une tête d'ange au-dessus d'un médaillon ovale encadrant un guerrier debout, en or sur bleu, accosté de deux grands enfants assis.

Parties montantes composées chacune d'un grand enfant assis sous un cartouche qui porte un vase de fleurs. Dans chaque cartouche : à droite une abbesse en camaïeu orangé, et à gauche un abbé en camaïeu jaune.

Lisière bleue portant à gauche l'inscription : CHARLEVILLE. DA. PE. SA.

Laine et soie.

Acquis en 1881.

*Treize Fragments des chasses de Maximilien*, de B. VAN ORLEY, d'après une tenture exécutée à Bruxelles au seizième siècle. — Gobelins. — Fin du dix-septième siècle. (N° 96.)

Premier Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,65. — L. 0<sup>m</sup>,70.

Partie centrale de la *Chasse au sanglier*. Au premier plan, le corps d'un valet, tenant des chiens en laisse et marchant vers la

gauche. Au fond, deux hommes portent un sanglier pendu par les quatre pattes à une perche posée sur leurs épaules.

Bordure horizontale inférieure, représentant des tritons, en camaïeu jaune sur fond brun.

Deuxième Fragment. — H. 1<sup>m</sup>,80. — L. 2<sup>m</sup>,10.

Fragment de la partie gauche du *Cerf à l'eau*. A l'extrême gauche, une dame montée sur un cheval blanc appuie son bras droit sur l'épaule d'un chasseur debout à ses côtés. Au centre, un chasseur, vu de dos, sur un cheval qui se cabre, est entouré de piqueurs sonnant de la trompe ou découpant des chiens. Fond de roseaux et d'arbres.

Troisième Fragment. — H. 1<sup>m</sup>,92. — L. 1<sup>m</sup>,53.

Fragment de l'angle supérieur à droite du *Cerf à l'eau*. Au premier plan, un piqueur tenant deux chiens en laisse, en avant d'un rabatteur qui crie et d'un tronc d'arbre. Au fond, à gauche, une pièce d'eau, dans laquelle le cerf est entouré de chiens et de chasseurs dont un le tient par les bois. Bordure horizontale supérieure.

Quatrième Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,70. — L. 0<sup>m</sup>,35.

Bordure montante de gauche et commencement de la bordure horizontale.

La bordure horizontale forme un soubassement en camaïeu jaune sur fond brun, représentant un Triton et une Néréide. Sur l'encadrement est posé un vase à anse et à godrons d'où monte une colonne de feuillages sortant d'un bouquet d'iris et entouré d'une guirlande de feuilles, de fruits et de fleurs. — Encadrement de baguettes jaunes sculptées.

Laine et soie.

Lisière rouge.

Cinquième Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,33. — L. 0<sup>m</sup>,33.

Bordure montante de droite.

Dans le bas une corbeille d'osier d'où monte une colonne semblable à la précédente.

Sixième Fragment. — H. 0<sup>m</sup>,33. — L. 2<sup>m</sup>,65.

Bordure horizontale supérieure.

Spirale de roses, d'œillets, etc., entourant un tore de feuilles, bordée d'une moulure sur laquelle les fleurs empientent. Un héron volant l'interrompt.

Septième Fragment. — H. 1<sup>m</sup>,85. — L. 0<sup>m</sup>,75. (N<sup>o</sup> 99.)

Partie supérieure d'un tronc de chêne.  
Laine et soie.

Huitième Fragment. — H. 1 m. — L. 1<sup>m</sup>,10.

A droite, deux troncs, l'un de hêtre dont les feuilles s'étendent à la partie supérieure; au-dessus, des feuilles de chêne de l'autre tronc. Au centre, des feuillages lointains: à droite, des constructions.

Laine et soie.

Echanerure rectangulaire à gauche.

Neuvième Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,70. — L. 0<sup>m</sup>,41.

Bande verticale prise vers le centre de la pièce intitulée: *Le Cerf à l'eau*. Dans le bas, des plantes aquatiques. Au-dessus, une tour en ruine. Au sommet, des branches de hêtre.

Laine, soie et or.

Dixième Fragment. — H. moyenne 0<sup>m</sup>,25. — L. 2<sup>m</sup>,03.

Terrain planté d'herbes et d'arbustes avec un lointain vers la gauche.

Laine, soie et or.

Onzième Fragment. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 2 mètres.

Fragment du *Cerf à l'eau*.

Bois en arrière-plan d'une pièce d'eau.

Douzième Fragment. — H. 0<sup>m</sup>,92. — L. 1<sup>m</sup>,21.

Branches et cimes de hêtre.

Laine, soie et or.

Treizième Fragment. — H. 1<sup>m</sup>,85. — L. 0<sup>m</sup>,75.

Partie supérieure d'un tronc de chêne.

Laine et soie.

Ces treize Fragments ont été concédés par le Mobilier national en 1877.

*Bataille de Constantin*, 3<sup>e</sup> partie, aile droite. Pièce de la tenture de l'*Histoire de Constantin*, d'après RAPHAEL. — H. 4 mètres. — L. 3<sup>m</sup>,42. (N<sup>o</sup> 10.) — Premier atelier des Gobelins (avant 1660).

Mêlée de cavaliers et de piétons se dirigeant vers la droite. Au premier plan, un guerrier agenouillé relève un jeune homme blessé.

Bordure formée horizontalement, haut et bas, par une baguette et un tore chargé de feuilles d'acanthé alternées avec des bandeltes, imitant le bois sculpté; verticalement,

de trophées d'armes descendant d'un groupe de deux enfants portant, l'un un soleil dans un triomphe de lauriers, l'autre une balance sous une couronne royale, et interrompus dans le bas par un autre groupe de deux enfants, dont l'un porte, à gauche, l'écu de France entouré du cordon du Saint-Esprit, à droite, l'écu de Navarre entouré du cordon de Saint-Michel. L'autre enfant porte des fleurs.

Lisière bleue.

Laine, soie et or dans le sujet et dans la bordure.

Ancien fonds.

*Passage de Ponte-Molle.* — Fragment d'entre-fenêtres. — Pièce de la tenture de l'*Histoire de Constantin*, d'après RAPHAËL. — H. 4 m. — L. 1<sup>m</sup>,45. (N<sup>o</sup> 11.) — Gobelins (avant 1660).

Deux barques chargées de soldats qui se combattent; en avant, un cavalier et son cheval. Au fond, le pont couvert de combattants.

Bordure imitant le bois sculpté, formée d'un gros tore sculpté de feuilles d'acanthe obliques séparées par des rubans, et d'un cavet intérieur chargé de feuilles d'eau.

Lisière bleue.

Laine, soie et or dans le sujet et dans la bordure.

Ancien fonds.

*Triomphe de Constantin*, d'après CHARLES LE BRUN. — Pièce de la tenture l'*Histoire de Constantin*. — H. 4 m. — L. 6<sup>m</sup>,80. (N<sup>o</sup> 12.) — Gobelins.

Même bordure que la pièce précédente.

Ancien fonds.

*Les Israélites recueillant la manne dans le désert*, d'après le tableau de NICOLAS POUSSIN conservé au Musée du Louvre. (Catal. de F. VILLOT, édit. de 1885, n<sup>o</sup> 420.) Agrandi par BONNEMER. — Pièce de la tenture l'*Histoire de Moïse*. — H. 3<sup>m</sup>,60. — L. 6<sup>m</sup>,50. (N<sup>o</sup> 15.) — Atelier de JANS le fils.

Bordure composée de deux moulures imitant le bois sculpté : la plus intérieure de rais de cœur, l'extérieure d'oves; elles encadrent, dans les parties horizontales, une succession de fleurs de lis enserrées entre deux feuilles d'acanthe symétriques, chaque motif étant séparé par une fleur. L'écu de France l'interrompt à la partie supérieure, et le chiffre de Louis XIV à la partie inférieure. Les parties montantes sont couvertes par une

elute de fleurs, attachées à des rinceaux qui garnissent les angles.

Lisière bleue portant le nom de JANS.

Laine et soie.

Ancien fonds.

*Portière.* — H. 3<sup>m</sup>,90. — L. 1<sup>m</sup>,60. (N<sup>o</sup> 283.) — Atelier d'Aubusson.

Au centre :

Vase ovoïde couvert d'ornements, d'où sort un bouquet de fleurs, entouré par deux palmes, sur fond jaune.

Bordure : horizontalement : un petit vase accosté de deux cornes d'abondance sous des guirlandes de fleurs. Verticalement : dans le bas deux cornes d'abondance affrontées, liées par une frette d'où descend un bouquet de fleurs et portant chacune un bouquet d'iris. Dans le haut, deux volutes affrontées d'où pend un bouquet de fruits et portant une corbeille également de fruits : fond rouge.

Legs Bareiller (1889).

*L'Air ou Junon.* — Portière des *Éléments*, d'après Claude AUDRAN. — H. 3<sup>m</sup>,60. — L. 2<sup>m</sup>,60. (N<sup>o</sup> 183.) — Gobelins. — Basse lice. — Fin du dix-septième siècle.

Au centre, Junon, tenant un sceptre, assise sur les nuées, accompagnée d'un petit génie, sous un édicule formé par deux faisceaux de trois colonnes de feuilles de laurier portés sur une tablette, et portant une galerie d'où naît un arc formé de deux lambrequins qui se rejoignent en volute. Au-dessous, une couronne d'où pendent deux guirlandes de fleurs qui se rattachent à la galerie, puis à chaque colonne extrême, où elle se termine par un ruban portant des raquettes et un volant. Au-dessus, deux cornes d'abondance croisées donnent naissance à deux guirlandes de fleurs parallèles aux arcs, et se combinent avec des volutes de feuillages, des pampres et des oiseaux qui amortissent la galerie pour former un autre champ d'autre couleur que le fond. Une musette est suspendue au-dessus de chaque galerie. Les deux tablettes latérales portent chacune, sur un lambrequin pendant, un vase où pose un paon et se rattachent par une banderole plissée à un motif central placé au-dessous de la figure. Celui-ci se compose d'un orgue porté sur un autel, devant lequel est placée une urne apode pleine de médailles, accompagnée de deux cornes d'abondance renversées d'où s'échappent des médailles et des bijoux. Deux enfants musiciens sont assis de chaque côté sur de légers rinceaux

de feuillages, qui limitent le champ de cette partie terminée inférieurement par un soulèvement de moulures.

Fond de la figure bleu-blanc, limité par les colonnes et par les lambrequins. Fond des motifs inférieurs, jaune; fond général, rosé.

Bordure imitant le bois sculpté, formée de deux moulures sculptées encadrant une frise chargée de caissons et de rosaces.

Des écoinçons garnissent les angles, des agrafes interrompent les montants et les deux parties horizontales.

Laine et soie.

Concédé par le Mobilier national, 1877.

*L'Automne ou Bacchus. — Portière des Saisons. — H. 2<sup>m</sup>,90. — L. 1<sup>m</sup>,40. (N<sup>o</sup> 238.) — Atelier particulier (?) de LE FEBVRE d'après CLAUDE ANDRAN. Fin du dix-septième siècle.*

Même disposition ornementale que dans le numéro précédent.

Bacchus, assis sur un nuage, tient une coupe levée de la main gauche, et de la droite un thyrses que saisit un satyrisque assis près de lui.

Des guirlandes de fruits sont suspendues à l'arc sous lequel la figure est placée.

Des vases de grès sont placés sur la tablette qui sert de socle aux colonnes qui portent cet arc.

Au-dessus de la figure un mascaron lance du vin dans une vasque accostée de deux panthères. L'une joue avec un satyrisque, l'autre mange des raisins, à côté d'un satyrisque qui joue des eymbales.

Fond jaune pour la partie centrale et rose dans celle comprise par les ornements.

*Signé sur le fond : L.*

Bordure rapportée, formée d'un quadrillé d'or sur fond bleu entre deux faisceaux de baguettes, maintenus par des guirlandes de feuilles. Cartouches d'angle très déchiquetés. Lisière bleue.

Concédé par le Mobilier national en 1883.

*L'Été ou Cérès. — Portière des Saisons. — H. 2<sup>m</sup>,90. — L. 2<sup>m</sup>,39. (N<sup>o</sup> 239.) — Atelier particulier (?) de LE FEBVRE d'après CLAUDE AUDRAN.*

Même disposition ornementale que dans le numéro précédent.

Cérès, tenant une gerbe dans le bras gauche, lève une torehé de la droite, assise sur un nuage à côté d'un enfant qui lève une faucille. Une eruche et un erible d'osier; une

cruche et un vase sont placés sur les tablettes qui servent de socle aux colonnes.

Au-dessus de la figure, un trophée composé d'un barillet, d'un fléau, d'une faux et d'un boisseau, sous un chapeau de paille à côté d'un ehien assis. A droite un enfant boit, un autre vanne à gauche.

*Signé sur le fond : L. F.*

Même bordure.

Concédé par le Mobilier national en 1883.

#### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Jésus lavant les pieds des Apôtres. — H. 1<sup>m</sup>,78. — L. 3<sup>m</sup>,30. (N<sup>o</sup> 277.) — Atelier d'Aubusson.*

Au centre, Jésus, agenouillé et tourné vers la droite, lave les pieds de saint Pierre assis, qui s'humilie les mains jointes. Un apôtre est debout derrière lui. Trois autres sont groupés derrière le Christ que suit saint Jean qui regarde l'action, les mains croisées sur la poitrine. A gauche, un apôtre se déchausse près d'un vase à anses. Au fond, des apôtres et des serviteurs dressent la table.

Fond d'architecture ouverte laissant voir la campagne, et caché à droite par des draperies.

Bordure imitant le bois sculpté de rosaces et de losanges alternés, et doré.

Lisière bleue, signée DAUBUSSON en rouge.

Legs Bareiller (1889).

*Verdure. — H. 2<sup>m</sup>,77. — L. 3<sup>m</sup>,13. (N<sup>o</sup> 280.) — Atelier d'Aubusson.*

La campagne à droite. Au centre, trois chênes penchés l'un vers l'autre. A gauche, deux chênes; aux premiers plans, une souche brisée et de grandes plantes.

Bordure : Tore de fleurs et feuillages, sur fond jaune bordé de galons bruns dont l'un forme lisière.

Legs Bareiller (1889).

*Verdure. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,77. (N<sup>o</sup> 282.) — Atelier d'Aubusson.*

A gauche, un groupe de trois arbres dont les troncs sont couverts de plantes grimpanes. A droite, deux chênes et des plantes. Au fond, un massif d'arbres et une pièce d'eau portant un bateau vers le centre.

Legs Bareiller (1889).

*Verdure. — Fragment avec bordure. H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,50. (N<sup>o</sup> 284.) — Atelier d'Aubusson.*

Côté droit d'une verdure : la façade d'un

temple à moitié cachée par des marronniers penchés vers la droite.

Bordure imitant le bois doré, composée horizontalement et verticalement d'un cylindre enveloppé par une spirale de fleurs alternant avec des feuilles d'acanthe. Aux angles, une coquille, combinée avec des guirlandes de fleurs.

Legs Bareiller (1889).

*Verdure.* — Fragment avec bordure de droite. — H. 4<sup>m</sup>,59. — L. 1 mètre. (N<sup>o</sup> 285.) — Atelier d'Aubusson.

Arbres et même bordure que le numéro précédent.

Legs Bareiller (1889).

*Verdure.* — Fragment de bordure. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,55. (N<sup>o</sup> 286.) — Atelier d'Aubusson.

Fragment de la même bordure que les deux numéros précédents.

Legs Bareiller (1889).

*La Colère d'Achille*, d'après ANTOINE COYPEL. — Pièce de la tenture *Iliade*, exécutée par LE FEBVRE fils (1697-1736). — H. 4<sup>m</sup>,85. — L. 6<sup>m</sup>,35. (N<sup>o</sup> 13.) — Gobelins, postérieurement à 1716.

Au centre, Calchas est assis en avant des tentes de l'armée grecque, vêtu de blanc, levant les yeux au ciel. A droite, Achille tire son glaive d'un fourreau, retenu par Minerve qui vole au-dessus de lui, lui montrant la flotte et l'armée, qui occupent le fond à gauche. De ce côté, Agamemnon étend son bras gauche vers Achille, tenant de la droite une courte pique abaissée. Trois guerriers sont groupés autour du Roi, et deux autres sont assis au premier plan, à l'extrême gauche. Derrière Achille, Nestor, Ulysse et d'autres rois sont assis, accompagnés de guerriers debout à l'extrême droite. Au fond, la ville de Troie, et dans les airs Apollon lançant les flèches de la peste contre les Grecs.

Bordure composée : verticalement, d'une cuirasse et d'un casque, au-dessous d'un faisceau de lances surmonté par une tête de lion, et soutenant à son milieu un écu représentant, à gauche, une femme nue sur le globe, tenant un soleil et une palme; à droite, une femme drapée tenant une trompette avec cette devise : VIS UNITA FORTIOR; horizontalement, en haut, de l'écu de France circulaire, entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-Es-

prit, sur un cartouche accosté de deux ailes, accompagné de guirlandes de fleurs qui se prolongent en guirlandes de laurier et de fleurs, accrochées aux angles et soutenues dans l'intervalle par un trophée de deux trompettes croisées, sous une couronne murale à gauche, et navale à droite, accompagnée de palmes et d'une couronne de laurier.

Inférieurement, un écu central, surmonté d'une tête de Méduse et accosté par deux lions, porte l'inscription :

COLÈRE D'ACHILLE.

ILIADE LI. PR.

en or sur fond bleu. Une guirlande formée d'un ruban rouge, nouant des bouquets de feuilles de laurier, rattache le centre avec les angles; elle est relevée au milieu par un trophée de deux carquois renversés où s'enlace un serpent qui brise une flèche. Fond quadrillé et rosettes sur bleu.

La bordure est encadrée par des moulures imitant le bois sculpté et doré; extérieurement elle figure des oves, et intérieurement des feuilles d'eau et un filet de perles et boudins.

*Bande bleue, signée à droite*: LE FEBVRE.

Laine et soie.

~ Ancien fonds.

*Le Combat d'animaux.* — Pièce de la deuxième tenture des *Indes*, arrangée par F. DESPORTES. — H. 3<sup>m</sup>,50. — L. 3<sup>m</sup>,90. (N<sup>o</sup> 26.) — Gobelins. — Atelier de NEILSON. — Basse lice (1749-1788).

Au centre, un tapir attaqué par un lion; à droite, un tigre attaque un sanglier; à gauche, un crocodile fient dans sa gueule un bélier. En avant, un gros chien mord un cerf renversé; derrière lui, un chieu blanc pose ses pattes sur le cerf, et un troisième, blessé, est renversé à terre en avant du tigre.

Des eaux occupent le premier plan, où deux poissons s'attaquent à droite; un poisson rouge, à gauche, se dirige vers la tête du bélier. Au fond, deux cygnes se menaçant de chaque côté d'un cocotier, en avant duquel des oiseaux attaquent un hibou perché sur les branches d'un arbre à gros fruits rouges. A droite et à gauche, des plantes aquatiques. Fond de ciel.

Bordure rapportée imitant un cadre fait de moulures lisses, sauf un rang de perles, près du sujet.

Lisière bleue.

Ancien fonds. 1816.

*Les Taureaux*, pièce de la deuxième tenture des *Indes*, arrangée par F. DESPORTES. — H. 4<sup>m</sup>,20. — L. 4<sup>m</sup>,60. (N<sup>o</sup> 14.) — Gobelins. — Atelier de NEILSON. — Basse lice (1749-1788).

Deux taureaux, attelés à un chariot chargé de fruits, se dirigent vers la droite, précédant deux nègres qui portent sur leurs épaules un hamac, au moyen d'un bâton, sur lequel est posé un lé de satin bleu lampassé. Au premier plan, à droite, un cobaye près d'une corbeille de fruits; à gauche, un canard au milieu de plantes exotiques. En arrière, un cocotier dont un singe détache une noix. Fond de paysage, de cabanes et de ciel.

Signé dans l'angle inférieur, à droite : NEILSON EX.

Bordure rapportée, imitant un cadre de bois sculpté et doré, composé de deux moulures; l'extérieure formée de feuilles de laurier, encadrant des branches de rosier fleuri qui sortent de grands motifs d'angle.

Lisière bleue.

Laine et soie.

Ancien fonds.

*Vénus commandant à Vulcain des armes pour Énée*, d'après FRANÇOIS BOUCHER. — H. 3<sup>m</sup>,15. — L. 2<sup>m</sup>,55. (N<sup>o</sup> 20.) — Gobelins, atelier de COZETTE, 1774.

Copie du tableau conservé au Musée du Louvre. (Catal. de F. VILLOT, édit. de 1885, n<sup>o</sup> 25.)

Signé dans le terrain : F. BOUCHER, 1757, et : COZETTE, 1774.

Sans bordure.

Laine et soie.

Ancien fonds.

*Verdure*. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,77. (N<sup>o</sup> 287.) — Atelier d'Aubusson.

À droite, le massif architectural d'une fontaine dont la face est ornée d'un mascarons qui crache de l'eau dans une vasque semi-circulaire. Des arbres et des pavots rouges l'accompagnent, ainsi qu'une touffe de renouéules derrière laquelle se cache un faisan, sur lequel un chien braque est en arrêt sur la droite. Touffe de pavots à droite. Fond d'arbres et de fabriques.

Legs Bareiller (1889).

*La Seine*, d'après un maître français du milieu du dix-huitième siècle. — Dessus de porte. — H. 0<sup>m</sup>,90. — L. 0<sup>m</sup>,80. (N<sup>o</sup> 184.) — Gobelins, vers 1760.

Une nymphe, couronnée de roscaux, est

assise, appuyée sur une urne d'où s'épandent des eaux, à côté d'une touffe de roseaux. Une branche de corail s'aperçoit à gauche. Figure à mi-corps.

Laine et soie.

Concédé par le Mobilier national (1877).

*Le Chant*, d'après un maître français. — Dessus de porte. — H. 0<sup>m</sup>,70. — L. 0<sup>m</sup>,65. (N<sup>o</sup> 185.) — Gobelins, vers 1760.

Une Muse assise, tenant une lyre, se tourne vers une seconde, qui appuie sa main sur son épaule. Une troisième, de profil, est assise en avant à gauche. Figures à mi-corps.

Laine et soie.

Concédé par le Mobilier national (1877).

*Aminte et Sylvie*, d'après F. BOUCHER. — H. 3<sup>m</sup>,58. — L. 2<sup>m</sup>,30. (N<sup>o</sup> 21.) — Gobelins, en 1796.

Sylvie, nue, est couchée au pied d'un arbre où elle est liée. Aminte, debout derrière elle, la délivre. Deux hommes fuient au fond, à droite. Fond de paysage.

Laine et soie.

Ancien fonds.

*Le Chat, la Belette et le Lapin*, d'après J. B. OUDRY. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 0<sup>m</sup>,49. (N<sup>o</sup> 22.) — Atelier de Beauvais.

Le chat est assis à gauche; la belette et le lapin sont accroupis devant lui, le second vers la droite. Au fond, à gauche, une chaudière en pans de bois.

Ancien fonds (1822).

*Fragment d'une tapisserie* dite « point de Hongrie. » — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 0<sup>m</sup>,96. (N<sup>o</sup> 153.)

Tissu mécanique formé d'une chaîne de feutelle et d'une trame de fil, sur lequel des fils de laine, parallèles à la chaîne, dessinent des zigzags.

Près de la lisière l'inscription en lettres de laine blanche : DURVILLE. ELBEUF.

Don de M. le comte de Lair (1884).

## XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Les armes de l'Empire français*, d'après l'entrepreneur DUBOIS. — Portière. — H. 3<sup>m</sup>,25. — L. 2<sup>m</sup>,35. (N<sup>o</sup> 23.) — Gobelins. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Au centre : l'écu de l'Empire, d'azur à l'aigle d'or, entouré du collier de la Légion

d'honneur, sous un casque de face ouvert, et couronné, posé sur un manteau de velours pourpre semé d'abeilles, doublé d'hermine, relevé par le sceptre et par la main de justice posés en sautoir. Au-dessous, deux cornes d'abondance sont placées sur une tablette terminée par deux têtes de lion. Fond rouge, semé d'abeilles.

Bordure : Partie horizontale supérieure imitant une gouttière verte semée d'abeilles d'or, bordée par une frange de glands. Elle porte au centre la couronne impériale dans une couronne de laurier, et à chaque extrémité l'N entre deux palmes. Partie horizontale inférieure bordée par deux rangs de perles entre deux filets encadrant un bandeau qui porte au centre le globe dans un anneau de laurier, accosté de deux abeilles sur un fond elliptique bleu, et de deux palmes horizontales, naissant d'un fleuron placé contre l'angle, occupé par un N dans un anneau de laurier.

Parties montantes dont l'encadrement, semblable à celui de la partie inférieure, le croise aux angles, chargées de trois palmes montantes alternant avec deux abeilles dans un écu ovale bleu.

Lisière brune.

Laine et soie.

Ancien fonds.

*La reddition de Vienne*, d'après GIRODET-TRIOSON. — Fragment. — H. 3<sup>m</sup>,30. — L. 1<sup>m</sup>,70. (N<sup>o</sup> 27.) — Gobelins. (Commencé en 1811, interrompu en 1814.)

Partie gauche de la composition représentant, à droite, l'évêque de Vienne, derrière lui deux généraux autrichiens et des gens du peuple. Au fond, un arbre sur lequel deux enfants sont grimpés.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1817.

*Le chef d'Alexandrie reçoit les armes du général Bonaparte*, d'après MULARD. Fragment. — H. 2<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,90. (N<sup>o</sup> 28.) — Gobelins. (Commencé en 1812, interrompu en 1814.)

Partie gauche de la composition représentant six Musulmans et un enfant, debout, tournés vers la droite, en avant d'un fond d'architecture arabe percée d'une porte ogivale.

Ancien fonds, 1817.

*Napoléon recevant la Reine Caroline de Prusse à Tilsitt*, d'après BERTON. — Fragment. — H. 3<sup>m</sup>,25. — L. 1<sup>m</sup>,20.

(N<sup>o</sup> 29.) — Gobelins. (Commencé en 1811, interrompu en 1814.)

Partie gauche de la composition représentant Murat, Ney et deux autres Maréchaux au premier plan, et en arrière-plan, sur un perron, Talleyrand et sept personnages. A droite, l'épaule de l'empereur Alexandre et la main de Napoléon.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1817.

*Napoléon recevant les ambassadeurs persans dans le château de Finkenstein*, d'après MULARD. — H. 2<sup>m</sup>,30. — L. 1<sup>m</sup>,10. (N<sup>o</sup> 32.) — Gobelins. (Commencé en 1810, interrompu en 1814.)

Fragment de gauche représentant cinq Persans debout, tournés vers la droite, accompagnés de six officiers français. Au fond, un grand tableau de bataille dans une bordure d'or.

Ancien fonds, 1831.

*Jeanne d'Arc sur les remparts d'Orléans*, d'après BLONDEL. — H. 1<sup>m</sup>,02. — L. 0<sup>m</sup>,69. (N<sup>o</sup> 30.) — Gobelins, 1831.

Jeanne d'Arc, armée d'une cuirasse à tassettes et de brassards sur une cotte de mailles d'or tombant sur une robe rouge qui laisse apercevoir des solerets de mailles également d'or, coiffée d'un easque dont la visière est levée, tient de la main gauche un pennon blanc fleurdelisé, avec l'inscription IESUS-MARIA, et son glaive de la droite abaissée. Elle est debout sur les merlons d'un mur crénelé.

Tissu de laine et soie.

Ancien fonds, 1831.

*Sainte Clotilde, reine de France*, d'après BLONDEL. — H. 1<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,67. (N<sup>o</sup> 48.) — Gobelins, de 1821 à 1832.

La Sainte est debout, en costume imité de celui des statues du portail occidental de Chartres; la main gauche sur son cœur, tenant de la droite levée la lame d'un glaive, dont les quillons en croix portent une couronne de laurier. La pointe du glaive est posée sur un socle de pierre gravé d'une croix. Un mur d'appui circulaire, orné d'une arcature ogivale, s'élève au fond, sous le ciel.

Tissu de laine et soie.

Ancien fonds, 1832.

*Le Loup et l'Agneau*, d'après J.-B. OUDRY. — H. 1 m. — L. 1<sup>m</sup>,45. (N<sup>o</sup> 46.) — Atelier des Gobelins, en 1842.

Vers la gauche, le loup, deux pattes dans

l'eau du ruisseau, se tourne à droite vers l'agneau placé dans la partie inférieure du courant. Fond d'arbres et de forêt.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1842.

*La Lice et sa compagnie*, d'après J.-B.

ODRY. — H. 1 m. — L. 1<sup>m</sup>.45. (N° 47.)

— Atelier des Gobelins, en 1842.

A gauche, au pied d'une tour carrée, un apprentis, couvert de chaume, abrite un tas de paille en arrière d'une murette de pierre. La chienne, les deux pattes de devant sur la murette, accompagnée de trois chiens déjà grands, aboie à la lice qui est à droite. Pont en ruine au second plan, en avant d'un fond de verdure et de ciel.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1842.

*La Tente de Darius*, d'après le tableau de

CHARLES LE BRUN, conservé au Musée du Louvre. (Catal. de F. VILLOT, édit. de 1885, n° 72.) — H. 3<sup>m</sup>.95. — L. 5<sup>m</sup>.13.

(N° 49.) — Gobelins, en 1838.

Sans bordure ni lisière.

Ancien fonds, 1838.

*Jupiter consolant l'Amour*. Exécuté sur

la copie de MURAT, d'après l'un des pendentifs de la voûte du palais de la Farnésine, à Rome, par RAPHAEL. — H. 2<sup>m</sup>.61. — L. 2<sup>m</sup>.30. (N° 50.) — Gobelins, par RANÇON, en 1851.

Les figures sont entourées latéralement par deux tores de fenilles, de fleurs et de fruits, formant ares, et supérieurement par un demi-tore horizontal semblable.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1851.

*Les adieux de Vénus à Cérès et à Junon*.

Exécuté sur la copie de GUILLEMOT, d'après l'un des pendentifs du palais de la Farnésine, à Rome, par RAPHAEL. — H. 2<sup>m</sup>.61. — L. 2<sup>m</sup>.25. (N° 53.) — Gobelins, par H. GILBERT, en 1854.

Même entourage que le numéro précédent.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1854.

*Portrait de Charles Le Brun, premier*

*directeur des Gobelins*, d'après la peinture d'HYACINTHE RIGAUD, appartenant aux Gobelins. — Bordure de A. CORDER. — H. 1<sup>m</sup>.48. — L. 1<sup>m</sup>.20. (N° 51.) — Gobelins, par A. DURUY, en 1853.

LE BRUN, en buste, de trois quarts à droite,

coiffé d'une ample perruque, vêtu d'une draperie jaune chamarrée d'or qui laisse apercevoir un rabat de dentelle.

Bordure formée d'un encadrement ovale porté sur une tablette où s'appuient deux Génies adossés, l'un tenant un compas, l'autre une tablette, le tout en grisaille. Deux branches de laurier accompagnent latéralement l'encadrement, qui porte à son sommet une palette et un fragment de tapisserie sous une guirlande de fleurs, en avant d'une draperie pourpre à droite et d'un fond d'architecture à gauche.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1853.

*Le Christ au tombeau*, d'après le tableau

de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, du Musée du Louvre. (Catal. de F. VILLOT, édit. de 1885, n° 79.) — H. 0<sup>m</sup>.66. — L. 1<sup>m</sup>.97. (N° 52.) — Gobelins, par M. ED. FLAMENT, en 1854.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1854.

*Portrait de J. B. Colbert*, promoteur de

la réorganisation des Gobelins, d'après CLAUDE LEFEBVRE. — H. 1<sup>m</sup>.49. — L. 1<sup>m</sup>.20. (N° 54.) — Gobelins, par BUFFET, en 1855.

Colbert, debout, à mi-corps, de trois quarts à droite, coiffé de longs cheveux noirs, vêtu de noir, sous un manteau noir, portant sur l'épaule gauche la croix du Saint-Esprit, rabat et manchettes de dentelle, soulève de la main droite un pan de son manteau.

Fond d'architecture portant un écusson aux armes de Colbert.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1855.

*Louis XIV*, fondateur des Gobelins,

d'après la peinture d'HYACINTHE RIGAUD, conservée au Musée du Louvre. (Catal. de F. VILLOT, édit. de 1885, n° 475.) — H. 2<sup>m</sup>.77. — L. 1<sup>m</sup>.94. (N° 55.) — Gobelins, par M. F. COLLIN, en 1859.

Louis XIV, en pied, en costume royal, debout sur l'estrade du trône.

Laine et soie.

Ancien fonds, 1859.

*La Madone dite de saint Jérôme*, sur une

copie de M. D. MAILLART, d'après ANTONIO ALLEGRI DA CORREGGIO dit LE CORRÈGE. — Bordure de J. DIÉTERLE. —

H. 2<sup>m</sup>,67. — L. 2<sup>m</sup>,04. (N° 73.) — Gobelins, par MM. F. MUNIER et J. LA-VAUX, en 1874.

La bordure se compose de deux motifs de palmettes alternées en sens inverse, sur fond alternativement bleu et rouge. La partie horizontale inférieure est interrompue par un cartouche accosté de deux sphinx, portant le chiffre des Gobelins avec la date 1874.

Laine et soie.

Affecté au Musée en 1874.

*Sainte Agnès*, d'après un dessin de LOUIS STEINHEIL. H. 1<sup>m</sup>,97. — L. 0<sup>m</sup>,83. (N° 89.) — Gobelins, par M. MALOIELS, en 1876.

La Sainte est debout, de face, portant de la main gauche un livre sur lequel est posé un agneau, et de la droite une palme. Quelques plantes fleuries sur le terrain. Fond rouge.

Bordure formée d'une tige ondulée, portant latéralement des feuilles en blanc sur fond bleu.

Au milieu de la partie horizontale inférieure, le chiffre des Gobelins.

Tapiserie exécutée, à la manière du quinzième siècle, sur l'un des cartons de LOUIS STEINHEIL, pour les figures de la cathédrale de Bayonne, sur chaîne et en laine de tapis, sans autre indication pour les couleurs que l'échantillonnage des laines en magasin.

Laine.

Affecté au Musée en 1876.

*Fragment de bordure*, d'après une ancienne tapisserie flamande du seizième siècle. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 3<sup>m</sup>,75. (N° 117.) — Gobelins en 1878.

Colonne formée de bouquets de fleurs et de fruits, en orangé rouge, sur fond rouge éteint.

Laine et soie.

Affecté au Musée en 1878.

*Pénélope*. — Composition et bordure de M. D. MAILLART. — H. 3<sup>m</sup>,03. — L. 1<sup>m</sup>,85. (N° 128.) — Gobelins, par M. G<sup>o</sup> DESROY, en 1877.

Pénélope assise, presque de face, la main droite ramenée sur la poitrine, tient de l'autre main une broche pendante sur une corbeille pleine d'autres broches chargées de laine, devant son métier, debout à gauche. Le buste

d'Ulysse se dresse en arrière au pied d'un arbre. Fond de mer et de ciel.

*Signé à gauche* : D. MAILLART.

Le métier est un essai de restitution d'après la peinture d'une coupe de Vulci.

Bordure formée de palmettes, interrompues à la partie supérieure par une tête de Minerve et à la partie inférieure par un cartouche qui porte le chiffre des Gobelins et la date 1877.

*La lisière de la bordure est signée* : G<sup>o</sup> DESROY TEXIT.

Laine et soie.

Gravé sur bois en tête du volume de M. Albert Castel, *Les Tapisseries*. Paris, 1876, in-48 avec 22 pl.

Affecté au Musée en 1878.

*La Musique champêtre*, d'après J. B. CHARDIN. Bordure de M. Ch. DURAND, d'après des documents du dix-huitième siècle. — H. 1<sup>m</sup>,34. — L. 1<sup>m</sup>,67. (N° 130.) — Gobelins, par M. ROUSSEAU, en 1877.

Une vielle, un violon, un tambour de basque, un tambourin, etc., sont groupés sur une draperie rouge posée sur une tablette de marbre.

Bordure : Le champ, qui est ovale, est bordé par une moulure elliptique, dans un encadrement rectangulaire, les écoinçons étant garnis par un quadrillé. Un mascaron forme agrafe à la partie supérieure, et à la partie inférieure un écusson encadre le chiffre des Gobelins, avec la date 1877; le tout imitant le bois doré.

Laine et soie.

Affecté au Musée en 1879.

*La Musique guerrière*, d'après J. B. CHARDIN<sup>1</sup>. Bordure de M. Ch. DURAND, d'après des documents du dix-huitième siècle. — H. 1<sup>m</sup>,34. — L. 1<sup>m</sup>,67. (N° 131.) — Gobelins, par M. POMMERET, en 1879.

Deux timbales drapées de rouge, deux cymbales, une trompette garnie d'un étendard bleu aux armes de France, un basson, des cahiers de musique sont groupés sur une draperie pourpre, posée sur une tablette de marbre.

Bordure : La même que le numéro précédent.

Laine et soie.

Affecté au Musée en 1879.

<sup>1</sup> Le modèle de ces deux compositions de CHARDIN a été prêté par M. Eudoxe Marcille.

*Fac-simile d'un fragment de tapisserie du onzième siècle provenant de Saint-Géréon, de Cologne*<sup>1</sup>. — H. 1<sup>m</sup>,05. — L. 1<sup>m</sup>,10. (N<sup>o</sup> 149.) — École des Gobelins. — Étude d'élève, en 1881.

Un griffon terrassant un bœuf, sur un fond de mosaïque verte et blanche, est entouré par un anneau blanc à dessins noirs, interrompu par quatre masques de lion, mordant des stipules, et entouré par un anneau blanc semé de points. Les écoinçons sont couverts de stipules garnis de feuilles, mordus par des têtes de lion, sur fond de mosaïque.

Bordure : Motif courant, formé de têtes de dragon servant d'agrafe à quatre stipules en volutes symétriques, sur fond blanc bordé par un galon.

Teintes plates.

Laine.

Affecté au Musée des Gobelins en 1881.

*Saint Jean l'Évangéliste, fac-simile* d'une figure de la tenture, dite du *Saere*, de la cathédrale d'Angers. (Commencement du quinzième siècle.) — H. 1<sup>m</sup>,63. — L. 0<sup>m</sup>,75. (N<sup>o</sup> 112.) — École des Gobelins. — Étude d'élève, en 1877.

Saint Jean, debout, tourné vers la droite, tient un livre de ses deux mains, sous un édicule de style du quatorzième siècle, accompagné de ceps et de fleurettes de chaque côté.

Encadrement formé d'une moulure grise,

interrompue à la partie inférieure par le chiffre des Gobelins, accompagné de l'inscription : DEPONTE et FAURE, ÉLÈVES, 1877.

Laine.

Affecté au Musée des Gobelins en 1877.

*Tête de la France* (Fragment), d'après M. J. E. LENEVEU. — H. 1<sup>m</sup>,10. — L. 0<sup>m</sup>,89. (N<sup>o</sup> 256.) — Gobelins, 1888.

Tête de la figure de *la France*, d'après le carton de la décoration en mosaïque de l'escalier du Musée du Louvre.

Affecté au Musée des Gobelins en 1888.

*L'Innocence*, d'après M. URBAIN BOURGEOIS. — H. 2<sup>m</sup>,58. — L. 1<sup>m</sup>,29. (N<sup>o</sup> 188.) — Gobelins, par M. J. LAVAUX, 1886.

L'Innocence est personnifiée par une jeune fille nue, tenant un serpent de la main gauche, debout et de face, en avant de verdure. Elle est encadrée par un motif d'architecture, composé d'un soubassement où fait saillie un culot sur lequel elle porte, et deux pilastres que surmonte un arc orné de petits génies supportant des guirlandes. Le couronnement de l'arc est incrusté d'une plaque de marbre qui porte l'inscription : L'INNOCENCE; sur le culot, l'écusson des Gobelins.

*Signé dans le bas, à droite* : URBAIN BOURGEOIS 1883; *à gauche* : LAVAUX JULES 1886.

Affecté au Musée des Gobelins en 1889.

## TAPISSERIES ITALIENNES.

### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

*La chute de Phaëton*; pièce de la tenture des *Métamorphoses d'Ovide*, d'après BATTISTA DOSSO, dans le style de JULES ROMAIN. — H. 4<sup>m</sup>,80. — L. 5 mètres. (N<sup>o</sup> 115.) — Atelier de HANS KARCHER, à Ferrare, 1545.

Quatre nymphes, dont le corps se perd dans des troncs d'arbres recouverts de plantes grimpanes, les bras levés et terminés en branches qui forment des arceaux entrecroisés avec d'autres branches qui partent de leur chevelure, divisent le champ de la pièce en cinq parties, en arrière d'une pièce d'eau

où nage un cygne, et en avant d'un paysage. Au fond, on aperçoit Phaëton et son char précipités du ciel.

Un paon et une vache occupent les premiers plans à droite, des deux côtés d'un rocher d'où l'eau tombe en cascade.

Sur les feuilles qui cachent le tronc de la deuxième femme à gauche est inscrit son nom : AMPETIE.

Bordure formée de deux grosses colonnes entourées de pampres, soutenant une architrave à moulures, portant au centre l'aigle de Ferrare dans un écu, accompagné de l'inscription : HER. II DUX. III. (Hercule II, 4<sup>e</sup> Duc ?) Architecture en grisaille, portant sur une plinthe imitant la brèche.

Du chapiteau de chaque colonne, et en

<sup>1</sup> Cette étude a été exécutée d'après le fragment appartenant au Musée d'art et d'industrie de Lyon; la bordure a été ajoutée sur deux côtés. Le Musée germanique de Nuremberg possède un autre fragment, composé de deux médaillons juxtaposés.

dehors, pendent des trophées et des feuillages terminés par une tablette qui porte l'inscription :

FACTVM. FERARIE M. D. XXXV.

Laine et soie.

Acquis en 1878.

Pièce de la tenture des *Métamorphoses d'Ovide*, d'après BATTISTA DOSSO, dans le style de JULES ROMAIN. — H. 4<sup>m</sup>,90. — L. 6<sup>m</sup>,85. (N<sup>o</sup> 114.) — Atelier de HANS KÄRCHER, à Ferrare, 1545.

Mêmes dispositions que dans la pièce précédente, sauf que les quatre arbres sont trois hommes, dont l'un porte le nom de LIBANVS, le second celui de GIRIVN et l'autre celui de... IRVS, et une femme, la nymphe MELIA.

Un préau entouré de panneaux de treillages, et bordé d'orangers dans des caisses, en avant d'un bois que domine un vignoble à gauche, s'aperçoit entre les arbres.

Un pont, formé de quatre arches, occupe le premier plan et porte le terrain sur lequel poussent les arbres.

Même bordure, sauf que les colonnes reposent sur la lisière qui est d'un brun roux, et qu'il n'y a point de cartel à inscription.

À l'angle de droite, le monogramme de HANS KÄRCHER



Laine et soie.

Acquis en 1878.

Portière. — H. 2<sup>m</sup>,25. — L. 1<sup>m</sup>,38. (N<sup>o</sup> 127.) — Atelier de PAPINI, à Florence (1587-1621).

Au centre, dans une niche à fronton coupé, accompagnée de chaque côté de deux colonnes en balustre, le Pape, nimbé, bénit saint Dominique, agenouillé à ses pieds. Un génie à ailes de papillon, à jambes de feuillage, d'où se dégagent deux minces volutes, porte sur sa tête une corbeille qui soutient la niche. Un terme, tenant un rinceau de chaque main, est posé sur le fronton. — Fond jaune.

Bordure formée aux angles d'un oiseau; au centre, d'un cartouche rouge encadrant un paysage, et, dans les intervalles, de bouquets de fruits et de feuilles sur fond rouge dans un encadrement de filets blancs.

Lisière noire, portant à la partie inférieure horizontale : à gauche, la marque de Florence, F | F, et à droite, sur une partie

rapportée, le monogramme S — I, qui peut être celui de SQUILLI (1563-1587), et sur le montant de droite la lettre P, qui doit être la marque de PAPINI (1587-1621).

Laine et soie.

Acquis en 1878.

*Loth et ses filles* (d'après FRANCESCO ROSSI, dit SALVIATI). — H. 4<sup>m</sup>,10. — L. 3 mètres. (N<sup>o</sup> 121.) — Atelier florentin. — Deuxième moitié du seizième siècle.

Loth, vu de dos, accompagné de ses deux filles, que suit un petit ange, marche vers le fond, guidé par un rayon qui descend du ciel. Au second plan, terrain planté de quelques arbres.

Bordure formée d'un immense cartouche quadrangulaire, percé d'ajours noirs et découpé en lanières. Il est combiné sur les montants avec deux Termes de profil, où s'attachent des draperies, au-dessus d'un enfant et au-dessous d'un vase; et dans les parties horizontales : dans le bas, avec deux enfants soutenant une guirlande de fruits, et dans le haut avec quatre enfants soutenant une draperie qui se rattache à une tête centrale de bélier tenant dans sa bouche un gros bouquet de fruits. Des têtes de bélier sont appliquées sur les enroulements intérieurs des angles. Lisière brune.

Laine et soie en abondance.

Acquis à Florence en 1878.

#### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*La Sainte Famille*, d'après le tableau de RAPHAEL du Musée de Munich. — H. 0<sup>m</sup>,59. — L. 0<sup>m</sup>,52. (N<sup>o</sup> 137.) — Atelier de San-Michele-a-Ripa, à Rome.

La Vierge agenouillée à droite et sainte Elisabeth agenouillée à gauche tiennent chacune leur enfant nu, à demi assis sur leurs genoux. Saint Joseph, debout en arrière, appuyé sur un bâton, regarde les enfants. Fond de paysage.

Soie et laine.

Acquis en 1881.

*La Fuite en Égypte*. — H. 0<sup>m</sup>,65. — L. 0<sup>m</sup>,48. (N<sup>o</sup> 151.) — Atelier de FILIPPO CETTOMAI, à Rome.

La Vierge, portant l'Enfant Jésus, marche vers la gauche, précédée par saint Joseph et par un petit ange qui vole. Un groupe de palmiers se dresse derrière elle. Fond de paysage avec maisons.

*Signé dans le bas* : CETTOMAI ROMANO.

Soie et laine sur chaîne de fil.

Acquis en 1881.

*Saint Christophe*. — H. 0<sup>m</sup>,64. —

L. 0<sup>m</sup>,48. (N<sup>o</sup> 152.) — Atelier de

FILIPPO CETTOMAI, à Rome.

Saint Christophe, un pied dans l'eau, l'autre pied sur la rive où il est agenouillé, s'appuie des deux mains sur un bâton pour recevoir le Christ enfant, qui grimpe sur ses épaules.

*Signé dans le bas, à droite* : FILIPPO CETTOMAI.

Soie et laine sur chaîne de fil.

Acquis en 1881.

*La Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après

CARLO MARATTA. — H. 0<sup>m</sup>,80. —

L. 0<sup>m</sup>,70. (N<sup>o</sup> 186.) — Atelier romain (?).

La Vierge, vue à mi-corps, est penchée vers l'Enfant Jésus. Celui-ci est couché devant sa Mère, sur de la paille. La Vierge est accompagnée de deux chérubins. Le rayonnement du corps de l'Enfant éclaire les visages de la Vierge et des chérubins.

Fond brun.

Laine et soie.

Concédé par le Mobilier national en 1877.

## TAPISSERIES ESPAGNOLES.

### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*L'Abondance*, d'après H. CORRADO. —

H. 2<sup>m</sup>,32. — L. 2<sup>m</sup>,43. (N<sup>o</sup> 163.) —

Atelier de VAN DER GOTTEN, à Madrid.

L'Abondance, coiffée de fleurs, est assise sur les nuages, tenant une gerbe embrassée de la droite, et, de la gauche abaissée, une corne d'abondance renversée, d'où s'échappent devant elle des fruits, raisins, grenades, et des légumes.

A sa gauche, trois petits Génies cueillent des raisins dans un arbre. A sa droite, deux autres Génies jouent avec des fleurs.

Bordure circulaire formée d'une moulure d'or feuillagée, portée au centre par un mascarón vu en raccourci, accompagné de deux cornes d'abondance remplies de fleurs et à chaque extrémité par un sphinx, également d'or.

Une guirlande de feuillages accompagne extérieurement la bordure. Des couronnes de pampres remplissent les écoinçons du haut.

Encadrement général formé d'une moulure en perspective fuyante.

Laine et soie.

Acquis, de la fabrique de Madrid, en 1883.

*La Cueillette des fruits*, d'après GOYA. —

H. 1<sup>m</sup>,57. — L. 1<sup>m</sup>,15. (N<sup>o</sup> 164.) —

Atelier de Santa-Barbara, à Madrid. —

Fin du dix-huitième siècle.

Un enfant, debout sur le dos d'un autre, placé à quatre pattes, s'accroche à un arbre où il cueille des fruits rouges. Deux autres enfants, dont l'un tend son chapeau, sont debout, les pieds cachés par le terrain.

Bordure rapportée, formée de disques enfilés, sur fond bleu, bordée de jaune.

Acquis, de la fabrique de Madrid, en 1883.

*Los Novillos* (Fragment), d'après RAMON

BAYEU DE SUBIAS. — H. 0<sup>m</sup>,76. —

L. 0<sup>m</sup>,42. (N<sup>o</sup> 139.) — Atelier de Santa

Barbara, à Madrid. — Fin du dix-huitième siècle.

Un homme, représenté debout, et vu de profil à droite, tient un lingé de ses deux mains.

Ce fragment renferme une figure de second plan de la composition de RAMON BAYEU intitulée : *Los Novillos*.

Laine et soie.

Acquis en 1881.

*Portière*. — H. 2<sup>m</sup>,75. — L. 1<sup>m</sup>,28. (N<sup>o</sup> 173.)

— Atelier de Santa-Barbara, à Madrid.

— Fin du dix-huitième siècle.

Le champ est occupé, au centre, par une colonne d'ornements dans le style pompéien; une figure de femme drapée, placée sous un arc, forme le motif principal de cette décoration, posée sur un cartel qui encadre un paysage fond blanc, entouré par un rang de perles d'or.

Ce motif est encadré par des grotesques de même style, en or pâle sur fond rose. Dans chaque angle, un oiseau dans un cartouche bleu.

Le tout est entouré par un motif formé d'entrelacs et de rosaces, en or pâle sur fond jaune, bordé d'une double spirale rose sur bleu violet, entouré de vert.

Lisière orangé-rouge.

Acquis en 1884.

## TAPISSERIES ALLEMANDES.

XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Couverture de coussin.* — H. 0<sup>m</sup>,56. — L. 0<sup>m</sup>,61. (N<sup>o</sup> 176.)

Deux cerfs couchés et adossés au pied d'arbres conventionnels, sur un terrain jaune semé de fleurettes, entre lesquelles deux lapins rentrent au terrier.

Fond vert, bordure losangée rouge et bleu sur blanc.

Laine.

Vente Dupont-Auberville. Acquis en 1883.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Deux rois Mages.* (Fragment.) — H. 0<sup>m</sup>,82. — L. 0<sup>m</sup>,67. (N<sup>o</sup> 274.) — Commencement du seizième siècle.

A gauche, le plus vieux des rois, couronné en tête, tenant de la main droite un bocal à pied. A droite, le roi nègre, couronné, tenant de ses mains une corne, dont on n'aperçoit qu'une partie. Entre les deux, une éminence couverte de plantes et couronnée par un châteaueau.

Les piques et le pennon de la suite des rois dépassent l'éminence qui cache les personnages. Les figures sont coupées aux genoux; costumes de fantaisie.

Acquis en 1889.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*L'Automne.* — H. 3<sup>m</sup>,82. — L. 3<sup>m</sup>,30. (N<sup>o</sup> 175.) — Atelier de B. MERCIER, à Dresde, en 1715.

Un panier renversé rempli de raisins avec leurs pampres, et de pêches, en avant d'un grand vase d'orfèvrerie; une coupe d'agate, un bocal de cristal de roche et un verre, sur une peau de tigre, sont posés sur la tablette d'un mur d'appui qui est décoré du chiffre A. R. (Augustus Rex), sous une couronne, entre deux rinceaux. Des canards, un lièvre et des bécasses sont suspendus à côté d'un fusil appuyé au mur. Un chevreuil, un cor de chasse et une gibecière sont posés à terre au premier plan.

Au fond, à gauche, un tonneau, rempli de raisins, en avant d'un groupe d'arbres. Fond de ciel.

Encadrement formé de deux colonnes ioniques reposant sur le sol et portant un grand arc surbaissé. Au sommet, un écu aux armes de Pologne, entre deux palmes accompagnées de cornes d'abondance d'où s'échappent des pampres.

Large lisière bleue portant en orangé l'inscription :

B. MERCIER : A DRESDEN

Ano 1715.

Laine et soie.

Acquis en 1884.

## TAPISSERIES FLAMANDES.

XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

*L'Annonciation*, d'après un maître de l'école de ROGIER VAN DER WEYDEN. — H. 2<sup>m</sup>,34. — L. 2<sup>m</sup>,62. (N<sup>o</sup> 180.) — Atelier flamand<sup>1</sup>. — Deuxième moitié du quinzième siècle.

Au centre, la Vierge agenouillée vers la droite, devant un escabeau portant un livre ouvert et se retournant à gauche, où l'ange, revêtu d'une chape, est agenouillé, tenant en main un phylactère où est inscrite la Salutation angélique : *Ave M. g. pla dus tecu.*

Le buste de Dieu le Père, envoyant le Saint-Esprit, apparaît dans une gloire radiée, en-

tourée d'anges. Un lit paré, sur l'estrade duquel est un lis dans un vase, occupe le fond, entre deux fenêtres à treillis de plomb protégé, dans le bas, par un treillis de bois mobile. Au-dessous de la fenêtre est suspendue une tablette à inscription. A droite, un buffet-dressoir à pieds, couvert de pièces d'orfèvrerie; en avant, un pupitre portant deux livres fermés; sur la tablette s'appuie une coupe de verre, et sur une tablette entre ses pieds, un livre sous un pot à électuaire. A gauche, une cheminée à haut manteau, fermée par des ais de menuiserie, devant laquelle est posé un banc-coffre à dossier. Un bras portant une bougie est fixé au manteau.

Cette scène est encadrée par deux colonnes

<sup>1</sup> Bien que nous classions cette tapisserie et la suivante parmi celles de fabrication flamande, nous devons faire observer que les noms des prophètes qui y sont représentés sont écrits en français.

portant un arc qui, commençant en accolade, se termine par un plein cintre surhaussé, accosté de deux petits arcs en plein cintre qui portent sur le grand arc, le tout formant le support d'une galerie. L'arc central est contrebuté à sa naissance par deux demi-arcs portés chacun par une colonne. Ce motif d'architecture est orné de colonnes d'agate, de crochets, etc.

Sous chaque contrefort latéral est assis un prophète au-dessus d'une banderole.

A droite, David assis et l'inscription :

DESCENDIT DŪS SIC<sup>t</sup> PLUVIA I VELLE ET SIC STILLIGDIA STILLANGIA SUP. T'RA. DA<sup>d</sup> P'S JI. (Ps. LXXI, v. 6.)

A gauche, Isaïe et l'inscription :

ECCE VIRGO CONCIPIET ET PARIET FILIUM, ET VOCAEBUNT NOMEN EI EMANUEL. ISA. 9<sup>o</sup> CAPT. (Ps. VII, v. 14.)

Dans chacune des deux petites arcades contiguës au sommet de l'arc central, un prophète en buste au-dessus d'une banderole. A droite, Jérémie et l'inscription :

DŪS NOVUM FACIET SUP TRĀ MULIER CIRCUDABIT VIRŪ. JEREMIE 3 CAPT. (Jérém., XXX, v. 22.)

A gauche, Ezéchiel et l'inscription :

PORTA HIC CLAUSA ERIT HAUD APERITUR ETERNŪ. EZECHIEL, XX CAPT. (Ezéch., XLIV, v. 2.)

En dehors de l'encadrement, dans le haut : à droite, au-dessus de David et à côté de Jérémie, Gédéon agenouillé devant la toison posée à terre, vers un ange qui vole portant un phylactère et où est écrit : DESCENDAT DŪS [DOMINUS] SICUT PLURIA (Ps. LXXI, v. 6). A gauche, au-dessus d'Isaïe et à côté d'Ezéchiel, Ève tenant la pomme, debout à gauche de l'arbre où le serpent à tête humaine est enroulé ; du côté opposé, Dieu le Père, en buste, dans une gloire radiée, parle à Ève. Fond de paysage.

Un terrain vert, semé de plantes fleuries, occupe le premier plan dans le bas.

Laine, soie, or et argent.

Encadrement en bois sculpté moderne.

Legs Albert Goupil, 1885.

*L'Adoration des Rois*, d'après un maître de l'école de ROGER VAN DER VEYDEN. — H. 2<sup>m</sup>,34. — L. 2<sup>m</sup>,95. (N<sup>o</sup> 181.) — Atelier flamand. — Deuxième moitié du quinzième siècle.

Au centre, la Vierge, assise sous un dossier de lampas, présente l'Enfant Jésus au plus vieux des rois mages, agenouillé à gauche, qui baise ses pieds, suivi de quatre personnages debout. A droite, un second roi est agenouillé,

présentant un gobelet godronné, suivi d'un autre roi portant un bocal d'or. Le roi nègre et un second personnage sont debout entre les deux. Du même côté, à demi caché par le dossier, saint Joseph tient en main la coupe à couvercle offerte par le vieux roi. La scène est encadrée par un arc portant un motif d'architecture, reposant sur deux demi-arcs, portés sur une colonne et contrebütés par un autre arc plus bas, porté par une colonne extrême. Entre chacun de ces entre-colonnements latéraux, un prophète est assis au-dessus d'un phylactère.

A droite, David : REGES THARSE ET INSULE MUNERA OFFERENT. REGES ARABUM ET SABA DONA ADDUCENT D.D. PS. 1. (David, ps. LXXI, v. 10.) A gauche, Balaam, avec l'inscription : ORIETUR STELLA EX JACOB ET CONSURGET VIRGA ISRAEL [BALA]AM. (Num., XXIV, v. 17 ; Is., XI, v. 10.) Le sol est semé de plantes fleuries.

Au-dessus de l'encadrement, à droite, la marche des rois arrivant ; à gauche, leur suite et leur départ.

Laine, soie, rehauts d'or dans les lumières et dans les galons.

Encadrement en bois sculpté moderne.

Legs Albert Goupil, 1885.

*Verdure*. — H. 2<sup>m</sup>,64. — L. 2<sup>m</sup>,58. (N<sup>o</sup> 63.) — Atelier flamand.

Une plante à grandes feuilles déchiquetées sur les bords comme celle du chardon, et à fleurs ornemanisées dans le style oriental, couvre tout le champ, partant du sol en avant d'une balustrade courbe, ouverte au centre.

Au premier plan, à gauche, un renard dévore une poule ; à droite, un cerf est couché. Fond bleu.

Bordure formée : verticalement, d'une colonne de fruits et de feuillages, puis de roses, montant d'une coupe placée dans la partie inférieure ; horizontalement, de bouquets de fleurs et de fruits : pommes, poires, raisins, sur fond rouge rabattu.

Au milieu de la bordure supérieure, un écu ovale, « d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un fleuron en pointe », entouré d'une couronne de feuillage brochant sur fond.

Laine et bourre de soie.

Acquis en 1872.

*Louis XI levant le siège de Salins*, pièce d'une tenture de *Saint-Anathoile*. — H. 4<sup>m</sup>,20. — L. 6<sup>m</sup>,62. (N<sup>o</sup> 81.) — Atelier de JEHAN SAUVAGE, à Bruges, en 1501.

A droite, les bourgeois et les bourgeois

de Salins, les pieds nus et portant des eierges, suivent en procession le maire qui offre les clefs de la ville à saint Anathoile dont la châsse, déposée en avant de l'église, est entourée par le clergé. Au fond, la procession se voit une seconde fois sortant de CASTELGURON et suivant les rues de la ville de SALINS. L'enceinte de la ville occupe les premiers plans, et se retourne au centre où elle est garnie de tours à toits coniques. Le pennon de Bourgogne est placé entre deux tours, au-dessus d'une porte d'où sortent quelques gens d'armes.

A gauche, la campagne, couverte de cavaliers qui s'éloignent de la ville, précédant Louis XI, en armes d'or, le chapel couronné en tête, la lance fleurdelisée au poing, suivi de son pennon et d'une bannière fleurdelisée.

Au fond, la ville de DOLE, dont les murs sont entourés d'eau, et vers la droite les châteaux de GRIMBERT, de BRACON et de POUPEY indiqués par leurs noms. Dans le bas, à gauche, sur une banderole rouge, l'inscription en lettres blanches : *Comment le dernier jour de septième lan mil cccc° LXXVII la ville de Dole estant assignée des Francois le clergie gens de loy bourgeois et quème de Salins doutans la perdiction de ladite ville et qsequamment dudit Salins se mirent en tres devote procession et a teste et pieds nus porterent la fiertre ou le corps et relicques du glorieux saint Anathoille reposent lui presentant et laissant les clefs de ladite ville de Salins en luy requerant devotement vouloir estre garde dudit Salins auquel jour et heure lesdits Francois leverent leur siege et furent icelles deux villes préservées par le mérite du glorieux saint Anathoille.* — XIII<sup>e</sup>.

Bordure latérale formée de deux colonnes interrompues par un anneau, et portant, au-dessus de leur chapiteau, l'amorce d'un arc lobé.

Laine et bourre de soie.

Cette pièce est la treizième d'une tenture formée de quatorze pièces qui fut terminée en 1501 par JEAN SAUVAGE, maître tapissier à Bruges, pour l'église de Saint-Anathoile, de Salins.

Don de M. Spitzer en 1875.

#### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Un Roi assis sur un trône.* — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,67. (N<sup>o</sup> 103.) — Atelier flamand. — Fragment d'après JULES ROMAIN. — Seizième siècle.

Personnage à longue barbe, tourné à gau-

che, portant sur ses cheveux une couronne à pointes; vêtu d'une tunique rouge rosée dessins jaunes et d'un manteau bleu noué sur la poitrine. Un de ses pieds seul est visible, ainsi que la jambe chaussée d'un personnage debout derrière lui.

Exécution à trois tons, très simple.

Aquis en 1877.

Devant d'autel :

*Le Christ mort sur les genoux de la Vierge entre saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste.* — L. 2<sup>m</sup>,04. — L. 0<sup>m</sup>,92. (N<sup>o</sup> 118.) — Atelier flamand. — Seizième siècle.

Au centre, la Vierge, assise, tient sur ses genoux le Christ mort, le bras gauche pendant. A droite, saint Jean l'Évangéliste, debout, tenant de la main gauche une coupe qu'il bénit et d'où s'échappe un serpent. A gauche, saint Jean-Baptiste tenant un livre et accompagné d'un agneau. A côté de lui, le fragment d'un écu « d'argent fretté de sable ».

Fond bleu semé de plantes fleuries : charbons, ronces, fraisiers, raiponees, œillets, etc.

Bordure à la partie supérieure seulement, composée de fruits sur fond bleu.

Les parties latérales et inférieure manquent.

Laine et soie.

Don de M. le baron Charles Davillier en 1878.

*Hercule combattant les oiseaux du lac Stymphale.* — H. 3<sup>m</sup>,68. — L. 3<sup>m</sup>,25 (N<sup>o</sup> 157.) — Atelier de Bruxelles. — Deuxième moitié du seizième siècle.

A gauche, Hercule debout, vêtu d'une tunique sur laquelle est posée la peau du lion, chaussé de cothurnes, tend son arc, visant deux oiseaux à tête de femme, posés à terre, vers la droite, de l'autre côté d'un arbre dont le pied est garni de ronces.

Au fond à droite, Eurysthée donnant ses ordres à Hercule.

Bordure formée de deux galons bleus à motifs jaunes encadrant un fond jaune, orné d'un cartouche-médaille à chaque angle et au milieu de chaque partie; médaillons réunis dans les parties horizontales par des rinceaux naissant de figures humaines, et dans les parties verticales par des grotesques symétriques combinés avec des rinceaux.

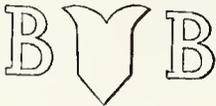
Partie horizontale supérieure : médaille central. Un homme remplissant un verre : IN VINO VERITAS. — Médaille de droite. Un homme nu près d'un chameau, inscription illisible. — Médaille de gauche. Un homme

nu assis sur une urne. — Éléphant, inscription illisible.

Partie horizontale inférieure. — Au centre : Un cavalier : *FESTINA LENTE*. — A droite : Un Fleuve assis sur une urne, tenant une flèche. — A gauche : Un Fleuve sur un cheval marin.

Montant de droite, dans le cartouche, un roi en armure : *TV SESTO*.

Lisière bleue, portant au bas la marque



Dans la verticale à droite, le monogramme



Laine et soie.

Acquis en 1882.

*Vénus* dans un encadrement ornemental.

— H. 3 m. — L. 3<sup>m</sup>,25. (N<sup>o</sup> 158.)

— Atelier flamand. — Deuxième moitié du seizième siècle.

Le champ est occupé, au centre, par un berceau de treillage soutenu par deux pilastres et par deux termes en gaine, posant sur des traverses chantournées, portées elles-mêmes par des tiges en ferrure qui se combinent avec un cartouche central où est représentée une balance. Dans la niche qui est réservée au-dessus, *Vénus* est debout, vêtue, accompagnée de *l'Amour*, sur un fond de paysage. Au-dessus de la niche, un cartel de ferrures encadre un taureau. Des lampes, des enfants, des animaux, des vases à jour remplis de bouquets de fruits, etc., accompagnent le motif principal et couvrent le fond, qui est vert.

Bordures formées verticalement par des colonnes de grotesques alternant avec des bouquets de fruits et de feuilles, horizontalement par un cartouche central en ferrure, accosté de deux Centaures à queue de feuillage en rinceaux. Une chasse occupe le cartouche du haut.

La bordure inférieure, qui manque presque entièrement, était semblable.

Laine et fil.

Acquis en 1882.

*Chasse : Verdure*. — H. 3<sup>m</sup>,27. — L. 3<sup>m</sup>,30. (N<sup>o</sup> 110.)

Au premier plan, sur un fond de paysage, un lion renverse un cheval ; un autre cheval fuit au galop. En arrière-plan, des chasseurs poursuivent divers animaux.

La scène est encadrée par un berceau de charpente porté de chaque côté par deux cariatides en gaine, en costume du seizième siècle, dressées de chaque côté de degrés bordés d'une rampe, et au centre par un autre terme d'une femme en gaine.

Deux enfants habillés jouent sur le palier de chaque escalier. Sur l'entablement, porté par chaque groupe des deux cariatides latérales, un homme est debout, soutenant l'extrémité d'une draperie où est attaché un bouquet de fruits, draperie soutenue à l'autre extrémité par un génie ailé. Sur une coquille portée par le support central, *Mars* et *Vénus* sont assis et se tiennent embrassés.

Bordure étroite formée de disques à rosaces accostés d'ornements symétriques.

Lisière bleu-vert, portant à droite le monogramme en jaune.



Exécution très simple à trois tons ; le jaune domine.

Laine et soie.

Acquis en 1877.

*Verdure*. — H. 2<sup>m</sup>,68. — L. 3<sup>m</sup>,86.

(N<sup>o</sup> 161.) — Atelier d'Audenarde. — Deuxième moitié du seizième siècle.

Le champ est entièrement couvert par trois plantes à grandes feuilles lisses ou dentelées, accompagnées de fleurs ; digitales, ronecs, etc., sur fond noir. Des oiseaux, des insectes et des colimaçons sont posés sur les feuilles.

Bordure formée de bouquets de fleurs et de fruits sur fond jaune.

Lisière bleue.

Laine et un peu de soie.

Exécution très simple à trois tons.

Acquis en 1883.

*Diane et Mercure*. *Verdure*. — H. 2<sup>m</sup>,76.

— L. 3<sup>m</sup>,17. (N<sup>o</sup> 162.) — Atelier d'Audenarde. — Deuxième moitié du seizième siècle.

A droite, *Diane* entièrement vêtue, un croissant sur la tête, assise au pied d'un arbre, parle à *Mercure*, vêtu d'une cuirasse et portant le caducée. Au fond, à droite, le char de *Diane* traîné par deux cerfs, accompagné par deux Nymphes.

Au premier plan, un tigre, couché à côté d'un animal à griffes qui galope. Fond de paysage.

Bordure composée de fleurs et de fruits mélangés, sur fond bleu foncé.

Lisière bleue portant à gauche la marque et à droite en jaune.



Laine.

Acquis en 1883.

*Verdure.* — H. 1<sup>m</sup>,65. — L. 2<sup>m</sup>,91. (N<sup>o</sup> 126.) — Atelier flamand. — Fin du seizième siècle.

Scmis très fin de fleurettes, sur fond noir, portant au centre une couronne de fleurs et de fruits encadrant un paysage. Dans le ciel, un écusson dans lequel a été brodé un buste de femme, les bras levés.

Bordure formée : horizontalement, d'un tore de grosses fleurs et de fruits ; verticalement, d'un bouquet de fleurs d'iris surmonté d'une chute de grosses fleurs et de fruits.

Laine et fil.

Acquis en 1878.

#### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Le sacre de Salomon*, d'après un peintre de l'école de RUBENS. — H. 2<sup>m</sup>,25. — L. 2<sup>m</sup>,43. (N<sup>o</sup> 281.) — Atelier flamand.

Salomon (?) agenouillé à gauche, où un vieillard (le prophète Nathan?) se penche vers lui, tourné du même côté. Il est oint par un vieillard (le grand prêtre Sadoc?) coiffé d'un bonnet blanc qu'entoure une lame inscrite d'hébreu, et debout derrière lui, au centre, à droite, un personnage debout, vu de dos, en avant de deux hommes les bras levés.

Fond de monuments et de pyramides.

Bordure étroite de fleurs liées par un ruban bleu, sur fond marron, entre deux filets jaunes. Lisière marron.

Legs Bareiller, 1889.

*Le jugement de Salomon*, d'après un peintre de l'école de RUBENS. — H. 2<sup>m</sup>,97. — L. 3<sup>m</sup>,74. (N<sup>o</sup> 276.) — Atelier flamand.

Au centre, Salomon est assis de face, cou-

ronne en tête, sceptre en main, sur un trône abrité de draperies, dont les marches sont accostées de lions. L'enfant mort est à terre au bas des marches. A droite, l'une des mères, en avant de deux vieillards, dont un rit en lui posant la main sur l'épaule. A droite, l'autre mère agenouillée, les bras tendus vers le bourreau demi-nu, placé en second plan, qui tient l'enfant suspendu par une jambe.

Fond d'architecture et de ciel.

Bordure étroite de fleurs liées par un ruban bleu, sur fond marron, entre deux filets jaunes. Lisière marron.

Legs Bareiller, 1889.

*La reine de Saba*, d'après un peintre de l'école de RUBENS. — H. 3 m. — L. 5<sup>m</sup>,05. (N<sup>o</sup> 279.) — Atelier flamand.

A droite, Salomon assis sur un trône abrité de draperies, dont les marches sont accostées de lions, est entouré de personnages debout. Il abaisse son sceptre devant la reine de Saba agenouillée, qui lui offre un vase. Au premier plan, un homme demi-nu, vu à moitié, porte un autre vase. A l'extrême gauche, deux hommes, également vus à mi-corps, en soutiennent un troisième, en avant de personnages debout, dont deux nègres. L'un tient un perroquet sur son poing.

Fond d'architecture à gauche. Balustrades au centre, en avant d'un fond de paysage et de ciel.

Bordure étroite de fleurs liées par un ruban bleu, sur fond marron, entre deux filets jaunes. Lisière marron.

Legs Bareiller, 1889.

*Le martyr de saint Étienne*, d'après RAPHAËL. — Pièce de la tenture : *Les Actes des Apôtres.* — H. 4<sup>m</sup>,20. — L. 3<sup>m</sup>,95. (N<sup>o</sup> 1.) — Atelier flamand.

La composition est tronquée vers la droite.

Bordure<sup>1</sup> formée de deux moulures, imitant le bois sculpté et doré, encadrant un thyrses de feuilles de laurier entouré d'une spirale de fleurs. La partie horizontale supérieure est interrompue par l'écu de France, empiétant sur le sujet, accompagné de deux ailes, sommé d'une crosse et d'une mitre ; dans les angles, au milieu d'une couronne de fleurs, deux écussons alternés : « l'un d'azur aux deux C enlacés sous une couronne ouverte » ; l'autre « d'azur à la fasce d'argent, accom-

<sup>1</sup> La partie de la bordure qui touche à l'écu a été tissée avec lui et avec le sujet, tandis que le reste, qui diffère d'ailleurs par la moulure intérieure d'encadrement, a été tissé à part et rentré sur la pièce, et, d'après la fleur de lis de la lisière, semblerait de fabrication parisienne.

pagné de trois trèfles d'or, 2 et 1, qui est de Bellièvre. (Il y eut un Claude de Bellièvre archevêque de Lyon de 1604 à 1612.)

Lisière bleue portant une fleur de lis jaune dans la partie montante à droite.

Laine, soie et or.

Ancien fonds.

*La Conversion de saint Paul*, d'après RAPHAEL. — Pièce de la tenture : *Les Actes des Apôtres*. — H. 4<sup>m</sup>,65. — L. 5 m. (N° 2.) — Atelier flamand.

Même bordure que le numéro précédent. Lisière bleue portant une fleur de lis.

Ancien fonds.

*Saint Paul devant l'Aréopage*, d'après RAPHAEL. — Pièce de la tenture : *Les Actes des Apôtres*. — H. 4<sup>m</sup>,40. — L. 4<sup>m</sup>,30. (N° 3.) — Atelier flamand.

Même bordure que le précédent.

Ancien fonds.

*Elymas frappé de cécité*, d'après RAPHAEL. — Pièce de la tenture : *Les Actes des Apôtres*. — H. 0<sup>m</sup>,75. — L. 4<sup>m</sup>,55. (N° 1.) — Atelier flamand.

Même bordure que le précédent.

Ancien fonds.

*Le mariage de Clovis*. — Pièce de la tenture : *l'Histoire de France*, d'après un imitateur de CHARLES LE BRUN. — H. 3<sup>m</sup>,55. — L. 3<sup>m</sup>,22. (N° 6.) — Atelier de JAN LE CLERC. — Bruxelles.

Au centre, saint Remy chapé et mitré bénit Clovis et Clotilde debout devant lui, se tenant la main.

A gauche, un page agenouillé soulève le manteau du Roi en avant d'un guerrier appuyé sur une lance. A droite, un guerrier debout. Entre lui et la Reine, une suivante et une jeune fille.

Fond d'architecture à colonnes torsées, portant une draperie.

Bordures verticales formées, pour une moitié, de fleurs, de fruits et de légumes, suspendus à des cornes d'abondance allongées, agrafées à des coquilles d'angle, et pour la partie inférieure, des mêmes éléments accrochés à une colonnette dont la base garnit l'angle inférieur.

Bordure horizontale supérieure formée aux angles d'une corne d'abondance d'où sortent des fruits, des légumes et des fleurs; au centre, d'un aigle, les ailes ouvertes, accompagné de fleurs posées dans une coupe.

Bordure horizontale inférieure, formée au

centre d'un vase de fleurs porté sur trois griffes d'aigle, accompagné de fleurs et de fruits sur lesquels sont posés un écureuil, un siége, un lièvre, des coucouvres et des oiseaux.

La lisière inférieure manque

Ancien fonds.

*Le baptême de Clovis*. — Pièce de la tenture : *l'Histoire de France*, d'après un imitateur de CHARLES LE BRUN. — H. 3<sup>m</sup>,70. — L. 4<sup>m</sup>,05. (N° 7.) — Atelier de JAN LE CLERC, à Bruxelles.

A gauche, la enve baptismale derrière laquelle se tient saint Remy, chapé, mitré, la crosse en main, versant l'eau d'une coquille sur la tête de Clovis agenouillé, les mains jointes avec les doigts croisés. Trois acolytes accompagnent l'évêque. Un diacre, debout derrière Clovis, tient ouvert un livre. La colombe, portant l'ampoule dans son bec, descend du ciel au milieu de nuages.

A droite, au premier plan, des personnages diadémés, couverts d'amples manteaux, sont assis. Au fond, le peuple agenouillé au-dessous de deux anges qui volent vers la gauche.

La couronne ouverte fleurdelisée, le sceptre et la main de justice sont placés sur un coussin, au premier plan.

Même bordure que le numéro précédent.

Lisière bleue signée en jaune : JAN . LE . CLERC . D . I .

Ancien fonds.

*Clovis vainqueur des Flamands*. — Pièce de la tenture : *l'Histoire de France*, d'après un imitateur de CHARLES LE BRUN. — H. 3<sup>m</sup>,55. — L. 5<sup>m</sup>,68. (N° 8.) Atelier de JAN LE CLERC, à Bruxelles.

Au sommet, la Victoire montre un écu fleurdelisé à un guerrier agenouillé, à droite; en deuxième plan, un écuyer tient son cheval en bride, et derrière un arbre, un cavalier porte un étendard. Au centre, mêlée de chevaliers et de fantassins se prolongeant vers la gauche, dont un archer occupe le premier plan.

En arrière-plan, guerriers armés de piques : costumes à l'antique.

Même bordure que le numéro précédent.

Lisière bleue.

Ancien fonds.

*Les Flamands demandent la paix à Clovis*.

— Pièce de la tenture : *l'Histoire de France*, d'après un imitateur de CHARLES LE BRUN. — H. 3<sup>m</sup>,65. — L. 3<sup>m</sup>,55. (N° 9.) — Atelier de JAN LE CLERC. — Bruxelles.

Au centre, Clovis, couronné en tête, sceptre

en main, revêtu d'un ample manteau, est assis sur une estrade en avant de Clotilde, tourné vers la droite où se tient debout un guerrier casqué, portant un manteau par-dessus son armure d'écaillés, qui présente un pli d'où pendent deux seaux.

Une femme est assise à gauche au pied de l'estrade, à côté de colonnes portant des draperies relevées. Deux personnes au fond, et deux autres à droite, en avant d'un groupe d'arbres.

Même bordure que le numéro précédent.

Lisière bleue  
tant la marque  et la signature

IAN . LECLERC.

Ancien fonds.

*La Marchande de poisson*, d'après DAVID TENIERS. — H. 3 mètres. — L. 2<sup>m</sup>,27. (N<sup>o</sup> 240.) — Atelier flamand.

A gauche, une marchande debout, un couperet en main, derrière un étal chargé de poissons. Une vieille femme est derrière elle, qui la regarde. Devant l'étal, une dame, la tête couverte du capuchon de sa mante, un éventail en main, suivie d'une autre marchande et d'un vieil homme. Un jeune homme marche vers l'étal, un seau à la main. A droite, deux hommes, portant une manne couverte, se dirigent vers un cheval de somme, vu de croupe, où l'un d'eux appuie sa main

libre. De l'autre côté du cheval, un homme attache au bât un panier de poisson.

En arrière-plan, à gauche, une maison avec auvent en toile abritant la marchande. Marché au centre. A droite, des arbres, un pont et un moulin à vent.

Paysage et clocher au fond.

Legs His de Butenval, 1887.

*La Marchande de légumes*, d'après DAVID TENIERS. — H. 3 mètres. — L. 2<sup>m</sup>,05. (N<sup>o</sup> 241.) — Atelier flamand.

Au centre, une femme assise à terre tient à deux mains une corbeille remplie de salades, sur lesquelles porte une main d'une seconde femme en chapeau, debout derrière elle, l'autre main appuyée à son épaule. Des légumes sont entassés au premier plan, à gauche, auprès d'un arrosoir. Vers la droite, une dame, un panier de cuivre au bras, regarde la marchande, dont elle est séparée par deux femmes debout et par un chien, et va se diriger du côté opposé. Au second plan, à gauche, le soubassement d'un porche voûté et la rampe massive de degrés qui y montent. Deux hommes sont debout sous l'arc de façade du porche qu'abrite un storc, et une dame s'engage sous le porche dont elle a gravi les degrés. A droite, un édifice ouvert, surmonté d'un clocher, au pied d'une tour sur laquelle s'appuie le grand arc d'une porte, en avant d'un second. Arbre à l'extrême droite. Au centre, une rivière, un pont, et sur l'autre rive, une église et des maisons.

Legs His de Butenval, 1887.

## TAPISSERIES MOLDO-VALAQUES.

### XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Tablier de femme des Principautés danubiennes*. — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 0<sup>m</sup>,33. (N<sup>o</sup> 178.) — Atelier domestique moderne.

Le tablier est formé de quatorze bandes horizontales décorées de zigzags et de lo-

sanges, verts, jaunes, bleus, blancs et violet foncé, séparés par des filets alternativement verts et bleus.

Un galon d'argent et une bordure de drap découpé, puis un galon garni d'une frange, entourent la pièce sur trois côtés.

Don de M. Alfred Darcel, 1885.

## TAPISSERIES CHINOISES ET JAPONAISES.

*Une Famille mettant son enfant sous la protection du dieu Pou-tai (Scène japonaise)*. — H. 2<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,40. (N<sup>o</sup> 61.) — Art japonais.

Un personnage assis sur un escabeau tient en main un rouleau sur lequel est tracé le

signe du principe des choses, qu'un vieillard chauve, à front élevé, tient à l'autre extrémité. A droite, une femme porte un enfant dans ses bras. A gauche, un jeune homme tient une coupe d'où s'enlève de la fumée. Entre l'homme et la femme, un brûle-parfums est posé sur un pied en forme de rocher.

A la partie supérieure, deux fo-hang affrontés au-dessus d'une montague, sur fond bleu séparé du sujet par une bande de nuages.

Exécution par teintes plates, en soie sur chaîne de soie, sur fond d'or pour le sujet.

Acquis en 1872.

*Paysage.* — H. 0<sup>m</sup>,76, — L. 1<sup>m</sup>,89. (Nos 170 et 171 réunis.) Art chinois.

Pièce formée de deux parties cousues ensemble.

Partie inférieure. A droite, deux eigognes sur un terrain au pied d'un pêcheur. A gauche, deux daims au pied d'un pin. Entre les deux groupes d'animaux, un rosier, au-dessous de petits oiseaux volant sur le ciel, qui est jauneverd.

Partie supérieure. Deux fo-hang affrontés à un bouquet de fleurs symétriques sur fond rouge.

Bordure formée d'une greeque d'or, combinée avec des têtes de dragon, sur fond bleu.

Tissu de soie sur chaîne de soie.

Envoi de Chine et don de M. Vapereau en 1884.

*Camail de robe.* — H. 0<sup>m</sup>,52. — L. 1<sup>m</sup>,75. (N° 172.) Art chinois.

Pièce formée de deux morceaux symé-

triques, composés chacun de trois bandes rapportées, dessinant inférieurement deux lambrequins arrondis.

La bande supérieure et l'inférieure sont semées de lanternes séparées par des bouquets de fleurs de fantaisie. La bande intermédiaire est semée de fleurs plus réelles et de papillons.

Les éléments divers du décor sont tissés à teintes plates, et leurs détails intérieurs sont modelés au pinceau.

Tissu de soie avec or dans la séparation des bandes sur chaîne de soie.

Envoi de Chine et don de M. Vapereau, 1884.

*Animaux.* — H. 1 mètre. — L. 0<sup>m</sup>,60. — Art chinois. (N° 242.)

Cerf moucheté debout, en arrière d'une biche couchée à terre, dans un paysage composé d'arbres nouveaux et de rochers.

Soie.

Don de M. V. Collin de Planey (1887).

*Animaux.* — H. 1 mètre. — L. 0<sup>m</sup>,60. — Art chinois. (N° 243.)

Bélier noir et brebis en avant d'une chèvre blanche, dans un paysage d'arbres nouveaux et de rochers.

Soie.

Don de M. V. Collin de Planey (1887).

## TISSU VELOUTÉ OU SAVONNERIE.

### FRANCE.

*Louis XIII, Anne d'Autriche et leurs enfants.* — H. 2<sup>m</sup>,24. — L. 2<sup>m</sup>,11. (N° 335.) — Atelier du Louvre, par PIERRE DUPONT en 1643, d'après SIMON VOUET.

A gauche, Louis XIII, vêtu à l'antique et couronné de laurier, soutenant de la main gauche la massue posée entre ses jambes, assis à côté d'armures, présente le globe à Louis XIV enfant, vêtu du manteau royal, debout sur l'hydre de l'anarchie, dont la queue est sous le pied du Roi. Louis XIV est debout contre Anne d'Autriche assise à droite, et portant sur ses genoux le petit duc d'Orléans. La Reine est vêtue en Minerve, portant la lance, le coude appuyé sur son casque. Les attributs des arts sont placés sur le sol autour d'elle.

Une Victoire, sonnant de la trompette, occupe le centre de la composition, appuyée de la droite sur un livre ouvert, *Liber regum*, posé sur une balustrade.

A gauche, un pilastre cannelé portant la

date 1643, et à droite une colonne, portant la même date, soutenant une draperie qui abrite les personnages.

Laine.

Acquis en 1881.

*Tapis* (milieu d'un) *découpé en quatre lobes, allongé à redans.* — H. 5<sup>m</sup>,12. — L. 3<sup>m</sup>,65. (N° 345.) — Atelier de Chaillot. Dix-septième siècle.

Au centre, le soleil dans une couronne de laurier, cantonnée de quatre coquilles; au milieu de chacune monte une torche accostée de deux consoles, adossées de façon à simuler une lyre. Des guirlandes de fleurs qui y sont suspendues se rattachent à l'encadrement de ce motif central, lequel est carré à côtés rentrants. Il est formé d'un tore de feuilles et de rubans, enroulés entre deux filets de dorure.

Dans chaque lobe extrême une lyre couronnée de laurier, posée sur deux arcs, accompagnée de deux carquois en sautoir et

de guirlandes de fleurs. Dans chaque lobe latéral deux branches de laurier à fruits et deux palmes nouées d'un ruban rouge.

Bordure générale d'un tore de feuilles et de fleurs de laurier en colonne, entre deux baguettes de dorure.

Fond blanc.

Concé par l'administration des Domaines en 1884.

*Tête de vieillard.* — H. 5<sup>m</sup>, 12. — L. 3<sup>m</sup>, 65.

(N° 311.) — Atelier de Chaillot. Fin du dix-huitième siècle.

Buste de vieillard, à longue barbe et à longs cheveux, coiffé d'un bonnet plat, tourné de trois quarts à gauche. Le corps est vêtu d'une houppelande.

Cadre en bois sculpté contemporain.

Acquis en 1872.

*Siège de fauteuil.* — H. 0<sup>m</sup>, 78. —

L. 0<sup>m</sup>, 098. (N° 308.) — Atelier des Gobelins, en 1844, d'après BAPTISTE MONNOYER.

Bouquet de fleurs, sur fond brun.

*Siège de chaise.* — H. 0<sup>m</sup>, 58. — L. 0<sup>m</sup>, 68.

(N° 306.) — Atelier des Gobelins, en 1844, d'après JACQUES.

Bouquet de tulipes, sur fond gris, dans un entourage bleu damassé de violet.

*Dossier de chaise.* — H. 0<sup>m</sup>, 65. — L. 0<sup>m</sup>, 58.

(N° 307.) — Atelier des Gobelins, en 1844, d'après JACQUES.

Bouquet de tulipes, sur fond gris, dans un entourage bleu damassé de violet.

*Chienne.* — H. 0<sup>m</sup>, 41. — L. 0<sup>m</sup>, 51. (N° 305.)

École des Gobelins. — Étude d'élève en 1850, d'après FRANÇOIS DESPORTES. Chienne blanche, debout. Fond brun.

*Chien.* — H. 0<sup>m</sup>, 41. — L. 0<sup>m</sup>, 51. (N° 304.)

— École des Gobelins. — Étude d'élève en 1850, d'après FRANÇOIS DESPORTES.

Chien blanc moucheté de brun. Fond brun.

*Écran.* — H. 0<sup>m</sup>, 80. — L. 0<sup>m</sup>, 58. (N° 310.)

— Atelier des Gobelins, d'après ABEL LUCAS.

Ara rouge à ailes bleues, perché sur une touffe de feuillages. Fond rouge damassé entouré d'une baguette de petites feuilles vertes.

*Banquette.* — H. 0<sup>m</sup>, 95. — L. 2<sup>m</sup>, 35.

(N° 317 bis.) — Atelier des Gobelins, en 1873, d'après Godefroy.

Au centre, une plaque de lapis-lazuli, sertie

dans une monture d'or. Au-dessus et au-dessous, une coquille, accostée de deux cygnes, surmontés de deux dauphins symétriquement disposés.

De chaque côté : deux carquois en sautoir sous un casque à cimier de plumes, entouré de guirlandes de fleurs. Deux chiens sont adossés dans le bas et font équilibre à deux cygnes placés dans le haut. Des tiges et des rinceaux d'or relient ces différents motifs.

Fond jaune.

*Écran à fleurs et feuilles d'aillet sur fond bleu verdâtre.* — H. 0<sup>m</sup>, 93. —

L. 0<sup>m</sup>, 57. (N° 320.) — Atelier des Gobelins, en 1877, d'après TEISSIER.

Des tiges d'œillets doubles rouges et roses montent en ligne sinueuse, accompagnés de branches de cerises, sur fond vert clair. Entourage formé d'un jonc qui part d'un entrelacs inférieur sur fond jaune, encadrant le chiffre des Gobelins, et terminé supérieurement par un second entrelacs.

Fond extérieur rouge orangé.

*Écran à fleurs et feuilles d'œillets, fond verdâtre.* — H. 0<sup>m</sup>, 86. — L. 0<sup>m</sup>, 54.

(N° 326.) — Atelier des Gobelins, en 1877, d'après TEISSIER.

Répétition du numéro précédent.

*Écran à fleurs et feuilles de roses sur fond blanc verdâtre.* — H. 0<sup>m</sup>, 93. —

L. 0<sup>m</sup>, 57. (N° 319.) — Atelier des Gobelins, en 1877, d'après TEISSIER.

Des tiges de roses montent en lignes sinueuses. Même entourage que le numéro précédent.

*Écran à fleurs et feuilles de roses sur fond blanc verdâtre.* — H. 0<sup>m</sup>, 93. — L. 0<sup>m</sup>, 57.

(N° 324.) — Atelier des Gobelins, en 1877, d'après TEISSIER.

Répétition du numéro précédent.

*Panneau de fleurs. Fond vert d'eau.*

(Dossier de fauteuil.) — H. 0<sup>m</sup>, 60. — L. 0<sup>m</sup>, 62. (N° 351.) — Atelier des Gobelins, en 1884, d'après Godefroy.

Bouquet de pivoines simples et doubles, de tulipes et d'iris.

*Panneau de fleurs.* — H. 0<sup>m</sup>, 48. —

L. 0<sup>m</sup>, 55. (N° 347.) — Atelier des Gobelins, en 1884, d'après M. CHABAL-DUSURGEY.

Pivoines simples et gardenia. Fond bleu.

*Panneau de fleurs.*—H. 0<sup>m</sup>,48.—L. 0<sup>m</sup>,55.  
(N<sup>o</sup> 348.) — Atelier des Gobelins, en 1884, d'après M. CHABAL-DUSSURGEY.

Bouquet de roses, de tulipes, d'œillets et de boules de neige. Fond bleu.

*Panneau de fleurs.*—H. 0<sup>m</sup>,62.—L. 0<sup>m</sup>,60.  
(N<sup>o</sup> 349.) — Atelier des Gobelins, en 1884, d'après M. CHABAL-DUSSURGEY.

Bouquet de tulipes et de pivoines simples noué par un ruban rouge. Fond bleu.

*Panneau de fleurs.* — H. 0<sup>m</sup>,60. — L. 0<sup>m</sup>,70. (N<sup>o</sup> 350.) — Atelier des Gobelins, en 1884, d'après M. CHABAL-DUSSURGEY.

Ce panneau comporte un bouquet de magnolia, de tulipes, de narcisses et de roses trémières qui se prolonge latéralement par des tiges élanées d'azaleas et de volubilis mélangeant leurs feuillages.

Fond bleu.

## PERSE.

*Tapis.* — H. 5<sup>m</sup>,50. — L. 3 mètres.  
(N<sup>o</sup> 353.) — Seizième siècle.

Au centre, un petit médaillon rouge octogone à côtés courbes rentrants, au milieu d'un second médaillon bleu vert, polygonal, limité par des feuillages : fond rouge, terminé à chaque extrémité en arc aigu lobé, écoinçons jaunes. Galon bleu pâle; large bordure violet foncé semée de douze cartouches allongés à inscriptions eufiques sur fond blanc, alternant avec des médaillons circulaires lobés, de telle sorte qu'un médaillon se trouve à chaque angle, et à chaque milieu : galon extérieur rouge.

Le grand fond rouge est semé de lions jaunes, de tigres sur des gazelles, distribués symétriquement au milieu des rinceaux eux-mêmes symétriques qui sortent d'un vase appuyé au motif central.

Tous les médaillons, écoinçons, bordures, etc., sont décorés de rinceaux, de feuillages

allongés, disposés dans un ordre symétrique. Laine.

Legs Albert Goupil (1885).

*Tapis.* — H. 2<sup>m</sup>,50. — D. 1<sup>m</sup>,50. (N<sup>o</sup> 354.) — Atelier persan. Seizième siècle.

Au centre, un médaillon vert à quatre lobes aigus sur un fond rouge à coins blancs, entouré d'un galon bleu. Bordure jaune orangé, entourée d'un galon rouge.

Toutes les parties sont semées de branchages et de fleurs symétriques, indiqués par à plat.

Soie sur chaîne de soie, formant frange.

Legs Albert Goupil (1885).

*Fragment d'un Tapis.* — Long. 0<sup>m</sup>,77. — Larg. 0<sup>m</sup>,44. (N<sup>o</sup> 352.) — Atelier persan. Seizième siècle.

Fragment de bordure, orné de palmettes en forme de grenade, sur fond vert.

Don de M. A. Dareel.

## II. — DESSINS ANCIENS.

La Manufacture des Gobelins conserve dans ses collections plus de deux cents dessins, aquarelles, etc., dus pour la plupart à VAN DER MEULEN, aux frères MARTIN et à d'autres artistes appelés par Colbert à l'époque de la fondation de la Manufacture, et logés dans ses bâtiments.

Plusieurs de ces artistes, sous la direction de CHARLES LE BRUN, furent chargés, sur l'ordre de Louis XIV, de dessiner sur place, à la suite des armées, les villes, forteresses ou scènes de combats, lors des conquêtes de la Flandre, de la Franche-Comté, de la Hollande, etc., etc.

Une grande partie de ces dessins ont servi à l'exécution des tableaux originaux conservés aux Musées du Louvre et de Versailles, ainsi qu'à la confection, dans les ateliers de la Manufacture des Gobelins, d'une série de tapisseries dite de « l'Histoire du Roy ».

Ce sont ces dessins et ces aquarelles, sauvés de la destruction, et inserits sur les inventaires de la Manufacture, qui sont ici décrits.

Chaque œuvre est classée suivant l'ordre chronologique de l'épisode représenté, et les dessins sont accompagnés de la mention des divers tableaux peints d'après ces documents conservés dans des Musées.

Concurremment aux dessins qui ont un caractère militaire, il s'en trouve d'autres, de la même époque que les premiers, représentant des châteaux royaux ou des palais: plusieurs rappellent des villes ou des actions qu'aucun indice n'a permis de classer avec certitude; d'autres enfin représentent des natures mortes, des paysages, des études d'arbres, des animaux, etc., etc.

Ces divers dessins ou ces aquarelles sont en grande partie encadrés et fixés dans des passe-partout, sous verre, ou collés sur calicot.

Les plus actifs collaborateurs de CHARLES LE BRUN, auteurs des dessins et des aquarelles conservés aux Gobelins, sont :

VAN DER MEULEN (ADAM-FRANS)<sup>1</sup>.  
 MARTIN (JEAN-BAPTISTE), dit l'AÎNÉ ou DES  
 BATAILLES<sup>2</sup>.  
 MARTIN (PIERRE-DENIS), dit le JEUNE.  
 LECOMTE.  
 BONNARD.  
 BEAUDOUIN.  
 JEAN (PAUL).  
 TESTELIN (HENRY)<sup>3</sup>.  
 YVART père<sup>4</sup>.  
 SCOTIN.  
 NOLET.  
 ÉVERTS.

VADDER (LOUIS DE) [?].  
 LE SUISSE.  
 GENOELS (ABRAHAM).  
 DU RU.  
 MONNOYER (BAPTISTE)<sup>5</sup>.  
 DE SÈVE (PIERRE)<sup>6</sup>.  
 ALLEGRAIN (ÉTIENNE)<sup>7</sup>.  
 ALLEGRAIN (GABRIEL).  
 BOUKLE (VAN BOECKEL)<sup>8</sup>.  
 COTELLE<sup>9</sup>.  
 ROUSSEAU (JACQUES)<sup>10</sup>.  
 BLAIN DE FONTENAY.  
 BOEL (PIERRE).

BIBLIOGRAPHIE. — Les ouvrages consultés pour l'établissement de l'inventaire des dessins et aquarelles sont :

J.-J. GUIFFREY. *Inventaire des tableaux et dessins trouvés aux Gobelins après la mort de Van der Meulen* (Nouvelles Archives de l'Art français, II<sup>e</sup> série, t. 1, 1879, p. 131-145).

J.-J. GUIFFREY. *Mémoires de tout ce que François Van der Meulen a peint et dessiné pour le service de Sa Majesté depuis le 1<sup>er</sup> avril 1664* (Nouvelles Archives, même tome, p. 123-131).

QUINCY. *Histoire militaire de Louis XIV.*

GAVARO. *Les Galeries de Versailles.*

VILLOT. *Notice des tableaux du Musée impérial du Louvre.* 3<sup>e</sup> partie. École française.

EUD. SOULIÉ. *Notice du Musée impérial de Versailles.* 3 vol., 1859.

<sup>1</sup> Né à Bruxelles en 1632, mort aux Gobelins le 15 octobre 1690.

<sup>2</sup> Né à Paris en 1659, mort le 8 octobre 1735.

<sup>3</sup> Né en 1616, mort en 1695.

<sup>4</sup> Né en 1610, mort en 1690.

<sup>5</sup> Né en 1635, mort en 1699.

<sup>6</sup> Né en 1623, mort en 1695.

<sup>7</sup> Né en 1644, mort en 1736.

<sup>8</sup> BOECKEL, mort en 1673.

<sup>9</sup> Né en 1645, mort en 1676.

<sup>10</sup> Né en 1630, mort en 1693.

## CONQUÊTE DES FLANDRES (1658-1668).

## VAN DER MEULEN.

*Prise de Dunkerque* (juin 1658).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,31. — L. 1<sup>m</sup>,88.

Vue perspective de la ville; à gauche, pont reliant les fortifications, trois églises au milieu, chantier de constructions navales, palissades défendant l'entrée de la ville, moulins et bateaux à droite.

A servi pour la gravure de R. DE HOOGE (N<sup>o</sup> 706. Chalcog. du Louvre).

*Dunkerque.*

Aquarelle sur dessin à la plume. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 0<sup>m</sup>,58.

Vue du profil de la ville du côté de Gravelines, fortifications, églises, six moulins, terrains vagues au premier plan.

*Prise de Gravelines* (30 août 1658).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,19. — L. 0<sup>m</sup>,69.

Vue perspective de la ville fortifiée; deux églises et deux moulins, marais au premier plan, deux piétons sur la chaussée de droite.

A servi pour le tableau du Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 599. Catal. d'Eud. Soulié).

*Charleroy* (juin 1667).

Dessin à la pierre noire. — H. 1<sup>m</sup>,62. — L. 3<sup>m</sup>,25. — Encadrement en sapin, à boudin. — H. 1<sup>m</sup>,70. — L. 3<sup>m</sup>,33.

Vue de la ville fortifiée : au premier plan, couvert de broussailles, des cavaliers et des chevaux libres; sur une éminence, un fort; à gauche, la ville traversée par la Sambre, pont; plus loin, des villages.

Ce dessin a pu servir pour les tableaux de VAN DER MEULEN conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 162 et 2217. Catal. d'Eud. Soulié).

*Siège de Tournay* (21 juin 1667).

Aquarelle à peine ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,45.

Plan à vol d'oiseau de l'attaque, fort sur la hauteur de droite.

Vue perspective de la ville fortifiée à double enceinte, nombreux clochers, tir de batterie de canons disséminés dans la campagne.

*Siège de Tournay* (21 juin 1667).

Dessin à l'encre. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 2<sup>m</sup>,73.

Vue perspective de la ville fortifiée; nombreuses églises, dont une fort importante au centre.

## VAN DER MEULEN.

*Siège de Tournay* (21 juin 1667).

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,49. — L. 0<sup>m</sup>,55.

Au premier plan, des tentes, officier travaillant et religieux assis; groupe de sept fantassins assis, jouant aux cartes.

Au deuxième plan, ferrage de chevaux, soldats attablés sous une tente; au troisième plan, un rassemblement nombreux de cavalerie, arbres sur la gauche.

Partie droite du tableau.

L'aquarelle et les deux dessins que nous décrivons ici ont servi pour les tableaux du Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 2076, par P. DE SÈVE, et 2140, par BONNARD. Catal. d'Eud. Soulié). Le dessin à la sanguine a servi pour le tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 299. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*). Ce tableau a été gravé par R. BONNART et BAUDOINS, sous le titre : *Vue de l'armée du Roi campée devant Douai* (N<sup>o</sup> 706. Chalcog. du Louvre). Des modifications importantes faites par les graveurs justifient sans doute la substitution du nom de Douai au nom de Tournay; mais VAN DER MEULEN a dessiné et peint une vue de Tournay, et non de Douai.

Ce sujet a été reproduit en tapisserie à la Manufacture des Gobelins.

La tapisserie a été gravée par S. LE CLERC (N<sup>o</sup> 1086. Chalcog. du Louvre).

*Siège de Tournai?*

Esquisse à la pierre noire. — H. 0<sup>m</sup>,45. — L. 0<sup>m</sup>,46.

Fantassins dans les tranchées commandés par un officier à cheval.

*Arrivée de Louis XIV devant Douai qu'il fait investir par sa cavalerie en 1667.*

Dessin à la pierre noire. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,83. — L. 1<sup>m</sup>,45.

Au premier plan, au milieu, trois fantassins assis causent avec un soldat debout; à droite, cinq mulets chargés; l'un d'eux, tombé, est déchargé par quatre hommes; plus à droite, quatre cavaliers et un fantassin.

Au deuxième plan, à droite, des cavaliers escortent des carrosses; à gauche, un convoi de mulets chargés, de nombreux corps de cavaliers en marche dans la plaine; arbres à droite et à gauche. La ville fortifiée au fond.

A servi pour le tableau du Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 300. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).

## VAN DER MEULEN.

Le tableau du Louvre a été gravé par N. BONNART (N° 704. Chalcog. du Louvre).  
*Siège de Douai* (Fragment).

Dessin à la pierre noire, au trait à peine ébauché. — H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 0<sup>m</sup>,80.

Le Roi, à pied, entouré de son état-major, considère un de ses officiers renversé avec son cheval blessé; canons à gauche; des soldats préparent des fascines à droite.

A servi pour le tableau exécuté par YVART, d'après VAN DER MEULEN et LE BRUN, conservé au Musée de Versailles (N° 2077. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce sujet a été reproduit en tapisserie à la Manufacture des Gobelins.

La tapisserie a été gravée par S. LE CLERC (N° 1087. Chalcog. du Louvre).

*Siège de Douai.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,21. — L. 1<sup>m</sup>,68.

Vue perspective de la ville fortifiée (du côté de Notre-Dame); nombreuses églises; à droite, une partie de la ville; ruine au premier plan.

*Siège de Douai.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,07. — L. 0<sup>m</sup>,60.

Vue perspective de la ville.

Ces deux aquarelles ont servi pour la peinture et la gravure dont nous parlons plus haut.

*Entrée de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse à Douai* (août 1667).

Aquarelle ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 0<sup>m</sup>,41.

Au premier plan, le passage du cortège, ébauché à la mine de plomb; au second plan, vue perspective de la ville fortifiée, portes et clochers.

Première pensée des tableaux du Musée de Versailles (N° 2078. Catal. d'Eud. Soulié) et du Musée du Louvre (N° 301. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).

Ce sujet a été reproduit, au dix-septième siècle, en tapisserie, à la Manufacture des Gobelins. (Voir Henry Jouin, *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV*, p. 542, 747.)

*Vue de la ville et du siège d'Oudenarde où le Roi commandait en personne en 1667.*

Dessin à la pierre noire, légèrement

## VAN DER MEULEN.

modelé au lavis, découpé et rapporté sur papier gris. — H. 0<sup>m</sup>,76. — L. 1<sup>m</sup>,41. — Cadre à boudin en sapin. — H. 0<sup>m</sup>,82. — L. 1<sup>m</sup>,47.

Au centre, le Roi à cheval, en tête d'un groupe d'officiers; à gauche, des cavaliers et des serviteurs à pied; au deuxième plan, des pièces de canon tirant sur la ville; en bas, jouant au premier plan, arbres disséminés.

Le dessin a servi pour le tableau conservé au Musée du Louvre (N° 303. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).

Ce tableau a été gravé par R. BONNART (N° 714. Chalcog. du Louvre).

*Oudenarde* (juillet 1667).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,86.

Vue perspective de la ville fortifiée; remparts garnis d'arbres, porte monumentale et clocher au milieu de la composition.

*Oudenarde?*

Dessin à la sanguine, fragment de gauche. — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 0<sup>m</sup>,45.

À droite, au premier plan, extrémité de la ville fortifiée; au fond, à gauche, une grande ville (contre-épreuve pour la gravure).

*Prise de Courtrai* (juillet 1667).

Dessin à la plume au trait. — H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 3<sup>m</sup>,18.

Vue perspective de la ville fortifiée, quatre clochers principaux, moulins à droite et à gauche; maisons disséminées au devant de la ville.

A servi pour le tableau conservé au Musée de Versailles (N° 2219. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce tableau a été gravé par BAUDOINS et G. SCOTIN (N° 701. Chalcog. du Louvre).

*Lille* (août 1667).

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,19. — L. 0<sup>m</sup>,31. — Sous verre, encadré d'une baguette de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,40.

Vue d'une partie de la ville fortifiée, trois clochers, moulins à gauche, palissades et guérite au premier plan à droite.

*Lille.*

Deux aquarelles, ciels repeints à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,20. — Sous verre, encadrées de baguettes de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,26.

1<sup>re</sup> Vue d'une partie des dehors de Lille;

## VAN DER MEULEN.

groupe de maisons, terrains vagues au premier plan.

2<sup>e</sup> Vue extérieure d'un bastion. En arrière, les combles d'un long bâtiment, construit en briques. En dehors, groupe de maisons et d'arbres; palissades.

*Lille.*

Deux aquarelles, études partielles non terminées. — Sous verre, cadre palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 0<sup>m</sup>,35.

1<sup>re</sup> Vue d'une partie de la ville fortifiée. Sept clochers. — H. 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,26.

2<sup>e</sup> Vue d'une partie de la ville, église au milieu, trois clochers. — 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,26.

*Lille* (août 1667).

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,06 1/2. — L. 0<sup>m</sup>,50.

Vue perspective de la ville fortifiée, nombreux clochers, moulins sur les bastions.

*Lille.*

Aquarelle non terminée, étude partielle. — H. 0<sup>m</sup>,10. — L. 0<sup>m</sup>,25. — Sous verre, cadre de palissandre.

Vue d'un long bâtiment percé de vingt-deux fenêtres; façade flamande très ornée. Au premier plan, nombreuses toitures de maisons.

*Siège de Lille* (août 1667).

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,46. — L. 1<sup>m</sup>,29. — Cadre doré avec glace. — H. 0<sup>m</sup>,73. — L. 1<sup>m</sup>,55.

Au premier plan, à gauche, des officiers à cheval, arbres à droite et à gauche. Prieuré de Fives au centre, groupe de cavaliers dans la campagne. La ville au fond dans le lointain.

A servi pour le tableau de P. FRANQUE, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2105. Catal. d'Eud. Soulié).

Le tableau de FRANQUE n'est que la copie de l'esquisse originale de VAN DER MEULEN, conservée à Versailles (N<sup>o</sup> 2141. Catal. d'Eud. Soulié). Une peinture de VAN DER MEULEN représentant le même sujet est au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 305. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).

Ce tableau a été gravé par HUCHTENBURCH

## VAN DER MEULEN.

et BAUDOINS (N<sup>o</sup> 710. Chalcog. du Louvre).

Ce sujet a été reproduit en tapisserie à la Manufacture des Gobelins.

*Défaite de l'armée espagnole près du canal de Bruges* (août 1667).

Dessin à la pierre noire, à peine ébauché. — H. 0<sup>m</sup>,58. — L. 0<sup>m</sup>,86.

Au premier plan, à droite, le Roi dans l'attitude du commandement, entouré de ses officiers; charge de cavalerie et tronc d'arbre à gauche, grands arbres à droite; la ville au fond.

Ce dessin a servi pour le tableau conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2106. Catal. d'Eud. Soulié). L'esquisse originale est au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 306. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).

Ce sujet a été reproduit en tapisserie à la Manufacture des Gobelins.

La tapisserie a été gravée par S. LE CLERC (N<sup>o</sup> 1088. Chalcog. du Louvre).

*Combat près du canal de Bruges.*

Étude à la pierre noire; ébauche abandonnée. — H. 35. — L. 0<sup>m</sup>,79.

*Arras* (août 1667).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,45. — L. 2<sup>m</sup>,42.

Vue perspective de la ville. Au premier plan, un système de fortification très important avec un fortin entouré de fossés; six églises et clochers.

*Arras.*

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 0<sup>m</sup>,38.

Plaine dans les environs de la ville (partie droite de la composition); quatre fortins ayant chacun une tourelle à l'un de leurs angles; horizon très étendu.

Cette aquarelle a servi pour le tableau conservé au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 304. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).

Ce tableau a été gravé par R. BONNART (N<sup>o</sup> 693. Chalcog. du Louvre).

*Arras.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,13. — L. 0<sup>m</sup>,27.

Vue d'ensemble de la ville.

## PREMIÈRE CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ (1668).

VAN DER MEULEN.

*Dôle* (prise en février 1668), du côté de Minroulan.

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,49. — L. 0<sup>m</sup>,75.

VAN DER MEULEN.

Au premier plan, on distingue des cavaliers en marche à peine indiqués; deux arbres se dessinent à gauche. La ville fortifiée apparaît dans le lointain; une tour et une église dominent le milieu de la ville.

## CONQUÊTE DE LA HOLLANDE (1672).

*Orsoy* (prise le 3 juin 1672).

Dessin à la sanguine, quadrillé. — H. 0<sup>m</sup>,54. — L. 1<sup>m</sup>,27.

Vue de la ville fortifiée. Château en ruine; derrière la ville, le Rhin; moulius à droite; au premier plan, plaine inondée, arbrisseaux.

*Orsoy*.

Dessin à la sanguine, quadrillé. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 0<sup>m</sup>,90.

Même vue que la précédente.

*Orsoy*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,92.

Même vue que les précédentes.

*Orsoy*.

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,15. — L. 0<sup>m</sup>,35.

Même vue de la partie gauche de la ville et ruines du château fort. Réduction des précédents.

L'aquarelle et les trois dessins qui précèdent ont servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2131. Catal. d'Eud. Soulié).

*Burich* (4 juin 1672).

Aquarelle terminée. Ciel repeint à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,24. — L. 1<sup>m</sup>,15. — Sous verre, dans un cadre en baguettes de palissandre. — L. 1<sup>m</sup>,32. — H. 0<sup>m</sup>,73.

Vue de la ville fortifiée, moulin à gauche, ruine à droite, clocher au milieu, bateau à voiles sur le Rhin.

*Wesel* (5 juin 1672).

Dessin à la plume et à l'aquarelle, découpé, ciel rapporté. — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 0<sup>m</sup>,89. — Sous verre, dans un cadre en baguettes de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 1<sup>m</sup>,05.

Vue de la ville fortifiée, percée d'une porte

d'entrée au centre, deux clochers principaux, bateaux sur le fleuve, arbustes au premier plan.

*Rhimberg* (assiégée le 6 juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 1<sup>m</sup>,10.

Vue perspective de la ville fortifiée, baignée à droite par le Rhin, contournant la ville de ce côté; église et grosse tour à droite.

Cette aquarelle a servi pour le tableau conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2205. Catal. d'Eud. Soulié).

*Rhées* (prise le 8 juin 1672).

Aquarelle terminée, ciel retouché à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 1<sup>m</sup>,15. — Sous verre, dans un cadre en baguettes de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,73. — L. 1<sup>m</sup>,32.

Vue perspective de la ville; au premier plan, un îlot fortifié, maisons, églises et arbres; au deuxième plan, la ville avec de nombreux clochers; moulin à droite, barque sur le Rhin.

Cette aquarelle a servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2075. Catal. d'Eud. Soulié).

*Santen* (prise le 8 juin 1672).

Dessin à la plume et à l'aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 1<sup>m</sup>,63.

Vue de la ville fortifiée; église à droite, porte fortifiée à gauche, moulin et village sur une éminence.

Ce dernier a servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2221. Catal. d'Eud. Soulié).

*Deudekom ou Dorkom* (8 juin 1672).

Aquarelle. — L. 1<sup>m</sup>,31. — H. 0<sup>m</sup>,27.

Vue perspective de la ville fortifiée, avec

## VAN DER MEULEN.

église et clocher au milieu, moulin à droite, bâtiment en ruine à gauche.

Chaussée aboutissant à un pont et à une porte percée dans les murs.

*Emerick* (8 juin 1672).

Aquarelle découpée, ciel rapporté. — H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,40. — Sous verre, dans un cadre à baguette dorée. — L. 0<sup>m</sup>,48. — H. 0<sup>m</sup>,33.

Vue d'un côté de la ville; le Rhin au premier plan; deux clochers, grande église au centre; moulins et fortifications à gauche; maisons à droite au bord de l'eau.

*Passage du Rhin devant le Roi* (12 juin 1672).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 0<sup>m</sup>,91.

Au premier plan, la rive du Rhin, deux arbres à droite; au lointain, des villages. Sur l'autre rive, à gauche, des maisons et la tour de Tollhuys.

*Passage du Rhin.*

Ébauche à la pierre noire. — H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,79.

Cavaliers au premier plan et traversant le fleuve; le village de Schenck et la tour de Tollhuys sur la rive opposée.

*Passage du Rhin.*

Ébauche à la mine et à la pierre noire. — H. 0<sup>m</sup>,37. — L. 0<sup>m</sup>,56.

Même sujet.

Ces trois dessins sont des études partielles d'un tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 308. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*). Le même sujet a été peint par H. TESTELIN et J.-B. MARTIN, d'après Le Brun et VAN DER MEULEN. Ces œuvres sont au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 426, 2132, 2146. Catal. d'Eud. Soulié). Voir au sujet de ces peintures et spécialement de celle attribuée par Eud. Soulié à L. TESTELIN, *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV*, par H. Jouin, p. 542-543.

Le tableau de VAN DER MEULEN a été gravé par C. SIMONNEAU (N<sup>o</sup> 745. Chalcog. du Louvre).

*Schenek* (19 juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,29. — L. 0<sup>m</sup>,89.

Sur la rive gauche du Rhin et sur le Waël, le fort de Schenek; église et moulin à droite; our à gauche; chaussée et arbustes au pre-

## VAN DER MEULEN.

mier plan; villes au fond et au milieu; sur la rive droite, la ville d'Emerick.

*Doesburg* (21 juin 1672).

Dessin à la sanguine, quadrillé. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 1<sup>m</sup>,70.

Vue perspective de la ville fortifiée; au centre, une église avec clocher et tour carrée, moulin à l'extrémité gauche, ruines au premier plan, à droite; derrière la ville, des barques sur l'Yssel.

*Doesburg.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 1<sup>m</sup>,57.

Même vue que la précédente.

*Prise de Doesburg* (21 juin 1672).

Dessin à la pierre noire, largement quadrillé. — H. 1<sup>m</sup>,70. — L. 1<sup>m</sup>,61.

Au premier plan, le gouverneur et un notable de la ville demandent à capituler; derrière eux, des officiers à pied et quatre cavaliers tenant des chevaux de selle. Au deuxième plan, à gauche, des cavaliers et fantassins au repos; un peu plus loin, un campement de cavalerie avec de nombreuses tentes; à droite, un convoi de deux voitures escortées de cavaliers et de fantassins; au-dessus, des chevaux en promenade; au fond, la ville fortifiée, baignée à droite par l'Yssel.

Ce dessin et les deux précédents ont servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2222. Catal. d'Eud. Soulié).

*Zutphen* (25 juin 1672).

Aquarelle découpée: ciel rapporté peint à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,29. — L. 1<sup>m</sup>,50. — Cadre en baguettes de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,54. — L. 1<sup>m</sup>,70.

Vue de la ville dont les remparts sont ombragés de plantations; trois clochers principaux: sur l'Yssel, moulin, pont de bateaux et de chevalets, barques dont plusieurs sont submergées.

*Saint-André* (27 juin 1672).

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,35. L. 1<sup>m</sup>,17.

Vue perspective de la ville fortifiée, baignée à gauche par le Waël, à droite par la Meuse; au premier plan, terrain vague et arbustes,

VAN DER MEULEN.

*Tiel* (28 juin 1672).

Aquarelle non terminée. — H. 0<sup>m</sup>,34. — L. 1<sup>m</sup>,15.

Vue perspective de la ville fortifiée, cinq clochers. A gauche, le Waël, bordé d'une chaussée et portant une grande barque; au premier plan, à droite, des arbres et des terrains marécageux.

*Utrecht* (prise 30 juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,32. — L. 1<sup>m</sup>,63.

Vue perspective de la ville fortifiée, cathédrale au milieu, nombreux clochers et moulins sur les bastions; arbres à droite. Au premier plan, au milieu et à gauche, le canal du Rhin.

Cette aquarelle a servi pour le tableau de BONNARD d'après J.-B. MARTIN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 127. Catal. d'Eud. Soulié).

*Vyanen* (30 juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,53.

Vue perspective de la ville, grosse tour carrée; le Rhin au deuxième plan; la rive au premier plan.

Fragment.

*Prise de Bommel* (juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 1<sup>m</sup>,30.

Vue perspective de la ville fortifiée sur le Waël, qui porte de grands bateaux; deux clochers et une tour haute à gauche; deux moulins à droite; terrains vagues au premier plan.

*Zwol* (juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,26. — L. 1<sup>m</sup>,19.

Vue perspective de la ville fortifiée sur l'Yssel, trois églises, moulins, portes, terrains vagues au premier plan; à droite, un pont conduisant à un village.

*Voerden* (juin 1672).

Plan à l'aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,31. — L. 0<sup>m</sup>,42.

Au milieu, la ville traversée par le Rhiu, routes avoisinant la ville. Indications de marches stratégiques.

*Voerden*.

Aquarelle non terminée. — H. 0<sup>m</sup>,11. — L. 0<sup>m</sup>,59.

Vue perspective de la ville fortifiée; église au milieu, château fort à gauche, petit pont sur un cours d'eau. Premier plan à peine indiqué à la mine de plomb.

VAN DER MEULEN.

*Voerden* (juin 1672).

Aquarelle non terminée. — H. 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,20. — Sous verre, cadre de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,26.

Étude partielle. — Vue du château fort, pont, porte et arbres.

*Harderwick* (juin 1672).

Aquarelle découpée et rapportée sur un ciel peint à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,26. — L. 0<sup>m</sup>,44. — Encadrée, sous verre; baguette dorée. — H. 0<sup>m</sup>,37. — L. 0<sup>m</sup>,55.

Au premier plan, arbres et arbustes, chaussée bordée de garde-fous en bois, un fossé et des fortifications, puis une partie de la ville; à droite, une église et un pont en pierre.

*Elburgh* (juin 1672).

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 1<sup>m</sup>,02. — Sous verre, dans un cadre de baguettes en palissandre. — Eaux et ciel repeints à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,70. — L. 1<sup>m</sup>,20.

Vue de ville fortifiée, église à droite, porte au centre, moulin à gauche, terrains vagues et arbustes au premier plan.

*Deventer* (?) (juin 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,13. — L. 0<sup>m</sup>,37. — Sous verre, cadre de baguettes en palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,24. — L. 0<sup>m</sup>,47.

Vue d'une partie de la ville, avec pont sur l'Yssel; au premier plan, fortifications en terre communiquant avec la ville par un pont de bateaux; au second plan, la ville fortifiée; à droite, église et grand clocher.

*Bois-le-Duc et le Fort de Crèvecœur* (1672).

Trois aquarelles. — Sous verre, dans un cadre en palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,33. — L. 0<sup>m</sup>,38.

1<sup>o</sup> *Bois-le-Duc*. — Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,10. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Vue d'une partie de la ville baignée par une rivière, et dont les fortifications sont garnies de nombreuses tours; église à droite, moulins à gauche.

2<sup>o</sup> *Fort de Crèvecœur*. — Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Vue, au premier plan, d'une extrémité du Fort de Crèvecœur; au fond, la ville de Bois-le-Duc.

VAN DER MEULEN.

3<sup>e</sup> *Fort de Crèveœur*. — Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,04. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Autre partie du fort. Entrée de la forteresse et église à gauche.

*Wyekduerstède* (1672).

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,15. — L. 0<sup>m</sup>,60.

Vue perspective de la ville baignée par le Rhin; à gauche, château fort avec église au milieu; deux moulins à droite.

*Nimègue* (prise le 9 juillet 1672).

Aquarelle terminée, ciel repeint à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 0<sup>m</sup>,53. — Sous verre, cadre doré. — H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 0<sup>m</sup>,65.

Vue de la ville, fortifications à gauche, au milieu le château fort, maisons au bord de l'eau à droite, chaussée au premier plan; au second plan, la rivière traversée par un pont de bateaux.

*Grave* (prise le 14 juillet 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 1<sup>m</sup>,85.

Vue de la ville fortifiée, église au milieu, marais au premier plan, bateaux sur la Meuse.

*Grave*.

Dessin à la sanguine, quadrillé. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 1<sup>m</sup>,68.

Même vue que la précédente.

Ce dessin et l'aquarelle qui précède ont servi pour le tableau de BONNARD, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 97. Catal. d'Eud. Soulié).

*Prise de Naerden* (20 juillet 1672).

Dessin à la sanguine, quadrillé. — H. 0<sup>m</sup>,43. — L. 1<sup>m</sup>,41.

Vue perspective de la ville; au premier plan, des arbres abattus et coupés; au second plan, la ville fortifiée, église, moulins; à gauche, un cours d'eau serpente dans la plaine.

*Naerden*.

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 1<sup>m</sup>,20.

Même vue que la précédente, sauf le premier plan.

*Naerden*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,16. — L. 0<sup>m</sup>,65.

Vue perspective de la ville fortifiée; palissades et arbustes au premier plan; cours d'eau

VAN DER MEULEN.

et pont à gauche; église au milieu de la ville, moulin.

Cette aquarelle et les deux dessins qui précèdent ont servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2206. Catal. d'Eud. Soulié).

*Voorn* (28 juillet 1672).

Dessin à la mine de plomb au trait, non terminé. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 1<sup>m</sup>,33.

Vue perspective de la ville fortifiée; à gauche, bateaux sur la Meuse; à droite, le Waël, et dans le lointain la ville de Bommel; au premier plan, arbustes et terrains marécageux.

*Genep* (29 juillet 1672).

Dessin à la plume. — H. 0<sup>m</sup>,21. — L. 0<sup>m</sup>,60.

Vue du fort; au premier plan, trois bateaux chargés de paysans, sur la Neers ou la Meuse; à droite, arbres dans le lointain.

*Genep*.

Dessin à la plume. — H. 0<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Vue prise d'un autre point. En face, sur la rive, une éminence, et à l'horizon, habitations et arbres.

*Le Vaert* (juillet 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,60.

Vue de la ville défendue par des pilotis et des palissades, bateaux sur le Rhin; à gauche, un moulin et des maisons en ruine; porte d'écluse au milieu.

*Culemburg* (juillet 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,60.

Vue de la ville baignée par le Rhin; à droite, bateaux, bouquet d'arbres et ferme; à gauche, un château fort, plusieurs clochers et moulin dans la ville.

*Culemburg* (juillet 1672).

Aquarelle terminée, ciel repeint à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,24. — L. 1<sup>m</sup>,02. — Sous verre, dans un cadre de baguettes en palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,70. — L. 1<sup>m</sup>,18.

Vue de la ville fortifiée; route bordée d'arbres, clochers, moulins. Au premier plan, chemin tournant, palissade, pièce d'eau.

*Arnhem* (juillet 1672).

Ébauche d'aquarelle et dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 1<sup>m</sup>,80.

Vue perspective de la ville; à droite, trois

## VAN DER MEULEN.

églises principales, pont de bateaux et barques sur le Rhin; au premier plan, à gauche, arbres au trait.

*Amersfort* (prise en juillet 1672).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,17. — L. 0<sup>m</sup>,64.

Vue perspective de la ville fortifiée; églises, grand clocher au milieu; au premier plan, terrains vagues; nombreux moulins autour de la ville.

Ce sujet a été reproduit en tapisserie à la Manufacture des Gobelins.

*Maestricht* (assiégé en juin 1673).

Aquarelle avec retouches. — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 1<sup>m</sup>,25. — Sous verre, cadre doré.

Vue perspective de la ville fortifiée; tours et clochers nombreux, dont ceux de Saint-Servais à l'extrême gauche, pont entre les

## VAN DER MEULEN.

deux parties de la ville; au premier plan, la campagne avec maisons et groupes d'arbres.

*Maestricht*.

Aquarelle. — Étude partielle. — L. 0<sup>m</sup>,42. — L. 0<sup>m</sup>,21. — Sous verre, cadre doré. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,50.

Vue des fortifications et des fossés; à droite, partie de la ville; à gauche, palissades.

*Maestricht*.

Aquarelle. — Étude partielle. — H. 0<sup>m</sup>,10 1/2. — L. 0<sup>m</sup>,29. — Sous verre, cadre de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,38.

Vue extérieure des fortifications; au milieu, entrée fortifiée; à droite, faites des maisons, en arrière des remparts.

## DEUXIÈME CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ (1674).

*Prise de Gray* (février 1674).

Dessin à la sanguine, terminé. Mis au carreau. — H. 2<sup>m</sup>,11. — L. 1<sup>m</sup>,72.

Au premier plan, chaises portées par des mulets, escortées par des cavaliers et des fantassins, groupes de cavaliers en marche vers la ville, grands arbres à droite et à gauche, la ville fortifiée au fond.

Ce dessin et les deux suivants ont servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 128. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce tableau a été gravé par BAUDOINS (N<sup>o</sup> 707. Chaleog. du Louvre).

*Gray*.

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 1<sup>m</sup>,30.

Vue de la ville fortifiée, églises, haut clocher, pont et bateau sur la Saône; au premier plan, terrains vagues sillonnés de routes; ermitage à gauche.

*Gray*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,41. — L. 0<sup>m</sup>,75.

Même composition que le dessin précédent; canons sur la berge.

*Prise de Salins* (juin 1674).

Dessin au trait à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 0<sup>m</sup>,58.

Études des groupes de cavaliers du deuxième

plan du tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2133. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce tableau a été gravé par BAUDOINS (N<sup>o</sup> 722. Chaleog. du Louvre).

*Prise du Fort de Joux* (juin 1674).

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,54. — L. 0<sup>m</sup>,80. — Fragment de gauche du tableau.

Au premier plan, un fantassin indiquant le chemin à un cavalier qui tient un cheval par la bride; au deuxième plan, un groupe de quatre cavaliers; celui qui précède, dans l'attitude du commandement.

*Prise du Fort de Joux*.

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,48. — L. 0<sup>m</sup>,67. — Contre-épreuve du dessin précédent.

*Prise du Fort de Joux*.

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 0<sup>m</sup>,64.

Fragment de droite du tableau. Au premier plan, un groupe de trois cavaliers tenant quatre chevaux de selle; au deuxième plan, un cavalier en manteau, suivi de trois fantassins.

Ce dessin et les deux précédents ont servi pour le tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 98. Catal. d'Eud. Soulié).

Le tableau a été gravé par BAUDOINS (N<sup>o</sup> 708. Chaleog. du Louvre).

PRISES DE PLACES FORTES, BATAILLES, EN FLANDRE,  
ALLEMAGNE, etc. (1675 A 1691.)

VAN DER MEULEN.

*Dinant* (mai 1675).Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 0<sup>m</sup>,75.

Étude de la partie gauche de la ville; en arrière-plan, groupe de maisons au bord de la Meuse, collines au fond.

*Prise de Dinant* (mai 1675).Dessin à la pierre noire. — H. 1<sup>m</sup>,62. — L. 3<sup>m</sup>,25. — Dans un cadre en sapin, à boudin. — H. 1<sup>m</sup>,70. — L. 3<sup>m</sup>,33.

Vue de la ville fortifiée et de ses environs; Fort sur la hauteur; à droite, un Calvaire; à gauche, la Meuse, cavaliers et fantassins.

*Dinant*.Dessin au crayon noir. — H. 1<sup>m</sup>,55. — L. 3<sup>m</sup>,25.

Vue de la ville fortifiée et de ses environs; Fort sur la hauteur; à droite, un Calvaire; à gauche, la Meuse.

*Dinant*.Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,38. — L. 1<sup>m</sup>,21.

Même vue que le précédent.

Les quatre dessins mentionnés ici ont servi pour le tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 310. Catal. de F. VILLOT, *École flamande*).Le tableau a été gravé par R. BONNART (N<sup>o</sup> 702. Chalcog. du Louvre).*Prise de Bouchain* (mars 1676).Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,29. — L. 1<sup>m</sup>,89.

Vue perspective de la ville fortifiée; à gauche, palissades, grand clocher; terrains vagues au premier plan.

*Prise de Condé* (avril 1676).Dessin; partie à la sanguine, complètement terminé pour la ville, partie à la pierre noire, à peine ébauché pour les personnages. Mis au carreau rouge. — H. 0<sup>m</sup>,46. — L. 0<sup>m</sup>,90.

Au premier plan, une voiture escortée, des groupes de cavaliers; dans la plaine, au fond, la ville fortifiée; canal et bateaux.

VAN DER MEULEN.

*Prise de Condé*.Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,32. — L. 0<sup>m</sup>,85.

Vue perspective de la ville fortifiée, nombreux clochers; au premier plan, bateaux sur la rivière.

Ce dessin et celui qui précède ont servi pour le tableau de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 99. Catal. d'Eud. Soulié).*Prise d'Aire* (juillet 1676).Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 48. — L. 0<sup>m</sup>,97.

Au premier plan et à peine ébauchés, des groupes de cavaliers escortant un carrosse à six chevaux; la ville fortifiée dans le fond.

*Prise d'Aire*.Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,56. — L. 0<sup>m</sup>,50. — Contre-épreuve.

Fragment de gauche du tableau; groupe de dix-neuf cavaliers en marche.

*Aire*.Dessin à la sanguine. Mis au carreau noir. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 1<sup>m</sup>,67.

Vue de la ville fortifiée; deux églises principales, nombreux clochers, ouvrages avancés; à droite, des ruines; à gauche, des bateaux; terrains vagues au premier plan.

Ce dessin et les deux qui précèdent ont servi pour les tableaux de J.-B. MARTIN, d'après VAN DER MEULEN, conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 129 et 130. Catal. d'Eud. Soulié).*Valenciennes* (mars 1677).Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,32. — L. 0<sup>m</sup>,51. — Sous verre, cadre de baguettes dorées. — H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 0<sup>m</sup>,61.

Vue extérieure d'une partie de la ville fortifiée; au premier plan, l'Escaut et une berge haute; à droite, maison en ruine.

*Valenciennes*.Aquarelle non terminée. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 0<sup>m</sup>,37. — Sous verre, cadre de baguettes dorées. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,45.

Partie de la ville à peine indiquée, chemins avec palissades au premier plan.

VAN DER MEULEN.

*Valenciennes* (?).

Aquarelle, étude partielle. — H. 0<sup>m</sup>,11. — L. 0<sup>m</sup>,29. — Sous verre, cadre en palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 0<sup>m</sup>,38.

Vue extérieure de fortifications; à droite, paysage avec trois ponts-levis; à gauche, bastion, arbres à l'intérieur et à l'extérieur.

*Valenciennes*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 1<sup>m</sup>,12.

Vue de la ville au fond; au premier plan, fortifications, palissades; à droite, l'Escaut.

*Valenciennes*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,30. — L. 1<sup>m</sup>,12.

Vue des fortifications, maisons à droite, l'Escaut, fossés et palissades.

*Valenciennes*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 0<sup>m</sup>,37.

Porte du Pâté, garnie d'une herse et recouverte par une toiture en ruine; au premier plan, pavillon érénelé; à gauche, arbres; au deuxième plan, à droite, fossés, pont et maison.

*Siège de Valenciennes* (mars 1677).

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,61. — L. 0<sup>m</sup>,52.

Partie gauche du tableau.

Au premier plan, quatre officiers tête nue et groupes de cavaliers; au deuxième plan, cavaliers rangés en bataille, deux arbres au centre et cavaliers en marche; au troisième plan, partie gauche de la ville fortifiée.

Ce dessin et les six qui précèdent ont servi pour le tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2036. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce tableau a été gravé par R. BONNART (N<sup>o</sup> 724. Chaleog. du Louvre).

*Valenciennes, fort Deskeim* (pris en mai 1677).

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 0<sup>m</sup>,97.

Vue du Fort.

Canal baignant les fortifications; à gauche, partie de la ville et pont-levis; au premier plan, terrains verdoyants.

*Siège de Cambrai* (avril 1677).

Dessin à la sanguine terminé. Mis au carreau en noir. — H. 0<sup>m</sup>,62. — L. 1<sup>m</sup>,50.

Au premier plan, devant des tentes à gauche, le Roi, à cheval, donne des ordres au mi-

VAN DER MEULEN.

lieu d'un nombreux état-major. Allant en sens inverse, six cavaliers et un cheval tenu par la bride sont conduits par un officier; au deuxième plan, un grand nombre de cavaliers courant sans ordre dans la plaine. Au fond, la ville fortifiée dominée par de nombreux clochers; à droite et à gauche, arbres dépouillés de feuilles.

Au bas du dessin est écrit à la mine :

« LE ROY, S'ESTANT RENDU MAÎTRE DE LA VILLE DE CAMBRAI, ATTAQUE ENSUITE ET PREND LA CITADELLE, JUSQU'ALORS ESTIMÉE IMPRENABLE. » 1677.

Ce dessin et les quatorze qui suivent ont servi pour le tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2037. Catal. d'Eud. Soulié).

Le tableau a été gravé par R. BONNART et par F. ERTINGER (N<sup>os</sup> 697 et 698, Chaleog. du Louvre).

*Siège de Cambrai*.

Dessin ébauché à l'aquarelle; fragment. — H. 0<sup>m</sup>,26. — L. 0<sup>m</sup>,82. — Dans un cadre de palissandre. — L. 0<sup>m</sup>,95. — H. 0<sup>m</sup>,40.

Au premier plan, la plaine couverte de différents groupes de cavaliers; à droite, des ruines; au deuxième plan et au centre, des arbres; plus loin, l'extrémité ouest de la ville, terminée par un moulin sur un bastion; à gauche, une plaine très étendue.

*Siège de Cambrai*.

Aquarelle non terminée. — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 1<sup>m</sup>,09.

Vue de la partie supérieure d'un bastion; à gauche, au premier plan, une partie du parapet dont une portion est écroulée; au deuxième plan, terrassements soutenus par des fascines et des palissades; au centre, un canon en barbette; à droite, un monticule et habitations.

*Siège de Cambrai*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 1<sup>m</sup>,48.

Entrée de la citadelle, fortifications, porte, pont sur le fossé; à gauche, une pièce de canon; groupe de maisons au milieu.

*Siège de Cambrai*.

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,59.

Partie de la citadelle; au premier plan, à droite, trois canons de siège dans les embrasures de fascines; fortifications au centre en partie éboulées; tourelle à droite.

VAN DER MEULEN.

*Siège de Cambrai.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,57.

A gauche, brèche de la citadelle; à droite, au deuxième plan, une église.

*Cambrai.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,15. — L. 0<sup>m</sup>,47.

Vue de quelques maisons et d'une partie des fortifications de la ville; au centre, la porte principale de la citadelle.

*Cambrai.*

Aquarelle. Cadre en palissandre; sous verre. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 1<sup>m</sup>,03.

Au premier plan, ruines et arbres; dans le fond, la ville, que dominent quatre clochers.

*Cambrai.*

Aquarelle; ciel rapporté. Cadre en palissandre; sous verre. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 0<sup>m</sup>,45.

Ruines de la citadelle, constructions et maisons effondrées.

*Cambrai.*

Aquarelle non terminée. — H. 0<sup>m</sup>,12. — L. 0<sup>m</sup>,29. — Cadre en palissandre; sous verre. — H. 0<sup>m</sup>,31. — L. 0<sup>m</sup>,38.

Étude partielle. Ciel repeint à la gouache. Vue d'une demi-lune de la citadelle.

*Cambrai.*

Aquarelle non terminée; partie de ciel rapportée. — H. 0<sup>m</sup>,26. — L. 0<sup>m</sup>,41. — Cadre doré; sous verre. — L. 0<sup>m</sup>,51. — H. 0<sup>m</sup>,37.

Vue dans la ville; deux églises en arrière d'habitations monumentales; puits et animaux au premier plan.

*Cambrai.*

Aquarelle (étude partielle) découpée; ciel rapporté à l'aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 0<sup>m</sup>,55. — Dans un cadre doré, sous verre. — H. 0<sup>m</sup>,50. — L. 0<sup>m</sup>,66.

Vue d'une partie de la ville et de la citadelle (côté nord). Fortifications; la ville au fond; à gauche, monument dans la citadelle; église au centre, bastion et pont sur le fossé.

*Cambrai.*

Aquarelle ébauchée (étude partielle), découpée; ciel rapporté. — H. 0<sup>m</sup>,26. —

VAN DER MEULEN.

L. 0<sup>m</sup>,36. — Cadre en palissandre; sous verre. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 0<sup>m</sup>,45.

Vue de la cathédrale (côté nord); clocher, maisons et arbres esquissés au premier plan.

*Cambrai.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,32. — L. 1<sup>m</sup>,73.

Vue perspective de la ville fortifiée; nombreux clochers, moulin, arbres, citadelle à droite, palissades en avant des fortifications.

*Cambrai.*

Dessin au crayon noir. — H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 1<sup>m</sup>,30.

Vue perspective de la ville (côté ouest); nombreux clochers, arbres, moulin à droite, et, au fond, la citadelle.

*Siège de Cambrai (suite). Épisode de la reddition.*

Dessin à la pierre noire. — H. 1<sup>m</sup>,42. — L. 1<sup>m</sup>,62. — Cadre à boudin, en sapin. — H. 1<sup>m</sup>,48. — L. 1<sup>m</sup>,68.

Louis XIV à cheval, entouré d'officiers, assiste au défilé de la garnison, précédée du Gouverneur blessé, porté en carrosse. Au deuxième plan, des cavaliers français rangés en bataille; au fond, partie de la citadelle et de la ville fortifiée.

Le bas du dessin, tronqué symétriquement, suit les contours de l'encadrement.

Ce dessin a servi pour le tableau de VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 155. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce tableau a été gravé par L. SURUGUE (N<sup>o</sup> 699. Chalcog. du Louvre).

*Bataille de Mont-Cassel (avril 1677).*

Dessin à la pierre noire. — H. 1<sup>m</sup>,56. — L. 1<sup>m</sup>,59. — Cadre à boudin, en sapin. — L. 1<sup>m</sup>,62. — H. 1<sup>m</sup>,65.

Au premier plan, Monsieur, frère du Roi, à cheval, suivi de cavaliers, donne des ordres; deux arbres à gauche. Au deuxième plan, des escadrons en marche. Au fond, la ville sur une éminence, nombreux moulins.

Le bas du dessin, tronqué symétriquement, suit le contour de l'encadrement.

*Bataille de Mont-Cassel.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 2<sup>m</sup>,41.

Vue de la campagne; château en ruine à gauche, maisons disséminés, moulin. Au centre et au fond, la ville.

VAN DER MEULEN.

*Bataille de Mont-Cassel.*

Aquarelle ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 0<sup>m</sup>,65.

Vue perspective de la ville située sur un mamelon; dans le lointain, arbres, moulin et maisons dans la campagne.

Cette aquarelle et les deux œuvres qui précèdent ont servi pour le tableau de BONNARD, d'après VAN DER MEULEN, conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 100. Catal. d'Eud. Soulié).

Ce tableau a été gravé par R. BONNART (N<sup>o</sup> 713. Chalcog. du Louvre).

*Siège de Saint-Omer (avril 1677).*

Dessin à la pierre noire. — H. 0<sup>m</sup>,76. — L. 1<sup>m</sup>,61. — Cadre à boudin, en sapin. — H. 0<sup>m</sup>,82. — L. 1<sup>m</sup>,67.

Au centre, le Roi, à cheval, donne des ordres à un officier; un groupe de cavaliers le suit; trois cavaliers le précèdent.

Le bas du dessin, tronqué symétriquement, suit les contours de l'encadrement.

Ce dessin et celui qui suit ont servi pour les tableaux de VAN DER MEULEN, de BAPTISTE et, plus tard, de PINGRET, conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 156, 604 et 2148. Catal. d'Eud. Soulié).

Le Siège et la Prise de Saint-Omer, d'après VAN DER MEULEN, ont été gravés par R. BONNART et L. SURUGUE (N<sup>os</sup> 720 et 721. Chalcog. du Louvre).

*Saint-Omer.*

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,40.

Vue du fort de Bornonville. Au centre, le fort sur un monticule; à gauche et au fond, la ville ébauchée à la mine de plomb.

*Siège de Fribourg (novembre 1677).*

Dessin à la pierre noire. Mis au carreau. — H. 1<sup>m</sup>,61. — L. 1<sup>m</sup>,63.

Au premier plan, des cavaliers et des fantassins escortent des prisonniers; au deuxième plan, des paysans saluent le convoi; à droite, un chien; à gauche, groupes de cavaliers et de fantassins. Rochers et grands arbres. La ville est à peine ébauchée dans le lointain.

Ce dessin a servi pour le tableau conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 2038. Catal. d'Eud. Soulié).

VAN DER MEULEN.

*Gand (mars 1678).*

Dessin à l'encre de Chine. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 2<sup>m</sup>,15.

Vue perspective de la ville fortifiée sur l'Escaut.

Ce dessin, daté de 1678, comporte une légende indicative des monuments, etc.

*Prise d'Ypres (mars 1678).*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 0<sup>m</sup>,93.

Passage de troupes; fantassins, cavaliers, chariots disséminés dans la campagne; à droite, écusson et tronc d'arbre; la ville fortifiée au fond.

*Prise d'Ypres.*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 0<sup>m</sup>,93.

Même composition que le précédent.

Derrière est écrit : « CONTRE-ÉPREUVE DU PETIT TABLEAU D'YPRES. »

*Prise d'Ypres.*

Dessin à la pierre noire. — Mis au carreau. — H. 1<sup>m</sup>,05. — L. 1<sup>m</sup>,59.

Même composition que les précédents, sans la vue de la ville.

Derrière est inscrit le nom de « VAN DER MEULEN ».

*Prise d'Ypres.*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 0<sup>m</sup>,37.

Fragment de la partie centrale de la composition. Des cavaliers et une vivandière; deux chevaux tenus par la bride; chien courant.

*Prise d'Ypres.*

Dessin à la pierre noire et à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,47. — L. 0<sup>m</sup>,73.

Fragment de la partie centrale du premier plan de la composition; quatre cavaliers et cinq fantassins conduisent des chevaux chargés de bagages.

*Ypres.*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 1<sup>m</sup>,68.

Vue perspective de la ville; trois clochers et quatre tours principales; deux enceintes fortifiées; palissades au premier plan.

Ce dessin et les cinq qui précèdent ont

## VAN DER MEULEN.

servi pour les tableaux de VAN DER MEULEN et de J.-B. MARTIN conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 101 et 131. Catal. d'Eud. Soulié).

*Prise de Leeve* (mai 1678).

Dessin à la pierre noire (il manque le coin gauche inférieur). — H. 1<sup>m</sup>,62. — L. 3<sup>m</sup>,25. — Encadré d'une bordure à boudin, en sapin. — H. 1<sup>m</sup>,70. — L. 3<sup>m</sup>,33.

Au premier plan, le colonel La Bretèche dans l'attitude du commandement, suivi, à gauche, d'un groupe d'officiers; à droite, deux cavaliers; trois arbres; plus loin, cavaliers et fantassins en marche, se dirigeant vers la ville; transport de bateaux pour l'établissement d'un pont; deux chapelles isolées, au devant de la ville. La ville, avec porte fortifiée et nombreux clochers à l'horizon.

*Prise de Leeve.*

Dessin à la mine de plomb, ébauché pour les personnages et, au trait, à la plume, pour la ville. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 0<sup>m</sup>,59.

Même composition que la précédente.

*Leeve.*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 1<sup>m</sup>,68.

Vue de la ville fortifiée; trois églises principales. Au centre, porte fortifiée entre deux tours; terrains vagues et ermitage au premier plan, aux bords du Gète.

*Prise de Leeve*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 1<sup>m</sup>,09. — L. 1<sup>m</sup>,62.

Partie inférieure de la composition précédente.

Au premier plan, un officier supérieur donne des ordres à des cavaliers groupés autour de lui. La ville dans le fond adossée à des hauteurs; à gauche, troncs d'arbres; à droite, fort sur un rocher, hauteurs et arbres.

*Prise de Leeve.*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau en noir. — H. 1<sup>m</sup>,94. — L. 1<sup>m</sup>,70.

Un quart de la composition générale; la partie droite du haut manque.

Mêmes détails que le dessin précédent, sauf la ville qui n'est pas indiquée.

## VAN DER MEULEN.

*Leeve.*

Dessin à la sanguine. Mis au carreau. — H. 1<sup>m</sup>,02. — L. 0<sup>m</sup>,78.

Fragment central de la composition générale.

Deux cavaliers vus de face et tournés vers la gauche, celui du premier plan portant une canne à la main.

Ce dessin et les cinq qui précèdent ont servi pour le tableau de J.-B. MARTIN d'après VAN DER MEULEN, et pour celui de l'école de VANDER MEULEN, conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 132 et 2039. Catal. d'Eud. Soulié).

La composition de VAN DER MEULEN a été gravée par F. ERTINGER (N<sup>o</sup> 709. Chalcog. du Louvre).

*Prise de Luxembourg* (juin 1684).

Dessin à la mine de plomb, terminé. — H. 0<sup>m</sup>,85. — L. 3<sup>m</sup>,39.

Vue de la ville fortifiée et des environs. Au premier plan, grand établissement en ruine, près d'un quinconce d'arbres; à droite, grand rocher; à gauche, pont sur la rivière d'Else bordée d'arbres, grand édifice religieux au fond.

Ce dessin a servi pour le tableau de VAN DER MEULEN conservé au Musée du Louvre (N<sup>o</sup> 312. Catal. de F. VILLOT. *École flamande*) et pour les tableaux du même maître conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 2060 et 2225. Catal. d'Eud. Soulié).

Ces tableaux ont été gravés par R. BONNART (N<sup>o</sup> 711. Chalcog. du Louvre).

*Prise de Mons* (avril 1691).

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,47. — L. 2<sup>m</sup>,60. — Sous verre, dans un cadre de bois doré.

Vue de la ville fortifiée, au moment du siège. Au milieu, une très haute tour carrée de quatre étages, avec clochetons aux angles, le toit surmonté d'une sphère terminée par un clocheton; à peu de distance, une grande église; auprès un clocher carré; nombreux clochers; à droite, deux tourelles terminées en poivrière; à gauche, un grand bâtiment percé de plusieurs croisées, auprès une église avec clocher. En avant de la ville, terrains inondés coupés de rigoles; maisonnette, dont une partie en ruine; à gauche, grande chaussée fortifiée. Nombreux tirs des canons d'attaque.

Dans le ciel de la composition, au milieu est écrit: « LE SIEUR MARTIN. — LE ROY A CHOISY CE DESSEING LE 3<sup>e</sup> Aoust 1692. — DE VILLACERF. » Ce qui semble indiquer que J.-B.

## VAN DER MEULEN.

Martin a été chargé d'exécuter le tableau d'après les dessins pris sur place par VAN DER MEULEN.

Cette aquarelle et les deux œuvres qui suivent ont servi pour les tableaux conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 2061 et 2079. Catal. d'Eud. Soulié).

*Mons.*

Aquarelle terminée. — H. 0<sup>m</sup>,47. — L. 1<sup>m</sup>,60.

Vue des portes de la ville après le siège; au premier plan, un factionnaire près d'une guérite; mouvements de terrains et ouvrages avancés à l'horizon. Travaux de défense près de la ville entourée de fossés remplis d'eau;

## VAN DER MEULEN.

à gauche, deux portes monumentales dans les ouvrages; terrains marécageux.

*Projet supposé de la prise de Mons* (avril 1691).

Ebauche à la pierre noire. — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 1<sup>m</sup>,26.

## Reddition d'une ville.

Au premier plan, le Roi à cheval, entouré de ses officiers, reçoit une députation des habitants agenouillés devant lui et présentés par un personnage debout; au second plan, à droite, des tentes; plus au milieu, des escadrons en marche; au fond, une ville importante et, à gauche, au premier plan, de grands arbres.

## VUES DE VILLES, PAYSAGES, ETC.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.*Le Mont Saint-Éloy, du côté du bois en venant d'Arras.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,39. — L. 1<sup>m</sup>,25. — Sous verre dans un cadre doré.

Vue du pays montueux: au premier plan, à gauche, des arbres. Au sommet, ligne continue de constructions importantes, avec abbaye, plusieurs tours, des maisonnettes dans les bois avoisinants; un moulin à vent; à l'horizon, une partie de la ville d'Arras.

Au bas, à gauche, est écrit:

« VENDERMEULEN FECIT, 1677. »

*Béthune.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 1<sup>m</sup>,67. — La ville seule est coloriée; le reste de la composition est ébauché à la mine de plomb.

Vue perspective de la ville fortifiée: à gauche, château fort; au centre, plusieurs églises et tour carrée; à droite et au premier plan, ferme et terrains vagues.

*Béthune.*

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,44. — L. 1<sup>m</sup>,33.

Cavaliers et paysans répandus dans la campagne; au fond, la ville.

Ce dessin et celui qui précède ont servi pour l'estampe de BAUDOINS (N<sup>o</sup> 695. Chalcog. du Louvre).

*Brissac.*

Dessin ébauché au trait à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,38. — L. 1<sup>m</sup>,65.

Vue perspective de ville fortifiée et divisée en haut et bas quartier; grande église au sommet; à gauche, moulins et forteresse sur une éminence.

*Brissac.*

Dessin non terminé à la pierre noire. Mis au carreau sur papier teinté. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 1<sup>m</sup>,95.

Même sujet que le précédent.

*Brissac.*

Croquis ébauché à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,20. — L. 0<sup>m</sup>,84.

Même sujet que le précédent.

*Calais.*

Aquarelle. — L. 1<sup>m</sup>,87. — H. 0<sup>m</sup>,22.

Vue perspective de la ville fortifiée; à gauche, neuf moulins; à droite, trois clochers et quatre moulins; maison au premier plan, barques sur le port; piétons et cavaliers au deuxième plan.

Ce dessin a servi pour l'estampe de R. BONNART et BAUDOINS (N<sup>o</sup> 696. Chalcog. du Louvre).

*Saint-Venant.*

Composition en deux fragments à réunir.

Partie du haut:

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,11. — L. 0<sup>m</sup>,69.

Vue de trois églises; maisons et chaumières.

VAN DER MEULEN.

*Saint-Venant.*

Partie basse de la composition précédente.

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,24. — L. 0<sup>m</sup>,80.

Vue de la campagne : terrains vagues ; à gauche, arbustes, cavaliers et piétons dans le lointain ; au premier plan, un ruisseau serpentant.

*Schelestadt.*

Dessin au trait, à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,17. — L. 0<sup>m</sup>,95.

Vue d'ensemble de la ville fortifiée ; hauteurs sur la droite.

*Schelestadt.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 0<sup>m</sup>,33.

Vue perspective de la ville entourée de montagnes, dont la plus haute est fortifiée ; au premier plan, à droite, esquissée d'un bastion.

VAN DER MEULEN.

*Strasbourg.*

Dessin à la mine de plomb non terminé. Mis au carreau, à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 2<sup>m</sup>,34.

Vue perspective de la ville fortifiée : cathédrale avec son haut clocher au centre ; hauteur sur la gauche.

*Tournus.*

Dessin à la mine de plomb, non terminé. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,39.

Vue d'une partie de la ville ; bateaux sur la Saône.

*Paris.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Vue perspective d'un quartier de la ville le long du fleuve ; tours et clochers.

Vue prise du quai Bourbon (?).

## CHÂTEAUX ET RÉSIDENCES DIVERSES.

*Amboise.*

Aquarelle. Ciel repeint à la gouache. — H. 0<sup>m</sup>,52. — L. 1<sup>m</sup>,32. — Dans un cadre doré de 0,80 sur 1<sup>m</sup>,46.

Vue de la ville, prise de la rive droite de la Loire : au premier plan, quai de l'île, Calvaire et maisonnettes à l'entrée du pont. Au second plan, la Loire, chargée de bateaux de commerce et traversée par un pont de pierre, conduisant à une porte fortifiée de la ville dont les quais sont garnis d'arbres ; plus loin, la ville, et au centre le château fortifié.

*Blois.*

Aquarelle ébauchée (fragment). — H. 0<sup>m</sup>,33. — L. 1<sup>m</sup>,93.

Vue de la Loire.

À gauche, un quartier de la ville ; au second plan, une église. À droite, plusieurs maisons sur terrasse, le long du quai.

*Chambord.*

Dessin à la mine de plomb, au trait. — H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 1<sup>m</sup>,12.

Au centre, le château. À droite, maisons et église ; grands arbres au premier plan.

*Chambord.*

Dessin à la mine de plomb, au trait. — H. 0<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,67.

Au centre, le château ; à droite, des arbres ; à gauche, des maisons disséminées,

Ce dessin et celui qui précède ont servi

pour le tableau conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 4688. Catal. d'Eud. Soulié).

Cette composition a été reproduite en tapisserie à la manufacture des Gobelins. Elle fait partie de la Tenture des « Mois », dite aussi des « Maisons royales » ou des « Châteaux ». Le château de Chambord décore la pièce intitulée « Septembre ».

La Tenture des « Mois » a été gravée par L. SURUGUE et par S.-H. THOMASSIN (*Le Blanc, Manuel de l'amateur d'estampes*, t. III, p. 614), par VAN DER MEULEN et par ISRAËL SILVESTRE (*J. Guiffrey, Comptes des Bâtimens du Roi*, t. I, col. 477 et 480). Voir H. Jouin, *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV* (p. 162, 164, 288, 546-548).

*Château de Fontainebleau.*

Aquarelle ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,40.

Vue de la façade du palais sur la cour centrale. Au-dessous, détails de bâtiments.

*Château de Fontainebleau.*

Aquarelle ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,11. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Même façade vue à l'extérieur.

Ce dessin a servi pour le tableau conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 4685. Catal. d'Eud. Soulié).

Cette composition a été gravée par BAUDOINS (N<sup>o</sup> 728. Chalcog. du Louvre).

VAN DER MEULEN.

*Fontainebleau.*

Aquarelle ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,26. — L. 0<sup>m</sup>,28.

Vue perspective d'une partie de la ville, prise du château.

*Fontainebleau.*

Aquarelle ébauchée. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,40.

Vue du côté des jardins. A gauche, bâtiment avec deux lanternons; deux lignes d'orangers au premier plan.

*Fontainebleau.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Vue de l'église de la ville, à l'angle de deux rues.

*Fontainebleau.*

Dessin à la mine de plomb, au trait. — H. 0<sup>m</sup>,21. — L. 0<sup>m</sup>,98.

Vue perspective de la ville et de la forêt; palais et édifices au centre environnés d'une campagne boisée.

*Fontainebleau.*

Dessin à la mine de plomb, non terminé. — H. 0<sup>m</sup>,21. — L. 0<sup>m</sup>,98.

Vue perspective de la ville, prise du côté des jardins.

*Château de Versailles, vu du côté de l'Orangerie.*

Dessin à la mine de plomb non terminé. — H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,58.

Vue de la ville. Au premier plan, la pièce d'eau des Suisses; au second plan, le côté du château et l'Orangerie, en continuation une partie de la ville; à droite, un arbre.

Ce dessin a servi pour les tableaux de VAN DER MEULEN et de J.-B. MARTIN, conservés au Musée de Versailles (N<sup>os</sup> 725 et 750. Catal. d'Eud. Soulié).

Le tableau de VAN DER MEULEN a été gravé par BAUDOINS (N<sup>o</sup> 730. Chalcog. du Louvre).

*Château d'eau en perspective.*

Dessin à la mine de plomb, modelé à l'encre. — H. 0<sup>m</sup>,67. — L. 0<sup>m</sup>,48.

Au milieu d'un paysage, au premier plan, arbres et rochers; au second plan, des arbres; statues et deux personnages; bassins.

VAN DER MEULEN.

*Études d'animaux, vaches et moutons.*

— Dessin à la mine de plomb. — L. 0<sup>m</sup>,60. — H. 0<sup>m</sup>,37.

*Étude de chien de berger et moutons.* —

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,47. — L. 0<sup>m</sup>,42.

*Deux cavaliers, vus à mi-jambes.*

Dessin à la pierre noire sur papier gris. — H. 0<sup>m</sup>,26. — L. 0<sup>m</sup>,34.

Ils sont dans l'attitude du commandement.

*Paysage.*

Ébauche aux deux crayons. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 0<sup>m</sup>,42.

Au premier plan, un cavalier et un piéton.

*Deux Génies.*

Deux dessins à la pierre noire. — H. 0<sup>m</sup>,65. — L. 1 mètre.

Chacun de ces dessins représente deux Génies soutenant des amorces de cadres.

*Paysage.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,31. — L. 0<sup>m</sup>,47.

Au premier plan, deux arbres; au second plan, arbres et constructions; à l'horizon, ville et crêtes de montagnes.

*Étude d'arbres.*

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,77. — L. 0<sup>m</sup>,52.

Deux arbres; branches sans feuilles.

*Paysage.*

Dessin à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,58. — L. 0<sup>m</sup>,58.

Au premier plan, à gauche, deux chênes, avec leurs feuilles, et un pied de bardane; au second plan, un fond de paysage esquissé.

*Paysage.*

Dessin à la pierre noire. — H. 1 mètre. — L. 1<sup>m</sup>,30.

Étude de paysage. Au premier plan, des arbres sans feuilles; au second plan, des habitations.

*Vue de ville.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 0<sup>m</sup>,78.

Au premier plan, à droite, un grand hangar de menuisier; grande voie bordée d'arbres allant de gauche à droite en diagonale; au-dessus, quartier d'une grande ville; nombreux moulins; hauteurs à l'horizon.

Dans l'angle de gauche est écrit :

VUE DE DEDANS MA MAISON.

VAN DER MEULEN.

*Bateaux.*

Dessin à la plume. — H. 0<sup>m</sup>,12. — L. 0<sup>m</sup>,20.

Bateaux à voiles; au fond, sur la rive, une tour à toit conique.

ALLEGRAIN (ÉTIENNE).

*Saint-Cloud.*

Dessin au pinceau. — H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 0<sup>m</sup>,59.

Vue du château d'eau. Au premier plan, bassins et statues; arbres entourant la composition.

LA PEGNA (HYACINTHE).

*Fontenoy (11 mai 1745).*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,36. — L. 1<sup>m</sup>,55.

Vue très étendue de la campagne. Village au centre; à droite, château avec tour et clocher et terrains vagues au premier plan.

Ce dessin a servi pour le tableau de LA PEGNA conservé au Musée de Versailles (N<sup>o</sup> 496. Catal. d'Éud. Soulié).

MARTIN (PIERRE-DENIS), dit le JEUNE.

*Chantilly.*

Dessin à la mine de plomb, non terminé. — H. 0<sup>m</sup>,28. — L. 1<sup>m</sup>,54.

Vue du château et dépendances. A gauche, allée d'arbres et constructions au second plan. A droite, l'ensemble du château.

MARTIN (PIERRE-DENIS) (attribué à).

*La Jonchère.*

Dessin à la mine de plomb. Mis au carreau, à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,45. — L. 1<sup>m</sup>,55.

Vue du pavillon de M. de La Jonchère. Au premier plan, le pavillon; à droite, la Malmaison, Rueil, Nanterre et le Mont-Valérien; à gauche, le pont de Chaton.

INCONNUS.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Fragment de composition.*

Dessin à la pierre noire. Mis au carreau. — H. 0<sup>m</sup>,84. — L. 0<sup>m</sup>,55.

Au premier plan, un groupe de cavaliers montés et deux chevaux tenus à la bride par des valets; au second et au troisième plan, deux groupes de cavaliers.

*Une Ville.*

Ébauche au lavis. — H. 0<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,31.

Au premier plan, terrain montant à droite et à gauche; à droite, une ville importante à nombreux clochers; à gauche, grosse tour carrée; au centre, une maison et des arbres.

*Un Fort.*

Aquarelle ébauchée, tracée légèrement à la plume. — H. 0<sup>m</sup>,22. — L. 0<sup>m</sup>,70.

A droite, colline défendue par des tours; plus loin, un fort en ruine et dominé par des rochers; à gauche, un cours d'eau, côtes escarpées; chaîne de montagnes à l'horizon.

*Fortification.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,32. — L. 0<sup>m</sup>,47.

Talus de fortifications garni de palissades; eau au premier plan.

*Vue d'un petit château dans un parc.*

Aquarelle sur dessin à la plume. — H. 0<sup>m</sup>,18. — L. 0<sup>m</sup>,33.

A droite, construction.

*Un groupe de maisons.*

Aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,08. — L. 0<sup>m</sup>,29. — Sous verre, cadre de palissandre. — H. 0<sup>m</sup>,31. — L. 0<sup>m</sup>,38.

Au centre, à gauche, des arbres.

*Ville fortifiée.*

Croquis à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>21. — L. 1<sup>m</sup>,15.

Vue perspective d'une ville fortifiée sur une colline et dominant la campagne: à droite, un pont sur la rivière; à gauche, un village dans un vallon.

*Une Ville.*

Dessin à la mine de plomb. — H. 0<sup>m</sup>,25. — L. 0<sup>m</sup>,30.

Vue perspective d'un quartier de grande ville, au long d'une rivière; tours et clochers.

*Château fort.*

Dessin à la mine de plomb, non terminé. — H. 0<sup>m</sup>,29. — L. 0<sup>m</sup>,45.

Vue cavalière d'une partie d'un important château fort du moyen âge; arbres au fond.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Marly* (vers 1762).

Dessin à la mine de plomb, et commencement d'aquarelle. — H. 0<sup>m</sup>,23. — L. 1<sup>m</sup>,10.

Vue de la ville et des environs. Au premier plan, la Seine; au centre, la Machine; au fond, l'aqueduc.

*Marly*.

Dessin à la mine de plomb au trait. Mis au carreau, à la sanguine. — H. 0<sup>m</sup>,35. — L. 0<sup>m</sup>,59.

Même vue que la précédente.

Au premier plan, des arbres; à gauche, l'aqueduc; à droite, le pays et un coude de la Seine.

## TAPISSERIES COPTES.

## SUPPLÉMENT

1<sup>o</sup> TAPISSERIES VIOLETTES, VIOLETTES ET ROUGES

## ÉPOQUE ROMAINE

*Fragment de tunique avec clave à gauche, et barre transversale dans le haut.* — H. 0<sup>m</sup>,490. — L. 0<sup>m</sup>,360. (N<sup>o</sup> 272-261.)

Deux bandes formant équerre (L. 0<sup>m</sup>,020), enroulées sur chaque bord et ornées d'une broderie blanche formant des losanges. La bande descendante se rétrécit à son extrémité en une tige que termine un fleuron à trois fleurs.

Tissé sur deux fils de la toile, et brodé pendant l'exécution.

*Deux hommes nus.* — (N<sup>o</sup> 272-12.)

1<sup>o</sup> (H. 0<sup>m</sup>,360) Homme debout, de face, portant une chlamyde orangée agrafée sur l'épaule droite, couvrant l'épaule gauche et laissant le reste du corps nu; le bras droit levé et arrondi; des fruits verts dans la main gauche, abaissée au niveau de la poitrine et disparue.

2<sup>o</sup> (H. 0<sup>m</sup>,330) Homme nu, debout, de face, portant une chlamyde verte et bleue, agrafée sur l'épaule droite et tombant derrière son corps, qui est nu. Il porte des fruits rouges de ses deux mains levées au niveau du visage, dont la droite est plus éloignée.

Ils posent tous deux sur une plinthe surmontée de quelques ornements dans le premier fragment.

Tissés en violet foncé et en orangé brun, pour dessiner les principaux traits du visage

et les grandes divisions du corps, sur trois fils de chaîne de la toile de lin qui subsiste à gauche du premier fragment.

Rapportés sur une toile ancienne.

*Bande transversale et deux claves sur un fragment de tunique.* — H. 0<sup>m</sup>,345. — L. 0<sup>m</sup>,350. (N<sup>o</sup> 302-9.)

Rectangle tissé dans le haut d'une arcature dont chaque œre encadre un fleuron à trois branches, portant une bande ornée de petits arbres blancs et limitée par un feston.

De chacune des extrémités descendent deux claves étroites, enroulées avec le fond, rétrécies puis renflées à leur extrémité, et ornées d'un poisson entre deux palmettes.

Bande et claves violettes, brodées de filets blancs au-dessus des arcatures pendant l'exécution; motifs blancs: tissé sur deux fils de chaîne de la toile de lin.

Une petite natte rouge et blanche est cousue à l'angle supérieur de gauche.

*Pectoral.* — Côté 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-40.)

Au centre, un cavalier, galopant à droite, tient un épieu dans sa main levée. Dans un encadrement carré, entouré de douze rinceaux enveloppant chacun un animal galopant, sont représentés un lion ou une gazelle; le tout bordé par un filet carré entouré d'une tige sinieuse de vigne.

Motifs noirs sur fond noir et blanc mêlés.

*Fragment de tunique portant une clave avec pectoral.* — H. 0<sup>m</sup>,400. — L. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-39.)

Clave étroite (0<sup>m</sup>,015), noire à entrelacs blancs dans le haut et dans le bas, ornée d'une tige sinuose blanche, à feuille terminale trilobée, au droit d'une plaque carrée (côté 0<sup>m</sup>,080) noire, décorée d'un entrelacs, autour d'un filet quadrangulaire qui encadre une rosace de huit lobes.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de la tunique, et brodé pendant l'exécution.

*Pectoral et clave.* — H. 0<sup>m</sup>,500. — L. 0<sup>m</sup>,210. (N<sup>o</sup> 197.)

A droite :

Pectoral carré. Côté 0<sup>m</sup>,45. Guerrier debout, bouclier en main, marchant vers la droite, la tête tournée à gauche, la main levée sur un prisonnier (?) assis à droite, les mains liées derrière le dos. Celui-ci est coiffé d'un bonnet et porte de longs cheveux; il est vêtu d'une longue robe.

Le groupe est circonscrit par deux anneaux dentés, l'un extérieurement, l'autre intérieurement, qu'enveloppe à distance un encadrement de postes. Les angles comportent des lions couchés qu'enveloppe un cep sinueux de vigne.

A gauche :

Clave, H. 0<sup>m</sup>,400; L. 0<sup>m</sup>,032, composée dans sa partie supérieure de deux tiges enlacées, encadrant des lions montants, et bordées de postes; au-dessous, d'un poisson blanc, dans un rectangle, et successivement de deux enfants debout, séparés par un lion.

L'extrémité de la clave s'amincit en une lanière, qui s'élargit à l'extrémité en un ovale encadrant un oiseau.

Motifs violets sur fond blanc, sauf le poisson, qui est blanc sur fond violet.

Clave tissée sur deux fils de chaîne de la toile de fond, qui est pelucheuse, de quatre en quatre fils de suite.

Pectoral rapporté.

*Ornement (Fragment).* — H. 0<sup>m</sup>,135. — L. 0<sup>m</sup>,050. (N<sup>o</sup> 272-103.)

Anneau hexagone encadrant quatre rosaces entre deux tiges portant chacune trois feuilles, deux latérales et une terminale.

Violet sur fond blanc.

*Bordure circulaire (Fragment).* — Largeur : 0<sup>m</sup>,070. — Longueur : 0<sup>m</sup>,173. (N<sup>o</sup> 272-107.)

Bande centrale violette à festons circulaires

sur fond blanc bordé de deux bandes violettes.

La bande centrale a été brodée, pendant le tissage, d'un fil blanc prolongeant le contour des festons de façon à en faire de petits disques isolés de la partie centrale, qui est ainsi dentée sur ses deux côtés.

*Orfroi.* — H. 0<sup>m</sup>,115. — L. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-271.)

Encadrement rectangulaire, garni intérieurement de dentelures en gradins, et carré intérieur parallèle, garni intérieurement et extérieurement de dentelures semblables, de telle sorte que le champ entre les deux carrés est divisé en douze compartiments, garnis chacun d'une feuille dentelée. Le champ central est garni par un losange à dents.

Violet sur blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi.* — H. 0<sup>m</sup>,200. — L. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-77.)

Neuf médaillons circulaires, jointifs trois à trois, encadrant un lièvre et une branche d'arbre alternés. Un losange garnit l'intervalle des cercles, et un filet rectangulaire les enveloppe, muni extérieurement de dents portant un petit carré.

Violet sur blanc pour les arbres, violet et blanc mêlés pour les lièvres; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, qui subsiste sur les quatre côtés.

*Orfroi ovale (Fragment).* — H. 0<sup>m</sup>,220. — L. 0<sup>m</sup>,210. (N<sup>o</sup> 272-78.)

Tige centrale garnie de courtes branches opposées, dont quatre portent une feuille cordiforme, brodée d'imbrications. Du bas sortent deux grosses branches, portant chacune une grande feuille semblable aux premières.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, visible entre les branches et les feuilles.

*Orfroi ovale.* — H. 0<sup>m</sup>,090. — L. 0<sup>m</sup>,070. (N<sup>o</sup> 272-260.)

Bordure de postes, séparée par un filet d'un premier anneau séparé lui-même d'un second anneau central par une frise de six anses, opposées, deux à deux, à un œil de perdrix. L'anneau central est garni d'un entrelacs dessinant un quatrelobe à redans, dont le centre carré est fretté.

Violet sur blanc avec quelques broderies blanches intérieures.

*Orfroi ovale.* — H. 0<sup>m</sup>,230. — L. 0<sup>m</sup>,095.  
(N<sup>o</sup> 272-118.)

Vase ovoïde, ansé, d'où sortent trois tiges garnies de feuilles de laurier, enveloppées dans un anneau ogival.

Violet sur blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond.

*Orfroi ovale.* — H. 0<sup>m</sup>,070. — L. 0<sup>m</sup>,120.  
(N<sup>o</sup> 302-20.)

Fragment de toile orné d'un lion marchant à gauche au milieu d'ornements de forme indéfinie, dans un médaillon en amande bordé par un feston.

Violet sur fond blanc; tissé sur deux fils de la toile.

*Deux orfroids circulaires.* — D. 0<sup>m</sup>,125.  
(N<sup>os</sup> 272-253 et 254.)

Anneau denté à l'extérieur, enveloppant quatre vases ovoïdes ansés, l'ouverture tournée vers le centre. Il sort de chacun deux tiges : chaque tige se courbe pour se réunir à celle adjacente, rayonner entre les deux vases, se diviser de nouveau et porter deux feuilles en fer de lance obtus et barbelé. Un petit disque occupe le centre de la rosace ainsi formée. Un fil de broderie dessine des godrons sur la panse des vases.

Violet sur blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi circulaire.* — D. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-258.)

Anneau central, d'où rayonnent huit feuilles de vigne encadrant une feuille semblable.

Violet; brodé par places, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — D. 0<sup>m</sup>,130. (N<sup>o</sup> 272-25.)

Cavalier galopant à droite, enveloppé dans un anneau accompagné extérieurement de quatre disques blancs, brodés.

Blanc sur violet; tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

*Grand orfroi circulaire.* — D. 0<sup>m</sup>,370.  
(N<sup>o</sup> 272.)

Disque séparé par un mince filet blanc d'une bordure de postes, circonscrite par un anneau. Le disque est brodé de huit tiges rayonnantes, terminées chacune par un carré posé en diagonale.

Chaque carré est subdivisé en un carré intérieur qu'encadre une torsade. Des rinceaux garnissent les intervalles des tiges et des grands carrés.

Violet brodé de blanc pendant le tissage; sur fond blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile qui subsiste de deux côtés.

*Orfroi circulaire.* — D. 0<sup>m</sup>,055. (N<sup>o</sup> 272-79.)

Disque brodé d'entrelacs dessinant des carrés et des ronds alternés, les premiers ornés d'une croix, les seconds d'une rosace.

Violet noir, brodé d'orange de deux tons, sur bleu.

*Orfroi circulaire* (Fragment de la moitié d'un). — H. 0<sup>m</sup>,030. — L. 0<sup>m</sup>,150.  
(N<sup>o</sup> 272-81.)

Disque dont la broderie est oblitérée, entouré, près de sa circonférence, par un anneau composé de disques séparés par deux œils de perdrix.

Violet sur blanc.

*Orfroi circulaire et fragment de clave?*  
— D. 0<sup>m</sup>,235. (N<sup>o</sup> 272-233.)

Large anneau dentelé à l'extérieur et brodé d'un entrelacs entre deux filets, encadrant une rosace.

Celle-ci est formée par quatre hydries à deux anses, posées sur l'anneau, d'où sortent deux ceps de vigne; ceux-ci s'infléchissent pour se réunir en un seul, qui descend entre les deux hydries et se termine par trois feuilles. Au centre, petit disque jaune entouré de bleu. En haut et en bas la trace d'une tige sinueuse garnie de feuilles, qui était probablement une clave.

Violet, brodé de blanc, sur blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi circulaire.* — D. 0<sup>m</sup>,425. (N<sup>o</sup> 302-3.)

Disque brodé de filets et de torsades, dessinant deux carrés posés diagonalement l'un sur l'autre, couverts d'entrelacs qui forment des disques, des anneaux et des carrés enchevêtrés. Un anneau lisse circonscrit le disque, bordé par un filet dessinant un feston à dents obtuses accompagné de feuilles et de disques, grands et petits, dans l'intervalle des dents et à leur intérieur.

Violet brodé de blanc, pendant l'exécution, sur quelques parties du fond blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi circulaire.* — D. 0<sup>m</sup>,050. (N<sup>o</sup> 272-250.)

Disque central entouré d'un double entrelacs, enveloppé par un anneau. Le disque est brodé de quatre rosaces dans quatre cercles tangents.

Violet sur blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — D. 0<sup>m</sup>,105. (N<sup>o</sup> 272-98.)

Deux anneaux concentriques, encadrant un motif indéfinissable.

Blanc sur violet.

*Orfroi circulaire*. — D. 0<sup>m</sup>,24. (N<sup>o</sup> 272-109.)

Anneau central, encadrant un quadrupède, courant à droite, au-dessus d'un chien courant à gauche. Entourage d'anneaux jointifs enveloppant des chiens ou des lions, alternant avec des bouquets de trois feuilles, demi-rondes et lobées. Entourage général festonné.

Motifs violets sur blanc, bordés de blanc pour dessiner les animaux et le contour des anneaux.

*Orfroi circulaire*. — D. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-113.)

Buste d'homme nu, tenant un houquier de la main gauche, la droite levée; dans un anneau bordé par un cercle denté. Les dents sont séparées par des vides annulaires, garnis au centre par un œil de perdrix.

Motifs violets sur fond blanc; haché de violet dans l'anneau central.

*Orfroi circulaire*. — Diamètre moyen, 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 302-4.)

Étoile, à huit pointes rectangles, enveloppée par un anneau.

Au centre de l'étoile une rosace orangée, entourée de galons brodés, enlacés géométriquement.

Dans chaque angle rentrant de l'étoile, un disque orangé dans un anneau violet, d'où s'échappent deux volutes opposées.

Cercle de bordure brodé d'un entrelacs, dont chaque anneau enveloppe une rosace.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,105. (N<sup>o</sup> 272-256.)

Plaque violette brodée d'un entourage de doubles entrelacs de rubans, à contours filiformes, et, au centre, d'autres entrelacs de rubans semblables, suivant les contours d'un second carré posé en diagonale.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,085. (N<sup>o</sup> 272-72.)

Deux carrés concentriques réunis par un cep sinueux, qui leur est tangent et forme huit compartiments garnis chacun d'une feuille. Un lion courant à droite dans le carré central.

Violet tissé sur deux fils de chaîne de la toile qui subsiste tout autour.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,065. (N<sup>o</sup> 272-152.)

Carré brodé au centre d'entrelacs formant un carré, entouré à distance par un filet en damier. Broderie blanche sur fond violet.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,240. (N<sup>o</sup> 272-151.)

Carré coupé par une croix, l'un et l'autre formés par deux tiges orangées, enlacées, entourées par un carré de broderie blanche de même motif: les quatre compartiments du carré brodés d'un motif continu d'hexagones enveloppant des rosaces.

Broderie blanche et orangée sur fond violet, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,210. (N<sup>o</sup> 302-7.)

Filet carré, encadrant à distance un second filet carré; celui-ci enveloppe une rosace, formée par quatre vases posés sur le milieu de chaque côté, tourés vers le centre qui marque une petite rosace. Leurs cols se prolongent en deux tiges qui, se réunissant à celles adjacentes, se dirigent diagonalement vers les angles, portant, à l'extrémité de longues tiges, trois feuilles sagittées. L'intervalle, entre les deux filets parallèles des deux carrés, est orné d'une suite d'hydries couchées, de formes variées, d'où s'échappent de courtes tiges terminées par des fleurs sagittées.

Motifs violets sur fond blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

Une partie de la laine est enlevée.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 302-8.)

Anneau central circonscrit par un carré qui lui est tangent, encadrant un enfant nu qui danse, une suite d'anneaux encadrant une feuille enveloppe le carré, enveloppé lui-même par un filet à dents extérieures en gradins.

Motifs violets sur fond blanc; haché de violet dans le médaillon central; tissé sur deux fils de chaîne du fond, qui est de la mousseline.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,225. (N<sup>o</sup> 272-151.)

Un encadrement blanc de losanges, formés par l'enlacement de deux rubans en zigzag, enveloppe un second encadrement orangé, dont les côtés sont réunis par une croix, ornée du même motif. Dans chaque carré cantonnant la croix, un réseau octogone de broderies blanches, encadrant des rosaces.

Violet plein brodé de blanc et d'orangé ; tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi carré.* — Côté 0<sup>m</sup>,060. (N<sup>o</sup> 272-152.)

Encadrement de deux lignes de petits carrés ponctués au centre, enveloppant un carré central orné d'enlacements.

Violet plein brodé de blanc. Cousu sur toile.

*Orfroi carré.* — Côté 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 302-25.)

Encadrement carré, denté extérieurement, enveloppant de quatre anneaux formés par deux rubans enlacés, qui enveloppent chacun un fleuron. Deux sont verts et formés de trois feuilles de vigne, deux à fleurs rouges de deux tons sur tiges vertes.

Sur l'encadrement, un galon brodé de deux rubans enlacés entourant une suite de rosaces.

Motifs violets, verts et rouges, brodés de blanc sur fond blanc ; tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond qui, à distance de l'orfroi, est pelucheuse de sept en sept fils.

*Orfroi carré avec bandes à angles droits sur l'un de ses côtés.* — H. 0<sup>m</sup>,47. — L. 0<sup>m</sup>,060. (N<sup>o</sup> 211.)

Orfroi (côté 0<sup>m</sup>,410) orné au centre d'une rosace formée de quatre urnes convergentes, séparées par les tiges feuillagées qui s'échappent de leur ouverture ; entourée par un filet carré, qu'enveloppe à distance un second filet denté extérieurement. L'intervalle est orné de carrés et de losanges alternés.

Sur l'un des côtés, une bande (L. 0<sup>m</sup>,040) qui lui est parallèle s'emmauche à angle droit avec une autre bande semblable. La première est bordée, extérieurement et dans l'angle à gauche, d'un filet denté, et d'un filet uni dans l'angle à droite. Il en est de même de la bande verticale. L'intervalle des deux bordures est orné de carrés alternant avec des losanges.

Motif violet noir, brodé de blanc pendant l'exécution, sur fond blanc.

*Orfroi carré.* (Fragment). — Côté 0<sup>m</sup>,020. (N<sup>o</sup> 272-55.)

Au centre, un homme debout, tenant une coupe de la main gauche levée, à côté d'un animal (?); dans un anneau, cantonné de quatre centaures, armés de rondaches, et de quatre lions. Le tout est enveloppé par un filet, garni extérieurement de dents renflées à leur extrémité, qui dessine un carré.

Violet sur blanc et violet, mélangés dans le disque, et sur blanc semé de menus branchages à l'extérieur.

La plus grande partie de la laine est disparue. Cousu dès l'origine sur une toile grossière.

*Orfroi carré* (Fragment inférieur à gauche d'un). — H. 0<sup>m</sup>,170. — L. 0<sup>m</sup>,175. (N<sup>o</sup> 272-46.)

Médailillon central circonscrit par des ceps de vigne enlacés qui forment quatre médailillons circulaires d'angle, et quatre médailillons ovales intermédiaires. Dans le médailillon central, un cavalier galopant à droite. Dans les angles, un lièvre et un léopard (?). Dans les intermédiaires, une tige à feuilles de vigne symétriquement opposées.

Violet sur blanc.

*Orfroi carré* (Fragment). Côté 0<sup>m</sup>,135. (N<sup>o</sup> 272-24.)

Série de douze médailillons circulaires, distribués trois par trois, et encadrant celui du centre dans lequel est un enfant agenouillé ; les quatre adjacents renferment un quadrupède ; les quatre des angles, une plante. Trois filets de bordure, un large entre deux filiformes.

Violet sur blanc, mêlé de violet pour le fond des quadrupèdes ; blanc sur violet pour l'enfant.

*Orfroi carré* (Fragment.) — La. 0<sup>m</sup>,130. — Lo. 0<sup>m</sup>,150. (N<sup>o</sup> 272-160.)

Semis, assez mal défini, de palmettes dans un disque ; entourées de losanges formés de tiges en S, et terminées par des feuilles triflorées.

Blanc sur rouge. Bordure noire.

*Orfroi carré* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,095. — Lo. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-177.)

Semis, mal défini, de lignes dessinant des vases, des fleurons, des tiges garnies de feuilles.

Noir sur rouge.

*Orfroi carré* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,090. — L. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-99.)

Filet octogone (?) central, enveloppant un motif indéfinissable, qui est peut-être un cavalier. Large bordure carrée (?), dont un angle seul existe, divisée, par un fil de broderie, en carrés non jointifs, dont la séparation est garnie de billettes à ses extrémités et en dehors de la ligne des carrés. Chaque carré est alternativement couvert d'un réseau de mailles brodées et d'un anneau bordé de postes, tissé.

Violet sur blanc et blanc sur violet. Brodé pendant l'exécution ; tissé sur deux fils de la toile de fond, qui est très fine.

*Orfroi rectangulaire.* — H. 0<sup>m</sup>,120. — L. 0<sup>m</sup>,140. (N<sup>o</sup> 272-185.)

Losangé violet et jaune, encadré par une bande violette entre deux filets blancs à l'intérieur, et un filet blanc bordé de postes à l'extérieur.

Les losanges violets sont chargés de neuf rosaces blanches, les jaunes d'un fleuron violet. L'encadrement est orné de croisettes portées par des tiges obliques, partant de chaque angle du filet intérieur, et par des losanges évidés, sur une courte tige normale à leur milieu.

Tous les motifs obliques à la chaîne sont brodés pendant l'exécution.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi rectangulaire.* — Côté 0<sup>m</sup>,430. — (N<sup>o</sup> 302-1.)

Carré (côté 0<sup>m</sup>,30) circonscrit par un filet, portant au centre un anneau qui enveloppe un cavalier galopant à gauche. Un filet sinueux va de l'anneau aux angles de la bordure, encadrant dans les angles un enfant sur un genou, derrière lequel flotte une écharpe, et, au milieu des côtés, un lièvre courant.

Motif violet sur fond blanc, tissé sur deux fils de la chaîne de la toile de fond qui, à une certaine distance de l'orfroi, est garnie de longues boucles, formées par les fils de trame espacés de huit en huit.

*Orfroi rectangulaire.* — H. 0<sup>m</sup>,290. — L. 0<sup>m</sup>,290. — Sur tissu bouclé. — H. 0<sup>m</sup>,40. — L. 0<sup>m</sup>,40. (N<sup>o</sup> 302-2.)

Cercle central, auquel est tangent en quatre points un ruban sinueux qui s'appuie en huit points à un encadrement carré, et vers ses angles.

Le cercle encadre un cylix à godrons, d'où sortent des ceps de vigne symétriques, sur lesquels pose un oiseau.

Dans les quatre champs d'angle, formés par le cercle et le ruban, quatre enfants nus posant sur un genou. Dans les quatre champs centraux, formés par le ruban et le côté du carré, quatre lièvres galopant.

Motifs violets avec quelques parties jaunes dans le cylix, et rouges pour les pattes de l'oiseau et pour la langue des lions.

Tissé sur trois fils de la chaîne du tissu de lin environnant, qui, à une certaine distance de la tapisserie, est bouclé suivant des lignes parallèles.

*Orfroi rectangulaire.* — H. 0<sup>m</sup>,130. — L. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-243.)

Tissu violet, coupé dans le bas par deux filets blancs, et brodé, pendant l'exécution, dans la partie large, d'un panneau rectangulaire d'entrelacs dessinant des losanges entre deux galons

de tiges sinueuses accompagnées de feuilles de vigne, normales à l'axe.

La bande entre les deux filets blancs est brodée d'un natté.

Au-dessous, un galon, semblable aux deux premiers, accompagné d'un fragment d'un panneau semblable au premier, indique une disposition symétrique à celle de la partie large.

Violet à motifs blancs brodés.

*Orfroi rectangulaire.* — H. 0<sup>m</sup>,130. — L. 0<sup>m</sup>,190. (N<sup>o</sup> 272-184.)

Motif central formé d'une rosace cruciforme, violette sur fond blanc, accompagnée à chaque extrémité d'un fleuron symétrique blanc sur violet, encadré par un filet rectangulaire sur trois côtés, et, sur le quatrième, de gradins tournés vers l'intérieur. Sur chaque côté, deux petites demi-rosaces blanches, dans un demi-disque violet entouré de gradins, à motifs violets sur fond blanc.

Bordure, sur le côté du haut, d'une bande orangée à cœurs blancs enfilés.

Cousu sur une étamine de laine orangée à liteaux blancs.

*Orfroi rectangulaire.* — H. 0<sup>m</sup>,190. — L. 0<sup>m</sup>,210. (N<sup>o</sup> 272-74.)

Plaque rectangulaire violette, brodée, pendant son exécution, d'une bordure et de deux traverses qui la divisent en croix.

La bordure et la croix sont ornées de deux rubans enlacés, en réserve, formant une suite de médaillons à fleuron en réserve sur fond blanc. Les quatre compartiments sont brodés d'entrelacs formant réseau autour d'un petit fleuron central en réserve sur fond blanc.

*Orfroi rectangulaire* (Fragment de droite). — H. 0<sup>m</sup>,175. — L. 0<sup>m</sup>,062. (N<sup>o</sup> 272-26.)

Dans le haut, un petit homme nu, une chlamyde sur l'épaule, tourné à gauche, armé d'une rondache (?) et lançant une pierre (?). Dans le bas, un autre homme semblable dans une position inverse. Un lièvre entre eux.

Filet de bordure, à festons triangulaires posés sur la pointe.

Violet sur blanc.

*Orfroi de clave.* — Lo. 0<sup>m</sup>,180. — La. 0<sup>m</sup>,150. (N<sup>o</sup> 272-112.)

Orfroi carré, posé diagonalement, d'un angle duquel descend un galon. Au centre, une rosace de quatre feuilles cordiformes, rayonnantes. Entourage d'un filet carré, dont chaque angle porte trois feuilles semblables aux

premières. Deuxième filet de bordure. Galon bordé de deux filets, encadrant des rectangles dentés.

Motifs violets sur fond blanc, haché de violet. Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, qui est normale à la clave.

*Orfroi de clave.* — D. 0<sup>m</sup>,120. (272-283.)

Disque brodé d'une marqueterie circulaire, dont le motif est un carré entouré par quatre hexagones allongés et par un filet denté. Aux extrémités d'un même diamètre partent deux galons brodés.

Violet brodé de blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi d'une clave.* — H. 0<sup>m</sup>,350. — L. 0<sup>m</sup>,30. (N° 272-273.)

L'orfroi (côté 0<sup>m</sup>,220) est orné d'un carré intérieur posé diagonalement, dont le centre est brodé, pendant l'exécution, de carrés formés de sortes de grecques combinées ensemble. L'encadrement de ce carré est orné d'un filet crénelé intérieurement.

Les triangles, entre ce carré et le carré extérieur, sont ornés de pommes de pin sur fond haché de blanc.

De l'un des angles part une tige sinueuse à feuilles discoïdes latérales, qui doit être la partie d'une clave.

Motifs blancs sur fond violet. Tissé sur trois fils de chaîne de la toile du fond, qui est oblique à l'orfroi et normale à la direction de la clave.

*Orfroi de clave.* — H. 0<sup>m</sup>,300. — Larg. 0<sup>m</sup>,175. (N° 272-279.)

Carré (côté 0<sup>m</sup>,175) entre deux demi-cercles de moindre diamètre (D. 0<sup>m</sup>,130) que son côté : un galon descend de l'un des demi-cercles.

Le carré est violet, brodé d'entrelacs filiformes, dessinant un motif continu de feuilles cordiformes, opposées deux à deux en sens contraire, et combinés avec des rosaces. Chaque demi-cercle est orné d'une feuille de vigne entre deux grappes, brodées en blanc sur fond haché blanc et violet.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond.

*Orfroi ovale.* — H. 0<sup>m</sup>,283. — L. 0<sup>m</sup>,235. (N° 302-11.)

Feuille à neuf lobes festonnés, brodée d'une tige, à branchages symétriques, portant des feuilles à trois lobes festonnés; bordée par un anneau.

Violet sur blanc, brodé de blanc, pendant le tissage, sur trois fils de chaîne de la toile de fond.

*Fragment de robe avec clave.* — Largeur 0<sup>m</sup>,440. — Lo. 0<sup>m</sup>,940. (272-298.)

Bande violette, unie (L. 0<sup>m</sup>,195), tissée sur fond de laine blanc.

*Orfroi de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,27. — L. 0<sup>m</sup>,34. (N° 302-14.)

Deux galons parallèles (L. 0<sup>m</sup>,065), dont les extrémités, pleines et festonnées, sont réunies par quatre anneaux, encadrant alternativement un chien ou un lièvre, et une rosace formée de six feuilles de vigne.

Motifs violets sur fond blanc; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi de manche.* — La. 0<sup>m</sup>,070. — L. 0<sup>m</sup>,240. (N° 272-150.)

Deux galons parallèles, à extrémités pleines réunies par deux filets de bordure, encadrant une tige sinueuse accompagnée de feuilles sagittées, interrompue au milieu par un anneau ovale enveloppant un lion.

Motifs violets sur fond blanc.

*Orfroi de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,065. — L. 0<sup>m</sup>,230. (N° 272-286.)

Bande rectangulaire, ornée de deux galons formés de disques encadrant un fleuron symétrique, et bordés par deux filets. Une partie pleine termine chaque galon.

Motifs violets sur fond blanc.

*Orfroi de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,080. — L. 0<sup>m</sup>,230. (N° 272-290.)

Bande rectangulaire ornée d'une partie pleine, bordée par deux tiges sinueuses à longues feuilles polylobées.

Motifs violets sur blanc.

*Orfroi de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,06. — L. 0<sup>m</sup>,340. (N° 272-286.)

Bande rectangulaire, ornée de deux galons dentés de chaque côté, à extrémités pleines, et brodés, pendant l'exécution, d'entrelacs jaunes alternant avec des palmettes blanches opposées.

*Orfroi de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,055. — L. 0,280. (N° 272-241.)

Deux galons parallèles, pleins à leurs extrémités, réunies par deux filets de bordure, encadrant une suite de rosaces formées de quatre

olives disposées en carré, encadrant un losange brodé.

Motifs blancs sur fond violet, tissés sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi de manche.* — La. 0<sup>m</sup>,060. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,350. (N<sup>o</sup> 272-110.)

Galon rectangulaire, orné au centre d'un double dentelé et, à chaque extrémité, d'un losange, enveloppé de postes, encadrant une rosace à quatre feuilles.

Motifs violets sur blanc.

*Orfroi de manche.* — La. 0<sup>m</sup>,060. —  
Lo. 0,260. (N<sup>o</sup> 272-282.)

Deux galons parallèles, ornés chacun d'un entrelacs dont les anneaux enveloppent une feuille de vigne. Un pois occupe chaque angle extérieur.

Motif blanc sur fond violet, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, qui est pelucheuse entre les deux galons.

*Orfroi étoilé.* — D. 0<sup>m</sup>,210. (N<sup>o</sup> 272-280.)

Étoile à huit pointes, circonscrivant un anneau décoré d'un senlis de carrés brodés. L'intervalle entre l'anneau et le bord est orné, dans chaque pointe, de trois feuilles de vigne sur la même tige.

Ornements blancs sur fond violet, brodés pendant le tissage.

*Orfroi étoilé formant l'extrémité d'une clave.* — D. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 204.)

Large anneau central, brodé d'entrelacs circulaires, encadrant une rosace formée de l'enlacement de doubles tiges à feuilles en fer de lance barbelé, sortant de quatre vases posés sur sa circonférence intérieure.

Il est circonscrit par un anneau lisse, d'où partent huit feuilles de vigne séparées par deux disques. Le tout est enveloppé par une étoile à huit pointes rectangulaires. Deux pointes opposées se prolongeaient d'un côté en une tige (disparue), de l'autre en une petite branche courbe, garnie d'une feuille et accompagnée de trois points.

Violet, brodé pendant l'exécution sur fond blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi étoilé.* — D. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 305-5.)

Étoile à huit pointes encadrant un anneau. Le champ annulaire est orné de quatre tiges, appuyées à la circonférence, portant chacune trois pommes de pin placées en croix, celle du sommet touchant les trois autres au centre, et les latérales se rencontrant contre la cir-

conférence. Le champ étoilé est orné d'une pomme de pin, entrant dans chaque pointe de l'étoile, et accompagnée de deux disques.

Ornement violet brodé, pendant sa fabrication, sur fond violet et blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi étoilé (Fragment).* — H. 0<sup>m</sup>,190.  
— L. 0<sup>m</sup>,195. (N<sup>o</sup> 272-116.)

Large anneau central, brodé d'entrelacs filiformes, et enveloppant une rosace faite de quatre branches de feuilles en fer de lance barbelé. Un second anneau plus étroit circonscrit le premier d'où rayonnent quatre feuilles de vigne alternant avec quatre feuilles cordiformes, séparées par deux disques. Le tout est enveloppé par huit pointes rectangulaires formant étoile.

Violet sur blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi angulaire.* — H. 0<sup>m</sup>,200. —  
L. 0<sup>m</sup>,190. (302-6.)

Large bande en forme d'équerre, divisée en deux créneaux à chaque extrémité.

La bordure, brodée en blanc pendant le tissage, forme un feston intérieur.

Le champ est brodé de même d'un damier dont chaque compartiment est orné d'entrelacs.

Violet foncé à dessus blancs.

Cousu sur une toile à gros grain.

*Orfroi losangé terminant une clave (Fragment).* — H. 0<sup>m</sup>,232. — L. 0<sup>m</sup>,150  
(N<sup>o</sup> 272-83.)

Anneau central, encadrant quatre feuilles de vigne convergentes et accosté de quatre tiges portant chacune trois feuilles : une terminale, de vigne, deux latérales cordiformes brodées d'imbrications. Un filet, brodé d'un fil au milieu, circonscrit le tout, et se prolonge à l'un des angles.

Violet noir sur blanc et violet noir mélangés; tissé sur chaîne normale à la diagonale suivant laquelle la bordure se prolonge.

*Orfroi, en forme de feuille.* — H. 0<sup>m</sup>,270.  
— L. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-276.)

Feuille en amande, à pédoncule onduleux garni de petites feuilles latérales.

L'intérieur de la feuille a été brodé, pendant le tissage, de nervures, terminées par un œil qui remplit les arcatures d'un feston à grandes dents intérieures régissant à une certaine distance du bord.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile, dont il reste quelques traces.

*Orfroi* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,165. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,130. (N<sup>o</sup> 272-144.)

Rosace cruciforme noire dans un disque rouge, entouré par un losange de tiges sinuées à feuilles cordiformes, rouges sur fond noir.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,055. —  
L. 0<sup>m</sup>,150. (272-259.)

Bordure d'un orfroi carré, composée de rinceaux à feuilles tréflées, accompagnées de pois, entre deux bandes faisant équerre à droite.

Violet sur blanc tissé sur un fil de chaîne.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,090. —  
L. 0<sup>m</sup>,260. (N<sup>o</sup> 271-231.)

Fragment irrégulier, orné de quatre tiges sinuées, parallèles, flanquées de feuilles rondes dentelées, chevauchant avec celles de la tige adjacente.

Violet sur blanc.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,120. —  
L. 0<sup>m</sup>,135. (N<sup>o</sup> 272-34.)

Deux génies, nus, marchant vers la droite, la gauche levée, la droite abaissée portant une écharpe, placés chacun sous un arc en plein cintre, reposant sur une terrasse à grandes dents.

Violet sur fond blanc.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,130. —  
L. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-108.)

A gauche, deux rangs de deux anneaux, accompagnés de fleurons, enveloppant alternativement une rosace à quatre feuilles dentées ou un animal. Sur trois côtés, trace de filet de bordure. A droite, deux anneaux superposés, enveloppant un lion et un lièvre.

*Orfroi*. — H. 0<sup>m</sup>,140. — L. 0<sup>m</sup>,150.  
(N<sup>o</sup> 302-16.)

Fragment rectangulaire, orné de quatre disques, dont l'un est encadré par un carré.

Deux, diagonalement opposés, encadrent chacun un homme nu debout, la tête vers le centre; un autre, un lion galopant à gauche; le dernier, une rosace de feuilles de vigne.

Feuilles dans les écoinçons extérieurs; sur le côté droit, une bordure festonnée.

Violet brodé de blanc sur fond blanc.

*Clave et orfroi*. — H. 0<sup>m</sup>,430. —  
L. 0<sup>m</sup>,300. (N<sup>o</sup> 302-10.)

Fragment rectangulaire d'une tunique, ornée

à gauche d'une bande étroite (0<sup>m</sup>,030) violette, et à droite d'une torsade parallèle, dont les deux tiges se divisent, au milieu du fragment, pour former une amande.

L'ornement de la bande est fait d'une tige sinuée, accompagnée de demi-feuilles cordiformes.

Le champ de l'amande est orné d'un entre-lacs blanc, brodé pendant le tissage sur un champ violet ovale bordé de postes, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi carré* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,190.  
— L. 0<sup>m</sup>,215. (N<sup>o</sup> 272-105.)

Médaille circulaire central blanc, entouré d'un anneau de perles blanches, sur fond violet brodé. Le médaillon central est orné, au centre, d'un disque entouré de huit autres disques réunis par une tige sinuée, en violet, brodée de nœuds à quatre boucles. L'anneau de perles est cantonné de quatre fichus brodés d'entrelacs; le tout est enveloppé à distance par un encadrement carré brodé de disques séparés par des boucles, formées par l'enlacement de deux rubans filiformes.

*Clave*. — La. 0<sup>m</sup>,020. — Lo. 0<sup>m</sup>,325.  
(N<sup>o</sup> 272-248.)

Galon plein à son sommet, dont les bords se prolongent en deux lisières, se rejoignant à l'extrémité qui se prolonge en pointe. L'intérieur est garni d'une suite de losanges accostés d'un gros pois, accompagné de deux petits dans chaque triangle du fond. Broderies sur les losanges.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Clave*. — La. 0<sup>m</sup>,038. — Lo. 0<sup>m</sup>,790.  
(N<sup>o</sup> 272-132.)

Tige sinuée accompagnée de chaque côté de feuilles triangulaires tréflées, les deux parties inférieures étant à crochet de chaque côté du pétiole, alternant avec un crochet. A son extrémité la tige s'enroule à un disque, croisé d'une croix pattée et alésée.

Violet sur fond blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile dont il reste des traces.

*Clave*. — La. 0<sup>m</sup>,035. — Lo. 0<sup>m</sup>,810.  
(N<sup>o</sup> 272-52.)

Bande festonnée, ornée de deux dauphins interrompant une broderie qui dessine des entrelacs bordés de filets.

Chaque extrémité se termine par un filet qui porte une feuille polylobée.

Blanc sur violet; tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond qui est fine.

*Clave.* — La. 0<sup>m</sup>,035. — Lo. 0<sup>m</sup>,880. (N<sup>o</sup> 272-97.)

Bande violette, brodée d'un fil blanc dessinant deux séries parallèles de feuilles de vigne (?).

*Clave.* — Lo. 0<sup>m</sup>,76. — La. 0<sup>m</sup>,025. (N<sup>o</sup> 272-245.)

Galon, terminé par un filet amorti par une feuille discoïde. Il est bordé par deux filets encadrant six tiges sinueuses garnies de feuilles de vigne, alternant avec cinq entrelacs. La deuxième tige est suivie et la cinquième est précédée par une rosace ovale, blanche sur fond violet, tandis que les autres motifs sont violets sur fond blanc.

Tissé brodé pendant l'exécution, et sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Pectoral et Clave.* — H. 0<sup>m</sup>,410. — L. 0<sup>m</sup>,280. (N<sup>o</sup> 302-37.)

Pectoral (côté 0<sup>m</sup>,115). Disque central rouge dans une étoile noire à huit pointes dans un anneau blanc (?), sur fond noir orné de larges rinceaux rouges suivant les contours du carré qui est denté.

Clave (La. 0<sup>m</sup>,043; L. 0<sup>m</sup>,390). A droite, bande noire dentée ornée des mêmes rinceaux rouges que le pectoral, terminé par un galon noir qui s'élargit à l'extrémité pour encadrer un motif rouge.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Extrémité de Clave.* — Larg. 0,015. — Long. 0<sup>m</sup>,205. (N<sup>o</sup> 272-270.)

Bande s'élargissant en amande à son extrémité, où elle est remplie par une feuille de vigne brodée en blanc.

La bande, formée de parties rectangulaires alternant avec des ovales aigus, encadrant un anneau et imitant un œil, est garnie, sur les bords des parties droites, de fils blancs imitant une couture.

Violet et blanc, tissé sur deux fils de chaîne d'une grosse toile de fond.

*Extrémité de Clave.* — La. 0<sup>m</sup>,180. — Lo. 0<sup>m</sup>,265. (N<sup>o</sup> 272-231.)

Galon violet à compartiments carrés blancs chargés d'une croix dont l'intersection est un losange, arrondi à son extrémité, qui se prolonge en un filet étroit terminé par un renflement circulaire. L'intérieur des losanges et le champ violet sont brodés d'entrelacs filiformes.

Violet et blanc, tissé sur deux fils de la chaîne de la toile de fond.

*Extrémité inférieure d'une Clave.* — H. 0<sup>m</sup>,250. — L. 0<sup>m</sup>,045. (N<sup>o</sup> 302-21.)

Fragment d'un tissu de lin grossier orné d'une bande s'amincissant en une lanière qui se renfle en amande à son extrémité.

La bande est ornée de deux filets blancs, encadrant une colonne de branchages symétriques.

L'amande terminale est également ornée d'un médaillon ovale encadrant une croix à boules.

Violet et blanc, sur un seul fil de la chaîne de la toile.

*Extrémité de Clave.* — La. 0<sup>m</sup>,025. — Lo. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-225.)

Galon arrondi à son extrémité, prolongé par une bande étroite qui s'épanouit en amande à son extrémité. Le galon et l'amande sont ornés de palmettes entre deux filets.

Noir sur violet clair, tissé sur deux fils de la toile de fond.

*Extrémité de Clave.* — L. 0<sup>m</sup>,140. (N<sup>o</sup> 272-95.)

Tige onduleuse flanquée de feuilles ovales, terminée par une grande feuille à cinq lobes.

Violet tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Extrémité inférieure de Clave.* — L. 0<sup>m</sup>,36. — L. 0<sup>m</sup>,04. (N<sup>o</sup> 302-19.)

Fragment de tissu de lin orné d'une bande verticale bordée de postes et ornée intérieurement d'une tige onduleuse accompagnée de feuilles cordiformes, continuée par un filet qui se termine par un renflement.

Violet sur fond blanc et violet, tissé sur deux fils de chaîne de la toile.

*Clave (Fragment).* — H. 0<sup>m</sup>,410. — L. 0<sup>m</sup>,180. (N<sup>o</sup> 272-134.)

Tige sinueuse garnie de disques alternés, interrompue par deux carrés posés diagonalement (côté 0<sup>m</sup>,070). Le supérieur, dont il n'existe que la moitié, est brodé d'un réseau. L'inférieur est orné de quatre feuilles carrées et dentelées.

Violet brodé sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, qui est grosse.

*Clave (Fragment).* — La. 0<sup>m</sup>,080. — Lo. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-257.)

Tige sinueuse accompagnée de stipules en crochets et de feuilles polylobées, entre deux bandes de bordure. La clave commence à une traverse d'où fait saillie un demi-disque à côté du départ de la tige.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, apparente sur un côté.

*Clave double* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,065.

— Lo. 0<sup>m</sup>,203. (N<sup>o</sup> 272-129.)

Deux galons parallèles et semblables, chacun d'une largeur de 0<sup>m</sup>,025, descendant d'une partie pleine à trois raies longitudinales. Chacun est orné d'une suite de rubans continus, trois fois enlacés sur eux-mêmes, séparés par deux carrés. Filet de bordure.

Rubans blancs, carrés bleues et violets mélangés de chaîne, sur fond violet tissé sur trois fils, de la toile qui subsiste sur les côtés.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,056. —

Lo. 0<sup>m</sup>,215. (N<sup>o</sup> 292-127.)

Partie pleine d'où descend une tige onduleuse garnie, de chaque côté, de larges feuilles jointives, séparées seulement par quelques points, entre deux bordures à dents, garnies de points intérieurs qui leur donnent l'apparence d'une dentelle.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile qui subsiste d'un côté.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,033. —

Lo. 0<sup>m</sup>,215. (N<sup>o</sup> 272-73.)

Galon violet, puis blanc, bordé de violet, chargé d'anneaux consécutifs, enveloppant chacun un lièvre ou un canard.

Violet tissé sur deux fils de chaîne de la toile qui subsiste sur un côté.

*Clave et galon transversal* formant équerre (Fragment). — *Galon transversal*. —

La. 0<sup>m</sup>,015. — Lo. 0<sup>m</sup>,210. — *Clave*.

— La. 0<sup>m</sup>,023. — Lo. 0<sup>m</sup>,310. — (N<sup>o</sup> 272-75.)

Galon violet, brodé pendant l'exécution, de compartiments rectangulaires et carrés alternés, les premiers ornés de deux rubans enlacés, en réserve, les seconds de croix de Saint-André, en réserve, sur fond brodé.

Ce qui devait être le milieu du galon transversal est marqué par deux petits animaux affrontés qui interrompent le motif courant.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,045. —

Lo. 0<sup>m</sup>,230. (N<sup>o</sup> 272-266.)

Partie pleine violette, divisée en trois par deux filets blancs. De la section centrale descend une tige sinueuse, garnie de stipules et de feuilles en fer de lance barbelé. De chaque section latérale descend un filet, garni extérieurement de longues dents terminées par un œil de perdrix.

Violet sur blanc.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,075. — Lo. 1<sup>m</sup>,20. (N<sup>o</sup> 272-117.)

Bande pleine au sommet, se prolongeant à chaque extrémité en deux filets garnis extérieurement d'une suite de petites pyramides renversées. L'intervalle est rempli par les médaillons formés par le croisement à boucle de deux branches garnies de feuilles en fer de lance barbelé. Le champ de chaque médaillon porte un homme nu, un lion, un animal cornu, etc.

Violet sur blanc avec quelques parties rouges, la langue des animaux, la pique d'un homme.

Cousu sur toile.

*Clave* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,270. —

L. 0<sup>m</sup>,080. (N<sup>o</sup> 302-15.)

Bande décorée, dans le haut, d'un anneau circulaire, encadrant un lion qui galope en montant; au milieu, d'un anneau ovale encadrant une femme nue qui danse en tenant une écharpe, entourée de ceps de vigne; dans le bas, de quatre larges raies.

Violet sur fond blanc, sauf dans l'anneau où il est blanc et violet.

*Clave* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,210. —

L. 0<sup>m</sup>,050. (N<sup>o</sup> 302-16.)

Bande bordée de violet, et décorée d'un disque brodé de deux ovales enlacés, au-dessus d'un enfant debout, tenant une écharpe, et portant les pieds d'un autre enfant, qui marche à droite et dont le corps manque.

Des ceps de vigne les accompagnent.

Violet sur fond blanc.

Cousu sur un tissu de lin.

*Clave* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,240. — L.

0<sup>m</sup>,03. (N<sup>o</sup> 302-17.)

Bande rectangulaire d'un tissu de lin, orné d'une clave violette bordée de postes, et garnie à l'intérieur d'une tige sinueuse à feuilles formées de trois disques, interrompue par une partie pleine à fleuron blanc.

Violet sur fond blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile.

*Deux Claves* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,030.

— Lo. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-169.)

Deux galons pleins parallèles (L. 0<sup>m</sup>,012), d'où descendent deux tiges sinueuses garnies de chaque côté d'une feuille dentelée, accompagnée d'un pois.

Violet tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Deux Claves* (Fragment de robe orné de).

— H. 0<sup>m</sup>,335. — L. 0<sup>m</sup>,320. (N<sup>o</sup> 272-247.)

Deux séries de trois galons parallèles (Larg.

0<sup>m</sup>,058), un large entre deux étroits, séparés par une tige sinueuse garnie de longues demi-feuilles dentelées. La partie centrale est brodée, à une certaine distance de la tête qui forme lisière, d'un fil blanc dessinant des octogones jointifs qui encadrent des losanges formant le centre de la croix, etc.

Violet sur blanc, tissé sur deux et trois fils de chaîne de la toile du fond qui est grossière.

*Clave* (Fragment de l'extrémité d'une). — La. 0<sup>m</sup>,030. — Lo. 0<sup>m</sup>,190. (N<sup>o</sup> 272-48.)

Bordure de postes violettes, séparée par un filet blanc; dans le haut, d'une bande violette ornée de deux rubans blancs sinueux opposés, formant des médaillons ogivaux, accostés de billettes; dans le bas, de deux filets violets arrondis à l'extrémité, et encadrant un cep de vigne onduleux, garni de feuilles d'un côté, accosté de deux canards de l'autre.

Violet et blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,060. — Lo. 0<sup>m</sup>,300. (N<sup>o</sup> 272-76.)

Galou bordé de deux filets violets, sur lesquels s'appuie une suite d'ares blancs garnis d'un pois violet et festonnant de dents aiguës l'intérieur qui est violet.

Son champ a été brodé, pendant le tissage, de torsades filiformes suivant à distance la courbe des ares de la dentelure, et, au centre, de compartiments rectangulaires, ornés de rubans enlacés, dont le contour seul existe.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,025. — Lo. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-106.)

Tige sinueuse, accompagnée de longues feuilles dentelées, bordée de deux filets violets sur fond blanc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile dont il reste des traces.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,030. — Lo. 0<sup>m</sup>,185. (N<sup>o</sup> 272-104.)

Tige sinueuse descendant d'une partie pleine, accompagnée de chaque côté de feuilles tréflées sur de courts pédoneules, et bordée de deux filets.

Violet sur fond blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile dont il reste des traces.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,035. — Lo. 0<sup>m</sup>,580. (N<sup>o</sup> 272-101.)

Tige sinueuse accompagnée de feuilles tréflées, que prolongent trois disques.

Violet tissé sur la chaîne de la toile qui sert de fond.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,033. — Lo. 0<sup>m</sup>,840. (N<sup>o</sup> 272-275.)

Trois galons parallèles, le galon central formé de petites feuilles de chêne opposées deux à deux, les deux autres, de losanges évidés, encadrant un pois et réunis par une rosace à quatre lobes

Violet sur fond blanc

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,065. — Lo. 0<sup>m</sup>,520. (N<sup>o</sup> 272-277.)

Trois galons parallèles; le galon central formé d'une suite de feuilles en forme de *petta*, accompagnées de pois. Les galons latéraux brodés d'une tresse à trois brins.

Violet brodé pendant le tissage sur deux fils de chaîne de la tunique de lin qui subsiste des deux côtés.

*Double galon de manche* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,190. — Lo. 0<sup>m</sup>,290. (N<sup>o</sup> 272-23.)

Deux bandes pleines (Larg. 0<sup>m</sup>,070) terminées en biseau à chaque extrémité, bordées par un filet blanc, et, au delà et extérieurement, par un rang de postes, encadrant une bande terminée en pointe à chaque extrémité. Celle-ci est ornée de petits génies volant, alternant avec des lions. Une palmette garnit chaque extrémité.

Blanc sur violet.

*Double galon de manche*. — La. 0<sup>m</sup>,130. — Lo. 0<sup>m</sup>,260. (N<sup>o</sup> 272-43.)

Deux bandes parallèles (Larg. 0<sup>m</sup>,040), bordées de deux filets et de postes. Le champ est limité par deux traverses, d'où partent deux filets, parallèles aux bordures, rejoignant chaque extrémité. Il est décoré de petits génies jouant avec des lions.

Blanc sur violet.

*Double galon de manche*. — La. 0<sup>m</sup>,047. — Lo. 0<sup>m</sup>,300. (N<sup>o</sup> 272-264.)

Deux galons parallèles et semblables formés à chaque extrémité d'une partie pleine (Larg. 0<sup>m</sup>,020), réunie à l'opposée par une tige sinueuse, garnie de chaque côté de feuilles cordiformes.

*Double galon de manche*. — La. 0<sup>m</sup>,102. — Lo. 0<sup>m</sup>,275. (N<sup>o</sup> 272-84.)

Deux bandes parallèles (Larg. 0<sup>m</sup>,044), dont les extrémités unies sont réunies par deux filets qui encadrent deux tiges sinueuses, symétriques, s'écartant au milieu pour former un grand ovale aigu, qui encadre une chèvre accroupie. Les tiges sont garnies extérieurement de stipules en crosse alternant avec des feuilles à trois lobes. Dans le vide

de chacun des petits ovales aigus formés par la rencontre des deux tiges, une feuille cordiforme.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond qui sépare les deux galons.

*Galon de manche.* — La. 0<sup>m</sup>,025. — Lo. 0<sup>m</sup>,104. (N<sup>o</sup> 272-45.)

Bande enveloppée par un filet, et ornée d'un vase d'où sortent deux branches feuillues qui s'infléchissent, de chaque côté, au-dessous d'une barre terminée par deux branches feuillues, qui garnissent l'extrémité du champ.

Violet sur blanc.

*Galon de manche.* — La. 0<sup>m</sup>,060. — Lo. 0<sup>m</sup>,125. (N<sup>o</sup> 272-240.)

Large bande accompagnée d'une bande étroite. La première (L. 0<sup>m</sup>,040) se compose à chaque extrémité d'une partie pleine, réunie à l'autre par deux filets garnis extérieurement de dents élargies à leur extrémité. Entre eux, une série de trois vases pansus, d'où monte une tige à feuillages symétriques.

La bande étroite (Larg. 0<sup>m</sup>,010) est la réplique de l'un des filets de bordure, tournée vers lui.

Violet sur blanc.

*Galon de bordure.* — La. 0<sup>m</sup>,090. — Lo. 1<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 275-268.)

Quatre bandes parallèles, brodées de deux rubans enlacés. L'intervalle, entre chaque bande de bordure et la bande centrale, est orné d'une tige sinieuse accompagnée d'un pois dans les creux de ses ondulations.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond, qui garnit l'intervalle des deux bandes intérieures.

*Galon, cousu en rond autour de l'ouverture du col d'une tunique.* — La. 0<sup>m</sup>,53. (N<sup>o</sup> 272-146.)

Motifs rouges, composés de quadrupèdes et d'oiseaux à long cou, posés transversalement, mal définis.

Rouge sur fond noir.

*Galon.* — La. 0<sup>m</sup>,040. — Lo. 0<sup>m</sup>,105. (N<sup>o</sup> 272-178.)

Bande noire chevronnée de violet, bordée de rouge, à feuilles cordiformes blanches.

*Galon.* — La. 0<sup>m</sup>,040. — Lo. 0<sup>m</sup>,190. (N<sup>o</sup> 272-182.)

Rinceaux rouges, mal définis, sur fond vert.

*Deux galons (Fragment).* — La. 0<sup>m</sup>,142. — Lo. 0,720. (N<sup>o</sup> 272-126.)

Galons parallèles (Larg. 0<sup>m</sup>,053) festonnés, et brodés de deux filets encadrant les longs

enlacements de deux doubles tiges. La broderie forme un dentelé au-dessous du feston, de façon à transformer en disque chaque dent de celui-ci.

Violet sur blanc, brodé pendant le tissage sur quatre fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon courbe.* — H. 0<sup>m</sup>,075. — L. 0<sup>m</sup>,210. (N<sup>o</sup> 272-242.)

Grandes feuilles de vigne rayonnant, séparées par de petits disques à leur base, et par un dentelé intérieur à leur sommet.

Motifs violets sur fond blanc.

*Galon.* — H. 0<sup>m</sup>,080. — L. 0<sup>m</sup>,380. (N<sup>o</sup> 302-13.)

Bande bordée par deux filets de chaque côté d'une suite de quatre anneaux ovales encadrant des lions marchant à droite, enveloppés par un anneau intérieur dont les éléments sont pénétrés par le fond qui y forme un pois ponctué. Les filets, formés par deux anneaux adjacents et le filet de bordure, sont ornés d'un fleuron symétrique.

Motifs violet foncé sur fond blanc.

*Galon (Fragment).* — La. 0<sup>m</sup>,038. — Lo. 0<sup>m</sup>,230. (N<sup>o</sup> 272-111.)

Médallions formés par une suite de fleurons opposés et chevauchés, composés d'un culot, d'où partent deux demi-feuilles courbes dentées. Une feuille, naissant de l'extrémité de l'une quelconque des demi-feuilles d'entourage, garnit chaque médaillon.

Motifs violets sur blanc.

*Galon (Fragment).* — La. 0<sup>m</sup>,030. — Lo. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-114.)

Deux filets encadrant une bande, festonnée sur chaque bord et brodée de losanges.

Motifs violets sur blanc.

*Galon (Fragment).* — La. 0<sup>m</sup>,023. — Lo. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-115.)

Bande violette ornée d'un ruban blanc ondulé et de trois disques blancs, encadrant une feuille de vigne violette.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon (Fragment).* — La. 0<sup>m</sup>,080. — Lo. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-281.)

De l'extrémité, qui est unie, descendent une bande pleine, dont le motif brodé est accentué de distance en distance par un peu de fond, et deux tiges ondulées, garnies latéralement de demi-feuilles dentées. La broderie forme des losanges ou des entrelacs cordiformes, séparés par deux paires de disques.

Motif violet sur fond blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,090. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-284.)

Bande brodée, entre deux tiges onduleuses garnies de chaque côté d'un rectangle festonné de six lobes et accosté de feuilles en crosse qui naissent de chacune de ses extrémités. La broderie dessine des rubans enlacés qu'interrompent des losanges.

Motifs violets sur blanc et broderie blanche sur violet.

Tissé sur trois fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,090. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,400. (N<sup>o</sup> 272-285.)

Bande festonnée de chaque côté, et brodée d'une suite de carrés posés en diagonale, accompagnés extérieurement de crosses entre deux filets. Un zigzag, brodé à la base des festons, transforme ceux-ci en pois.

Broderie blanche sur fond violet.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond, qui est pelucheuse par rangs.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,090. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,700. (N<sup>o</sup> 227.)

Animaux se poursuivant au milieu d'arbres. Motifs rouges sur fond blanc, tissés sur deux fils.

Les bords sont enlevés, et, les laines ayant disparu sur une grande partie de la longueur du galon, celui-ci est transformé en une sorte de dentelle.

*Bande*. — Lo. 0<sup>m</sup>,400. — La. 0<sup>m</sup>,045.  
(N<sup>o</sup> 272-287.)

Galon bordé par deux filets descendant d'une partie pleine et encadrant une tige sinueuse accompagnée de feuilles de trèfle, interrompue par un anneau en amande encadrant un quadrupède.

Motif violet sur fond blanc.

*Bande*. — H. 0<sup>m</sup>,040. — L. 0<sup>m</sup>,180.  
(N<sup>o</sup> 272-272.)

Tige sinueuse accompagnée de tiges terminées par de grandes feuilles semi-discoides, séparées par trois petites feuilles ovales.

Motifs violets sur fond blanc. Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Bande*. — H. 0<sup>m</sup>,070. — L. 0<sup>m</sup>,380.  
(N<sup>o</sup> 272-274.)

Deux galons brodés d'entrelacs, encadrant un enfilage de cœurs.

Motifs violets sur fond blanc. Tissé sur deux fils de chaîne de toile de fond.

*Bande*. — La. 0<sup>m</sup>,140. — Lo. 0<sup>m</sup>,360.  
(N<sup>o</sup> 272-244.)

Deux galons parallèles (Larg. 0<sup>m</sup>,048),

bordés à distance par un filet; l'intervalle est orné d'un filet, interrompu par des billettes accouplées deux à deux.

Motifs violets sur fond blanc. Tissé sur trois fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,060. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-124.)

Trois médaillons ovales, formés par l'enlacement à boucle intermédiaire de deux tiges garnies de feuilles extérieurement et encadrant chacun un quadrupède. Celui du centre porte une laisse flottante rouge. Filets de bordure. Violet sur blanc.

*Galon de Clave?* (Fragment). — La.  
0<sup>m</sup>,050. — Lo. 0<sup>m</sup>,290. (N<sup>o</sup> 272-201.)

Bande rouge, arrondie à l'une de ses extrémités, ornée de fleurons symétriques filiformes, alternant avec des animaux, bordée d'un filet et d'une suite de consoles en S agrafées.

Blanc sur rouge.

*Galon de Clave* (Fragment). — La.  
0<sup>m</sup>,062. — Lo. 0<sup>m</sup>,200. (N<sup>o</sup> 272-199.)

Bande arrondie à son extrémité, orangée à feuilles de chêne vertes, portées par deux tiges rouges encadrant un fruit cordiforme accompagné de quatre pois : bordure de rouge, ornée d'une suite de fruits accompagnés de deux feuilles, alternant avec cinq billettes en quinconces.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,035. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,275. (N<sup>o</sup> 272-120.)

Galon blanc interrompu vers la droite par une partie pleine violette, bordé d'un filet à dents renflées, encadrant des enfants alternant avec des monstres à corps de serpent.

Violet sur blanc.

*Galon* (Fragment latéral). — La. 0<sup>m</sup>,065.  
— Lo. 0<sup>m</sup>,275. (N<sup>o</sup> 272-122.)

Galon blanc orné de médaillons formés par l'enlacement à boucle de deux tiges garnies de feuilles extérieurement; encadrant des quadrupèdes et des oiseaux distribués deux par deux. — Bordure d'un filet garni de longues dents terminées par un œil de perdrix, et encadrant un pois dans leur contre-feston.

Violet sur blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,030. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,205. (N<sup>o</sup> 272-123.)

Galon blanc orné d'une tige sinueuse à feuilles en fer de lance à crochets, se divisant pour former un médaillon ovale aigu encadrant un lièvre. — Bordure de filets à dents aigüés.

Violet sur blanc.

*Galon de Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,064. — Lo. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-82.)

Bande brodé, à quelque distance du chef, d'un large galon d'entrelacs orangés, bordée de blanc, entre deux galons étroits, le dépassant vers le chef, brodés de rosaces orangées enveloppées par deux rubans; sur le côté gauche une tige sinueuse accostée de pois.

Violet sur blanc, brodé pendant le tissage. Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond dont un fragment subsiste à droite.

*Galon de Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,040. — Lo. 0,262. (N<sup>o</sup> 272-80.)

Chef plein d'où descendent deux filets parallèles bordés extérieurement de dents renflées à leur extrémité, encadrant une tige sinueuse garnie de feuilles profondément refendues, et d'un natté, alternés.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond apparente par places.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,200. — L. 0<sup>m</sup>,080. (N<sup>o</sup> 272-28.)

Femme debout, la tête coiffée en cheveux, tournée à gauche, tenant un objet indéfini de la gauche levée, la droite abaissée : vêtue d'une ample robe sans manches, et à ceinture, découvrant le sein droit. Le pan d'un manteau sur le bras droit. Des pampres l'accompagnent. Au-dessus d'elle, un quadrupède à longues oreilles galope en montant, dans un anneau intérieurement irrégulier.

Violet brodé de blanc pendant le tissage, sur blanc : chaîne très fine.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,055. — Lo. 0<sup>m</sup>,330. (N<sup>o</sup> 272-42.)

Bande bordée par deux filets, ornée de palmettes formées de deux longues demi-feuilles opposées, naissant de deux petits carrés placés au milieu du champ, et se développant contre la bordure. Elles alternent et chevauchent de façon à former des médaillons que garnissent un quadrupède courant, un oiseau, ou un fleuron, qui se dégage de l'une des demi-feuilles.

Violet sur blanc, avec des parties rouges pour marquer la langue ou le bec des animaux.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond dont il reste un fragment.

*Galon* (Fragment irrégulier). — La. 0<sup>m</sup>,032. Lo. 0<sup>m</sup>,115. (N<sup>o</sup> 272-47.)

Vase à panse sphérique et à long col, blanc à anses orangées, d'où sortent deux feuilles de vigne, au-dessus d'une rosace orangée.

Filet, de même couleur, sur un seul côté. Fond violet.

*Galon* (Fragment). — La. 2<sup>m</sup>,024. — Lo. 0<sup>m</sup>,034. (N<sup>o</sup> 272-235.)

Bande décorée de motifs formés de deux P opposés de chaque côté d'un triangle sous un carré, alternativement droits et renversés, séparés par une tige en S couchée, terminée à chaque bout par une feuille triangulaire.

Blanc sur violet; tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,055. — Lo. 0<sup>m</sup>,355. (N<sup>o</sup> 272-236.)

Bande orangé brun ornée d'une tige sinueuse à feuilles rudimentaires violettées entre deux bandes violettes bordées d'orangé brun.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,018. — Lo. 0<sup>m</sup>,195. (N<sup>o</sup> 272-237.)

Bande pleine chargée d'une croix, d'où descend, entre deux filets, une tige sinueuse à stipules en crochet et à feuilles à trois divisions, alternées.

Violet sur blanc; tissé sur deux fils de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,033. — Lo. 0<sup>m</sup>,165. (N<sup>o</sup> 272-239.)

Bande violette brodée en blanc d'une tige sinueuse accostée de feuilles polylobées.

*Galon* (Deux fragments). — La. 0<sup>m</sup>,060. — Lo. 0<sup>m</sup>,380 et 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-85-86.)

Succession de médaillons formés par l'enlacement de deux tiges, garnies latéralement de feuilles dans l'angle de leur croisement. Ils sont alternativement décorés : 1<sup>o</sup> de quatre feuilles de vigne de chaque côté d'une même tige, en violet sur un carré blanc à côtés brisés et outre-passés, sur chacun desquels deux petits œils de perdrix font saillie. Fond violet; 2<sup>o</sup> d'un lion ou d'un chien en violet sur fond blanc.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de lin dont il reste des traces.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,085. — L. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-87.)

Chien accroupi tourné à droite, violet sur fond blanc entouré d'un anneau violet.

Tissé sur deux fils d'une grosse chaîne.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,023. — Lo. 0<sup>m</sup>,085. (N<sup>o</sup> 272-88.)

Animaux violets (lièvres et chiens) sur fond blanc dans des ovales violets réunis par un petit carré garni de feuilles latérales.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile fine du fond dont il reste des traces.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,070. — L. 0<sup>m</sup>,055. (N<sup>o</sup> 272-89.)

Animal à longues cornes accroupi, violet sur fond blanc, entouré par un anneau garni de feuillages intérieurs; trace de bordure dentée.

Un fil de broderie sépare les feuillages.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,040. — La. 0<sup>m</sup>,075. (N<sup>o</sup> 272-90.)

Lièvre courant à droite. Blanc sur fond violet. Trace de bordure blanche.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,055. — L. 0<sup>m</sup>,060. (N<sup>o</sup> 272-91.)

Lièvre à très grandes oreilles courant à droite, accompagné de quelques branchages. Violet sur fond blanc dans un fragment d'anneau violet.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,030. — Lo. 0<sup>m</sup>,175. (N<sup>o</sup> 272-92.)

Tige onduleuse flanquée de feuilles cordiformes, interrompue par un anneau ovale qu'elle forme en se divisant, et qui enveloppe un animal accroupi tourné à gauche. Bordure de deux filets dentés à l'extérieur.

Violet sur fond blanc de laine qui garnit les deux côtés du galon.

*Galon* (Fragment très irrégulier). — H. 0<sup>m</sup>,050. — L. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-93.)

Oiseau posé, tourné à gauche vers une tige garnie de feuilles qui s'infléchit en dessous.

Violet sur blanc, tissé sur une grosse chaîne.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,045. — L. 0<sup>m</sup>,110. (N<sup>o</sup> 272-94.)

Médaille ovale, garni de postes à l'extérieur, encadrant un anneau accosté d'une feuille cordiforme de chaque côté et enveloppant un lion tourné à gauche.

Violet sur blanc.

*Encadrement* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,044. — Lo. 0<sup>m</sup>,150 et 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-226.)

Galon brisé à angle droit, brodé de nœuds formant zigzag.

Violet clair brodé de blanc et de jaune, tissé sur deux fils de chaîne de la toile fine du fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,085. — Lo. 0<sup>m</sup>,190. (N<sup>o</sup> 272-227.)

Bande dentée latéralement. Chaque dent porte une feuille de vigne étalée. Un filet jaune sinueux court au-dessous des dents accompagné d'un point dans chaque flexion extérieure. Le milieu est brodé de deux

rubans dessinant des zigzags, garnis de nœuds latéraux.

Violet et jaune sur blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,049. — L. 0<sup>m</sup>,095. (N<sup>o</sup> 272-228.)

Bande dentée latéralement : portant à son extrémité de gauche un canard blanc. Brodée, à l'autre extrémité, d'entrelacs jaunes encadrant des rosaces blanches, bordés par un filet blanc.

Violet clair sur blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,062. — Lo. 0<sup>m</sup>,195. (N<sup>o</sup> 272-230.)

Réseau carré formé par le croisement de frettes posées diagonalement, ornées de petites rosaces à quatre pétales, et encadrant un carré croisé.

Blanc sur violet.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,022. — Lo. 0<sup>m</sup>,310. (N<sup>o</sup> 272-96.)

Bande violette brodée d'un fil dessinant des feuilles de nénufar opposées, séparées, de deux en deux, par deux anneaux concentriques réunis par des traverses.

Bordure blanche d'un côté et trace d'une autre bande violette.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,029. — Lo. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-100.)

Tête du galon pleine, suivie d'une série d'anneaux enveloppant chacun un oiseau, entre deux filets.

Violet sur blanc tissé sur trois fils de chaîne de la toile du fond.

*Galon de bordure* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,030. — Lo. 0<sup>m</sup>,140 et 0<sup>m</sup>,240. (N<sup>o</sup> 272-251.)

Galon faisant équerre à gauche, avec indication de partie montante à droite; formé de deux filets violets, encadrant une suite de losanges accompagnés d'œils de perdrix flanqués de deux points. Losanges brodés d'un fil blanc dans les losanges.

Violet sur fond blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,026. — Lo. 0<sup>m</sup>,195. (N<sup>o</sup> 272-269.)

Branche sinuense accompagnée de stipules courbes et, dans le creux de chaque sinuosité, d'une feuille ronde dentée, à trois nervures brodées.

Violet sur blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond dont il subsiste un fragment.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,020. — Lo. 0<sup>m</sup>,540. (N<sup>o</sup> 272-252.)

Deux tiges onduleuses symétriquement opposées, formant des suites d'ovales enca-

drant une feuille cordiforme descendante, et portant latéralement une feuille tréflée alternant avec une grappe à trois grains.

Vers l'extrémité, les deux tiges forment un ovale plus grand encadrant une sorte de croix à trois branches pattées, la quatrième étant un anneau.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond qui est tissée de gros fils d'un côté du galon.

*Galon* (Deux fragments). — La. 0<sup>m</sup>,015. — Lo. 0<sup>m</sup>,325 et 0<sup>m</sup>,160. (N<sup>o</sup> 272-265 et 267.)

Tige ondulée garnie de chaque côté de stipules et d'une feuille en fer de lance obtus et barbelé, interrompue par un rectangle violet orné de deux ou de trois S blanches couchées et agrafées l'une à l'autre.

Violet sur blanc tissé sur trois fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,045. — Lo. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-263.)

Galon violet denté sur les bords entre deux filets. Il est divisé par un fil de broderie en longs compartiments décorés de rubans filiformes enlacés, interrompus par des carrés tissés dont le contour intérieur dessine sur le fond violet une rosace de quatre feuilles de vigne.

Violet et blanc, brodé pendant l'exécution, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment irrégulier). — La. 0<sup>m</sup>,040. — Lo. 0<sup>m</sup>,074. (N<sup>o</sup> 272-60.)

Bande ornée d'une tige sinueuse garnie de feuilles en fer de lance barbelé, alternant avec des stipules en crosse, et bordée de deux filets.

Violet sur blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,052. — Lo. 0<sup>m</sup>,055. (N<sup>o</sup> 272-58.)

Deux filets dentés extérieurement, entourant deux tiges sinucuses symétriques formant des médaillons ovales qui encadrent une feuille en fer de lance barbelé, et portant extérieurement une feuille en spatule accompagnée de deux crochets alternant avec un stipule en crosse.

Violet noir sur blanc.

*Deux galons* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,090. — Lo. 0<sup>m</sup>,085. (N<sup>o</sup> 272-59.)

Chef de deux galons parallèles (L. 0<sup>m</sup>,035), formés chacun de deux filets dentés extérieurement, bordant une suite de disques, qui encadrent une feuille dentelée, à crochets, et accompagnée de pois

Violet noir sur blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond qui sépare les deux galons.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,230. — Lo. 0<sup>m</sup>,520. (N<sup>o</sup> 262-278.)

Bande séparée en trois par deux filets blancs. Les deux bandes latérales, plus larges, sont brodées de rosaces alternant avec de grandes feuilles discoïdes. La bande centrale est brodée d'une engrêlure et de barrettes transversales. Violet sur blanc, brodé de blanc pendant le tissage.

*Galon de manche*. — La. 0<sup>m</sup>,420. — Lo. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 302-12.)

Bande violette, se recourbant à angle droit à chaque extrémité, ornée d'un rang de perles longues et rondes alternées dans sa partie horizontale. Au-dessus une crête, formée de grandes dents terminées par une feuille tréflée, et dans l'intervalle, d'une feuille de vigne alternant avec une feuille à trois divisions, montant du fond de l'arc qui forme les dents.

Violet sur blanc.

*Galon de manche*. — La. 0<sup>m</sup>,128. — Lo. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-280.)

Deux bandes semblables, à extrémités unies, brodées de grecques posées obliquement, bordées de colonnes de petits feuillages mal définis, et séparées par une bande étroite ornée d'une tige sinueuse accostée de demi-feuilles lobées.

Violet sur blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,020. — Lo. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-44.)

Champ violet bordé d'un filet blanc et d'un rang de postes, et divisé par des barres transversales en compartiments rectangulaires, ornés, les petits par une tige à feuilles symétriques, les grands par une succession de losanges et de disques alternés.

Blanc sur violet entouré de blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,020. — Lo. 0<sup>m</sup>,300. (N<sup>o</sup> 272-234.)

Bande bordée par deux filets, encadrant une tige sinueuse garnie de stipules et de feuilles en fer de lance obtus et barbelé.

Violet clair sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Toile ornée de deux galons parallèles*. — H. 0<sup>m</sup>,960. — L. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 302-47.)

Les deux galons (L. 0<sup>m</sup>,085) sont composés chacun (la. 0<sup>m</sup>,04) d'une bande violette brodée d'un fil blanc pendant le tissage qui for-

maît d'abord une bordure de postes, puis une succession de ronds et de losanges, dont le champ porte un anneau et un losange et dont le fond triangulaire extérieur est orné d'un anneau entre deux petits.

Violet tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond, ornée à une certaine distance de filets violets à côté d'une bande vide de tissage.

*Toile garnie de deux galons* (Fragment).

H. 0<sup>m</sup>,525. — L. 0<sup>m</sup>,295. (N<sup>o</sup> 272-246.)

Deux galons parallèles (la. 0<sup>m</sup>,095) festonnés, brodés de deux filets encadrant une suite de carrés posés diagonalement, encadrant plusieurs carrés concentriques, formés, soit par des torsades, soit par un trait. Des boucles garnissent les triangles latéraux. Une broderie transforme en disques les dents du feston. A une distance de 0<sup>m</sup>,048 du galon de gauche, un troisième galon étroit (0<sup>m</sup>,005) alternativement violet et blanc.

Violet brodé de blanc, pendant le tissage, sur un fil de chaîne de la toile du fond qui est bouclée sur trois fils de trame parallèles de chaque côté des deux galons.

*Fragment de galon.* — La. 0<sup>m</sup>,051. — Lo. 0<sup>m</sup>,165. (N<sup>o</sup> 272-102.)

A droite, un moineau blanc sur fond violet, qui se prolonge à gauche, brodé, pendant le tissage, de disques lobés intérieurement.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile grossière dont il reste des traces.

*Reps blanc et violet.* — Larg. du lé 0<sup>m</sup>,940. — Long. 0<sup>m</sup>,440. (N<sup>o</sup> 272-298.)

Bande violette unie, tissée sur un fil de chaîne de la toile de laine du fond.

*Fragment de galon.* — La. 0<sup>m</sup>,050. — Lo. 0<sup>m</sup>,180. (N<sup>o</sup> 272-128.)

Tige garnie de feuilles de vigne de chaque côté, interrompue par un médaillon ovale orné d'une rosace à quatre lobes en réserve.

Bordure d'un filet à dents extérieures terminées par un renflement.

Violet sur fond blanc.

*Toile pelueuse ornée d'un galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,930. — L. 0<sup>m</sup>,340. (N<sup>o</sup> 302-48.)

D'une partie pleine, au chef de la pièce (la. 0<sup>m</sup>,125), descend une tige droite, accostée de deux tiges sinucuses qui s'en rapprochent sans la toucher, d'où naît, dans chaque flexion, une feuille de vigne accompagnée de quatre corolles symétriques deux à deux.

Violet sur blanc, tissé sur trois fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,015. — Lo. 0<sup>m</sup>,140. (N<sup>o</sup> 272-130.)

Compartiments alternativement rectangles et carrés, ornés : les premiers d'un ruban continu deux fois enlacé, les seconds d'une croix de Saint-André, en réserve sur fond brodé. A l'une des extrémités un animal courant, la corne couchée sur le dos. Violet à motifs blancs; tissé sur trois fils de chaîne de la toile de lin très fine qui l'accompagne.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,050. — Lo. 0<sup>m</sup>,265. (N<sup>o</sup> 272-262.)

Deux tiges sinucuses symétriques forment entre elles des médaillons que garnit une feuille en fer de lance obtus et barbelé, et portent, de chaque côté du médaillon, une feuille de trèfle descendante. Bordure de deux galons.

Violet sur blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,047. — Lo. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-255.)

Deux bandes encadrant une enfilade de feuilles cordiformes. Un fil de broderie dessine des entrelacs de rubans continus, interrompus par des losanges, sur les deux bande de bordure.

Violet sur blanc, tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

## TAPISSERIES VIOLETTES ET POLYCHROMES

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,080. — L. 0<sup>m</sup>,068. (N<sup>o</sup> 272-41.)

Quatre feuilles de vigne violettes, symétriquement étalées de chaque côté d'une tige sur un champ carré, accosté de deux petits disques sur chaque côté.

Orangé-brun sur fond violet.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de lin visible sur un des côtés.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,042. — Lo. 0<sup>m</sup>,185. (N<sup>o</sup> 272-194.)

Bande losangée de deux filets enlacés encadrant une croisette.

Motifs noirs sur fond rouge bordé de même

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,050. — Lo. 0<sup>m</sup>,070. (N<sup>o</sup> 272-147.)

Motif formé de lignes enchevêtrées de

chaque côté de l'apparenc d'un quadrupède.  
Rouge sur fond noir.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,055. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-148.)

Rinceau de pampres. Rouge sur fond noir.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,033. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,115. (N<sup>o</sup> 272-145.)

Palmettes rouges transversales, séparées par un filet. Rouge sur fond noir.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,65. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-149.)

Disques encadrant une rosace, séparés par des fleurons opposés, encadrés par un angle formé de pois; en rouge sur noir.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,103. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 302-28.)

Bande violette à dents renflées sur fond blanc, ornée d'une tige sinueuse garnie de petites feuilles et : d'un côté de la tige, d'un orant, debout, les deux mains levées, vêtu d'une tunique à claves; de l'autre, d'un lièvre moucheté courant. Bordure rouge.

Violet sur blanc.

*Orfroi rectangulaire* (Fragment de l'angle supérieur gauche). — H. 0<sup>m</sup>,080. —  
L. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-37.)

Anneau formé d'une tige garnie de feuilles à l'extérieur, enveloppant un homme rouge. Angle de bordure formé d'un filet et d'une suite de postes.

Violet et rouge sur blanc, tissé sur grosse chaîne.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,108. —  
L. 0<sup>m</sup>,080. (N<sup>o</sup> 272-27.)

Homme nu, portant une chlamyde orangée et verte, armé d'un bouclier, tourné à droite, dans un champ blanc circulaire, entouré de violet. Dans le bas, filet de bordure à contre-festons, dont les dents sont élargies à leur extrémité et encadrent un pois.

Violet sur blanc tissé sur une grosse chaîne.

*Toile ornée d'un orfroi quadrangulaire et d'une équerre.* — H. 0<sup>m</sup>,500. —  
L. 0<sup>m</sup>,490. (N<sup>o</sup> 272-232.)

L'orfroi carré (côté 0<sup>m</sup>,160) est orné de douze anneaux circulaires formés par l'enlèvement de deux tiges formant boucle par leur double croisement, autour d'un carré intérieur et bordés extérieurement par un filet carré festonné. Les anneaux intérieurs enveloppent alternativement un animal et une fleur rouge à feuilles vertes.

Une grande partie de la trame de laine a disparu.

Le galon (La. 0<sup>m</sup>,066. — Lo. 0<sup>m</sup>,410 et 0<sup>m</sup>,420) est une bande coudée à angle droit, décorée, comme l'orfroi, d'anneaux encadrant alternativement un animal et une fleur entre deux filets festonnés. Chaque extrémité se rétrécit en une lanière qui s'arrondit en anneau pour encadrer une rosace à quatre pétales rouges séparés par une croix verte.

Une partie de la trame de laine a disparu.

Violet avec quelques parties rouges et vertes sur blanc tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Galon* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,060. —  
L. 0<sup>m</sup>,146. (272-121.)

Bande, pleine à droite, d'où partent deux filets bordant un champ blanc orné de deux longues demi-feuilles à refends aigus, symétriquement opposées, rampant sous la bordure, et partant d'un lien rouge placé au milieu de la bande. Dans l'intervalle, des fleurons semblables chevauchés; sur chaque bord, dont on voit deux fragments, eurent des lièvres en sens opposé.

Violet noir pâle sur blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,098. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,094. (N<sup>o</sup> 272-30.)

Médaille circulaire formé par l'enlèvement à boucle de deux tiges, séparées chacune en deux parties par un filet, et dentées à l'intérieur du médaillon. Un anneau intérieur y enveloppe un quadrupède aux longues oreilles, le cou entouré d'une laisse. Amorce d'un second médaillon à gauche, et fleuron vert et rouge de chaque côté de la boucle qui sépare les deux médaillons.

Bordure de deux filets festonnés.

Violet, avec traces de rouge et de vert, sur fond blanc.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,056. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 272-56.)

Bande violette brodée de blanc dessinant trois compartiments rectangulaires, ornés de feuilles de néoufar appuyées sur le contour.

*Galon* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,012. —  
Lo. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-57.)

Disques brodés d'un vase alternant avec un losange formé par deux M opposées par le sommet, brodés d'un réseau.

Violet sur blanc.

*Galon* (Fragment irrégulier). — H. 0<sup>m</sup>,072. —  
L. 0<sup>m</sup>,078. (N<sup>o</sup> 272-29.)

Tête de face dans un anneau accosté de quatre pois. Bordure de postes à droite. Au-dessus, un champ rectangulaire rouge à traces de motifs noirs. Une broderie rouge

sépare le champ de l'anneau de la bordure de postes.

Blanc et rouge sur violet noir.

*Galon* (Fragment irrégulier de). — La. 0<sup>m</sup>,048. — Lo. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 272-53.)

Bande ornée d'une tige sinueuse garnie, dans chaque flexion, d'une feuille cordiforme

accompagnée de deux groupes de trois points, descendant d'une partie pleine; bordée d'un côté d'un filet, aujourd'hui étroit, et de l'autre, d'un filet plus large brodé d'un dentelé le long de la bande et, auprès du bord, de rinceaux dont il reste la trace.

Violet sur blanc.

### TAPISSERIE DE SOIE POLYCHROME

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,110. — L. 0<sup>m</sup>,185. (N<sup>o</sup> 272-297.)

Galon étroit entre deux galons plus large.

Le premier (l. 0<sup>m</sup>,012) est orné d'une suite de médaillons ovales pointus, formés par la rencontre de deux rubans sinueux rouges, et encadrant quatre œils de perdrix, blancs sur noir, alternant avec un serpent (?) blanc sur noir.

Du filet noir de bordure partent à l'intérieur de petits stipules, en sens opposé pour

chaque filet, qui garnissent l'intervalle des médaillons. Filet rouge de bordure.

Les seconds (l. 0<sup>m</sup>,023) sont composés de trois bandes : la bande centrale ornée d'une succession d'S filiformes couchés, symétriquement opposés, en noir sur rouge, vert ou blanc, les bandes latérales vertes coupées par un S noir interrompu par un pois rouge, qui rejoint l'un à l'autre les deux filets noirs de bordure.

Le fond général est rouge.

Tissu et chaîne de soie.

### TAPISSERIES POLYCHROMES

#### ÉPOQUE BYZANTINE?

*Tenture?* (Quatre fragments irréguliers).

1<sup>er</sup>. H. 0<sup>m</sup>,750. — L. 0<sup>m</sup>,83.

(N<sup>o</sup> 259-291 à 296.)

A gauche une large bordure, flanquée, à droite, de quatre colonnes de feuillages montants, que suit un semis de tiges de maïs (?). Bordure formée d'une colonne de feuilles brunes, ornée de rosaces rouges, sur fond jaune, limité par deux bandes rouges.

Première colonne. — Deux tiges vertes et jaunes, flanquées d'un seul côté de courtes feuilles aiguës, vertes, jaunes, etc., opposées, sur un fond bleu, orangé, rouge, irrégulier.

Deuxième colonne. — Ovale aiguë polychrome, concentrique sur fond orangé-rouge formé de tiges garnies de feuillages qui les encadrent.

Troisième colonne. — Tige bleue garnie sur le côté droit de feuilles à bout rond, sur fond bleu commun à une tige garnie sur chaque côté de feuilles à bout arrondi, orangées, à nervure verte, interrompue par une fleur rouge.

Quatrième colonne. — Même tige, séparée de la première par une baguette verte nuancée d'orangé.

Cinquième colonne. — Champ rouge, semé de tiges à longues feuilles, d'où sort un thyrses de fleurs; le tout vert foncé. Motifs indéfinis à l'extrême droite.

2<sup>e</sup> H. 0<sup>m</sup>,55. — L. 0<sup>m</sup>,30.

La bordure du fragment n<sup>o</sup> 1.

3<sup>e</sup> H. 0<sup>m</sup>,45. — L. 0<sup>m</sup>,370.

Partie de la première colonne, et la seconde; plus, deux tiges nuancées vert et jaune, séparées par un semis de zigzags montants, rouges, orangés, etc. A la droite, une nouvelle colonne semblable à la deuxième, à laquelle adhère un fragment de feuilles en dents de scie descendant.

4<sup>e</sup> H. 0<sup>m</sup>,42. — L. 0<sup>m</sup>,200.

Une corbeille d'osier renversée, pleine de raisins rouges et bleus, sur le fond rouge; au-dessous d'un thyrses descendant et de motifs, verts sur orangé-brun, indéterminés.

*Panneau* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,570. — L. 0<sup>m</sup>,480. (N<sup>o</sup> 272-200.)

Partie centrale rectangulaire, bordée par deux filets garnis latéralement de feuilles lobées, alternativement opposées et chevauchées dans une large bordure de rinceaux, limitée par un filet garni extérieurement de feuilles tréflées.

Le champ intérieur est divisé par deux tiges nouées en deux disques, encadrant chacun un taureau broutant.

Les rinceaux de la bordure, garnis de demi-feuilles, se terminent par des grenades.

Motifs rouges, sauf les feuilles, qui sont vertes de deux tons, sur fond blanc de lin.

La laine a disparu en plusieurs places, transformant la tapisserie en une dentelle; toute la partie inférieure manque, surtout à droite.

*Pectoral rectangulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,145. — L. 0<sup>m</sup>,225. (N<sup>o</sup> 272-11.)

Champ rouge, orné d'un losange formé de tiges blanches en zigzags, accompagnées de feuilles en fer de lance sur un long pétiole brisé, encadrant un médaillon jaune, bordé par un cercle de billettes blanches dans un filet de même couleur.

Dans les angles, un quart d'anneau semblable, enveloppant un écoinçon jaune à motifs indéfinis.

Le médaillon est décoré de branches symétriques, portant des glands polychromes sur fond jaune.

*Pectoral circulaire*. — D. 0<sup>m</sup>,145. (N<sup>o</sup> 272-4.)

Disque rouge bordé d'un anneau noir à petits motifs polychromes, encadrant un cavalier au galop à droite, se retournant pour lancer une flèche. Un chien court au-dessous de lui. Cousu sur un tissu de laine blanche.

*Pectoral?* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,880. — L. 0<sup>m</sup>,065. (N<sup>o</sup> 272-192.)

Fragment incomplet de trois colonnes de feuilles vertes à trois lobes, bordées de blanc, qui se prolonge en deux crosses de chaque côté. Fond rouge.

*Pectoral carré*. — Côté : 0<sup>m</sup>,180. (N<sup>o</sup> 302-29.)

Au centre, un anneau bleu à pois blancs distribués par cinq, alternant avec des croissettes rouges ou vertes, encadre six singes (?) blancs cernés de bleu, et est circonscrit par un filet bleu, dessinant un carré dont les angles sont occupés par un oiseau.

Second filet blanc bordé de postes. Fond général rouge, brodé dans les angles du champ, entre les deux filets, d'une rosace blanche cruciforme. Fond de laine.

*Pectoral carré sur fragment de robe*. — Côté 0<sup>m</sup>,240. (N<sup>o</sup> 272-1.)

Tête de face sur champ rouge carré, bordé d'une frise jaune ornée de douze rosaces à huit pétales, séparées par des feuilles vertes formant des croissants opposés. Un filet noir festonné entoure le tout.

La tête blanche, dessinée en noir et en rouge, coiffée de longs cheveux noirs bouclés, maintenus sur le front par un diadème ovale allongé.

Les rosaces sont rouge pâle bordé de rouge; orangé bordé de bleu; vert bordé de bleu, et bleu vert bordé de brun.

Tissée sur deux fils de chaîne de la toile du fond.

Une partie de la laine a disparu.

*Pectoral sur fragment de robe*. — H. 0<sup>m</sup>,036. — L. 0<sup>m</sup>,420. — (N<sup>o</sup> 302-26.)

Orfroi carré (côté : 0<sup>m</sup>,29). Au centre, un enfant portant une rondache, violet sur disque blanc, dans un anneau vert, sur champ rouge bordé par un carré jaune. Large bordure violette, à dents reuflées, ornée de rosaces à quatre pétales blancs et rouges, alternant avec une croix verte et séparées par quatre feuilles obliques naissant d'un disque intermédiaire qui les encadre.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond, bouclée de neuf en neuf fils de trame.

*Pectoral sur fragment de robe* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,320. — L. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 302-27.)

Partie inférieure gauche d'un pectoral carré (côté, 0<sup>m</sup>,28) portant au centre un oiseau bleu de trois tons, circonscrit par une couronne de feuilles jaunes sur un anneau violet. Une bande violette, formant équerre, circonscrit le pectoral, à distance du motif central. Dans l'intervalle serpente un cep de vigne violet à grappes rouges, qui forme dans chaque angle un anneau encadrant un enfant nu, une chlamyde orangée sur l'épaule, tenant une pique : violet sur fond ponctué de violet. Un pot, jaune et orangé, de fleurs rouges occupe l'intervalle de deux anneaux.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond qui est bouclée de douze en douze fils de trame.

*Deux orfrois ovales sur fragment de tunique*. — H. 0<sup>m</sup>,090. — L. 0<sup>m</sup>,075. (N<sup>o</sup> 272-209 et 211.)

Rose à quatre lobes entourés d'un losange que circonscrit une torsade (?) enveloppée par une série d'anneaux.

Tissé en rouge sur rouge clair sur les fils de chaîne de la toile de lin du fond, qui pénètre en filets rayonnant entre les motifs.

*Palmettes sur deux fragments de tunique*. (N<sup>o</sup> 272-213 et 210.)

1<sup>er</sup> Fragment : H. 0<sup>m</sup>,185. — L. 0<sup>m</sup>,140.

Palmette bleue et rouge bordée de bleu, cantonnée de quatre grandes palmettes rouges, de deux tons, alternant avec quatre petites semblables.

Tissées sur un fil de chaîne de la toile de la tunique.

2<sup>o</sup> Fragment : H. 0<sup>m</sup>,145. — L. 0<sup>m</sup>,140.

Même motif. Il n'existe que la palmette centrale, deux grandes palmettes et trois petites.

*Palmette.* — H. 0<sup>m</sup>,070. — Lo. 0<sup>m</sup>,058.  
(N<sup>o</sup> 272-212.)

Palmette cordiforme bleue et rouge provenant de la tunique précédente.

*Palmette.* — H. 0<sup>m</sup>,055. — L. 0<sup>m</sup>,050.  
(N<sup>o</sup> 272-214.)

Palmette cordiforme bleue chargée de trois tiges à feuilles trilobées blanches et rouges, entourée de bleu sur sa moitié inférieure et de rouge et blanc alternés à sa partie supérieure.

*Rose.* — H. 0<sup>m</sup>,080. — L. 0<sup>m</sup>,088.  
(N<sup>o</sup> 272-215.)

Rose à quatre pétales cordiformes, blancs, orangé pâle et rouge, séparés par un filet noir.

Tissée sur deux fils de la chaîne de la toile.

*Orfroi et galon.* — H. 0<sup>m</sup>,100. — L. 0<sup>m</sup>,195. (N<sup>o</sup> 302-32.)

Orfroi circulaire (D. 0<sup>m</sup>,060) rouge bordé de postes, orné au centre d'un gros fruit vert sur un disque blanc. Accosté latéralement de deux fleurons, composés d'une feuille cordiforme entre deux crosses vertes opposées.

Le galon (L. 0<sup>m</sup>,010) rouge à rosaces blanches brodées.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi en forme de feuille.* — La. 0<sup>m</sup>,087.  
— Lo. 0<sup>m</sup>,016. (N<sup>o</sup> 272-222.)

Feuille lancéolée sur un pédoncule rouge, bordée de brun. Elle est divisée en trois zones de deux feuilles rouge clair bordées de blanc et bleu, de deux feuilles vertes bordées d'orangé, d'une dernière rouge de deux tons. Traces d'autres feuilles à chaque extrémité.

Tissé sur deux fils de chaîne de la grosse toile du fond.

*Orfroi en forme de feuille.* — La. 0<sup>m</sup>,110.  
— Lo. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 302-22.)

Feuille lancéolée sur son pédoncule ; verte entourée de bleu bordé d'orangé, à filet intérieur semblable, succédant à une ligne de billettes. Le pédoncule est simplement bordé de bleu entre deux filets orangés.

Le champ de la feuille est orné de rosaces et de fleurons rouges et bleus sur orangé.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile de fond qui est orangée.

*Orfroi en forme de feuille.* — La. 0<sup>m</sup>,075.  
— Lo. 0<sup>m</sup>,123. (N<sup>o</sup> 302-23.)

Feuille lancéolée sur son pédoncule. Première bordure orangée, seconde bordure bleue plus large autour de la feuille et semée d'un rang de billettes. Champ de la feuille

vert, semé de fleurons rouges ou bleus sur orangé.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi en forme de feuille.* — La. 0<sup>m</sup>,135.  
— Lo. 0<sup>m</sup>,235. (N<sup>o</sup> 302-24.)

Feuille lancéolée sur son pédoncule, noire semée de roses à quatre pétales rouges, encadrant au centre un ovale aigu, que garnit un homme nu, debout, noir sur fond orangé.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile du fond.

*Orfroi en forme de feuille.* — La. 0<sup>m</sup>,070.  
— Lo. 0<sup>m</sup>,132. (N<sup>o</sup> 272-32.)

Feuille elliptique aiguë sur un pédoncule. Fond vert orné d'un gribouillis blanc, rouge et bleu, qui figure peut-être un cavalier au galop. Bordure de postes rouges enveloppées par un filet rouge.

Tissé sur un fil de chaîne de la toile de fond.

*Orfroi de bordure* (Fragment inférieur).  
— H. 0<sup>m</sup>,143. — L. 0<sup>m</sup>,190. (N<sup>o</sup> 272-119.)

Bande noire brodée de méandres filiformes orangés, ornée, dans le bas, de rinceaux orangés terminés par des rosaces ou des campanules polychromes. Dans le haut, fragment d'une volute verte, encadrant un oiseau blanc à ailes violettes et à pattes rouges.

Fond noir brodé, tissé sur trois fils de chaîne de la toile de fond apparente sur le bord.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,104. — L. 0<sup>m</sup>,060. (N<sup>o</sup> 272-38.)

Partie supérieure de droite.

Champ rouge orné de deux cavaliers superposés, galopant à gauche ; bordure d'un galon blanc à perles polychromes.

Grosse chaîne.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,097. — L. 0<sup>m</sup>,065. (N<sup>o</sup> 272-33.)

Fragment d'un disque enveloppé par une bande blanche bordée de rouge, et amorce d'un autre disque placé en dessous. Homme tenant un bouclier, vêtu d'une tunique verte sur fond orange orné de quelques feuilles vertes.

*Bordure d'un orfroi circulaire* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,045. — Lo. 0<sup>m</sup>,105.  
(N<sup>o</sup> 272-197.)

Galon courbe formé de zigzags polychromes bordés de noir, enveloppant un autre galon blanc orné d'une suite de feuilles cordiformes polychromes, bordées de noir et accompagnées de crosses bleues.

Le tout entre deux bordures rouges.

*Grand orfroi circulaire* (Fragment). —

H. 0<sup>m</sup>,190. — L. 0<sup>m</sup>,105. (N<sup>o</sup> 272-7.)

Partie supérieure vers la droite.

Champ rouge à personnages et à branchages (?) orangés bordés de vert. Bordure verte à rinceaux orangés.

*Orfroi circulaire* (Fragment de bordure).

— H. 0<sup>m</sup>,225. — L. 0<sup>m</sup>,080. (N<sup>o</sup> 272-68.)

Large anneau orangé, à motifs incertains rouges et verts, limité par deux filets polychromes bordés de noir. A droite, champ rouge et fragments de cavaliers.

Grosse chaîne.

*Orfroi circulaire irrégulier* (Fragment).

— D. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-67.)

Un large secteur manque en haut à gauche.

Champ rouge à médaillon central vert, encerclé par un anneau blanc de postes : bordure verte à rinceaux orangés.

Dans le médaillon central, un buste (?) sur fond vert.

Dans le fond rouge, des personnages et des animaux.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,130. —

L. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-8.)

Un homme nimbé, les deux bras étendus, entre deux cavaliers au galop : polychrome sur une bande rouge bordée de deux galons blancs à disques orangés et verts, entourés de deux filets verts.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,095. —

L. 0<sup>m</sup>,230. (N<sup>o</sup> 272-9.)

Rinceaux (?) verts et jaunes et oiseaux (?) sur une bande rouge, bordée par deux galons verts à doubles entrelacs jaunes bordés de blanc.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,140. —

L. 0<sup>m</sup>,200. (N<sup>o</sup> 272-61.)

Le buste d'un homme, et la tête d'un autre en sens inverse, accompagnés de palmettes, etc., polychromes sur fond rouge bordé de galons polychromes.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — H.

0<sup>m</sup>,140. — L. 0<sup>m</sup>,120. (N<sup>o</sup> 272-62.)

Champ rouge à motifs indéfinissables jaunes et orangés bordés de noir, dans un arc de cercle jaune à motifs enfilés vert et blanc, rouge et blanc, entourés de rouge.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,200. —

L. 0<sup>m</sup>,130. (N<sup>o</sup> 272-63.)

Large bande rouge décorée d'animaux rudimentaires et de motifs indéfinissables, jaunes ou verts sertis de jaune, bordée de deux

galons : l'un blanc à cœurs rouges séparés par des feuillages verts, etc., l'autre, plus étroit, fait de zigzags polychromes bordés de noir.

Rapporté sur un tissu de lin.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,095. —

L. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-18.)

Un petit homme à tunique verte et chevelure noire, à côté d'un disque blanc bordé de rouge (un bouclier ?) ; sur fond orangé dans un fragment d'arc blanc. Au dehors, fond rouge à dessins bleues.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,100. —

L. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 272-19.)

Homme nimbé assis, tourné à gauche et parlant à un autre homme nimbé, plus petit, dont il n'existe que le buste : fond rouge.

Bordure polychrome à longues palmettes cordiformes, entourant le bas circulaire du champ.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,050. —

L. 0<sup>m</sup>,070. (N<sup>o</sup> 272-13.)

Fond rouge à palmettes blanches, festonné d'un côté.

Tissu très épais.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,080. —

L. 0<sup>m</sup>,070. (N<sup>o</sup> 272-16.)

Enfant accroupi sous un arc, sur fond rouge.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,080. —

L. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-21.)

Deux disques verts bordés de noir placés obliquement, et disque jaune bordé de noir placé au-dessus et à côté des deux autres, sur fond rouge à rinceaux orangés portant des feuilles cordiformes.

De petits hommes nus, orangé bordé de noir, dans les disques verts. Une tête (?) dans le disque orangé.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,150. —

L. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-155.)

Large bande à motifs bleus, jaunes et rouges indéfinis sur fond blanc, entre deux galons bleus semés de houppes (?) jaunes et rouges à bout blanc.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,200. —

L. 0<sup>m</sup>,140. (N<sup>o</sup> 272-156.)

A droite, un galon vert à motifs jaunes, séparé par un filet rouge d'un fond vert, que coupent deux arcs opposés blancs, à rinceaux polychromes bordés intérieurement d'un filet rouge, accompagnés extérieurement d'un galon vert à entrelacs jaunes, encadrant un fond rouge. Sur le fond vert on reconnaît un lion marchant.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,160. — L. 0<sup>m</sup>,110. (N<sup>o</sup> 272-157.)

Champ bleu à poissons polychromes, bordé à droite d'un galon rouge à poissons jaunes, et surmonté d'un champ rouge où restent les pieds nus d'une figure drapée.

Tissé sur la chaîne du fond apparent contre le galon.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,160. — L. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-158.)

Fond rouge coupé par une portion d'arc formée de trois galons polychromes bordés de blanc. Bordure tangente à l'arc de même nature. Têtes d'animaux sur le fond.

*Orfroi*. — H. 0<sup>m</sup>,082. — L. 0<sup>m</sup>,192. (N<sup>o</sup> 272-160.)

Bande rectangulaire, bordée en haut et en bas de noir et orangé brun, en gradins.

Le champ rouge est coupé horizontalement par un galon bleu à pois, s'arrondissant en un anneau central qui enveloppe un masque.

Dans les deux demi-bandes du bas, d'un côté, un lion orangé à crinière bleue, bordé de noir, de l'autre un fleuron symétrique couché. Dans celles du haut, les mêmes motifs retournés.

Cousu sur une toile grossière.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,225. — L. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-159.)

Disque rouge bordé par trois galons, un rouge décoré de bouquets de fleurs (?) entre deux plus étroits de couleurs variées très irrégulièrement alternées.

Le champ rouge porte dans le bas un félin (?) jaune à détails bleu clair, rouge et noir, dont il ne reste que l'arrière-train, et dans le haut, à gauche, un lion orangé sur une chose indéfinissable verte tachetée de jaune et de bleu, à tête bleue tachetée de rouge et jaune, qui est peut-être un animal, en avant d'arbres. La tête (?) d'un cheval à droite.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,180. — L. 0<sup>m</sup>,180. (N<sup>o</sup> 272-143.)

Disque rouge dans un anneau noir et violet alternés.

Le disque est décoré de quatre lions superposés, affrontés deux à deux à un masque, séparés par deux oiseaux de chaque côté d'une rosace centrale, en bleu, orangé et blanc bordé de noir.

Tissé sur la chaîne de la grossière toile de lin visible sur une partie de la circonférence.

*Orfroi* (Fragment irrégulier). — H. 0<sup>m</sup>,095. — L. 0<sup>m</sup>,215. (N<sup>o</sup> 272-153.)

Fond rouge orné d'un large réseau formé de barres rectangulaires aboutissant quatre

à quatre à un disque. Chaque barre est ornée d'une suite de losanges orangés bordés de vert entouré d'un filet blanc sur fond rouge, et bordée de noir à torsade orangée. Les disques de rencontre sont rouges bordés d'orangé, à rosace centrale blanche éroisétée de vert. Ornements orangés filiformes dans chaque maille.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,165. — L. 0<sup>m</sup>,425. (N<sup>o</sup> 272-154.)

Bande rectangulaire, droite d'un côté et brisée à angle droit de l'autre côté, où elle est bordée par une lisière noire à équerres orangées. La lisière n'existe que sur l'autre côté de la partie étroite (0<sup>m</sup>,104), mais devait se prolonger tout le long de la partie plus large.

Le fond rouge est orné d'un large réseau de mailles losangées par des barres rectangulaires à losanges bordés de noir, entouré d'un filet blanc sur fond rouge bordé de noir à pois. Chaque maille encadre une grande rosace polychrome losangée. La brisure coupe le quart d'un losange, et il n'y a que des demi-mailles sur la partie étroite et une maille entière, accompagnée de demi-mailles, sur la partie large.

*Orfroi* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,240. — Lo. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 302-39.)

Double entrelacs violet dont les anneaux encadrent un lion violet, un arbuste vert à fleurs bleues, rouges ou jaunes, et un motif indéfinissable. Bordure de deux filets violets festonnés de dents extérieures. Fond blanc. Rapporté sur une toile à bandes bouelées.

*Orfroi* (Fragment). — Long. 0<sup>m</sup>,250. — Larg. 0<sup>m</sup>,090. (N<sup>o</sup> 302-40.)

Large bande blanche séparée par des bandes polychromes en champs ovales réunis par des médaillons ovales, accompagnés de fleurons polychromes, bordé de violet semé de triangles. Lièvres blancs dans les médaillons, qui sont rouges. Palmettes, etc., dans les champs ovales.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,240. — L. 0<sup>m</sup>,160. (N<sup>o</sup> 309-42.)

Pièce rectangulaire très oblitérée, dont la partie droite montre une bande verte à motifs jaunes formés de demi-cercles, accompagnés de triangles : une large bande rouge, où l'on distingue une tête d'homme nimbé, puis une bande blanche à rinceaux verts.

*Orfroi* (Fragment irrégulier). — H. 0<sup>m</sup>,060. — L. 0<sup>m</sup>,050. (N<sup>o</sup> 272-162.)

Champ noir orné de lignes brisées, bordé d'un érénelé.

Rouge sur noir.

*Orfroi* (Fragment irrégulier). — H. 0<sup>m</sup>,075. — L. 0<sup>m</sup>,105. (N<sup>o</sup> 272-164.)

Champ rouge, orné à gauche d'un fragment d'anneau noir à traverses blanches, encadrant un animal, et à droite, de branchages orangés, portant des feuilles d'érable(?), bleues ou rouge pâle, largement bordées d'orangé.

*Orfroi* (Fragment irrégulier). — H. 0<sup>m</sup>,135. — L. 0<sup>m</sup>,220. (N<sup>o</sup> 272-161.)

Champ noir à branchages sinueux rouges, orné de deux disques rouges bordés d'orangé à perles, posés en diagonale.

Sur l'un, une tête et peut-être deux; sur l'autre, deux demi-feuilles vertes symétriques de chaque côté d'une tige blanche.

*Orfroi* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,130. — L. 0<sup>m</sup>,162. (N<sup>o</sup> 272-165.)

Angle inférieur de droite.

Champ rouge divisé par un chevron à motifs ansés polychromes sur fond blanc, bordé d'une torsade orangée et noire, décoré de tiges et de feuillages mal définis. Sur deux côtés, bordure à têtes alternant avec des billettes en quinconce, orangé sur vert.

*Orfroi rectangulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,116. — L. 0<sup>m</sup>,140. (N<sup>o</sup> 272-163.)

La partie inférieure.

Champ noir orné de tiges rouges onduleuses, encadrant de grandes rosaces rouges posées en quinconce et alternant avec de petites.

Rouge sur noir.

*Orfroi carré*. — Côté 0<sup>m</sup>,20. (N<sup>o</sup> 272-140.)

Rosace centrale rouge, bordée de vert, sur fond jaune, bordé d'un anneau jaune à pois rouges, dans un losange de rinceaux noirs, dont les extrémités portent de petites demi-rosaces appuyées à la bordure, qui est rouge à fers de lance jaunes. Dans chaque angle, un quart de rosace, semblable à celle du centre.

*Orfroi horizontal*. — H. 0<sup>m</sup>,150. — L. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 302-44.)

Bande rouge, bordée de noir à disques rouges, divisée en cinq zones par des filets blancs. Les deux zones contre la bordure sont ornées de rinceaux à longues demi-feuilles lobées, noires, bordées de blanc.

Les deux zones intérieures portent chacune deux lions bruns, bordés de noir, affrontés et marchant vers un disque qui encadre un buste(?).

La zone centrale, plus étroite, est ornée de fleurons enfilés.

*Orfroi vertical*. — H. 0<sup>m</sup>,350. — L. 0<sup>m</sup>,180. (N<sup>o</sup> 302-43.)

Champ vert divisé en losanges par le croisement des zigzags rouges bordés de noir, à branchages blancs accompagnés de feuilles, et bordé, de trois côtés, de rouge à palmettes et de rinceaux symétriques blancs.

Les losanges et les triangles sont décorés d'ornements symétriques polychromes, avec lesquels sont des oiseaux et des feuilles cordiformes.

*Orfroi carré* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,105. — L. 0<sup>m</sup>,085. (N<sup>o</sup> 272-200.)

L'angle supérieur gauche manque.

Frise rouge, bordée d'une échelle orangée, et brodée de losanges et de disques blancs alternés, encadrant, à distance, un carré central rouge, bordé comme la frise d'encadrement et brodé d'un filet carré enveloppant une rosace centrale. Il est entouré de quatre losanges alternant avec quatre disques brodés.

Tissé sur deux fils de chaîne de la toile, qui sépare le carré central de la bordure et qui longe un des côtés.

*Grand orfroi rectangulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,335. — L. 0<sup>m</sup>,270. (N<sup>o</sup> 272-221.)

Anneau central cantonné de quatre anneaux plus petits, enveloppés par une tige sinueuse qui lui est tangente, le tout circonscrit latéralement par un filet rectangulaire qui doit manquer dans le bas et dans le haut, où l'on a rapporté une frise de trois médaillons circulaires formés par l'enlacement, avec boucle intermédiaire, d'une tige noire, bordée sur le haut par un filet.

Les médaillons de l'orfroi encadrent des rosaces vertes bordées d'orangé; leurs intervalles portent des corbeilles de fruits.

Ceux de la frise encadrent deux quadrupèdes et une corbeille de fleurs.

Tiges violettes, ornements polychromes sur fond blanc; tissé en gros fil de lin sur deux fils de chaîne de la grosse toile de fond.

*Orfroi de bordure* (Fragment), surmonté de trois galons verticaux: sur fragment de robe. — H. 0<sup>m</sup>,455. — L. 0<sup>m</sup>,855. (N<sup>o</sup> 272-2.)

L'orfroi de bordure (H. 0<sup>m</sup>,240) est rouge, orné de deux disques annulaires, dont un subsiste presque entier, et dont le second, à droite, n'existe que dans sa partie supérieure; séparés par deux demi-disques superposés et opposés par leur partie courbe. — Il n'existe qu'une partie du demi-disque inférieur à gauche.

Les disques sont enveloppés par un premier anneau extérieur de billettes irrégulières bordées de noir, et par un second anneau intérieur de consoles en Saouhées, opposées et symétriques, réunies à un fleuron, rouge sur rouge pâle. Le champ rouge est orné de têtes d'animaux et de tiges portant des fleurs et formant un motif très confus. — Les demi-disques bordés d'un demi-anneau de rosaces à quatre pétales polychromes bordées de noir, sont ornés, les deux du haut, de deux cavaliers adossés; celui du bas, de deux cavaliers affrontés, polychromes sur fond rouge. Le galon vertical de gauche, dont il n'existe que la partie inférieure de droite (La. 0<sup>m</sup>,115), est rouge, orné d'un anneau blanc à perles polychromes, enveloppant un fragment d'homme debout, nimbé (?), pieds nus, vêtu d'une robe barrée vert, jaune et noir, tenant devant lui une croix rouge en sautoir (l'apôtre saint André ?).

Les deux galons du milieu (La. 0<sup>m</sup>,112) sont rouges, bordés de noir de deux tons et ornés d'anneaux elliptiques blancs, chargés d'une branche rouge à feuilles vertes. Ils sont réunis par une agrafe elliptique, qu'un fleuron symétrique extérieur accompagne. Le seul ovale intact encadre un personnage vu à mi-corps, un manteau sur l'épaule gauche, tenant de la droite une tige fleuronée, de la gauche un objet indéfini.

Il ne reste, à droite, qu'un petit fragment rouge de la bordure d'un galon, correspondant à celui de droite.

Ces galons sont cousus sur la toile de lin grossier de la robe.

*Orfroi de manche.* — H. 0<sup>m</sup>,170. — L. 0<sup>m</sup>,250. (N<sup>o</sup> 309-41.)

Pièce rectangulaire rayée de rouge et de deux bandes vertes bordées de brun, à dessins indéfinis rouges et bruns bordés de noir, parmi lesquels on reconnaît de petits hommes grotesques, les jambes et les bras étendus.

Entre les deux, une bande brune plus étroite, ornée d'une branche sinneuse verte à feuilles rouges.

Traces latérales du tissu de lin sur la chaîne duquel la tapisserie a été exécutée. Il se termine par des postes qui pénètrent dans le fond rouge de celui-ci.

*Bordure d'un orfroi circulaire* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,027. — Lo. 0<sup>m</sup>,100. (N<sup>o</sup> 272-196.)

Fragment d'anneau extérieur blanc, moucheté de points colorés et décoré d'un ruban ondulé, enveloppant un deuxième anneau de

zigzags polychromes bordés de noir, qui circonserit un troisième anneau rouge, bordé de blanc.

*Orfroi circulaire* (Fragment). — H. 0<sup>m</sup>,115. — L. 0<sup>m</sup>,150. (N<sup>o</sup> 272-71.)

Fragment d'un disque central polychrome, entouré d'un cercle noir à losanges rouges, bordé d'orangé. Large zone rouge ornée de trois Néréides sur des dauphins (?). Bordure formée de trois galons: un orangé à petits motifs filiformes, entre un noir, semblable à celui du centre, et une lisière noire à perles irrégulières, orangées et rouges.

Tissé sur les fils de chaîne de la toile de lin, apparente d'un côté.

*Clave sur toile damassée et brodée.* — La. 0<sup>m</sup>,160. — Lo. 0<sup>m</sup>,42. (N<sup>o</sup> 214.)

Bande rouge (L. 0<sup>m</sup>,045), arrondie à son extrémité, qui se prolonge en un filet étroit, ornée de deux longs quadrupèdes marchant à droite, alternant avec une branche fourchue garnie de feuilles et de trois grenades.

Ornements jaune orangé, vert et rouge, largement bordés de noir sur fond rouge, tissés sur deux fils de chaîne de la toile de fond. Celle-ci est damassée de chaque côté du galon. Des points de suite sautés dessinent deux elaves, terminées par un losange à l'extrémité d'un rétrécissement, et ornées d'un zigzag. Dans le triangle, formé par chaque élément, un petit fleuron brodé en laine.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,100. — Lo. 0<sup>m</sup>,330. (N<sup>o</sup> 272-69.)

Bande rouge bordée de trois galons: un noir à double entrelacs orangé: un rouge à petits motifs orangés, et le dernier noir à rinceaux orangés.

La bande est ornée d'une suite de tiges à feuillages opposés, terminés par des palmettes cordiformes, interrompue par un quadrilatère empiétant un peu sur le premier galon noir. Il est bleu à palmettes orangées, rouges et noires, bordées de blanc.

Tissé sur les fils de chaîne de la toile de lin apparente des deux côtés.

*Clave* (Fragment). — La. 0<sup>m</sup>,085. — Lo. 0<sup>m</sup>,170. (N<sup>o</sup> 272-70.)

Bande rouge, bordée de rinceaux noirs et d'une lisière noire à plaques orangées irrégulières.

La bande est ornée de trois cavaliers superposés, orangés bordés de noir.

Tissé sur les fils de chaîne de la toile de lin apparente des deux côtés.







## VOLUMES PARUS

### PARIS. — Monuments civils.

TOME I<sup>er</sup>. — L'Institut, MM. GUIFFREY et DE LAJOLAIS — Les Archives nationales, M. GUIFFREY — L'Opéra, M. NUTTER — Les Fontaines publiques, M. MICHAUX — Le Théâtre-Français, M. CHARROL — L'Arc de l'Étoile, l'Arc du Carrousel, la Colonne Vendôme, la Colonne de Juillet, M. JOUIN — La Bibliothèque Mazarine, MM. BERRIER et JOUIN — La Gaité, le Vaudeville, le Théâtre-Lyrique, le Châtelet, M. MICHAUX — La Tour Saint-Jacques, le Campanile de Saint-Germain-

l'Auxerrois, M. MICHAUX — Table analytique, M. CHÉRON. TOME II. — Les Mairies, les Places, les Squares et les Avenues, l'Ex-Chapelle expiatoire, le palais de la Bourse, le palais du Tribunal de Commerce, M. MICHAUX — L'Hôpital militaire du Val-de-Grâce, M. RUPRICH-ROBERT — Le Muséum d'Histoire naturelle et le Jardin des Plantes, MM. JOUIN et STEIN — Le Panthéon, M. PH. DE CHENNEVIÈRES — Table analytique, M. JOUIN.

### PARIS. — Monuments religieux.

TOME I<sup>er</sup>. — Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Philippe du Roule, Saint-Louis d'Antin, Saint-Laurent, Saint-Honoré, Sainte-Clotilde, Saint-Nicolas du Chardonnet, Notre-Dame de Grâce, Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Saint-Pierre du Gros-Cailhou, Saint-Lambert de Vaugirard, Saint-Etienne du Mont, Temples de Penthemont et de l'Oratoire, M. CLÉMENT DE RIS — Saint-Ambroise, Saint-Bernard, Saint-Augustin, Saint-Sulpice, Saint-François-Xavier, la Trinité, M. MICHAUX — Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Séverin, M. GODDÉ — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, M. GUIFFREY — Saint-Germain des Prés, Saint-Thomas d'Aquin, M. P. DE SAINT-VICTOR — La Madeleine, M. GRUYER — Saint-Merri, M. L. DE RONCHAUD — Sainte-Marguerite, M. P. MANTZ — Notre-Dame, M. QUEYRON — Table analytique, M. CHÉRON.

TOME II. — Notre-Dame des Blancs-Manteaux, MM. DE LAJOLAIS et GUIFFREY — Saint-Eugène, M. GUIFFREY — Saint-Joseph, Notre-Dame des Champs, Saint-Pierre de Montrouge, Notre-Dame de Clignancourt, Saint-Leu, l'Assomption, Temple israélite de la rue de la Victoire, Temple israélite de la rue des Tournelles, Saint-Roch, Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame des Victoires, Sainte-Elisabeth, Notre-Dame d'Auteuil, Saint-Jean-Saint-François, Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette, Saint-Ferdinand des Ternes, Sainte-Marie des Batignolles, Saint-Jean-Baptiste de Belleville, Notre-Dame de Lorette, M. MICHAUX — Saint-Mareel de la Salpêtrière, Saint-Médard, Notre-Dame de la Gare, Chapelle et Hospice de la Salpêtrière, Saint-Marcel de la Maison-Blanche, M. DARCEL — Table analytique, M. JOUIN.

### PROVINCE. — Monuments civils.

TOME I<sup>er</sup>. — Bibliothèque de Versailles, MM. GUIFFREY et DELEROT — Musée de Chalon-sur-Saône, MM. DESTAILLEUR et PATÉ — Hôpital de Chalon-sur-Saône, M. PATÉ — Hospice de Bellesme, M. DE CHENNEVIÈRES — Musée d'Orléans, M. MARCILLE — Musée de Montpellier, MM. LAFENESTRE et MICHEL — Table analytique, M. CHÉRON.

TOME II. — Musée de Nantes, M. O. MERSON — Préfecture de Versailles, M. CLÉMENT DE RIS — Château de Gien, Donjon du Château et Hôtel de ville de Beaugency, Hôtel de ville de Bellegarde, Hôtel de ville de Lorris, M. EDMOND MICHEL — Bibliothèque de Besançon, M. CASTAN — Hospice de la Charité, à Lyon, M. CHARVET — Musée de Dieppe, M. MILLET — Table analytique, M. JOUIN.

TOME III. — Musées d'Angers : Musée de Peinture et de Sculpture, Musée David, Cabinet Turpin de Crissé, Musée Saint-Jean, M. JOUIN — Table analytique, M. JOUIN.

TOME V. — Manufacture de Sèvres, M. CHAMPFLEURY — Lycée de Caen, MM. BURET et LUMIÈRE — Musées de Besançon, M. CASTAN — Préfecture d'Agen, M. THOLIN — Palais des Arts, à Lyon, M. DISSARD — Palais de justice de Grenoble, M. GEORGE — Musée de Tours, MM. LAURENT et DE MONTAIGLON — Table analytique, M. JOUIN.

TOME VI. — Musée-bibliothèque de Grenoble, M. J. ROMAN — Musée de Lisieux, MM. F. DE MÉLY et A. DE MONTAIGLON — Monuments civils de Toulon, M. GINOUX — Musée de Béziers, M. PONSOMAILHE — Table analytique, M. JOUIN.

### PROVINCE. — Monuments religieux.

TOME I<sup>er</sup>. — Notre-Dame de Granville, M. GUIFFREY — Saint-Marcel près Chalon-sur-Saône, M. PATÉ — Églises du département des Hautes-Alpes, 45 monographies, M. ROMAN — Saint-Samson de Clermont, M. BOUFFLET — Saint-Louis de Ver-

sailles, Notre-Dame de Versailles, M. CLÉMENT DE RIS — Saint-Jacques de Compiègne, M. DE MARSY — Notre-Dame de Mantes, MM. DURAND et GRAVE — Églises du département du Loiret, 116 monographies, M. MICHEL — Table analytique, M. JOUIN.

### Archives du Musée des Monuments français.

TOME I<sup>er</sup>. — Papiers de M. ALBERT LENOIR et documents tirés des Archives de l'Administration des Beaux-Arts.

TOME II. — Documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des Monuments français.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE VENTE

Première Édition, sur papier ordinaire : Prix du fascicule, 3 fr. ; prix du volume, 9 fr.  
Deuxième Édition, sur papier vélin : Prix du fascicule, 5 fr. ; prix du volume, 15 fr.  
Troisième Édition, numérotée, sur papier de Hollande : Prix du fascicule, 10 fr. ;  
prix du volume. . . . . 30 fr.

Chaque volume sera publié en *trois* fascicules. — Il paraîtra environ *deux* volumes par an.